ADMINISTRATION COMMUNALE D'ANDERLECHT

Rapport annuel

2021-2022

Anderlecht

Table des matières

1 Collège des Bourgmestre et Échevins....7
2 Conseil communal....9
3 Cabinet du Secrétaire communal....11
3.1 Développement durable....11
Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service....11
Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)....12
Chiffres clés et statistiques....13
3.2 Appui & Stratégie....14
4 Secrétariat général....14
4.1 Assemblées....14
Appui juridique, en collaboration avec le cabinet du Secrétaire communal....15
Documentation....17
Distinctions honorifiques....17
Archives....18
4.2 ICT....18
Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service....18
Projets actuels et nouveaux projets....18
Chiffres clés et statistiques....20
4.3 Affaires juridiques & Sanctions administratives communales....21
Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service....21
Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)....23
4.4 Information....26
Tâches principales du service....26
Projets actuels et nouveaux projets....27
Chiffres-clés et statistiques....28
4.5 Communication....28
4.6 Participation....28
Tâches principales du service....28
Projets actuels et nouveaux projets....29
Chiffres-clés et statistiques....30
4.7 Économat....31
Tâches principales du service....31
Projets actuels et nouveaux projets....31
Chiffres-clés et statistiques....32
4.8 Centrale d'achats....32
Tâches principales du service....32
Projets actuels et nouveaux projets....32
Chiffres-clés et statistiques....33
4.9 Événements....34
Tâches principales du service....34
Projets....34
Chiffres-clés et statistiques....35
4.10 Logistique....35
Tâches principales du service....35
4.11 Transports....36
Tâches principales du service....36
Projets actuels et nouveaux projets....37
4.12 Égalité des chances....38

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service....38
Quels sont les projets réalisés et en cours (projets actuels et nouveaux)....38
5 Service interne pour la prévention et la protection au travail (SIPP)....39
5.1 Tâches principales du service....39
Tâche 1....39
Tâche 2....39
Tâche 3....40
5.2 Projets actuels et nouveaux projets....40
5.3 Chiffres-clés et statistiques....41
6 Ressources humaines....43
6.1 Missions et tâches principales du département RH....43
6.2 Projets actuels et nouveaux projets....43
Réorganisation du département RH....43
Covid....43
Cadre du personnel....44
Organigramme....44
Règlement de travail....45
La charte sociale....45
Concertation syndicats....45
Plan d'action RH....45
Projets futurs....52
Diversité et handical....53
Autres actions....54
Le service social....55
Waar is da feestje....56
Contrat de gestion CPAS....56
6.3 Chiffres clés du département RH....56
Recrutement....56
Les interruptions de carrière....57
Télétravail....57
Les Agents Contractuels Subventionnés....57
Départs....58
Chiffres RH – BOS....58
Statistiques....59
Régime linguistique....59
Statut....60
Domicile....61
Nombre d'agents selon niveau....61
Catégories d'âge....62
7 Finances....63
7.1 Comptabilié et contrôle budgétaire....63
Mission du service....63
Projets actuels et nouveaux projets....64
Chiffres-clés et statistiques....65
7.2 Enrôlement et facturation....65
Missions du service....65
Organisation....66
Objectifs....67
7.3 Caisse communale....67
Mission du service....67

Projets actuels et nouveaux projets....68
Chiffres clés et statistiques....68
7.4 RH Finances – Rémunérations....69
Mission et tâches principales du service....69
Projets actuels et nouveaux projets....70
Chiffres-clés et statistiques....70
7.5 RH Finances – Présences....71
Missions et tâches principales de la cellule....71
Chiffres-clés et statistiques....72
7.6 RH Finances – Pensions....73
Mission et tâches principales du service....73
Chiffres-clés et statistiques....74
7.7 Cadastre....74
Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service....74
Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)....75
Chiffres clés et statistiques....75
8 Développement de la ville....75
8.1 Inspection et Conformité urbanistiques....75
Tâches principales du service....75
Projets actuels et nouveaux projets....76
Chiffres-clés et statistiques....77
8.2 Mobilité....77
Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service....77
Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)....81
Chiffres clés et statistiques....82
8.3 Permis d'environnement....83
Tâches principales du service....83
Projets actuels et nouveaux....84
Chiffres-clés et statistiques....84
8.4 Développement économique....85
Tâches principales du service....85
Projets actuels et nouveaux projets....86
Chiffres-clés et statistiques....86
8.5 Permis d'urbanisme....86
Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service....86
Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)....87
Chiffres clés et statistiques....87
9 Cadre de vie....87
9.1 Aménagement – Travaux publics....87
Tâches principales du service....87
Nouveaux projets et projets en cours....88
Chiffres clés et statistiques....91
9.2 Entretien....93
Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service....93
Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)....93
Chiffres clés et statistiques....95
10 Matières communautaires francophones....95
10.1 Enseignements....95
Administration et pédagogie....95
Auxiliaires....98

Logistique....98
Accueil Temps Libre (ATL)....99
Stages de vacances....100
10.2 Crèches....101
Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service....101
Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)....101
10.3 Bibliothèque francophone....102
La bibliothèque de l'Espace Carême....102
10.4 Musées d'Erasme et Béguinage....103
Tâches principales du service....103
Projets actuels et nouveaux projets....105
Chiffres-clés et statistiques....105
10.5 Monuments et Sites....106
10.6 Tourisme....106
Tâches principales du service....106
Projets ponctuels et nouveaux projets....107
11 Matières communautaires néerlandophone....109
11.1 Enseignement....109
Tâches principales du service....109
Projets actuels et nouveaux projets....110
Chiffres-clés et statistiques....110
11.2 Crèches....114
Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service....114
Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)....114
11.3 Culture et jeunesse....115
Tâches principales du service de la Jeunesse et de la Culture....115
Projets actuels et nouveaux projets....115
Chiffres-clés et statistiques....117
11.4 Bibliothèque néerlandophone....117
Taches essentielles du service....117
Projets actuels et nouveaux....117
Chiffres-clés et statistiques....118
12 Cohésion – Affaires sociales - Sports....119
12.1 Cohésion....119
Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service....119
Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)....120
12.2 Affaires Sociales....128
Pôle politique du handicap....128
Pôle politique social....129
Pôle politique des seniors....131
Pôle CAFET....134
12.3 Sports....135
Tâches principales du service....135
Projets actuels et nouveaux projets....136
Chiffres-clés et statistiques....137
13 Prévention....137
13.1 Missions du département....137
13.2 Fonctionnement : personnel et organisation....138
13.3 Projets actuels et nouveaux projets....139
Projets et actions novateurs 2021 - 2022....139

Axe transversal....140
Axes au service du citoyen....141
14 Santé....151
14.1 Promotion de la Santé à l'École....151
Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service....151
Quels sont les projets en cours....152
Chiffres clés et statistiques....152
14.2 Hygiène et Bien-être animal....153
Tâches principales du service....153
Projets actuels et nouveaux....154
Chiffres clés et statistiques....154
14.3 Promotion et Prévention de la Santé à Anderlecht (PePSA)....155
Tâches principales effectuées par le service....155
Projets actuels et nouveaux projets....156
Chiffres clés et statistiques....158
15 Démographie....158
15.1 Population....158
Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service....158
Les projets actuels et futurs....159
Chiffres clés et statistiques....159
15.2 État civil....160
Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service....160
Les projets actuels et futurs....161
16 Bâtiments et Logements....161
16.1 Logements....161
Tâches principales du service....161
Chiffres-clés et statistiques....162
16.2 Bâtiments....164
Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service....164
Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)....166
Chiffres clés et statistiques....169
16.3 Rénovation urbaine....173
Tâches principales du service....173
Projets actuels et nouveaux projets....173

1 COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

ATTRIBUTIONS POUR LA LÉGISLATURE 3 décembre 2018 – décembre 2024.

Situation au 31 juillet 2022.

Fabrice Cumps

Bourgmestre

Police – Projets subsidiés – Patrimoine (Musées - Monuments et sites - Tourisme – Beaux-arts) – Culture FR et académies – Bibliothèque FR – Affaires juridiques.

Jérémie Drouart

1er Échevin

Modernisation de l'administration - Participation - Information - Centrale d'achat - GRH - Informatique - Egalité des chances - Contrôle interne - SIPPT - Médecine du travail.

Susanne Müller-Hübsch

2e Échevine

Développement urbain - Travaux publics - Mobilité - Politique de stationnement - Aménagement de l'espace public – Réseaux.

Fabienne Miroir

3e Échevine

Etat civil - Population - Cimetière - Politique des séniors - Pensions - Politique du handicap - Affaires sociales.

Elke Roex

4e Échevine

Enseignement NL - Crèches NL - Culture NL - Jeunesse NL - Bibliothèque NL - Vie associative NL - Economie - Classes moyennes - Emploi - Commerce - Marchés hebdomadaires – Finances (Caisse – Contrôle budgétaire – Contrôle des organismes sous tutelle – Recette – Taxes).

Fatiha El Ikdimi

5e Échevine

Logements communaux - Bâtiments communaux - Terrains communaux - Jeunesse FR - Unité Sociale Logement.

Alain Kestemont

6e Échevin

Prévention - Sécurité urbaine - Articulation des politiques de prévention et de sécurité - Contrôle et lutte contre les chancres et les marchands de sommeil - Politique des SAC - Permis d'urbanisme - Permis d'environnement.

Nadia Kammachi

7e Échevine

Rénovation urbaine - Contrats de quartier durables - Bien-être animal – Hygiène.

Allan Neuzy

8e Échevin

Transition écologique - Développement durable - Entretien de l'Espace public (Propreté - Espaces verts - Transports) - Occupation du domaine public.

Julien Milquet

9e Échevin

Solidarité internationale - Sports - Cultes - Cohésion sociale.

Guy Wilmart

10e Échevin

Enseignement FR - Crèches FR - Evénements – Santé (y compris médecine sociale).

Entre le 1er août 2021 et le 31 juillet 2022 le Collège s’est réuni 57 fois.

2 CONSEIL COMMUNAL

M. F. CUMPS - Bourgmestre **Fr.**	**PS**-SPa-CDH
M. J. DROUART - Echevin **Fr.**	**Ecolo**-Groen
Mme S. MÜLLER-HÜBSCH - ECHEVIN **NL.**	Ecolo-**Groen**
Mme F. MIROIR – Echevine **Fr.**	**PS**-SPa-CDH
Mme E. ROEX – Echevin **Nl.**	PS-**SPa**-CDH
Mme F. EL IKDIMI - Echevine **Fr.**	PS-SPa-**CDH**
M. A. KESTEMONT - Echevin **Fr.**	**DEFI**
Mme N. KAMMACHI - Echevine **Fr.**	**Ecolo**-Groen
M. A. NEUZY - Echevin **Fr.**	**Ecolo**-Groen
M. J. MILQUET – Echevin **Fr.**	PS-SPa-**CDH**
M. G. WILMART – Echevin **Fr.**	**PS**-SPa-CDH
M. E. TOMAS – Conseiller **Fr.**	**PS**-SPa-CDH
Mme M. CASSART-SIMON – Conseillère **Fr.**	**MR**-Open VLD-IC
Mme F. CARLIER – Conseillère **Fr.**	**MR**-Open VLD-IC
M. G. VAN GOIDSENHOVEN - Conseiller **Fr.**	**MR**-Open VLD-IC
M. M. AKOUZ - Conseiller **Fr.**	**PS**-SPa-CDH
M. C. DIELIS - Conseiller **Fr.**	**MR**-Open VLD-IC
M. A. KAYA – Conseiller **Fr.**	**PS**-SPa-CDH
M. K. ADINE - Conseiller **Fr.**	**MR**-Open VLD-IC
Mme N. BOMELE - Conseillère **Fr.**	**DEFI**

M. A. VANDYCK – Conseiller **Fr.**	**MR**-Open VLD-IC
M. L. MOSTEFA - Conseiller **Fr.**	**PS**-SPa-CDH
Mme S. BENNANI - Conseillère **Fr.**	PS-SPa-**CDH**
M. J.-J. BOELPAEPE – Conseiller **Fr.**	**MR**-Open VLD-IC
Mme L. AHMIRI – Conseillère **Fr.**	**PS**-SPa-CDH
M. G. BORDONARO - Conseiller **Fr.**	**PTB**
Mme Y. MESSAOUDI – Conseillère **Fr.**	**PTB**
Mme F. BEN HADDOU – Conseillère **Fr.**	**PTB**
Mme I. ABDALLAH MAHYOUB – Conseillère **Fr.**	**PTB**
Mme L. BELAFQUIH – Conseillère **Fr.**	**PTB**
M. M. KHAZRI - Conseiller **Nl.**	PS-**SPa**-CDH
M. S. MOHAMMAD AAMIR NAEEM-Conseiller **Fr.**	**PS**-SPa-CDH
M. G. VERSTRAETEN - Conseiller **Nl.**	**NVA**
Mme M. ROGGEMANS - Conseillère **Fr.**	**PTB**
M. S. AKREMI - Conseiller **Nl.**	PS-**SPa**-CDH
M. A. EL BOUJDAINI - Conseiller **Fr.**	**MR**-Open VLD-IC
Mme S. MOHAMMAD - Conseillère **Fr.**	**Ecolo**-Groen
M. M. BENALLAL - Conseiller **Fr.**	**Indépendant**
Mme S. SEDDOUK - Conseillère **Fr.**	**Ecolo**-Groen
M. M. YAMAN - Conseiller **Fr.**	**DEFI**
M. A. CRESPIN - Conseiller **Fr.**	**PTB**
Mme H. BENMRAH - Conseillère **Fr.**	**MR**-Open VLD-IC

M. D. BERTRAND - Conseiller **Fr.**	**Indépendant**
M. F. RYGAERT - Conseiller **Fr.**	**Ecolo**-Groen
Mme P. PANIS - Conseillère **Fr.**	**Ecolo**-Groen
Mme B. COMER Conseillère **Nl.**	PS-**SPa**-CDH
M. J.-F. JÄGER Conseiller **Fr.**	**Indépendant**

Séance du Conseil communal et de ses commissions:

Entre le 1er août 2021 et le 31 juillet 2022 le Conseil communal s'est réuni 12 fois et les commissions 25 fois (Commissions réunies: 4 fois – Commission de M. DROUART: 3 fois – Commission de Mme MÜLLER-HÜBSCH : 1 fois – Commission de Mme EL IKDIMI : 3 fois – Commission de M. KESTEMONT : 2 fois – Commission de Mme KAMMACHI: 3 fois – Commission de M. NEUZY: 2 fois – Commission de M. MILQUET: 4 fois – Commission de M. WILMART: 3 fois).

834 dossiers ont été traités pendant les séances du Conseil communal.

Interpellations des Conseillers communaux :

Le Conseil communal a été interpellé 142 fois (10 fois par des habitants, 37 fois par M. VAN GOIDSENHOVEN, 25 fois par Mme CARLIER, 23 fois par M. BORDONARO, 17 fois par M. VERSTRAETEN, 15 fois par M. ADINE, 9 fois par Mme BENMRAH, 2 fois par Mme CASSART, 2 fois par M. CRESPIN, 1 fois par Mme BEN HADDOU et 1 fois par Mme BELAFQUIH).

Questions orales des Conseillers communaux :

Les Conseillers communaux ont posé 83 questions orales au Collège des Bourgmestre et Echevins (40 fois par M. VAN GOIDSENHOVEN, 28 fois par M. VERSTRAETEN, 6 fois par M. BORDONARO, 4 fois par M. VANDYCK, 2 fois par Mme CARLIER, 2 fois par Mme BELAFQUIH et 1 fois par Mme BEN HADDOU).

Propositions de motions des Conseillers communaux :

Les Conseillers communaux ont proposé 13 motions au Collège des Bourgmestre et Echevins (4 fois par le grouype "MR", 4 fois par le groupe "PTB", 3 fois par la fraction "NVA", 1 fois par la majorité et 1 fois par la majorité et le gropupe "PTB").

3 CABINET DU SECRÉTAIRE COMMUNAL

3.1 Développement durable

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

L'objectif général du Service Développement durable (DD) est de favoriser l'intégration des principes de développement durable au sein des actions et projets de service public menés par la Commune mais également dans le fonctionnement quotidien de l'administration communale.

De manière plus spécifique, les missions menées par le Service se concentrent sur le pilier « environnemental » du développement durable:

Missions au sein de l'administration

- Mettre en place et pérenniser un système de management environnemental dans l'administration communale ainsi que le volet interne du plan climat;
- Favoriser l'adoption des gestes écologiques par le personnel communal, que ce soit dans leur vie professionnelle mais également privée;
- Renforcer l'intégration de clauses environnementales mais également sociales dans les marchés publics de fournitures, de services et de travaux.

Missions sur le territoire communal

- Mettre en place un plan climat visant à réduire les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre au sein du territoire et à adapter le territoire aux effets inévitables tels que les pics de chaleur et les fortes pluies
- Encourager les citoyens anderlechtois à adopter des gestes quotidiens favorables à la préservation de l'environnement;
- Assurer une préservation à long terme de la vallée de Neerpede, dernier grand espace rural bruxellois et des zones naturelles proches (Vogelzang, Meylemeersch, Zuen) ;
    - soutenir le développement des activités de l'asbl Maison verte et bleue et apporter un support dans sa gestion ;
    - soutenir ou intégrer la préservation de Neerpede et des zones naturelles proches dans les plans et actions régionaux et communaux;
    - redévelopper durablement la vocation de pôle agricole bruxellois dans la vallée de Neerpede et le vallon du Vogelzang, dans la continuité du projet Feder BoerenBruxselPaysans ; cela se concrétise par la rénovation du Kattekasteel qui soutiendra les activités de l'espace-test agricole (mais aussi la gestion de la réserve naturelle du Vogelzang) ; cela se traduit encore par la mise à disposition de terres pour la production de légumes, de fruits et de plantes aromatiques, distribuées en circuits courts.
- Contribuer aux études et projets favorables à la transition locale et climatique, au développement de la biodiversité, du réseau écologique et de l'agriculture de pleine terre et au maintien des paysages ouverts, aux niveaux communal, régional et transrégional.

Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)

Le service DD a poursuivi la mise en œuvre de nombreuses actions qui découlent de ses missions, en partenariats avec de nombreux services communaux et des acteurs publics et associatifs locaux et régionaux.

Parmi celles-ci, les 3 actions suivantes sont mises en avant pour leur caractère innovant, participatif et source de résilience locale.

Elaboration d'un Plan Climat

Le service a obtenu fin 2020 un subside régional de 150.000 euros via Bruxelles-Environnement pour établir le plan Climat. Une chargée de projet a été engagée en avril 2021. Le marché public d'accompagnement à l'élaboration du plan Climat a été attribué aux bureaux d'étude Climact et ERU en juin 2021 afin d'assurer l'accompagnement méthodologique et la participation citoyenne. Un comité de pilotage et un comité technique ont été mis en place au sein de l'administration avec

des réunions régulières. La première étape d'inventaire des émissions de gaz à effet de serre du territoire et des activités de l'administration communale a débuté pendant l'été 2021. Celle-ci a été suivie du diagnostic partagé pendant l'automne 2021 avec notamment une étude de la vulnérabilité de la commune face au changement climatique et l'organisation de balades thématiques et d'ateliers internes. Ces activités et études ont permis d'identifier les leviers d'actions du territoire et de l'administration et de définir un programme d'actions pour réduire les émissions et s'adapter au changement climatique. Le plan d'action définitif sera affiné et soumis à l'approbation fin décembre 2022-début 2023.

Lancement d'une recyclerie

Dans le cadre de la dynamique communale « zéro déchet », le service DD a obtenu un subside auprès de Bruxelles Environnement afin de développer un projet de recyclerie qui assurera un service de collecte à domicile non-écrémante mais préservante auprès des citoyens anderlechtois ainsi qu'une revente à prix modique de mobilier et objets de réemploi via un ou plusieurs points de vente. Cette année a été consacrée au lancement de l'étude de faisabilité de ce projet.

Collaboration avec Bruxelles Environnement en vue de la mise en œuvre du Plan opérationnel Neerpede

Ces dernières années, Bruxelles Environnement a fait réaliser l'étude du Plan opérationnel Neerpede (PON), qui affine plusieurs volets du plan directeur interregional Neerpede – Sint-Anna-Pede-Vlezenbeek. Le service Développement durable avait participé activement aux comités d'accompagnement de ces deux études avec comme objectif partagé de préserver la dernière grande zone rurale dont dispose la région bruxelloise.

Le PON vise à combiner harmonieusement la préservation des paysages et de la biodiversité, le développement de l'agriculture urbaine et d'espaces de loisirs, assurant une transition douce entre ville et campagne.

Bruxelles Environnement organise à présent la mise en œuvre des différents projets concrets définis par le PON. Le Service Développement durable participe aux comités d'accompagnement et facilite les échanges d'informations et d'expertises entre les services communaux et les services de Bruxelles Environnement.

Chiffres clés et statistiques

280.000 € de nouveaux subsides obtenus dans le cadre de l'appel à projet Climat 2022

Le Service a obtenu deux subsides de Bruxelles Environnement :

- 130.000 € pour la poursuite du plan Climat .
- 150.000 € pour le projet « Biodéchets communaux et compostage » : le projet vise à mettre en place des dispositifs de compostage permettant la valorisation et la recircularisation des biodéchets communaux sur le territoire d'Anderlecht, notamment les déchets végétaux issus de l'entretient des espaces verts communaux (1350T/an) et une partie des déchets alimentaires des crèches communales.

Deux sites naturels à Neerpede entretenus par le secteur de l'économie sociale

Le service Développement durable a fait appel à l'économie sociale pour l'entretien de deux sites d'animation. Il s'agit d'une part de la mare et du jardin pédagogiques utilisés par la Maison verte et bleue ; d'autre part d'une partie du bois situé entre la rue du Pommier et la rue des Papillons. Une partie de ce bois est en effet mis à disposition de l'asbl GoodPlanet pour la création d'un « nestelbos » (au sein de petites clairières, des objets sont proposés aux enfants pour les inciter à inventer leurs propres jeux et histoires, au contact de la nature). Un entretien préalable du lieu était

nécessaire : enlèvement de déchets, coupe de branches mortes, création d'un fascine pour rassembler les déchets végétaux tout en abritant la biodiversité et en délimitant une zone sauvage dans le bois, pose d'un portillon et d'un clôture en châtaigner.

3.2 Appui & Stratégie

Une vision : Accélérer la transition de l'organisation pour une administration qui se réinvente, proactive et dynamique en faisant l'alliance entre stratégie, maîtrise et gouvernance.

Des missions :

- Implémenter un système de contrôle interne ;
- Organiser la protection des données et la sécurité de l'information ;
- S'assurer du respect de la légalité en général et des marchés publics en particulier ;
- Rechercher des subventionnements et veiller à la bonne réalisation des projets subsidiés ;
- Fournir un appui organisationnel, administratif et juridique ponctuel lorsque les circonstances l'exigent ;
- Réaliser certains projets transversaux ;
- Accélérer la simplification administrative ;
- Développer une culture commune de la gestion de projet ;
- Offrir une animation ou un appui méthodologique.

En ce qui concerne le soutien aux services et au Comité de direction dans la réalisation de tâches ou de projets essentiels et transversaux, nous pouvons citer le suivi de plusieurs projets identifiés comme financièrement stratégiques dans la note accompagnant le budget 2022 et le plan triennal d'investissement 2022-2024. À titre d'exemple, le service travaille ainsi sur l'harmonisation des règles de mises à disposition d'infrastructures communales, sur une meilleure stratégie d'achats, sur une meilleure gestion et affectation des ressources stratégiques et sur la rédaction de contrats d'administration ou encore sur le partage de bonnes pratiques concernant la gestion de projets.

4 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

4.1 Assemblées

Le service est chargé de la convocation des membres du Conseil communal aux différentes séances du Conseil communal ainsi qu'aux commissions préparatoires du Conseil communal, de l'élaboration et de la conservation des procès-verbaux, des registres, des extraits conformes et des agendas du Conseil communal et du Collège des Bourgmestre et Échevins.

Il assiste le Secrétaire communal lors des séances du Conseil communal.

Jusqu'au printemps 2022, les règles sanitaires en vigueur depuis l'émergence de la pandémie « Covid-19 » ont parfois entraîné la délocalisation des séances du Conseil communal à la salle Aurore, où le respect de la distanciation physique est possible. Cette délocalisation a entraîné des frais de location de matériel audio supplémentaire.

Ses autres missions récurrentes sont :

- l'installation des mandataires communaux suite aux élections ou aux modifications en cours de législature ;

- la gestion des « Comités de négociation syndicale » ;
- la gestion de l'outil informatisé « Back Office Secretariat - BOS» par lequel sont traitées toutes les délibérations du Collège et du Conseil ;
- les relations avec les autorités de tutelle administrative ;
- la gestion des séances du Conseil communal ;
- la gestion des questions orales, interpellations, interpellations des habitants, et propositions de motions à l'ordre du jour des séances du Conseil communal ;
- l'aide transversale aux services communaux en matière de traitement des délibérations.

D'autres tâches revêtent un caractère plus extraordinaire. Elles peuvent être regroupées derrière quatre notions : appui juridique ; documentation ; distinctions honorifiques ; archives.

Depuis le 1er septembre 2021, le service accueille un nouvel agent en remplacement du précédent parti deux mois plus tôt au service « Permis d'Urbanisme - Archives ».

Appui juridique, en collaboration avec le cabinet du Secrétaire communal

Ces tâches qui revêtent une nature plus juridique sont réalisées par ou en concertation avec l'attaché au cabinet du Secrétaire communal :

- l'accompagnement des différents services et asbl communales dans l'application de l'ordonnance « modes spécifiques de gestion communale » ;
- la rédaction, l'accompagnement, et l'introduction de dossiers au Conseil communal relatifs aux modifications statutaires des institutions communales et para-communales ;
- la rédaction, l'accompagnement, et l'introduction de dossiers au Conseil communal relatifs à des conventions de partenariat ou des conventions mise à disposition de personnel avec des institutions communales et para-communales ;
- le contrôle des cumuls et incompatibilités de mandats ;
- le suivi des différents mandats publics et contacts avec les institutions pertinentes ;
- la tenue à jour du cadastre des mandats, conformément à l'ordonnance « transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics » ;
- la publicité complète et individuelle des revenus liés à des mandats publics et parapublics ;
- la communication des déclarations de mandats à la Cour des Comptes et à la Cellule Transparence du Parlement bruxellois ;
- la gestion des dossiers de désignation, de démission et de remplacement des représentants communaux dans diverses institutions communales et para-communales ;
- la rédaction de procurations et leur suivi auprès des institutions concernées ;
- la dispense d'avis juridiques divers en fonction des demandes du Collège ou des différents services ;
- le contrôle de la motivation légale des dossiers du Collège et du Conseil communal et de leur envoi éventuel à la tutelle ;
- la veille des dossiers du Collège et du Conseil communal potentiellement litigieux ;
- le suivi des différents règlements communaux pour s'assurer de leur renouvellement et de leur publication ;

- le suivi des questions écrites (réception, réponse apportée par le service concerné, approbation par le Collège des Bourgmestre et Échevins, signature et envoi, publication sur le site internet) ;
- la tenue des présences des Conseillers communaux lors des Conseil communaux et des commissions.

Parmi les asbl communales, institutions communales, para-communales et intercommunales dans lesquels la commune d'Anderlecht dispose de représentants, on retrouve les institutions suivantes :

- ADP « Association hospitalière d'Anderlecht, Saint-Gilles, Etterbeek et Ixelles – Hôpitaux Iris Sud »
- ASBL communale « Vlaams Gemeenschapsbeleid Anderlecht »
- ASBL « Escale du Nord »
- ASBL communale « Développement économique Anderlecht »
- SCRL « SIBELGA - INTERFIN »
- ASBL « Agence Locale pour l'Emploi d'Anderlecht »
- ASBL « Centre anderlechtois de formation »
- ASBL communale « Mulieris »
- ASBL « La Fonderie »
- ASBL communale « La Maison Verte et Bleue »
- ASBL « IRISteam »
- SCRL « IRISnet »
- ASBL « Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces »
- ASBL « Conseil des pouvoirs organisateurs de l'enseignement officiel neutre subventionné »
- ASBL « ERIP »
- ASBL communale « Régie des Quartiers d'Anderlecht »
- ASBL « Mission locale d'Anderlecht pour l'Emploi, la Formation et le Développement »
- SCRL « Anderlecht-Moulart »
- SA « PEPIBRU »
- SA « ETHIAS »
- ADP « Interhospitalière Régionale des Institutions de Soins »
- SCRL « CREMABRU »
- ASBL « Maison de la Résistance »
- ASBL « Office de Réadaptation sociale de Bruxelles »
- SCRL « VIVAQUA »
- SCRL « COMENSIA »
- SCRL « BRULOCALIS »
- ADP « Les Cuisines Bruxelloises »

- SA « Le Foyer Anderlechtois »
- SCRL « BRULABO »
- SDP « Société du Port de Bruxelles »
- ASBL communale « BAPA Anderlecht »
- SCRL « EUCLIDES »
- ASBL communale « FEFA »
- ASBL « De Rinck »
- SCRL « Intercommunale d'inhumation »
- Association Chapitre XII « LAV'AND »
- ASBL communale « Seniors Service Anderlecht »

Documentation

Cette cellule du service "Assemblées" conserve les publications administratives officielles et tient à jour une documentation traitant des sciences administratives.

Distinctions honorifiques

Tourisme : **relevé visites guidées (fr & nl) – AOUT 2021 à JUILLET 2022**

Visites guidées	Nombre de participants		Total participants
	FR	NL	
Août – Escapades estivales anderlechtoises - A la découverte des 4 vallées – 4 août - Vallée du Broeck	21	4	25
Août – Escapades estivales anderlechtoises - A la découverte des 4 vallées – 11 août - Vallée de la Senne	21	13	34
Août – Escapades estivales anderlechtoises - A la découverte des 4 vallées – 18 août - Vallée de la Pede	19	6	25
Août – Escapades estivales anderlechtoises - A la découverte des 4 vallées – 25 août - Vallée du Vogelzang	16	10	26
Dimanche 12 Septembre – Centenaire cité-jardin Moortebeek	27	5	32
Samedi 25 Septembre – Centenaire cité-jardin La Roue	19	5	24
Dimanche 26 Septembre – Centenaire cité-jardin Bon Air	15	3	18
Dimanche 24 octobre – Parcours méditatif et parc du Vogelzang	25	3	28
Dimanche 7 novembre - Cimetière (faune et flore)	32	17	49
Dimanche 12 décembre – Collégiale	25	14	39
Dimanche 20 février – Maison communale	17	4	21
Samedi 23 avril - La Senne et le canal	53	12	65
Dimanche 24 avril – Résistance à Cureghem	21	7	28
Samedi 21 mai : cités-jardins Moortebeek (matin 27 fr -5 nl) et Bon Air (après-midi 29 fr – 19nl)	56	24	80
Dimanche 23 mai : cité-jardin La Roue	29	13	42
Dimanche 19 juin : Luizenmolen	14	4	18
Juillet – Escapades estivales anderlechtoises - A la découverte des 4 vallées Broeck (6/7)	14	5	19
Juillet – Escapades estivales anderlechtoises - A la découverte des 4 vallées Senne (13/7)	12	1	13
Juillet – Escapades estivales anderlechtoises - A la découverte des 4 vallées Pede (20/7)	17	3	20
Juillet – Escapades estivales anderlechtoises - A la découverte des 4 vallées Vogelzang (27/7)	22	5	27
	475	**158**	**633**

Suite à la période de réflexion menée au cours de la période 2020-2021 avec les directions des départements "Secrétariat général" et "GRH", il a été décidé de mettre fin à l'attribution, jugée obsolète, des "Montres-souvenirs", des "Décorations civiques" et des "Ordres nationaux" aux membres du personnel communal. En contrepartie, il est projeté, via le département "GRH", de mettre à l'honneur, d'une manière ou d'une autre, lors de la fête annuelle du personnel, les membres du personnel ayant atteint un certain nombre d'années de carrière.

Archives

Le service “Archives” ne concerne qu'une partie des archives communales administratives. Il a pour objectif de centraliser et de conserver les archives de divers services communaux qui en font la demande. La capacité totale des infrastructures est d’un peu plus de 2.000 mètres linéaires effectifs disponibles. Il conserve également une bibliothèque et un fonds iconographique traitant de l'histoire de la commune, tous deux ouverts au public comme à l'administration communale.

Les consultations les plus fréquentes ont trait à la bibliothèque et au fonds iconographique. Il atteint, à ce jour, près de 2.900 clichés concernant Anderlecht.

Il est à noter que depuis 1er juillet 2021 les dossiers du service « Permis d’urbanisme » ont été transférés du dépôt de la rue de l’Instruction vers le nouveau dépôt de la rue de Veeweyde, suite au déménagement du département « Développement urbain ».

4.2 ICT

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

Le service informatique gère le matériel et les logiciels informatiques de la commune et du CPAS (hors écoles gérées par des agents des départements Enseignements).

Maximiser l’efficience

L’objectif principal est de maximiser l’efficience de l’administration communale et du CPAS afin d’améliorer et simplifier les services proposés aux anderlechtois, aux entreprises et aux visiteurs.

Gestion du parc informatique

Le service informatique assure la pérennité du parc informatique (communal et CPAS) et la continuité des services informatiques.

Transformation digitale

Le service informatique est un élément clé de la transformation digitale vers les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il s’assure l’intégration de ces nouvelles technologies dans l’écosystème local et avec les partenaires régionaux.

Projets actuels et nouveaux projets

Maximiser l’efficience

<u>Déploiement d’outils de collaboration et télétravail</u>

Acquisition et installation d’un logiciel de collaboration et visioconférence avec suite bureautique pour la majorité des agents de la commune et du CPAS.

<u>Mise en œuvre d’un nouvel Intranet</u>

Développement de deux nouveaux intranet (Commune et CPAS).

Mise en production du nouvel intranet du CPAS, développement de l’intranet communal en cours.

<u>Amélioration de l’accueil aux citoyens</u>

- Ouverture d’une antenne de proximité intermédiaire au parc du Peterbos.
- Accompagnement dans la création des futures antennes de proximité Peterbos (finale), Cureghem et Erasme.

Amélioration de l’accueil téléphonique pour les citoyens

Amélioration de l’accueil téléphonique aux citoyens au travers d’un numéro unique où le citoyen peut faire toutes ses demandes.

Cet objectif a été soutenu par la mise en service de deux logiciels.

1. Nixxis : Centre d’appels (gestion des appels, des files, charges et génération de rapport).
2. GLPI : gestion des services d’assistance (gestion des demandes, tickets, génération rapport).

Modernisation du parc matériel et logiciel des agents.

Vu l’essor du télétravail et de la mobilité au sein de l’administration, l’accent a été mis sur la transformation du parc informatique pour rejoindre ces besoins.

- Continuation de la migration des pc fixes en portables.
- Continuation du déploiement d’outils de collaboration.
- Déploiement et standardisation du wifi dans les sites principaux de la commune et CPAS.
- Implémentation de deux salles de réunion intégrant la vidéoconférence.

Rationalisation du parc d’impression

Généralisation de la nouvelle solution d’impression rationalisée comprenant la sécurisation des documents, facilité de scanning, flexibilité d’impression, copies, format A3, réapprovisionnement automatique des consommables, périphériques moins énergivores et plus économiques.

Gestion du parc informatique

Serveur de mise à jour

Mise en place d’un serveur de gestion centralisée des mises à jour (WSUS) du parc PC et serveurs.

Windows 11

Analyse et premier pilote en vue de la mise à jour du parc PC vers Windows 11.

Solution de monitoring

Déploiement d’une solution de monitoring du parc (Serveur, composants réseaux, application).

Transformation digitale

Modernisation des services de télécom

Analyse et premiers pilotes d’une solution visant à remplacer les combinés téléphoniques physiques par un logiciel sur le pc des agents (ConnectMe). Cette solution a pour but d’apporter de la mobilité au niveau des numéros liés à un combiné fixe.

Digitalisation du département Démographie

Démarrage d’un projet de digitalisation des documents au département démographie. Suivi électronique des dossiers des étudiants étrangers implémenté. Une solution plus complète pour l’ensemble du bureau des étrangers est en cours d’analyse.

WePulse

Participation à l’étude du projet régional WePulse, qui a pour but de mettre à disposition des communes et CPAS une base logicielle commune et un outil mutualisé pour une gestion transversale de la relation avec les citoyens. Cela couvre les domaines Finance, Ressources humaines, Gestion relation citoyen, et CPAS.

Pc’s communs pour accès Internet (Bornes)

Démarrage de la modernisation des pc's communs. Ces ordinateurs ont pour but de donner l'accès aux informations réglementaires et à l'outil informatique aux agents non équipés.

Chiffres clés et statistiques

Support aux utilisateurs

Gestion des incidents

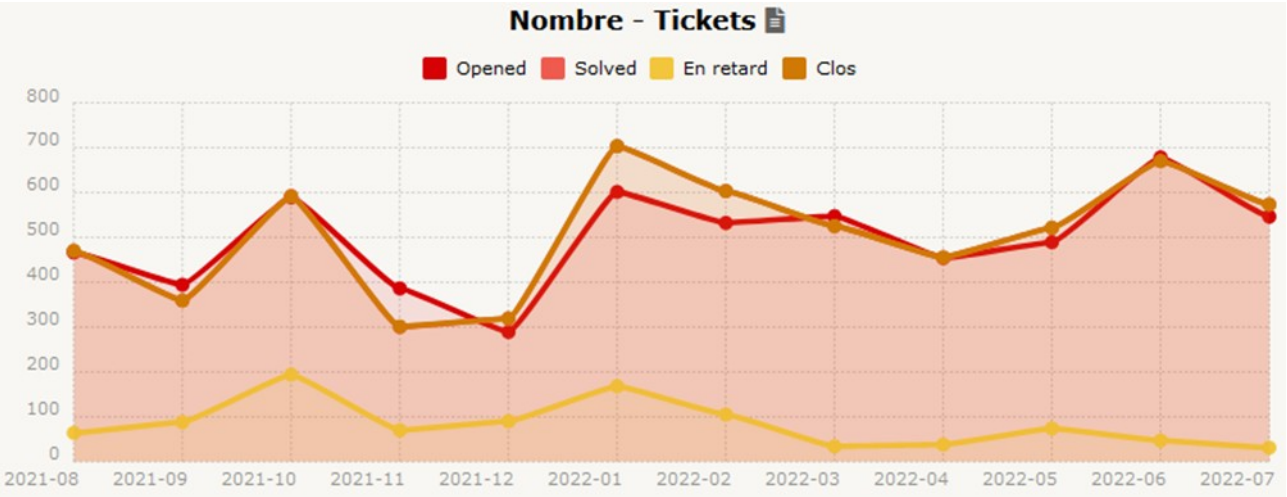

Gestion des changements

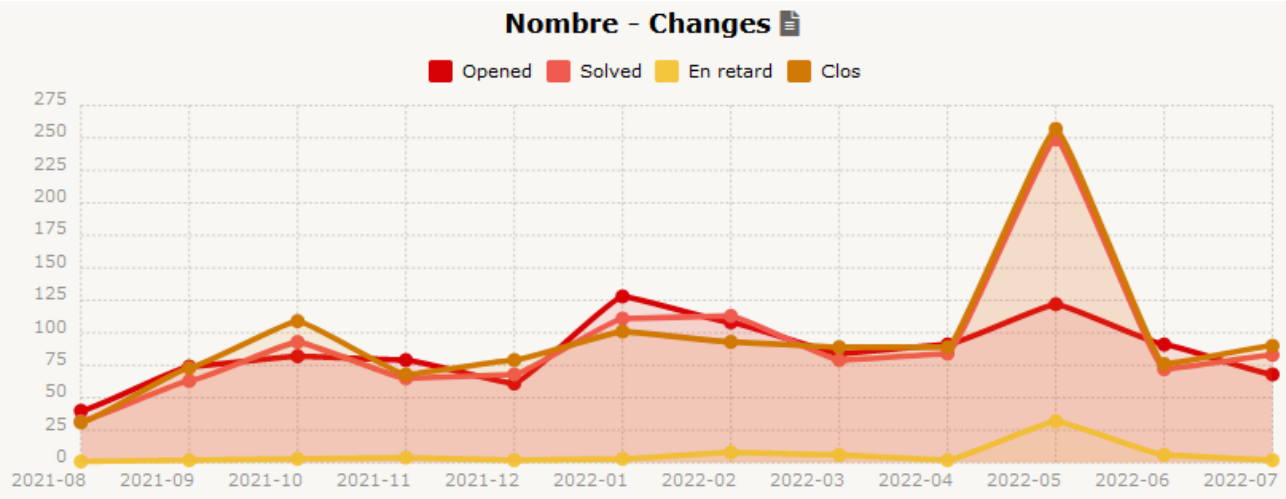

Parc informatique communal (hors CPAS)

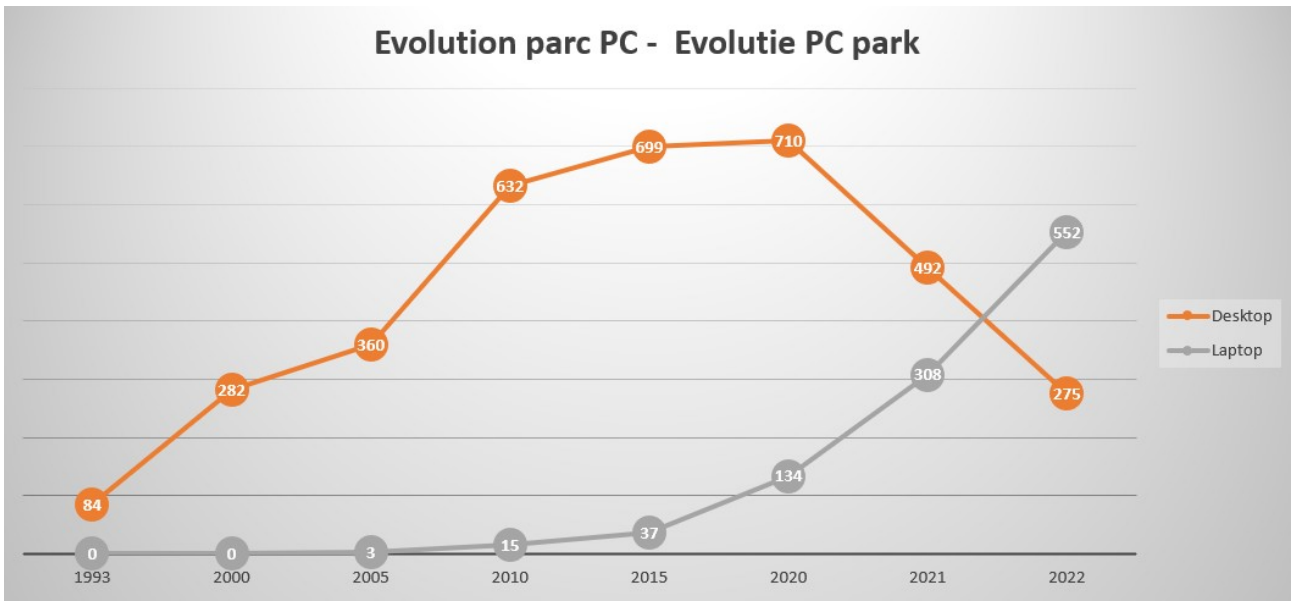

E-mail communaux (hors CPAS)

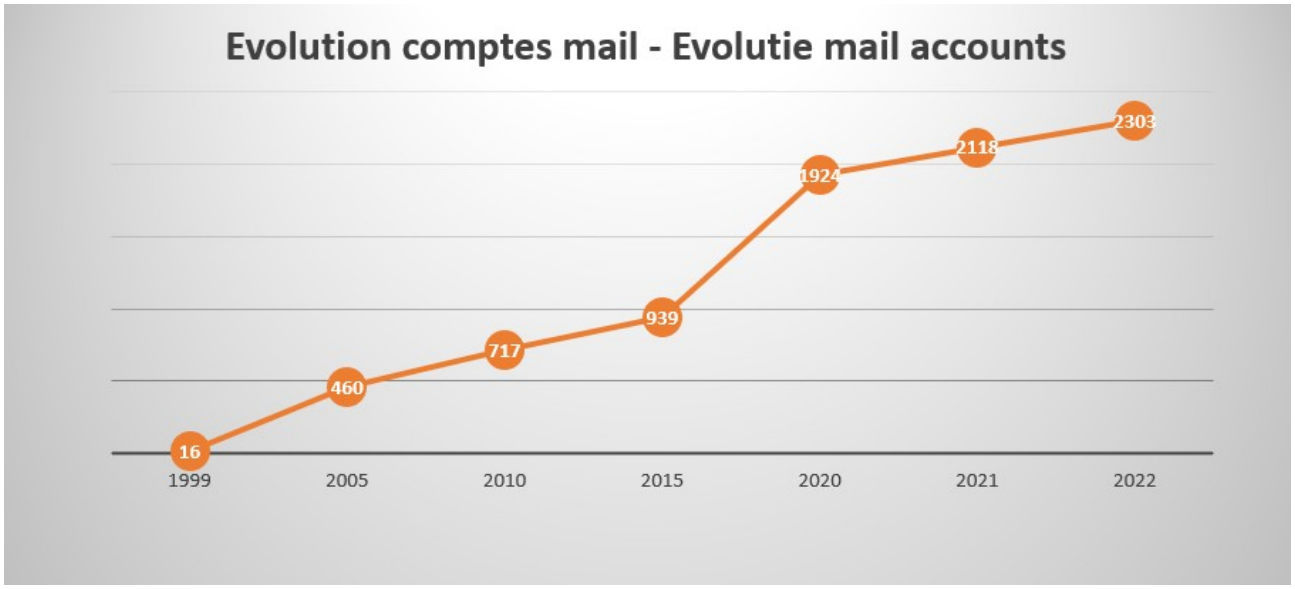

4.3 Affaires juridiques & Sanctions administratives communales

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

Nous distinguerons les tâches des Affaires juridiques et des Sanctions administratives communales.

Le service Affaires juridiques

Avis

Formuler des avis et conseils juridiques aux autorités compétentes, et à l'ensemble des services internes de l'Administration qui rencontrent des difficultés juridiques dans le cadre de leurs missions

Contentieux

Traiter des dossiers contentieux notamment en matière de :

- réclamations à l'encontre de taxes communales (propreté publique, immeubles à l'abandon, antennes GSM, etc...) : il s'agit ici de gérer le contentieux en concertation avec l'agent traitant du service concerné et l'avocat désigné par la Commune. Compte tenu de l'arriéré judiciaire, le service des Affaires juridiques est dans l'attente d'arrêts de la Cour d'appel et certains dossiers sont même arrivés jusqu'à la Cour de cassation, ce qui constitue le recours ultime.
- suspicions de mariages/cohabitation légale simulées;
- procédures disciplinaires;
- licenciements;
- permis d'environnement : il s'agit essentiellement de lutter contre les dépôts de véhicules d'occasion engendrant des nuisances sur le territoire de la Commune d'Anderlecht et donc d'introduire des recours lorsque des permis d'environnement sont octroyés pour une durée de 15 ans, d'autant plus que le projet de la Région de Bruxelles-Capitale est de déplacer la vente de véhicules d'occasion du quartier Heyvaert vers la zone portuaire le long du canal et de mettre sur pied un système de transport fluvial des véhicules;
- loyers impayés ….
- d'accidents de travail survenus avant le 01/07/2013 (les accidents survenus à partir du 01/07/2013 étant gérés par le service de gestion des ressources humaines).
- de conventions: rédaction des conventions en vue de parvenir à un accord et de mettre fin au litige
- expulsions

Assurances

L’exécution du marché conjoint des assurances pour la commune et le CPAS d'Anderlecht attribué en 2019, gérer les dossiers d'assurances et centraliser les polices d'assurances de la Commune (marché public et gestion de dossiers de sinistre, souscriptions de nouvelles polices, etc...), conseiller les services lorsqu'ils souhaitent assurer une activité ou des œuvres d'art, déclarer les sinistres, relais entre les services et les assureurs.

Mesures de police administrative

Rédiger des arrêtés de police (insalubrité, fermeture de cafés dans lesquels ont lieu un trafic de stupéfiants, etc.), rédaction d’ordonnances de police (mesures Covid par exemple), convoquer les propriétaires, assister le Bourgmestre lors des auditions dans le cadre des arrêtés, transmettre les décisions prises aux différents services concernés (police, Hygiène, Population, CPAS, ...);

Transparence

Traiter les demandes émanant du site Transparencia, les citoyens peuvent interroger l'Administration afin d'obtenir des documents administratifs ou diverses informations. Le service des Affaires juridiques vérifie quelles informations peuvent être communiquées dans le respect de la réglementation.

Suivi de l'actualité juridique

Le service se charge de suivre l'actualité juridique et informe les services compétents des nouveautés qui impactent leur travail au quotidien.

Le service Sanctions administratives communales

- Suivi des procès-verbaux et constats dressés par la police ou des agents communaux suite à des incivilités constatées par des agents habilités communaux et policiers .
- Suivant un workflow approuvé par le collège communal et au moyen d'une application informatique de gestion, traitement par l'équipe SAC des constatations d'infractions au code de la route , des incivilités et d'infractions mixtes en provenance des autorités de police et équipes d'agents constatateurs .
- En cas de contestation : examen du dossier et soumission au fonctionnaire sanctionnateur pour décision (avec possibilité d'audition par celui-ci) ;
- Notification de la décision du fonctionnaire sanctionnateur au contrevenant.
- Représentation de la commune devant le tribunal de police pour tout contentieux porté à sa connaissance via assignation signifiée par huissier .

Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)

Le service Affaires juridiques

Contentieux

Nous tentons de rationaliser le coût des divers contentieux, notamment en demandant aux avocats une offre de prix forfaitaire pour représenter les intérêts de la Commune dans les contentieux.

Nous tentons également diverses négociations afin de mettre fin à l'amiable à des contentieux qui durent depuis de nombreuses années et qui coûtent beaucoup à la Commune.

Assurances

Le volet « Responsabilité civile » du marché public d'assurances venant à prendre fin au 31/12/2022 (suite à la volonté de P&V de ne plus couvrir les institutions publiques), nous devons relancer un nouveau marché public afin que la couverture Responsabilité civile soit assurée sans discontinuer au 01/01/2023.

Le marché public global des autres assurances prenant fin au 31/12/2023, nous devrons sans tarder lancer un nouveau marché public pour l'ensemble des assurances communales et du CPAS, afin d'assurer une transition entre la fin du marché précédent et le début du nouveau marché.

Mesures de police administrative

Les autorités communales ont pour ambition de lutter contre le mal-logement. Nous avons mis sur pied une plateforme (Dignity) interdisciplinaire (commune, police, CPAS) afin de contrôler en profondeur et sous tous ses aspects divers bâtiments qui abriteraient des logements loués par des marchands de sommeil. Des contacts privilégiés ont également été noués avec le Parquet, afin d'assurer un suivi effectif des divers constats d'infractions établis lors des visites conjointes.

Nous avons également entrepris avec le Cabinet du Bourgmestre et le Guichet Horeca des contrôles poussés des établissements Horeca (cafés, restaurants, ...) qui créent des nuisances à l'ordre public : nuisances sonores, tapages noctures, déchets, ... Des contrôles systématiques ont été entrepris, et les établissements dont le dossier administratif n'était pas en ordre ont été fermés.

Le service Sanctions administratives communales

Sur la période de référence, les projets suivants ont été initiés et sont en cours de mise en exécution :

- Paramétrisations complémentaires de l'applicatif pour utilisation plus aisée par les agents constatateurs et agents de police. Mise à disposition de textes de constatations communs pour tout le règlement général de police. Automatisation des processus par l'injection de textes préétablis sans nécessaire rédaction du cas au cas.
- Mise à disposition de PDA à la zone de police Midi en plus de ceux en possession des agents communaux (PC de poche) et de PC pour constatation et rédaction de PV suivant un protocole arrêté de commun accord entre les utilisateurs policiers et la commune.
- Réactualisation des protocoles d'accord parquet / Autorités communales et prise en compte d'infractions nouvelles pour mise en œuvre des sanctions dans le cadre légal conforme.
- Travail de réactualisation du workflow SAC de manière à assurer une transversalité plus importante entre les départements concernés par les problématiques sacs. Proposition de mise en place de groupe de travail impliquant les départements Prévention, Espaces Verts, Propreté, Travaux publics et ICU.
- Accompagnement des services de police de proximité pour non seulement rafraîchir les connaissances métiers et également former de nouveaux agents aux métiers en rapport avec la loi SAC.

Le service Affaires juridiques

Du 01/08/2021 au 31/07/2022, plus de 350 dossiers ont été ouverts.

Il s'agit essentiellement de dossiers relatifs à des taxes communales :

Taxe sur la Propreté Publique : 47 nouveaux dossiers enregistrés

Taxe sur les Phone Shops : 2 nouveaux dossiers enregistrés

Taxe sur les Imprimés Publicitaires : 5 nouveaux dossiers enregistrés

Taxe sur l'import/export des véhicules en occasion ; 14 nouveaux dossiers enregistrés

Taxe sur les implantations commerciales : 2 nouveaux dossiers enregistrés

Taxe sur les antennes GSM : 3 nouveaux dossiers enregistrés

Taxe sur les terrains et immeubles laissés à l'abandon, sur les terrains et façades d'immeubles négligés : 53 nouveaux dossiers enregistrés

Contentieux au civil : 5 dossiers enregistrés

Taxe sur la superficie des bureaux : 6 nouveaux dossiers enregistrés

Contentieux lié au Permis d'Environnement ; 2 dossiers enregistrés

Les matières suivantes ont également été gérées par le service :

- **Arrêtés de police** : 149 dossiers ouverts, auditions de gérants et propriétaires toutes les semaines
- **Ordonnances de police (football, gaz hilarant, ...)** : 7
- **État civil**: 18 dossiers

Cohabitation légale : 2 dossiers traités et 1 recours pendants devant les instances judiciaires

Mariage : 1 dossier traité et 3 recours pendants devant les instances judiciaires

Dossiers liés à des dossiers de contestation de paternité : 1 dossier traité et 5 recours pendants devant les instances judiciaires

Dossiers liés à des rectifications d'actes d'état civil: 1 dossier traité et 3 recours pendants devant les instances judiciaires

Des dossiers antérieurs sont encore en cours de traitement par les Cours et Tribunaux et ne sont donc pas clôturés.

- **Loyers communaux**: en collaboration avec les services Recette, Bâtiments & Logements, ainsi qu'avec un avocat désigné dans le cadre d'un marché public, le service assure le suivi de la récupération des arriérés de loyers des logements communaux. 10 dossiers d'expulsions des logements communaux ont été exécutés.
- **Avis juridiques divers aux services communaux** : 95 avis rendus.
- **Contentieux Permis d'urbanisme/Environnement** :
  - Dossiers permis d'urbanisme : 2 dossiers ouverts
  - Dossiers permis d'environnement : 2 dossiers ouverts
- **Contentieux disciplinaire et mesures d'ordre** : 102 dossiers disciplinaires ouverts.
- **Contentieux des étrangers** : 9 recours introduit devant le Conseil du Contentieux des étrangers.
- **Contentieux liés aux mesures de police** : 2 recours contre des arrêtés de police.

En outre, une partie substantielle du travail du Service des Affaires juridiques demeure difficile à quantifier, beaucoup d'affaires ne nécessitant pas l'ouverture d'un dossier (transmission aux services de décisions jurisprudentielles, de doctrine ou de textes législatifs, recherches et analyses de questions dans des matières variées du droit, formulations verbales d'avis et conseils juridiques etc...).

Accueil d'étudiants et stagiaires

Le service a accueilli 2 stagiaires et 1 étudiant.

Le service Sanctions administratives communales

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 6 (1 fonctionnaire sanctionnateur, 1 responsable de service et 4 agents administratifs).

Accueil étudiants et stagiaires ;

Le service a accueilli 1 stagiaire.

Sur la période de référence du 1.08.2021 au 31.07.2022 le nombre de constatations réalisées par les agents habilités (agent constatateurs et policiers) ayant fait l’objet d’un traitement par le service SAC se chiffre suivant listes excel archivées dans la base de données Inforius à :

- Arrêts et stationnement : 31.284 dossiers traités
- Incivilités : 692 dossiers traités
- Infractions mixtes (vol à l'étalage, injures, dégradations mobilières/immobilières, ...) : 83 dossiers traités

Le nombre de dossiers dans lequel la commune a fait l’objet d’une assignation en justice : 13

Le nombre de procès perdus : 1

TOTAL pour la période de référence du 1.08.2021 au 31.07.2022 : 32.059 dossiers traités

4.4 Information

Tâches principales du service

Tâche 1 : les services d'accueil

Offrir un accueil de 1ère ligne de qualité à tous les habitants de la commune.

Cet accueil se définit par l'écoute active des demandes et signalements des citoyens ainsi que l'offre des services suivants :

- Fournir de l'information sur des démarches administratives ;
- Orienter le citoyen vers le service communal adéquat ;
- Prendre un rendez-vous pour lui lorsque la procédure l'impose dans les services ;
- Fournir certains documents comme des copies d'actes & des certificats : composition de ménage, certificat de résidence, certificat covid…. ;
- Encoder le signalement de nuisances en matière de propreté sur la plateforme FixMyStreet ;
- Aider le citoyen à suivre le traitement des demandes auprès des services communaux ;

Tâche 2 : l'uniformisation

Harmoniser et uniformiser les services « Anderlecht INFO » de 1er accueil entre le citoyen et son Administration communale. Ce premier accueil se décline en 3 modalités :

- l'accueil téléphonique – via un numéro gratuit : le 0800 9 1070
- l'accueil en face à face - via les points d'accueil et d'informations (cf ci-dessous)
- les courriels via la mailbox communale : info@anderlecht.brussels.

<u>Géographiquement, sept points d'accueil et d'information</u> sont aujourd'hui couverts par Anderlecht INFO :

1. Accueil de la Maison communale – place du Conseil communal
2. Accueil des services de Démographie – rue de France
3. Accueil du service Population – place de la Vaillance
4. Accueil des services de l'antenne Veeweyde (cadre de vie et urbanisme) – rue de Veeweyde
5. Accueil (Point Info) de l'Antenne Centre Vaillance – place de la Vaillance
6. Accueil (Point Info) de l'antenne Peterbos – Parc du Peterbos
7. Call Centre – accueil téléphonique 0800 9 1070 et Point Info

L'ouverture d'un 4è Point Info est prévu au printemps 2023. Le Point Info se définit par l'ensemble des services repris dans Tache 1. Les Point « accueil » n'offrent qu'une partie mais ils évolueront dans les mois à venir.

Le point « Tache 3 » rend possible cette évolution.

Tâche 3 : la création d'un Front Office et back Office

La création d'un Front Office nécessite un certain niveau de perfectionnement de l'accueil de 1ère ligne. En effet, les tâches classiques de l'accueil se spécialisent et se modernisent. L'accueil qui se transforme en « Front Office » consiste en une offre complète de services depuis l'information à l'accompagnement de certaines demandes citoyennes et de leur suivi. Aussi, les collaborations entre le Front Office et le Back Office (les services communaux qui traitent les demandes) s'organisent également autrement.

Une application informatisée (via un système de ticketing) et des procédures nouvelles règlent celles-ci. Cette année, l'évolution la plus spectaculaire fut celle menée avec le Département Démographie.

Cette évolution communale qui oriente des services plus étendus dans la 1ère ligne (contact direct avec le citoyen) et qui, comme un entonnoir, vise une réponse plus rapide, plus efficace des services communaux, s'est principalement réalisée dans les antennes de proximité et au Call Center et avec les services du Département Démographie.

Les demandes citoyennes sont en effet traitées endéans un délai maximal de 72 h. Les agents du Front office ont un accès aux informations de traitement et peuvent alors communiquer l'état d'avancement du dossier au citoyen qui souhaite savoir où en est son dossier.

A terme, tous les agents d'accueil, quelque soit leur lieu d'affectation comme les services communaux auront basculé vers une organisation axée sur cette interface en Front et Back Office.

Cela implique bien évidemment de la formation chez les agents d'accueil et leur motivation à évoluer avec ces changements.

Début octobre 2022 : 5 agents de niveau D se sont présentés aux examens de promotion au niveau C pour poursuivre le chemin d'Anderlecht INFO. Ils ont tous réussi.

Projets actuels et nouveaux projets

Projet 1 « Call Center » et l'acquisition d'un logiciel métier NIXXIS

Moderniser la Centrale téléphonique grâce à l'acquisition d'une application professionnelle NIXXIS.

Depuis avril 2022, les téléphonistes ont un nouvel environnement pour gérer le contact par téléphone.

Résultats :

- une meilleure gestion des files d'attente et des messages d'information
- une plus grande réactivité téléphonique
- un reporting possible : 23.989 appels téléphoniques entre le 01/4/22 et 30/9/22, entre 8h et 16:00.

A développer : un IVR 2 c'est-à-dire plus de fonctionnalités dans la gestion de l'appel, notamment d'autres messages

Projet 2 « GLPI - gestion informatisée des demandes complexes » et « prise de rendez-vous avec la Démographie »

L'utilisation d'une application informatisée entre les 2 niveaux (Front et Back Office) est mise en place depuis juillet 2021 auprès du Département Démographie et des téléphonistes. Elle est encadrée par une évaluation continue.

Les statistiques 2022 (janvier à septembre) mettent en avant que 1465 tickets (cad un formulaire de contact qui reprend la demande du citoyen) sont crées avec un suivi de leur traitement à partir du Front Office. Seules les demandes qui nécessitent des recherches administratives avec production d'actes authentiques font l'objet de cette procédure informatisée.

Les demandes de rendez vous par exemple avec les services de Démographie se font via une autre application « Orchestra ». Les agents d'accueil prennent les rdv lorsqu'ils disposent de cet accès.

Projet 3 « professionnalisation des agents d'accueil »

Le nouveau service « Anderlecht INFO » s'inspire de la pratique de Gent-INFO. A son instar, Anderlecht doit former une équipe d'agents de niveau C aptes à assurer une interface spécialisée pour le 1er accueil de la population. Cette interface s'organise par des agents centralisés et des agents décentralisés dans les antennes de proximité. Leur professionnalisation passe par l'acquisition d'un socle de compétences et de connaissances qui évoluent avec les matières traitées dans les Départements.

Le Département des ressources humaines et l'ERAP suivent l'évolution des compétences requises. Un examen de promotion pour Anderlecht Info (notamment) a été réalisé cette année. Le niveau des agents a augmenté : 5 agents de niveau D sont passé au niveau C.

Des formations en matière de digitalisation sont organisées avec l'ERAP.

Chiffres-clés et statistiques

Statistiques issues de l'utilisation de GLPI- 01/01/22 au 30/9/22

- Nb de tickets crée : 1465 par le Front Office
- Clôturés : 740 clôturés endéans les 24 heures (50%)
- Répartition : 55 % des tickets sont des demandes pour le service Population ; 31 % pour le BE et 14 % pour le CEE

Statistiques issues de l'utilisation de NIXXIS- 01/04/22 au 30/9/22

- Nb d'appels entre 8h et 16:00 : 23.989 appels téléphoniques
- % des appels traités : 45 %. Ce taux met en avant que le nombre d'appels est très important pour une équipe de 5 téléphonistes. A noter qu'un certain nombre d'appelants abandonnent par erreur tandis que d'autres lorsque le délai d'attente est trop long. Une note interne est partie pour demander de renforcer l'équipe du Call Center.

4.5 Communication

4.6 Participation

Tâches principales du service

Les missions du service Participation sont :

Accompagner et soutenir les citoyens qui souhaitent réaliser des projets collectifs qui améliorent la qualité de vie

L'accompagnement peut prendre plusieurs formes : relais des sources de financement, conseils aux porteurs de projets, accompagnement dans certaines démarches, mise en réseau des citoyens, photocopies, mise à disposition de notre salle de réunion... Cela se fait tout au long de l'année, au

gré des besoins. Malheureusement suite au Covid, les activités des citoyens ont été fortement réduites.

Accompagner les services communaux qui souhaitent intégrer les citoyens dans leurs démarches

Le service Participation a accompagné la réflexion de différents services qui souhaitaient intégrer une démarche participative au sein de leurs projets. Réflexion qui a pu mener à la réalisation ou à l'abandon de la démarche participative quand elle était incompatible avec le projet.

De plus, le service Participation a accompagné de façon plus soutenue plusieurs projets portés par d'autres services communaux :

- Plan Climat d'Anderlecht, le service Participation a fait partie du comité technique et du comité de pilotage. Il a également collaboré à l'organisation des ateliers organisés pour les agents communaux et pour les citoyens dans le but de construire le Plan climat d'Anderlecht.
- Smart Hub-Living Lab à Cureghem, réflexion sur la co-création d'un Hub de mobilité avec les citoyens ;
- Maille à Cureghem, le SP a accompagné le service Mobilité a lancé un appel à projets et a participé à la sélection des projets ;
- Projet Cyclostrade 28, réflexion menée avec le service Mobilité et Bruxelles Mobilité sur l'organisation d'une rencontre avec les citoyens sur la conception d'un espace commun sûr pour tous les modes de transports actifs ;
- Contrat de Quartier Durable Bizet : participation à un Comité d'Avis organisé dans le cadre de la procédure d'octroi de subsides relatifs aux actions de revitalisation sociétale et économique du CQD Bizet.
- Contrat de quartier durable Peterbos : le SP a participé à la rédaction du règlement de l'appel à projets et a participé à la sélection de l'appel à projets « Networkers 2022 » ;

Organiser des événements visant à développer et à promouvoir la participation citoyenne

Voir rubrique « Projets » ci-dessous. Cette mission a été impactée par la période du Covid qui a fortement limité le nombre d'activités organisées.

Contribuer au développement d'une culture de participation citoyenne

Cette mission est à renforcer. Néanmoins, le service Participation a diffusé sur l'intranet son guide de la participation citoyenne. Un outil utile pour les services communaux qui souhaitent mettre en place de nouveaux projets participatifs.

Développer la veille en matière de participation citoyenne

Cette mission consiste à explorer les pratiques d'autres communes afin de nourrir la réflexion sur les futurs projets du service Participation. Malheureusement suite au Covid et au manque d'effectif cette mission n'a pas pu être développée.

Projets actuels et nouveaux projets

Appels à projets « Projets Citoyens »

Objectifs : Financer et soutenir des initiatives citoyennes soucieuses d'améliorer la qualité de vie de leur environnement direct.

Types de projets soutenus : Fleurir la cité Bon Air, potager collectif citoyen, aménagement d'un espace récréatif, installation des poubelles de tri sélectif dans les plaines de jeux à Moortebeek, des mosaïques murales au parc Rauter.

Les projets soutenus permettent de créer des liens entre les habitants issus d'horizons variés.

Semaine Européenne de la Démocratie Locale

La Semaine Européenne de la Démocratie Locale (SEDL) a pour but de rapprocher les citoyens de leurs institutions locales et d'encourager la participation citoyenne. Le service Participation coordonne la SEDL au niveau anderlechtois. Ce projet nourrit les missions III, IV et V décrites ci-dessus. Cette édition a été consacrée à l'action locale pour protéger l'environnement, lutter contre le changement climatique et renforcer la résilience en associant les citoyens à l'action communale. Une bonne occasion de mettre en avant le plan climat qui démarrait dans notre commune et qui a permis de proposer de lancer les premières activités participatives.

Programme de la SEDL 2021 :

- **Ciné-débat : Quels logements sociaux voulons-nous demain ?**
  À travers la projection du documentaire « GOUJONS 59/63 » et la rencontre de ses habitant(e)s, la Mutualité chrétienne et les Équipes Populaires ont invité les citoyens à discuter et à échanger sur leur vision du quartier et de l'habitat social à Anderlecht.
- **Rencontre avec le Collège pour le quartier Scheut-Ninove**
  Dans le cadre du projet « Megafon, ma voix pour mon quartier », le Collège des Bourgmestre et Echevins a entamé une série de rencontres avec les habitants dans les différents quartiers d'Anderlecht. En octobre, c'était au tour des habitants de Scheut-Ninove de se réunir pour rencontrer leurs élus, découvrir les résultats de l'enquête en ligne pour leur quartier et les projets communaux à venir, mais aussi établir les thèmes prioritaires pour leur quartier pour la suite du projet.
- **Animation « Courant alternatives »**
  La Maison de la Participation s'est associée avec l'asbl Cultures et Santé pour proposer une animation à des groupes d'apprenantes en cours d'alphabétisation pour réfléchir aux alternatives à notre mode de consommation actuel grâce à son outil « Courant Alternatives et à découvrir des initiatives citoyennes pour consommer autrement ».
- **Balades action climat**
  Deux balades ont été proposées dans le cadre du lancement du Plan Climat de notre commune. L'objectif de ces balades était de faire découvrir des actions locales en faveur du climat et de participer à la nouvelle dynamique du plan climat.

Megafon, ma voix pour mon quartier

Fin 2021, la commune d'Anderlecht lançait une grande campagne de participation citoyenne intitulée Megafon. Après une première phase d'enquête en ligne, le Collège a participé à une série de rencontres dans les différents quartiers d'Anderlecht. Les habitants devaient identifier les 3 problématiques dans leur quartier. La troisième phase de projet consiste à organiser des assemblées citoyennes dans chaque quartier pour débattre et construire avec les services communaux des projets qui répondent aux problématiques que les habitants ont sélectionnées. La première assemblée citoyenne a été lancée à Cureghem le 20 novembre 2022.

Chiffres-clés et statistiques

1. 6 projets soutenus par l'appel à projets « Projets citoyens » pour un montant total de 15.000 € ;

2. 4 activités dans le programme de la SEDL
3. 7 rencontres citoyennes dans les différents quartiers d'Anderlecht pour le projet Megafon, ma voix pour mon quartier. https://anderlecht.monopinion.belgium.be/assemblies/megafon
4. Au total 486 citoyen.nes ont participé aux rencontres citoyennes ;
5. Une dizaine de services ont été activement accompagnés dans la mise en place de leur processus participatif

4.7 Économat

Tâches principales du service

Les taches principales de l'Économat sont de veiller à satisfaire les besoins nécessaires aux divers services communaux et établissements scolaires et ce, en tenant compte du budget et des différentes législations.

Tâche 1

Gestion des commandes et des stocks de fournitures nécessaires aux divers services communaux et établissements scolaires et demandes de prix dans tous les domaines.

Centralisation des besoins nécessaires au fonctionnement quotidien de tous les services et des établissements scolaires pour l'acquisition de produits d'entretien, de vêtements de travail, de mobilier divers, de matériel d'équipement, … et pour l'établissement et la gestion de contrats tels que l'entretien des vêtements de travail, placement de distributeurs d'essuies-mains et « containers-hygiène », contrats d'entretien omnium des photocopieurs, …

Entretien des locaux

Tâche 2

La section 'Affichage' a comme mission de placarder des affiches de tout genre. Elle est également chargée de distribuer des affiches et de flyers d'associations culturelles afin de les mettre à disposition des citoyens.

Tâche 3

Gestion des commandes et des stocks des vêtements de travail et d'équipement de protection individuelle dans un magasin spécifique et délivrance de ces équipements divers aux agents communaux selon les besoins tout au long de l'année.

Tâche 4

L'Imprimerie s'occupe de la reproduction de divers formulaires, documents administratifs, etc. pour les services et établissements scolaires.

Projets actuels et nouveaux projets

Projet 1

Implémenter une gestion de stock informatisée (avec datacollecteur) - avec inventaires réguliers et établissement de stock tampons afin d'éviter les ruptures de stock (budget ordinaire).

Projet 2

Implémenter une gestion de stock informatisée (avec datacollecteur) - avec inventaires réguliers pour le matériel d'équipement et le mobilier + établissement d'un « cadastre » (mobilier et équipement / bâtiment et par local)

Chiffres-clés et statistiques

Imprimerie

Total des copies effectuées : 8.667.120

Affichage

3.231 affiches ont été placardées dont :

- 913 officielles ou bénéficiant de la gratuité d'affichage;
- 2.220 pour les enquêtes publiques (commodo – incommodo);
- 98 pour les panneaux mobiles;

Gestion des stock – commandes

123 bons de commande ont été établis et 763 factures ont été réceptionnées et vérifiées puis transmises pour liquidation aux services intéressés.

4.8 Centrale d'achats

Tâches principales du service

La Centrale d'achats est un service de soutien pour les autres services de l'administration communale. Elle s'occupe d'acquérir du matériel afin que les différents services de l'administration communale puissent réaliser les tâches qui leurs sont confiées. Le service doit, à cet effet, respecter et appliquer la loi sur les marchés publics.

La Centrale d'achats d'Anderlecht s'occupe également des marchés de services et de travaux (travaux : uniquement pour le département Cadre de Vie).

La centrale d'achats effectue une analyse des besoins sur base des demandes des différents services communaux.

Elle réalise les marchés publics de fournitures et services ainsi que de travaux (uniquement pour le département Cadre de Vie) sur base des données fournies quant aux clauses techniques (Nl et Fr) ainsi que les inventaires (Fr + Nl) pour toutes les procédures à l'exception de la procédure de faible montant pour des marchés spécifiques et non transversaux.

La procédure est exécutée jusqu'à la notification du marché public.

Projets actuels et nouveaux projets

Depuis début 2021 notre service est soumis à un contrôle interne de légalité des marchés publics.

A cet effet nous avons travaillé à la mise en place des procédures axées sur le respect de la légalité des marchés publics pour le service de la Centrale d'achats ainsi que pour les autres services communaux. Concrètement il s'agit de la rédaction de cahier des charges et d'autres documents type qui répondent à la loi sur les marchés publics. Cette rédaction se réalise en collaboration avec le service contrôle MP.

Organisation de formations internes :

La centrale d'achats a en outre proposé des formations à destination des services communaux en ce qui concerne :

- Les marchés publics de faibles montants
- Les marchés publics passés selon la procédure négociée sans publication préalable

Elle a également organisé trois visioconférences avec les coordinateurs administratifs et financiers ainsi qu'avec les référents Marchés publics des différents services communaux en ce qui concerne les différents aspects de la Loi sur les marchés publics et ses Arrêtés.

Le projet "Meet your buyer" :

L'objectif de ces tables de discussion est de mettre les entreprises bruxelloises en contact avec les pouvoirs publics locaux.

En juin 2022 la centrale d'achats a collaboré à une rencontre entre d'une part la commune d'Anderlecht et des opérateurs économiques, plus particulièrement des PME, ceci à la demande d'UCM – UNIZO.

A cet effet la centrale d'achats a donné un exposé sur les différentes procédures marchés publics, les cahiers des charges et les erreurs à éviter lors d'un dépôt d'offre par un soumissionnaire ainsi que des conseils pratiques.

Pour finir un représentant de la plateforme e-procurement a donné un exposé sur le fonctionnement de la plateforme et les astuces pour remettre offre électroniquement (du point de vue du soumissionnaire).

La rencontre s'est terminée avec une table de discussion entre la commune et des représentants des PME.

Il y a également un workshop de prévu au niveau régional, organisé par l'IBGE dans le cadre de marchés publics durables.

Le projet : travailler autour d'un formulaire online par lequel les entreprises peuvent marquer leur intérêt de participer aux appels d'offres de la commune.

Chiffres-clés et statistiques

69 dossiers passation marché public ont été rédigé,

(Fournitures : 30 / Services : 34 / Travaux : 5)

- Procédure ouverte : 4
- Procédure concurrentielle avec négociations : 1
- Procédure négociée directe avec publication préalable : 7
- Procédure négociée sans publication préalable : 50
- Marché de faible montant : 7

20 dossiers de réestimation de l'estimation financière

54 dossiers d'attribution ont été exécutés,

(Fournitures : 28 / Services : 20 / Travaux : 6)

- Procédure ouverte : 7

- Procédure négociée directe avec publication préalable : 3
- Procédure négociée sans publication préalable : 29
- Marché de faible montant : 15

4.9 Événements

Tâches principales du service

Le service Événements est responsable de différentes tâches au sein de l'administration communale d'Anderlecht. Il s'occupe de réceptionner et traiter les demandes d'événements sur le territoire anderlechtois. Le service s'occupe de l'organisation de célébrations de cérémonies patriotiques, centenaires, réceptions et drinks. Il s'occupe également de la gestion de la location de salle communale Aurore et de deux réfectoires scolaires « Les Trèfles et Les Fruits ». Il organise également d'événements de plus grande ampleur tels que le marché annuel, la fête du personnel ou encore les activités estivales.

L'équipe du service Événements se compose de six personnes. Deux agents administratifs gèrent la réception de demandes d'événements sur la commune tandis que les quatre autres agents opérationnels gèrent l'organisation des événements et la gestion des salles.

Réception et traitement des demandes d'événements

Toute personne ou organisation souhaitant organiser un événement sur l'espace public communal doit répondre à un formulaire que le service Événements réceptionnera et traitera avec la plus grande rigueur pour que la demande puisse passer en Collège.

Entre le 01/08/2021 et le 31/07/2022, nous avons reçu et traité 347 fiches de demandes d'événements sur la commune.

Location des salles Aurore, des réfectoires « Trèfles et des Fruits »

Entre le 01/08/2021 et le 31/07/2022, la salle Aurore a été louée 33 fois (dont 11 gratuits et 15 internes), le réfectoire de l'école Les Trèfles 1 fois en interne et celui des Fruits 45 fois (dont 25 gratuits), la salle Java 47 fois (dont 23 gratuits et 15 internes).

Commémorations patriotiques

Entre le 01/08/2021 et le 31/07/2022 5 commémorations patriotiques et dépôts de fleurs ont été réalisés.

Réceptions

Entre le 01/08/2021 et le 31/07/2022, 10 réceptions ont été réalisées.

Célébration de centenaires

Entre le 01/08/2021 et le 31/07/2022, le service Événements a célébré 2 centenaires.

Projets

Le service Événements est également le service responsable de l'organisation des événements récurrents de la commune.

Marché annuel

Organisation du Marché annuel 2022 dans des conditions particulières au vu des travaux en cours rue Wayez et donc dans un périmètre inédit allant de la rue du Village à la place de Linde.

Fête du personnel

La fête du personnel 2022 fût organisée pour la première fois tout au long de la journée. Elle accueillait tant le personnel de l'Administration que du CPAS. Pas moins de 1200 personnes furent présentes.

Marché de Noël

Le Marché de Noël fût organisé en collaboration avec le service Développement Économique et les Affaires Sociales, du 16 au 18/12/2022. Deux concerts furent organisés dans la Collégiale le 16/12/2022.

Bal National

Un bal national fût proposé, place de la Vaillance, le 20 juillet 2022.

Viva for Life

Durant l'année 2022, la commune s'est associée à l'action caritative « Viva for Life » en collaboration avec la RTBF et Vivacité. Notre service a collaboré au développement de divers actions (une soirée caritative, plusieurs séances d'informations en internes et/ou externes,…)

Chiffres-clés et statistiques

Dépenses pour les célébrations de centenaires et commémorations patriotiques

2.720,00 € ont été dépensés pour célébrer les centenaires et les commémorations patriotiques durant la période du 01/08/2021 au 31/07/2022.

Recettes des locations de salle

La location des salles communales a rapporté plus de 13.875,00€ (1.750,00€ pour la salle Aurore, 2.250,00€ pour le réfectoire « Les Peupliers », 9.875,00€ pour la salle Java).

4.10 Logistique

Tâches principales du service

Expulsions

Toutes les tâches administratives et pratiques qui vont de pair avec les expulsions. Aller de la conclusion d'accords entre la police et notre service. Placer les panneaux nécessaires 48H à l'avance. Le jour de l'expulsion, nous récupérons tout et le stockons ensuite dans notre propre dépôt. La restitution du contenu à la personne expulsée. Les expulsions ont lieu tous les jours, à l'exception du jeudi.

Événements

Toutes les tâches administratives et pratiques qui vont de pair avec les événements. Suivi du dossier. La mise à disposition du matériel de prêt, ainsi que la livraison et la récupération par camion du matériel sur place. Cela se fait en collaboration avec le département des événements.

Éducation - Écoles et crèches.

Ce sont des tâches diverses. Livraisons du papier au sel via des chaises, des bancs, etc...

Nous sommes chargés des nouvelles livraisons de mobilier pour les écoles à partir d'un dépôt central à Zamenhof. Nous retirons également les anciens matériels des écoles tels que : chaises, bancs, armoires, etc..... Toutes les adaptations de classe qui ont dû être faites avec le Covid-19 ont

également été effectuées par notre service. La livraison de tous les paquets de démarrage pour tous les élèves des écoles de notre municipalité a également été effectuée par nos soins. Enfin, la plupart des déménagements étaient aussi pour notre compte.

Livraisons pour le service économique.

Presque tout ce qui est préparé par le département d'économie est également livré par notre département. Cela inclut les écoles, les services municipaux et les organisations à but non lucratif qui ont besoin de matériel, de boissons, de verres, etc....

Le Fillet.

Nous nous occupons également des collectes de la banque alimentaire et de la distribution aux différents centres de distribution pour les moins fortunés.

Restaurants sociaux.

Nous sommes également responsables de la collecte et de la distribution de produits alimentaires et de boissons à divers restaurants sociaux.

Service de santé.

En raison de la période difficile causée par Covid-19, nous avons beaucoup de travail avec la collecte et la distribution de masques et de filtres (tant au niveau régional que fédéral) à la population. Le stock stratégique a également été collecté, emballé, stocké et distribué par notre service.

Prêt de camions et de véhicules.

Si un camion ou une voiture est nécessaire pour le transport par un service communal, nous livrons également nos camions à ces services.

4.11 Transports

Tâches principales du service

Le service Transport gère et organise tout ce qui a trait au charroi communal : achat des véhicules non spécifique, entretien et réparations aux véhicules, gestion des voitures partagées, gestion des sinistres...

Gestion du charroi communal

Achats, entretiens et réparations

Les véhicules non spécifiques sont achetés par le service Transport qui concerte le service demandeur afin de réaliser les clauses techniques du cahier des charges, il s'occupe dès lors de la prospection.

Il gère avec les partenaires extérieurs les entretiens et les réparations nécessaires aux véhicules afin de maintenir le parc dans un état optimal. L'atelier gère aussi bien les entretiens et certaines réparations en interne. L'atelier effectue en moyenne une septantaine d'interventions par semaine tel que dépannage en extérieur, réparation pneu, remplacement d'ampoules, remplacement de pièces ainsi que des entretiens annuels...

Gestion Journalière technique

Le service gère au quotidien les dépannages de véhicules, l'entretien des véhicules ainsi que le passage au contrôle technique et effectue de plus en plus de réparations.

Le transport des véhicules vers les partenaires extérieurs est une des missions les plus prenantes en temps pour le service, l'engagement d'un nouveau mécanicien est en cours.

Le service s'occupe également de la gestion des véhicules partagés ainsi que de leur entretien.

Gestion Journalière administrative

La création des décisions Collège, la demande des bons de commande et la facturation, le suivi administratif des véhicules, des sinistres, des contrôles techniques sont le lot quotidien du service.

La transmission du rapport annuel parc automobile à Bruxelles Environnement, le suivi des OBU, la gestion des boites à clés et la réservation des véhicules partagés font aussi partie des missions du service ainsi que le suivi des cartes essence et le contrôle de l'utilisation des carburants.

L'immatriculation, l'inscription ou la radiation et la gestion des assurances des véhicules du parc est une autre mission majeure du service.

Projets actuels et nouveaux projets

Rajeunissement du parc

La mise en place de la Low Emission Zone par la Région oblige la commune à rajeunir son parc automobile et le service Transport doit prévoir le futur cadre des véhicules en accord avec le décret exemplarité ainsi que les souhaits du Collège de respecter les exigences des critères de protection de l'environnement.

Pour les achats de 2021, une camionnette double cabine diesel, 4 mpv électrique et un petit camion porte conteneur ont déjà été livré. Un minibus électrique est attendu pour début mars 2023. Un grand camion presse (benne à ordure) a aussi été commandé, sa livraison n'est pas attendue avant mi 2024. Pour 2022, 2 grands pick up électrique ont été commandé pour le service signalisation ainsi qu'un grand pick up CNG pour le service Travaux publics (impossible en électrique vu la longueur du plateau).

Le service a aussi commandé 3 pick up plus petit en version électrique pour le service entretien.

Enfin, un véhicule fourgon électrique a été commandé pour le service Enseignement.

Mobilité douce

La gestion d'un parc vélo ainsi que l'achat de vélos électriques sont aussi un projet pluriannuel mis en place. La commune a déjà acheté 15 vélos électriques dont 14 qui sont déjà utilisés par les services. Il s'agit maintenant de répartir au mieux les vélos existants avant de poursuivre les achats. La réflexion pour une mobilité durable est bien mise en place et plus de moyens sont à prévoir avec les différents acteurs d'autres services. Les vélos cargos ainsi que les remorques commencent à trouver preneur. Le service va donc continuer à demander des investissements en mobilité douce.

Remise en état de l'atelier

Dans le cadre de la reprise de toute une série de tâches pour l'instant externalisées, la remise en état de l'atelier, des machines et du matériel continue. L'achat de machines indispensable à la bonne marche de l'atelier est en cours.

L'objectif est de faire revivre l'atelier et de pouvoir diminuer le temps d'immobilisation des véhicules chez des partenaires. Un nouveau défi attend le service transport, afin de pouvoir réaliser toutes ses tâches en interne, du personnel qualifié est en cours d'engagement.

Plan triennal

Afin de prévoir l'avenir de la mobilité et du parc automobile, un plan pluriannuel est organisé en interne. Les conclusions sont déjà connues, le parc est vieillissant, la moyenne d'âge des véhicules est de 12 ans. L'objectif du Collège prévoit un remplacement des voitures après 7 ans afin de limiter les coûts d'entretien et de réparations. La plupart des nouveaux véhicules achetés l'ont été avec un contrat d'entretien. Un effort conséquent devra être mis en place pour le renouvellement du parc. Le leasing est à présent budgétisé et sera en place durant l'année 2023.

4.12 Égalité des chances

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

Le service de l'Égalité mène des campagnes de sensibilisation auprès de ses habitants et des employés communaux afin de lutter contre tous types de discriminations.

Quels sont les projets réalisés et en cours (projets actuels et nouveaux)

- organisation de stand d'information dans le cadre du dispositif Tamtam p.e. lors du marché annuel, marché abattoire, fête de quartier, autres évènements publics.
- différents articles de sensibilisation dans « Anderlecht contact »
- création de groupe de travail LGBTQIA+ et diversité.

Thématique violences conjugale et intrafamiliale:

- réalisation de 4 parcours street-art – campagne de sensibilisation contre la violence à l'égard des femmes. 9 artistes ont réalisés des œuvres d'art sur 34 bornes électrique représentant les différentes formes de violences à l'égard des femmes.
- 25 novembre 2021 journée internationale de la lutte contre les violences :photo-exposition NoNeeNoN ! - campagne d'affichage « la violence n'est pas une affaire privée, c'est l'affaire de tous.tes. » - distribution ruban blanc
- organisation de 3 jours de formation pour victimes de violences
- partenaire colloque sur la violence conjugale et intrafamiliale en collaboration avec le Centre de Prévention de Violence Conjugale et Familiale et la commune d'Uccle
- participation « Vrouwenlente »
- spectacle scolaire pour adolescents + ateliers sur la thématique de la violence conjugale – 3 représentations pour les élèves du 3me année de l'Athénée J. Bracops (11 classes)

Thématique racisme :

- spectacle pour lutter contre les stéréotypes relatif à la fête de Saint-Nicolas : spectacles pour les écoles (9 écoles – 23 classes)

Thématique santé :

- organisation du parcours Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle pour 6 écoles Anderlechtoise (± 750 élèves)
- sensibilisation lors de la journée mondiale VIH/Sida – sensibilisation aux stations métros (Ceria, Bizet, Saint-Guidon, Clémenceau) distributions ruban rouge et préservatifs + dépistage et stand d'information aux abattoirs.
- action de sensibilisation dans la lutte contre la précarité menstruelle

Thématique LGBTQIA+ :

- distribution ruban arc-en-ciel – et affichage « share de color »
- soutien à la campagne de Let's report LGBTQIA+phobia
- réalisation de 4 vidéos témoignages « My Story Your Story »

Thématique genre

- distribution des affiches de l'artiste Elise Gravel sur les stéréotype du genre auprès de quinze écoles

Thématique sexisme et harcèlement de rue

- diffusion affiche STOP !CATCALLING ! Non au sexisme et le harcèlement de rue.

5 SERVICE INTERNE POUR LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION AU TRAVAIL (SIPP)

5.1 Tâches principales du service

Tâche 1

Comme le stipule la loi du 04/08/96 relative au bien-être au travail, chaque employeur a l'obligation de créer un Service Interne de Prévention et Protection au Travail (SIPPT)

Sa mission principale est de conseiller l'employeur, les membres de la ligne hiérarchique et les travailleurs dans toutes les mesures qui ont trait au bien-être au travail.

Le bien-être au travail couvre 7 domaines:

- la sécurité au travail,
- la protection de la santé du travailleur,
- les risques psychosociaux (stress, violence, harcèlement moral ou sexuel),
- l'ergonomie (c'est-à-dire l'adaptation du travail à l'homme),
- l'hygiène au travail,
- l'embellissement des lieux de travail,
- les mesures environnementales ayant une influence sur le bien-être au travail.

Le SIPPT assiste l'employeur dans sa politique du bien-être au travail qui doit faire partie intégrante de la gestion journalière de la commune.

Les conseillers en prévention du SIPPT sont des généralistes.

Leur domaine d'intervention prioritaire est la sécurité au travail.

En ce qui concerne les autres domaines, ils se font assister par des experts d'un Service Externe de Prévention et de Protection au Travail (SEPPT) Mensura.

Tâche 2

Les missions de surveillance de la santé sont exercées par un médecin du travail.

Dans ce cadre, le S.I.P.P.T. coopère avec Mensura et le service des ressources humaines pour planifier les consultations médicales, convoquer le personnel soumis à des examens, vérifier les risques professionnels attribués au personnel et organiser les vaccinations (prévention des maladies professionnelles et de la grippe saisonnière).

Tâche 3

Les missions de gestion des risques qui ne peuvent pas être assurées par le S.I.P.P.T. (ergonomie, risques psychosociaux, hygiène industrielle) sont exercées par des conseillers en prévention spécialisés du SEPPT.

5.2 Projets actuels et nouveaux projets

Le SIPPT est actuellement composé de 3 conseillers en prévention niveau 1 (dont un qui travaille en priorité pour l'enseignement) et 1 conseiller en prévention de niveau 2.

Vous trouverez ci-après un aperçu des projets réalisés par le SIPPT au cours de l'année.

Dans les écoles

Groupes de travail/Formations

- Organisation de groupe de travail concernant le dossier de sécurité.
- Organisation des formations Équipier de Première Intervention pour le personnel des écoles francophones et néerlandophones.
- Organisation de sessions d'information et de sensibilisation pour le personnel enseignant concernant les exercices d'évacuation.
- Organisation d'une formation pour les concierges concernant la sécurité de l'établissement scolaire et la réalisation d'une liste de contrôle à effectuer.
- Groupe de travail avec les responsables du Service Enseignement, le responsable de la planification d'urgence, ... pour la création d'un document standard du PIU spécifique pour les écoles.
- Faire appel à 5 écoles pilotes pour remplir le nouveau PIU.
- Sessions d'information concernant le PIU + présentation du nouveau document.
- Organisation de différents groupes de travail concernant le PIU.
- Organisation des entretiens de retour au travail (enseignement) suite à une absence de longue durée
- Avis et accompagnement des architectes dans leurs projets de construction/transformation des bâtiments (,...) en collaboration avec le service Bâtiments et logements

Visites dans les Écoles

- Réalisation d'une visite dans chaque école francophone et néerlandophone par le Conseiller en Prévention.
- Réalisation d'une visite dans plusieurs écoles communales francophones et néerlandophones, par le Service Externe Mensura.
- Assister à un exercice d'évacuation dans chaque école francophone et néerlandophone.

Réunions

Réalisation de plusieurs réunions avec les responsables du Service Enseignement (compte rendu des visites, Covid19, Plan d'Action Annuel, …).

Assister à plusieurs COPALOC, à des réunions avec toutes les directions d'écoles.

Psychosocial

Réalisation de 4 analyses de risques psychosociaux dans nos écoles (2 FR et 2 NL) + suivi du plan d'action.

Dans les bâtiments communaux

- Réalisation en continu des visites des lieux de travail
- Réalisation d'analyses de risques (sécurité, globale, psychosociale, , …), aussi en collaboration avec notre service externe
- Réalisation d'analyses de risques « poste de travail » par département
- Attention portée sur les agents en contact avec le public et les potentielles agressions auxquelles ils doivent faire face (mesures de prévention, formations)
- Avis donnés dans la procédure des trois feux verts relative à l'achat de matériel, d'équipement de travail, de machines, de vêtements de travail …
- Avis donnés dans l'aménagement de lieux de travail que ce soit de nouvelles constructions ou la rénovation de bâtiments existants (avis dès l'élaboration des plans et tout au long du processus).
- Collaboration au plan de restructuration RH (accueil des nouveaux travailleurs, descriptifs de fonctions, formations, absentéisme, …)
- Élaboration et mise en place de procédures incendie, d'exercices d'évacuation, information et sensibilisation du personnel

5.3 Chiffres-clés et statistiques

Chaque année, le S.I.P.P.T. est chargé de rédiger un rapport annuel destiné au Service Public Fédéral « Emploi, Travail et Concertation Sociale ».

Les principales activités entre le 01 août 2021 et le 31 juillet 2022 sont résumées dans le tableau suivant :

Secrétariat du Comité de Concertation de base	12
Visites des lieux de travail	85
Suivi des accidents du travail (réception des déclarations et mesures de prévention)	- 88 accidents survenus sur les lieux du travail dont 1 accident "grave" - dont 27 accidents survenus sur le chemin du travail
Réalisation – participation aux analyses des risques	Principales analyses réalisées : - des postes de travail du département RH - des postes de travail du département Matières

	communautaires néerlandophones - accompagnement dans les plans d'actions en cours et évaluation tous les 6 mois - analyses de risques psychosociaux dans divers départements, services, écoles - ...
Informations données au personnel communal en matière de prévention	28
Participations aux réunions (avis à la ligne hiérarchique, réunions du comité de direction, ...)	259
Formations organisées	- service de lutte contre l'incendie - manutention pour le personnel des crèches - recyclage personnes de confiance
Organisation et/ou participation à des exercices d'évacuation incendie	143 (mise en place de procédure, exercices d'évacuation, information au personnel, ...)
Organisation de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière	185 agents vaccinés en 2021
Avis – visa sur le contenu de cahiers des charges et mise en service	- Tondeuses, débroussailleuses, tailles-haies, plateau à fléaux, broyeurs, chargeur télescopique, hydrocureur, chariots à déchets - Camionnette avec grue - Matériel premiers secours - Dumper, Harnais, longe, mousquetons, descendeur, sangles, casque, lampe frontale, détecteurs de gaz, coffre à outils, groupe électrogène - Armoires stockage de produits inflammables et chimiques - Matériel élagueur - Produits divers - Aspirateur de déchets - Bénévoles marché annuel - Projet Walcourt/Deleers - Plan de formation 2021 et 2022-2024 - Vêtements de travail - Mobilier économat - Plans antenne LISA, crèche Prins, antenne Bizet
Autres	Rédaction d'un plan global de prévention (2022-2026) regroupant les mesures de prévention prioritaires pour toute l'administration

6 RESSOURCES HUMAINES

6.1 Missions et tâches principales du département RH

La mission du département R.H. consiste à soutenir les agents, les services et l'organisation et à contribuer à leur bon fonctionnement (informer, communiquer, valoriser, harmoniser) pour qu'ils puissent réaliser et atteindre leurs objectifs et puissent rendre un service performant et de qualité aux Anderlechtois.

Dans ce but, le département développe une stratégie des Ressources humaines au niveau individuel et collectif dans laquelle le bien-être du personnel est important.

6.2 Projets actuels et nouveaux projets

Réorganisation du département RH

Depuis le 1er avril 2021, le Département des Ressources Humaines est scindé en une partie SOFT RH et une partie HARD RH[1].

Le Département RH- Soft comprend dorénavant :

- Le service Recrutement & Mobilité interne
- Le service Admin RH
- Le service Talents et Développement
- Le service Projets HR & Diversité
- Le service Social du personnel

Suite à cette scission, plusieurs tâches ont été revues et redistribuées au sein des services.

La politique générale des HR reste la responsabilité de la DRH, en collaboration avec le Secrétaire communal.

Un comité de pilotage RH a été mis en place afin de garantir une bonne collaboration et coordination entre les 2 pôles et d'assurer une mise en œuvre optimale et efficace de la politique RH. Il est composé des responsables des RH Soft et Hard et s'est réuni 6 fois.

Covid

Le département Rh, en collaboration étroite avec le SIPPT, a continué à informer le personnel et les managers sur l'évolution de la crise sanitaire, notamment sur le chômage temporaire pour force majeure corona et le congé de vaccination.

Dans le courant de l'année 2022, les restrictions sanitaires ont été allégées et le télétravail a pu revenir à la « normale » avec un maximum de 2 jours par semaine, conformément au règlement sur le Télétravail.

1 Pour les services des Rémunérations-Pension-Capello-Accident de travail-Présences => Voir rapport annuel RH@Finances

Cadre du personnel

Lors du conseil communal du 25 novembre 2021 un poste de secrétaire technique en chef – niveau B, code 4, responsable de l'équipe des assistants sociaux du pôle «Politique sociale » du département Cohésion et affaires sociales – Sports, a été créé au sein du cadre du personnel.

Organigramme

Afin de pouvoir répondre aux nombreux changements et d'améliorer l'efficacité et le pragmatisme de l'administration, les adaptations suivantes ont eu lieu ;

- Par décision du collège du 7 septembre 2021, la Démarcherie a été supprimée et le point d'information pour la population a intégré l'antenne de proximité Lisa-Vaillance (centre).
- Par décision du collège du 30 novembre 2021, le service du Cadastre a été transféré au sein du département des Finances.
- Par décision du collège du 24 mai 2022 :
  - une réorganisation des services du Département « Cadre de vie » a été réalisée suite au déploiement du « Plan de propreté ». Le service « Entretien » a été créé, comprenant plusieurs sous-services.
  - la dénomination du service « Crèches » (Fr et Nl) a été modifiée en « Service de la petite enfance » ; ce qui est plus adaptée et en accord avec leurs missions.
  - la dénomination du service « Maitrise des processus et risques a été modifié en « Service Appuie et stratégie » ce qui correspond mieux à leur mission : Accélérer la transition de l'organisation pour une administration qui se réinvente, soit proactive et dynamique : l'alliance entre stratégie, maîtrise et gouvernance.
  - le département Bâtiments et Logement a désigné un seul responsable pour les services Techniques qui englobe le Service d'étude et la Cellule technique.
  - au sein des Affaires sociales du département Cohésion, Affaires sociales, Sports, différents pôles ont été créés : La Cellule administrative, Politique des seniors, Politique du handicap, Politique sociale, Cafets, Centre de soins du jour.
  - le service « Prévention de vol » de l'axe « Présences dissuasive » a été déplacé vers l'axe « Prévention des risques ».
  - un service Archives a été créé au sein du département Développement de la ville suite au déménagement de leurs archives vers le site de Veeweyde.
- Par décision du collège du 23 août 2022 :
  - Le service «Anderlecht Info » a été déplacé du département « Secrétariat général » vers les services du Secrétaire communal, comme service à part entier, en parallèle de ses deux autres services : Appui & Stratégie et Développement durable.
  - Le service « Centrale d'achats » a été scindé en 2 services : « Centrale d'achats » et « Economat ». Le service « Centrale d'achats » est devenu un service à part entier. Le service « Economat » comprend les services : « Magasin », « Imprimerie », « Nettoyage ».

Règlement de travail

Le règlement de travail a connu plusieurs adaptations. Les plus importantes modifications concernent :

- L'adaptation du système des maladies graves
- La prolongation du temps partiel médical pour les statutaires au-delà d'un an
- Une décision de principe concernant l'application du système d'interruptions de carrière et les congés thématiques aussi bien pour les agents contractuels que statutaires
- Quelques adaptations des horaires de travail
- L'instauration d'un service de garde pour le service PSE
- De nouvelles annexes relatives à la politique d'utilisation d'une part de la téléphonie mobile et d'autre part du pc portable
- Le contrôle médical
- Mise à jour suite à des dispositions légales : p.ex. allongement du congé de circonstance pour décès d'un enfant ou conjoint, congé de vaccination
- Utilisation du PC portable à des fins privées

La charte sociale

Suite au protocole d'accord 2021/1 du Comité de négociation C des services publics locaux de la Région de Bruxelles-Capitale relatif à la revalorisation salariale 2021-2025 du 20 septembre 2021 notre administration a :

- Instauré un régime de pension complémentaire pour son personnel contractuel à partir du 01/01/2021
- Octroyé des chèques-repas depuis le 01/01/2021 d'une valeur de 5 € par 7h30 de prestations
- Prévu la revalorisation des barèmes tel que prévu par le protocole susmentionné.

Une mise à jour du statut pécuniaire est en cours.

Concertation syndicats

4 réunions du Comité de concertation ont eu lieu durant la période.

Plusieurs points étaient à l'ordre du jour : tels que les différents règlements cités dans ce rapport, les programmes d'examens, modification de l'organigramme, l'avancement du plan d'action RH, le plan de formation pour le personnel, le protocole d'accord 2021/1 du Comité de négociation C susmentionné.

Plan d'action RH

La réalisation du Plan d'action RH a été poursuivi. Ci-après, vous trouverez une brève présentation des réalisations en cours et futures.

Objectif 1 : «Renforcer la performance»

<u>Préparation du déploiement du Cycle de développement</u>

Plusieurs actions opérationnelles concernent la préparation du **lancement du nouveau cycle de développement en 2023** et plusieurs parties y sont impliquées:

Un **comité de pilotage** a été créé en 2021 afin de coordonner l'action des différents groupes de travail : formation, évaluation, descriptions de fonctions et compétences.

Des **ateliers** pour l'élaboration des descriptions de fonction contextualisées(DFC) ont débuté avec les départements pilotes en juillet 2021 : Bat Log, Matières communautaires Fr, NL et le département RH. Ils ont été organisés via les facilitateurs présents dans chaque département.

Au préalable, les **DFT** (description de fonction type) devaient être clarifiées ou réalisées si elles n'existaient pas avant l'atelier. Ce travail a été réalisé par la coordinatrice du projet en collaboration avec le Comité de direction et l'ERAP.

Jusqu'en décembre 2021 beaucoup d'ateliers ont pu être organisés et animés par la coordinatrice RH du comité de pilotage ou via l'ERAP.

Ces ateliers se sont poursuivis tout au long de l'année 2022 et ont rencontré un franc succès : possibilité de faire un atelier en équipe, de s'approprier un nouveau vocabulaire via le jeu de cartes compétences comportementales, être tenu informé du projet et de ce qui se passe au sein de l'administration, connaître l'objectif derrière ces ateliers, clarifier certains rôles et la hiérarchie en place, , montrer la fierté d'occuper telle ou telle fonction, témoigner aussi sa colère ou son désarroi face à un manque cruel de certains moyens humains ou logistiques ou donner l'impression de ne pas être entendu.

De janvier à avril 2022, une nouvelle analyse réalisée par l'ERAP et de nouvelles décisions de la part du secrétaire communal, ont permis de planifier l'année 2022 afin de pouvoir préparer le **lancement du cycle de développement courant 2023**:

- La gestion de ce cycle de développement via l'utilisation d'un **logiciel** est indispensable : moyen financier et humain pour la gestion de ce cycle en interne au département RH et l'encadrement de la ligne hiérarchique pour la mise en place. Actuellement ce travail est en cours de réflexion.
- **Poursuite des ateliers** dans tous les départements afin que chacun puisse avoir une DFC fin 2022 et renforcer le système de validation de ces DFC avant qu'elles ne soient soumises pour information au Comité de direction et pour validation au comité de négociation et au collège.
- Mise en place d'une **phase test de ce cycle de développement** avec les départements suivants : Bat Log, Matières communautaires Fr et Nl, RH et Développement de la ville, d'avril 2022 à janvier 2023.
- Il s'agit d'un mini-cycle de développement sur 6 mois avec un entretien de fonction, de planification et d'évaluation. L'objectif étant de tester les différents outils mis à disposition et de les corriger si besoin : les différents formulaires utilisés durant le cycle de développement, le règlement d'évaluation, la check-liste d'évaluation, le guide d'évaluation, la description de fonction (DF), la formation refresh proposée par l'erap sous forme de deux ½ jours.
- **Une formation sur l'évaluation** a été donnée par l'ERAP en mai et juin 2022 aux responsables des départements impliqués dans cette phase test. Celle pour toute la ligne hiérarchique sera prévu à partir de 2023.
- **Différentes communications** ont été réalisées en mai 2022 en partenariat avec le service communication :

- **Vidéo du secrétaire communale et note MT en mai 2022** afin de faire le point sur ce cycle de développement, parler de la phase test, des enjeux en 2022, l'importance de renforcer le dialogue entre le responsable et son collaborateur dès maintenant
- **Un management team** a été organisé afin d'impliquer un maximum les responsables dans ce processus, leur rappeler leur responsabilité dans ce projet et les encourager dans ce nouveau processus.
- **Communication auprès du comdir et des syndicats** sur l'avancée du projet et la méthodologie utilisée pour la suite.

Plan de formation:

Les formations ont pour objectif de permettre aux agents d'acquérir et de développer leurs compétences dès leur prise de fonction et tout au long de leur carrière et de favoriser leur mobilité en vue d'assurer un service public de qualité en faveur des administrés.

Un premier **plan sommaire de formation 2021** a été établi, en collaboration avec le Comité de direction, en tenant compte de certaines priorités, notamment : les formations obligatoires, les analyses de risques, les formations de métiers, la formation des évaluateurs, le plan de formation pour les auxiliaires d'éducation.

En 2022, les mêmes priorités ont été retenues.

Afin de pouvoir renforcer les compétences managériales de la **ligne hiérarchique** (instituer une véritable ligne hiérarchique), un budget a également été prévu pour une **formation** de « Management » de 6 jours pour toute la ligne hiérarchique qui aura lieu à partir de fin 2022 et continuera en 2023, ainsi qu'une formation pour mener des entretiens d'absentéisme en collaboration avec Certimed dans le cadre de la politique d'absentéisme (voir plus loin).

Tenant compte de la crise sanitaire et du télétravail qui s'est mis en place, une formation online « Management à distance », a été organisée en 2021 sous forme de « microlearning » de 10 capsules (préétabli) de 10 minutes pour 50 managers afin d'explorer cette piste de formation.

Cette première expérience s'est avérée positive, même si plusieurs personnes ont signalé que le contenu n'était pas totalement adapté à la situation d'une administration publique.

Le **budget** formation est passé de 184.000 EUR à 209.000 en 2021 et a été maintenu en 2022.

Parmi les formations les plus importantes réalisées, on trouve :

- Réalisation de « mini-plans » de formation pour les crèches et la bibliothèque
- Les formations obligatoires pour les agents entrants (via l'ERAP)
- L'organisation du recyclage en secourisme pour 158 agents
- Une formation pour des équipiers de première intervention en collaboration avec le SIPPT
- Formation pour les évaluateurs des départements pilotes
- Formation sur la gestion de l'agressivité
- Formation métiers :
  - Utilisation d'une débroussailleuse / souffleuse
  - Sécurité BA4 pour 35 concierges
  - Utilisation d'engins de chantier
  - Entretien des espaces verts pour 20 agents

    - Utilisation et entretien d'une tronçonneuse pour 35 agents
    - Modules obligatoires (CAP) pour les détenteurs de permis C
- Formation « Micro Learning » pour 50 agents
- Formation pour les accueillantes scolaires de 150h, telle que prévu dans le protocole d'accord. Cette formation a suscité un énorme budget de 78.000EUR
- Cours de néerlandais pour les gardiens de la paix et le département Démographie (guichets) en collaboration avec het Huis van het Nederlands

Plusieurs fiches techniques et marchés publics ont été réalisé à cet effet.

Formation	
Dossiers de formation continuée (Dont la plupart concerne des demandes collectives)	112
Demandes de formation professionnelle	11
Dossiers en BOS pour les formations	123

Cadre et organigramme

Un coaching a été demandé à l'ERAP afin d'établir un organigramme et nouveau cadre du personnel. Plusieurs réunions ont déjà eu lieux. L'objectif est d'aboutir mi-2023 avec ces projets.

Digitalisation

Les RH se sont investi fortement dans le projet We Pulse de la Région pour ce qui concerne naturellement le logiciel intégré RH soft et Hard. La DRH a participé aux réunion du COC RH et divers membres ont participé à l'élaboration des différents process RH.

Lancé début mars 2021, le programme WePulse couvre la gestion financière (comptabilité, recettes/taxes), la gestion des ressources humaines, la gestion des dossiers sociaux et la gestion de la relation entre les usagers (citoyens, entreprises et partenaires) et les administrations locales. L'objectif est de mettre à disposition des communes et CPAS une base logicielle commune, sous forme d'une « suite applicative unifiée », hébergée sur une infrastructure centralisée au sein du data center régional, et un outil mutualisé pour une gestion transversale de la relation avec les usagers.

C'est le Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise (CIRB), en partenariat avec Bruxelles Pouvoirs Locaux, qui a été mandaté par la Région pour conduire cet ambitieux programme.

Objectif 2 : Augmenter l'attractivité de l'administration

«Améliorer le processus de recrutement interne et externe dans laquelle l'attraction et la rétention des talents sont essentiels» :

Suite à la réorganisation du Département RH-Soft, le service Recrutement a été renforcé avec une unité administrative et plusieurs nouvelles tâches y ont été affectées :

- l'établissement de tous les délibérations et contrats
- la signature des contrats, avenants et le premier accueil des nouveaux agents
- le suivi du tableau du personnel subsidié
- les mutations
- les demandes et réceptions des informations concernant les vêtements de travail pour un nouvel agent
- la gestion du logiciel Mensura pour tous les « In-nouveaux agents »

Malheureusement le service s'est vu déforcer par la démission de la recruteuse-adjointe et une nouvelle personne n'a pu être trouvée qu'après 10 mois, vu la pénurie sur le marché de l'emploi pour les fonctions dans le domaine RH.

Malgré cela, plusieurs processus ont été revus et les offres d'emplois ont été rendus plus attractives.

Le service collabore aussi étroitement avec le service social du personnel pour analyser avec eux les pistes de solutions pour les personnes en trajet de réintégration. Quelques tests de compétences, en vue d'établir un bilan de compétences, ont également pu être développés pour ces personnes.

Il est prévu de de renforcer le service avec le futur Skills & Development Expert (recrutement en cours), qui sera chargé de la mise en place d'une batterie de tests divers et d'examens afin d'analyser et de tester au mieux les compétences requises pour les postes, tant au niveau recrutement mais également au niveau des promotions et/ou dans le cadre de l'évolution de carrière des agents communaux. En renforçant la sélection, axée sur les compétences dès son tout début, cela permettra de recruter/promouvoir le bon profil au bon endroit, de limiter le turn-over, d'augmenter ainsi le bien-être et du coup, sur le long terme, permettre à la commune de faire des économies car moins de licenciements et démissions et in fine d'augmenter la performance et la qualité du service rendu au citoyen.

Le service deviendra ainsi : le service de « Recrutement, Promotion et Mobilité Interne ».

Vu la situation financière plus difficile en 2022, la politique de recrutement a été totalement revue.

Les accords de recrutements se sont vu diminuer et certains secteurs dits « prioritaires » doivent dorénavant introduire une demande motivée (avec analyse) auprès du Comité de suivi.

Dans le but de diminuer le coût budgétaire et la charge financière sur le long terme, le remplacement d'aucun départ à la pension n'est prévu et pour les autres départs (démission, licenciements) un remplacement d'un agent sur deux est prévu.

Un effort considérable est demandé aux services ainsi qu'une réflexion plus globale sur les améliorations à apporter pour le fonctionnement du service et la qualité du service à rendre : réorganisation des tâches, transversalité, modernisation et digitalisation des outils et process de travail, etc.

Tout cela met une pression considérable sur les services et leurs managers.

Afin d'augmenter le bien-être et la performance (et donc la qualité de service), de pouvoir diminuer le turn-over et de renforcer la rétention des talents, plusieurs actions sont prévues :

- La bonne personne à la bonne place : En renforçant la sélection par la mise en place de tests divers afin d'analyser et de tester au mieux les compétences requises (voir supra), que ce soit au moment du recrutement que dans le cadre de l'évolution durant la carrière.
- « Accueil et Intégration » : la politique d'onboarding est développée par un groupe de travail qui a mis à jour la check-liste pour l'accueil d'un nouvel agent et finalise la brochure d'accueil ainsi que la mise en place d'une séance d'accueil et d'information avec petit déjeuner pour chaque nouvel agent. La première séance est prévue en novembre 2022. Par la suite le développement d'une politique de parrainage est encore prévue.
- Diminution de l'absentéisme : Le taux d'absentéisme est assez élevé (entre 11 et 13%). La maladie et les absences (répétées) sont des facteurs qui représentent une charge supplémentaire pour les collègues mais elles peuvent aussi avoir un impact négatif sur la planification du travail, la productivité des services, et provoquer une baisse de la satisfaction des collègues et du public. Ils ont aussi un coût, non seulement pour le travailleur qui s'absente, notamment en termes de perte de revenus et de contacts sociaux,

mais aussi pour l'employeur (engagement de remplaçants, perte de connaissance, etc.). Un groupe de travail interdépartemental a été mis en place afin d'établir un vrai plan d'action, avec le soutien de Certimed. Celui-ci sera présenté au Comité de direction et syndicats fin 2022. Une formation pour toute la ligne hiérarchique est également prévue par rapport à cette politique d'absentéisme et de réintégration et plus précisément sur comment mener des entretiens d'absentéisme à partir d'octobre 2022.

- Alimentez la culture du résultat : Par l'implémentation d'un Management par objectifs à travers la mise en place du cycle de développement (voir supra) qui est axé sur :
  - le dialogue entre le responsable et son équipe,
  - la réalisation de la mission et la fixation des objectifs SMART, de façon participative
  - le développement des compétences du personnel et donc aussi de leurs performances
  - le bien-être du personnel
  - et l'implication des agents ;

    ce qui contribue à la performance de l'administration et à la qualité du service rendu. Ceci implique un changement de culture d'entreprise dans lequel les managers devront être soutenus
- La mise en place d'un management bienveillant et reconnaissant, notamment par des formations afin de renforcer leurs compétences managériales : une formation en «Management » (6 jours) et « Entretiens absentéisme » (1 jour) est prévu (voir supra). A part ces formations, un accompagnement (coaching) des services RH est prévu dans le cadre de la mise en place du Management par objectif. En 2023, la formation et l'accompagnement des managers sera une priorité car ils jouent un rôle primordial dans le bien-être et la performance de leurs agents. (=Objectif 3 du plan d'action: Renforcer la cohérence et la transversalité - Renforcer les compétences managériales de la ligne hiérarchique et instituer une ligne hiérarchique véritable).
- Gestion des compétences - Politique de développement continu : A part ce qui est déjà mention, le cycle de développement permettra aussi d'établir des plans de formation individuels et collectifs, ce qui résultera dans une politique de formation plus adaptée aux besoins. Une telle approche contribue également au développement de carrière du personnel. Il les encourage à développer davantage leurs compétences et à considérer l'apprentissage comme un moyen d'atteindre leurs objectifs de carrière.
- Evolution de carrière Le personnel devra travailler plus longtemps et une carrière dynamique dans laquelle non seulement le personnel améliore continuellement ses compétences mais puisse aussi se réorienter tenant compte de ses capacités (vu l'âge, la santé etc.) et ses envies/ambitions, devient donc une nécessité.

  L'établissement des descriptions de fonctions se finalisera en 2023 et permettra aux agents d'avoir une meilleure vue sur les fonctions existantes et les compétences demandées.

  De plus, dans le cadre de la politique d'absentéisme un volet important de « politique de réintégration », comprenant plusieurs actions, est prévu.
- La rétention des talents : Des entretiens de sortie seront systématiquement organisés et une enquête mise en place afin de rassembler des éléments objectifs sur les raisons de départs des agents qui démissionnent. Une analyse plus globale devrait pouvoir mener à la mise en place d'une politique proactive de rétention des talents.

- La communication interne : La communication interne est l'enfant pauvre de notre administration. Pourtant cela permettrait non seulement d'encourager la collaboration et l'échange mais surtout aussi de partager l'information et de renforcer la culture d'entreprise et le sentiment d'appartenance. Les services RH contribuent étroitement à la mise en place d'un nouvel intranet ainsi qu'avec l'ICT pour mettre à disposition des pc communs pour le personnel ouvrier (voir plus loin).
- Disposer de bonnes conditions et outils de travail ;
  - Dans le cadre d'une stratégie de modernisation du secteur public et afin de correspondre aux nouvelles formes de travail, notre administration communale continue de se doter de pc portables pour les agents communaux concernés afin de leur permettre une utilisation professionnelle et privée de ceux-ci (toujours dans le respect des règles fixées). Les ordinateurs fixes disparaîtront au fur et mesure de l'environnement de travail de la commune. Entre-temps la majorité des agents sont dotés d'un pc portable et des outils de connexions sont prévus, notamment Teams et à partir de fin 2022 Connect Me ; cela permettra d'utiliser le pc portable également pour les communications téléphoniques.
  - Analyser, rationaliser et améliorer les espaces de travail : une analyse est en cours par le département des Bâtiments et logements en collaboration avec le SIPPT et le Comité de direction.

Les examens de recrutement et de promotion

L'organisation des examens pour le personnel communal a repris lorsque les mesures sanitaires se sont allégées. Malheureusement, la personne en charge de l'organisation des examens, a été absente de longue durée et a in fine quitté le service. Un nouveau recrutement est en cours.

Nomination sans examen

La nomination définitive des agents, sous contrat de travail indéterminée répondant à certaines conditions s'est poursuivie. 17 agents ont été nommés définitivement à la suite de cette mesure.

Nominations

Nominations	
Nomination/Promotion d'agents à titre définitif.	95
Nomination/Promotion d'agents à l'essai.	3

Examens

Un seul examen de **recrutement** a été organisé, à savoir : poste de directeur du département Développement de la ville, niveau A7.

Examens de promotions

4 appels internes ont eu lieu pour les **promotions** dans le cadre de l'avancement dans le **niveau A** :

- A8, pour le poste de premier conseiller au sein du département Matières communautaires FR
- A6, pour le poste de chef de service au sein du département Cadre de vie
- A5, pour le poste d'adjoint du directeur des ressources humaines
- A1 pour le poste d'acheteur au sein de la Centrale d'achats du département Secrétariat général

1 appel interne a eu lieu pour la **promotion** dans le cadre de l'avancement dans le **niveau B** :

- Code 4 pour le poste de secrétaire administratif-chef, pour le département Cohésion et affaires sociales – Sports (Pôle politiques sociales)

1 appel interne a eu lieu pour la **promotion** de niveau D vers le **niveau C** :

- Dans le grade d'assistant administratif pour les fonctions d'agent administratif, d'agent d'accueil et secrétaire d'école (Fr), pour différents services de l'Administration communale.

3 appels internes ont eu lieu pour les **promotions** dans le cadre de l'avancement dans le **niveau D** :

- Code 4, pour le poste de conducteur d'équipe au sein du département Prévention
- Code 4, pour le poste de conducteur d'équipe au sein du département Cadre de vie
- Code 4, pour le poste de conducteur d'équipe au sein du département Cohésion sociale et affaires sociales - Sports

La cellule Talents et développement a également assuré le suivi des décisions du Collège et du Comité de suivi, en matière de promotion et d'octroi d'allocations de fonctions supérieures.

Réserve d'examen

Il existe encore une réserve :

- de recrutement pour :
  - Gardien de la paix - niveau D et E ;
  - Adjoint administratif – niveau D ;
  - Agent d'accueil – niveau D ;
  - Secrétaire d'école – niveau D ;
  - Directeur du département Développement de la ville – niveau A7.
- de promotion pour :
  - Chef d'équipe D4 (ouvrier et administratif) et C4 (administratif) pour différents services de l'administration communale ;
  - Secrétaire administratif, niveau B, suite à la réussite des cours de management, pour différents services de l'administration communale ;
  - Assistant technique – niveau C, pour le département Bâtiments et logements – Mise en œuvre

Projets futurs

- Organisation des examens de recrutement, à savoir :
  - Assistant administratif pour les fonctions d'agent d'accueil et d'information, ainsi que secrétaire d'école.
  - Assistant administratif – niveau C pour différents services de l'administration communale
  - Secrétaire d'administration, A1
- Organisation des examens de promotion au grade de :
  - Code 4 – dans les niveaux C et B

- Assistant administratif – niveau C pour différents services de l'administration communale
- Brevet administratif -> vers le grade de Secrétaire d'administration, A1

Diversité et handical

- Dans le cadre de l'ordonnance relative à la Diversité, une subvention est attribuée aux administrations communales lorsque celles-ci engagent des demandeurs d'emploi issus de quartiers Bruxellois à fort taux de chômage (**Zones Diversité**).
  A cette fin, 252 agents ont été recrutés en 2021. 179 agents sont domiciliés en Région Bruxelloise dont 102 agents à Anderlecht.
  Bien que +-71% soient Bruxellois, « que » 105 agents proviennent d'une zone de diversité.
- Afin de garantir également un emploi aux **jeunes** bruxellois, des nombreux contrats sont prévus en collaboration avec Actiris.
  A cette fin, nous proposons chaque année une vingtaine de postes en qualité de Stagiaires First, une dizaine comme agent subventionnés d'insertion ainsi qu'une dizaine de postes CEFA.
  Un effort est mis sur l'embauche de jeunes Anderlechtois répondant à ces conditions.
- Le 21 octobre 2021, l'administration communale a décidé de participer à l'action YOUCA ACTION DAY en ouvrant les portes de ses services aux étudiants des écoles néerlandophones bruxelloises et principalement anderlechtoises.
  Cette action encourage les jeunes à travailler ensemble pour une société durable et juste, et les sensibilise aux grands défis sociaux, à l'égalité des chances et à la non-discrimination.
  La Commune a dès lors pu verser une contribution financière par élève participant permettant le soutien, cette année, de projets pour les jeunes en Belgique, aux Philippines et au Brésil.
- **Handicap** : Plusieurs actions ont été mises en place (enquêtes, collaboration étroite avec le service social du personnel dans le cadre des réintégration, engagements de personnes sous contrat CAP, etc.). Suite à cela, notre administration communale a atteint le quota obligatoire de 2,5% d'engagement de travailleurs en situation de handicap de son personnel en atteignant un pourcentage de 2,91%. Cela correspond à 42 travailleurs en situation de handicap.
  Nous retrouvons ces personnes dans différents services de la Commune. Celles-ci exercent tous types de fonctions telles que balayeurs de rue, agents d'accueil, agents administratifs, jardiniers, magasiniers ou encore chargés de projet,...
  Afin de maintenir ce quota pour les prochaines années, de nombreuses actions en matière de gestion du personnel sont entamées.
  Nous pouvons entre autres énumérer les actions telles que l'engagement de personnel sous Contrat d'Adaptation Professionnelle (CAP), une collaboration avec les entreprises de travail adapté, etc…
  En effet, depuis quelques années déjà, un réseau de partenaires a été mis en place et une étroite collaboration existe avec les services tels que Phare, Emino, et différentes ASBLS comme Info-Sourds, l'asbl L'Equipe, LE GUE, DIVERSICOM, etc... Tout au long de l'année, des stages découvertes (20 jours) ainsi que l'engagement d'une dizaine de contrats d'adaptation professionnelle sont proposés.
  En outre, l'Administration communale a décidé, comme chaque année, de prendre part au Duoday 2021.
  Ce dernier a eu lieu le 18 novembre 2021.
  Le Duoday consiste en une action nationale et européenne visant à sensibiliser les

entreprises tant privées que publiques à l'emploi des personnes en situation de handicap. A cette fin, l'administration a eu l'opportunité de proposer des stages découvertes d'une durée de 20 jours à plusieurs candidats.

- Une collaboration avec **UNIA**, le centre pour l'égalité des chances, a été formalisée et un processus de travail est prévu avec eux visant à renforcer la diversité dans l'administration et à lutter contre toute forme de discrimination. Puisqu'une administration communale se doit d'être irréprochable en la matière, de nombreuses questions seront abordées comme l'appartenance de genre ou le port des signes convictionnels.
  Un appel à volontaires a été fait afin de créer un groupe de travail interdépartemental pour établir avec eux un premier plan de diversité. La première réunion est prévue en septembre 2022.

Autres actions

Mise en place des rues scolaires :

Après une première vague de rues scolaires mises en place en 2019-2020 par le service Mobilité, la commune d'Anderlecht a décidé d'en tester quatre autres en 2021.

Le but : créer un environnement plus agréable, plus sûr et plus sain aux abords des écoles, aux heures de début et de fin des classes.

Afin de pouvoir rendre ce projet actif, les RH se sont chargés de l'engagement de 8 étudiants durant l'année scolaire 2021. Vu son succès, le projet pourra continuer en 2022.

Assurance hospitalisation

Depuis le 1er janvier 2022, la commune d'Anderlecht est affiliée à l'assurance **MedExel** pour l'assurance hospitalisation. La couverture de base est prise en charge par la commune pour le personnel communal. Par contre, tout frais supplémentaire lié à la prise d'une couverture étendue ou à la prise d'assurance pour d'autres membres de la famille est à charge de l'agent.

La transition de AG Insurance vers Medexel a été difficile et a demandé beaucoup de travail au sein des RH du fait que la désignation de Medexel s'est fait tardivement par l'ONSS.

Communication interne :

Afin de pouvoir améliorer la communication interne :

- Chaque nouvel agent se verra doté d'une **adresse mail professionnel** par le service ICT et d'un **accès à intranet et erh**, notamment via le pc commun (voir ci-dessous).
- **Projet PC communs** : le projet a été relancé pour le personnel **ouvrier** qui ne dispose pas de PC pour leur permettre d'avoir accès à l'information via la mise à disposition de PC partagés sur 5 sites principaux :
  - Place du Conseil au réfectoire communal
  - Bat Log : réfectoire rue de Transval
  - Entretien (« Transport et propreté ») – Chaussée de Mons
  - Cimetière communal
  - Entretien (« Espaces verts ») - Chaudron

La préparation avec le service informatique est en cours: matériel, configuration, accès individualisé, manuel d'utilisation, présentation, invitation.

Le lancement du premier PC partagé place du Conseil est prévu pour fin juin 2022.

Le service social

Le service social du personnel a été renforcé par une assistante sociale pour permettre à la responsable de mettre en place une politique d'absentéisme.

Le service travaille toujours en partenariat avec le service social collectif.

Depuis la création du service social du personnel, la collaboration avec les différents départements est bien établie et perdure. Cela a permis de pouvoir mieux accompagner les agents (et ce grâce à l'échange et au dialogue).

Les statistiques, nous permettent d'établir, tout comme en 2019 et en 2020, que le nombre d'interventions du service social du personnel a augmenté tant au niveau des problèmes de santé (trajet de réintégration, adaptation de postes, reprise en temps partiels médical, ...) qu'au niveau des autres aides proposées par le service (aides financières, réorientation, collaboration avec les responsables, collaborations avec d'autres partenaires, AG Insurance/ Medexel,....).

De plus, depuis 2021, le service social s'occupe également des temps partiels médicaux ainsi que des maladies graves. Suite à plusieurs problématiques rencontrées, des modifications ont été apportées au règlement de travail afin de permettre un meilleur accompagnement des agents.

Le suivi des maladies de longue durée (envoi de courrier et proposition de rdv) continue à se poursuivre. Nous avons un retour positif de la part de nos agents.

Une des missions principales du service social du personnel est de contribuer à la mise en œuvre de la politique de réintégration au sein de notre administration en collaboration avec les autres acteurs impliqués : les autres services des RH (p.ex. Recrutement) le SIPPT, Mensura (SEPPT), la ligne hiérarchique, d'autres intervenants externes.

Cette politique de réintégration se cadre dans la politique d'absentéisme et vise à accompagner les collaborateurs malades vers un retour plus rapide au travail.

Un plan d'action a été établi en collaboration avec le SIPPT et Certimed (qui nous coache dans ce projet) et sera présenté au Comité de direction en septembre. Un groupe de travail (un membre du personnel de chaque département) a pu être défini et a rédigé la vision de la politique d'absentéisme.

Demandes/Dossiers	**Total**
1. Problèmes de santé	
Trajet de réintégration	**3**
adaptation de poste et/ou mutation	**27**
BURN OUT	**10**
autres/maladie grave	**6**
Temps partiels médicaux	**44**
2. Aides financières	
Aide financière remboursable	**11**
Aide financière non remboursable	**1**
Régularisation – recalcul	**1**
Problèmes rémunération (recalculs, plan d'apurement, etc)	**18**
Huissier : demande de plan d'apurement	**5**
3. Congé pour enfants handicapés	
Demandes (4 jours)	**4**

4. Divers		
Informations diverses, réorientation,...		**52**
Aide pour compléter des documents		**8**
Problèmes avec la hiérarchie, problème de comportements,...		**5**
Harcèlement- Réorientation vers les bonnes personnes		**3**
5. "Disciplinaires"		
Réunion avec supérieur par rapport à un membre du personnel		**1**
Plusieurs problèmes:		**5**
6. Dossiers à la demande du Secrétaire Communal et Collège		**4**
8. A la demande du CPAS		**3**
	TOTAL	**211**

Waar is da feestje

Malheureusement, vu le télétravail généralisé au sein de la Commune et vu que beaucoup de rassemblements ont dû être annulés pour des raisons sanitaires en 2021, le groupe Waar is da Feestje n'a pu organiser d'événements.

Contrat de gestion CPAS

Une évaluation du contrat de gestion avec le CPAS a été faite. Un nouveau contrat est en cours d'élaboration, tenant compte de la réorganisation du département RH.

Un réseau partagé a été créé avec le CPAS pour se partager des dossiers et améliorer ainsi la collaboration.

6.3 Chiffres clés du département RH

La dénomination du service Personnel a été modifiée en « Admin-RH », ce qui correspond mieux aux missions.

Cette cellule est composée de 3 ETP et assure le suivi administratif de beaucoup de matières RH (cumuls, fin de fonctions, télétravail, etc.), répond aux demandes d'information et d'établissement d'attestations des agents, et encode les données de carrière des agents dans le programme Access.

Recrutement

Pour la période (07/2021 à 06/2022), 206 personnes « externes » ont été engagées. Cela ne correspond cependant pas au nombre de sélections qui ont eu lieu. En effet, pour chaque poste vacant un appel interne est également publié et suite à cette mobilité interne d'autres sélections se font en cascade.

Chiffres – répartition entre d'une part la cellule Recrutement et la cellule Admin-RH :

- CDI : 142 engagements + 15 = 157
- CR/CDD : 22 engagements + 27 = 49
- Mutations : 16 + 31 = 47
- Maintien en service : 44 + 55 = 99
- Avenants au contrat : 3 + 7 = 10

=> Total : 362

Avec une équipe de 2,5 personnes !

Pour 50 engagements, une prise d'acte de la suspension par le Vice-gouverneur a également été faite.

Les interruptions de carrière

La gestion des interruptions de carrière a été reprise par la cellule Personnel depuis le 01/04/2021. Auparavant, cela était géré par la cellule Présences du RH-Hard.

Pour la période du 01/07/21 au 30/06/22 :
133 agents ont introduit une demande d'interruption de carrière « ordinaire » (1/10, 1/5, ½ ou totale)
16 agents ont exercé des prestations réduites pour convenance personnelle
19 agents ont été en disponibilité pour convenance personnelle
Par rapport à la protection de la maternité, 36 agents ont été en écartement pour grossesse/allaitement et 1 agent a introduit une demande pour pause d'allaitement.
Le règlement de travail prévoit le principe du système de la semaine de quatre jours; 26 agents ont demandé cet accord.

=> 231 en total

Télétravail

Le télétravail, est conditionné par la signature d'une convention de télétravail.

Il s'effectue sur une base volontaire tant pour l'agent que pour l'employeur et est autorisé à raison de maximum 2 jours par semaine, moyennant accord du responsable de service, du directeur de département et approbation par le Collège.

En janvier 2022 les conventions de télétravail ont été soumises une première fois pour approbation au collège. Depuis lors, les nouvelles demandes sont régulièrement soumises sous forme de tableau.

Le règlement Télétravail a été modifié en mars 2022 pour permettre l'utilisation privée des pc portables en dehors des heures de travail.

Au 30/06/2022 395 personnes avait signées une convention de télétravail.

Les Agents Contractuels Subventionnés

Depuis le 1er janvier 2021, les conventions « ACS » ne concernent que les crèches.

Pour les conventions, la répartition de postes au 30 juin 2022 se fait comme suit :

01901 « Arbre à Papillons », les 2,5 postes sont occupés.
01902 « Les Camélias », les 3 postes prévus sont occupés.
01903 « Les Muguets », les 4 postes prévus sont occupés.
01904 « Kinderdagverblijven », les 4 postes prévus sont occupés.
01905 « Les Coquelicots (avant Paquerettes) », les 3 postes prévus sont occupés.
01906 « Perce-Neige », les 4 postes prévus sont occupés.
01907 « De Viooltjes », le poste prévu est occupé.
01907 « Les Roseaux », les 7 postes prévus sont occupés.
01909 « Les Roses », les 6 postes sont occupés
01716 « ACS-ICI », que 5 des 17 postes sont occupés par manque de proposition de candidats par Actiris

Une nouvelle convention 01910 « Les Petits Bateaux » a été conclue pour une occupation de 6 postes. La procédure administrative est toujours en cours.

Le suivi mensuel des tableaux ACS pour Actiris est également assuré par le service Admin RH.

Départs

Entre le 1er juillet 2021 et le 30 juin 2022, il y a un accroissement de 30% par rapport à la période précédente. Cette augmentation est surtout liée à une augmentation des démissions (de 49 à 61), des départs à la pension (de 18 à 30) ainsi que des licenciements (de 20 à 28).

Durant cette période, environ 40 dossiers disciplinaires ont été traités. Parmi ceux-ci résultent 28 licenciements.

Chiffres RH – BOS

000-AUDITION - HOORZITTING	1
004-SOCIALE DIENST - DIVERSITEIT	29
0042-APPELS INTERNES – INTERNE OPROEP	8
005-DÉTACHEMENT - TERBESCHIKKINGSTELLING	1
011-REGLEMENT	4
020-RECRUTEMENT - WERVINGSEXAMEN	9
021-EXAMEN PROMOTION - PROMOTIE	11
022-EXAMEN - RECRUTEMENT	7
029-ENGAGEMENT-ROSETTA	9
030-ENGAGEMENT (Remplacement) - AANWERVING (Vervanging)	49
031-ENGAGEMENT - AANWERVING	164
034-JOBSTUDENT - ENGAGEMENT - AANWERVING	5
040-MAINTIEN EN SERVICE - HANDHAVING	99
050-PROMOTION - BEVORDERING	72
060-FONCTIONS SUPERIEURES - HOG.FUNCTIES	26
070-NOMIN.DEFINITIVE - BEN.VAST VERBAND	23
080-NOMIN.STAGIAIRE - BEN.OP PROEF	3
100-DESIGNATION - AANSTELLING	8
101-AS-MAINTIEN - SCHORS.BESL. - HANDHAV.	50
105-RETRAIT	8
110-MODIFIC.CTR - AO WIJZIGING	16
140-FIN DES FONCTIONS - EINDE FUNCTIES	64
170-CUMUL - BIJFUNCTIE	26
180-PRESTATIONS - PRESTATIES	331
240-PAIEMENT - BETALING	22
260-MUTATION - OVERPLAATSING	31
270-STAGE ETUDIANT-STUDENTSTAGE	11
290-FORMATION - VORMING	123
300-VARIA	21
Total	**1231**

Statistiques

AGENTS

	Nombre	ETP
Agents au 30/06/2022	1738	1659
Agents au 30/06/2021	1730	1652
Agents au 30/06/2020	1599	1520
Agents au 30/06/2019	1532	1460
Agents au 30/06/2018	1499	1295
Agents au 30/06/2017	1438	1248

Le nombre d'agents n'a pas fortement augmenté cette dernière année, soit de 7 unités.

<0,5	6	0,11%
0,5	45	1,36%
>0,5<0,80	14	0,53%
0,8	233	11,23%
1	1440	86,78%

Bien qu'il y ait 1738 agents en service, cela ne correspond qu'à 1659 ETP, tenant compte du temps de travail repris dans le contrat de travail.

Cependant, lorsqu'on tient compte du temps de travail réellement presté (les interruptions de carrière, maladie, etc.) il n'y a que 1511,58 ETP « actif » au 30/06/2022.

Sexe	Nombre	%
F	977	56,21%
M	761	43,79%
Total	1738	100,00%

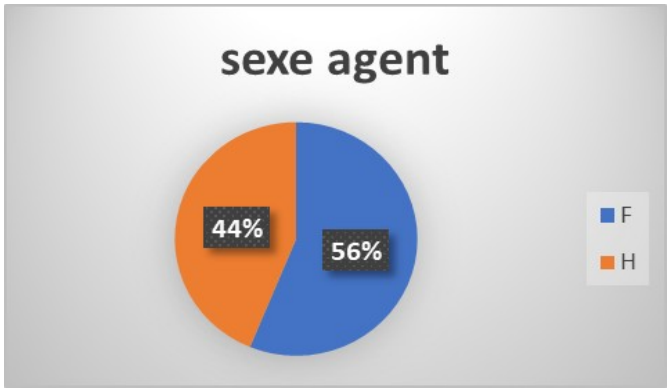

Régime linguistique

La répartition homme/femme et le régime linguistique n'a quasi pas changé par rapport à l'année passée.

Régime linguistique	Nombre	%
Français	1450	83,43%

Néerlandais	288	16,57%
Total	1738	100,00%

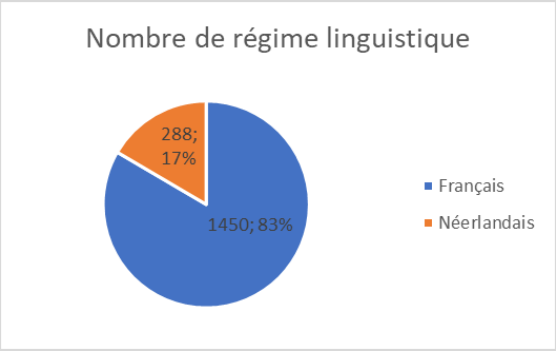

Statut

Il n'y a pas eu de grand changement par rapport à l'année passée.

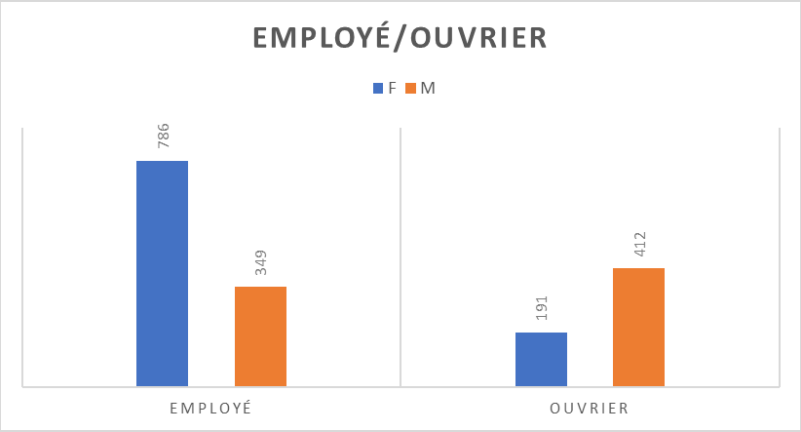

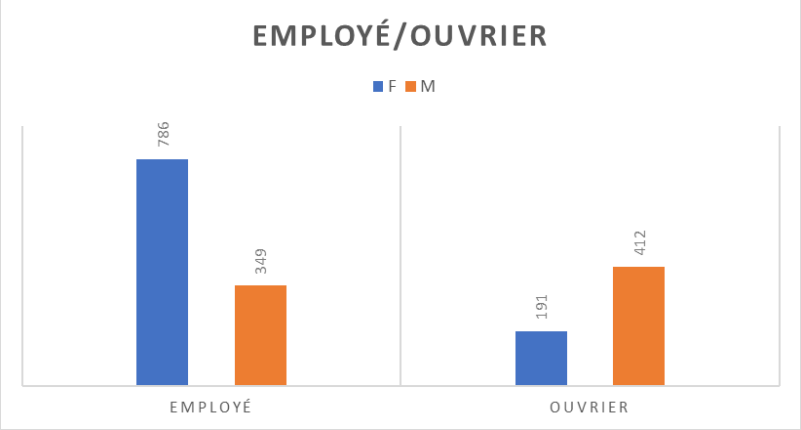

	F	M	Total	%
Contractuel	556	434	990	56,96%
Définitif	421	327	748	43,04%
Total	977	761	1738	100,00%

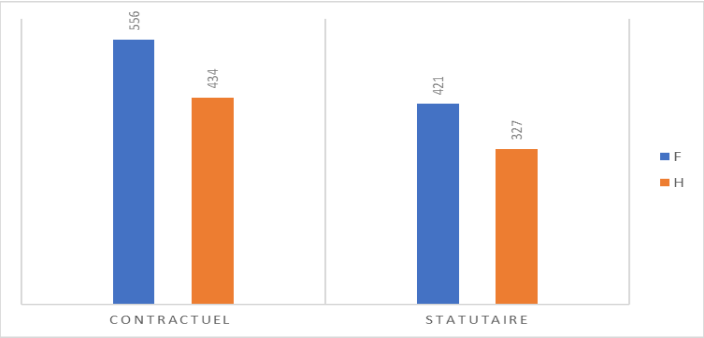

Domicile

Région	Nombre	%
BrabantWallon	67	3,86%
RégionBrx	1030	59,26%
Brabant Flamand	423	24,34%
Flandres	93	5,35%
Wallonie	125	7,19%
Total	**1738**	**100,00%**

dont 663 habitent à Anderlecht = 38.14% des agents

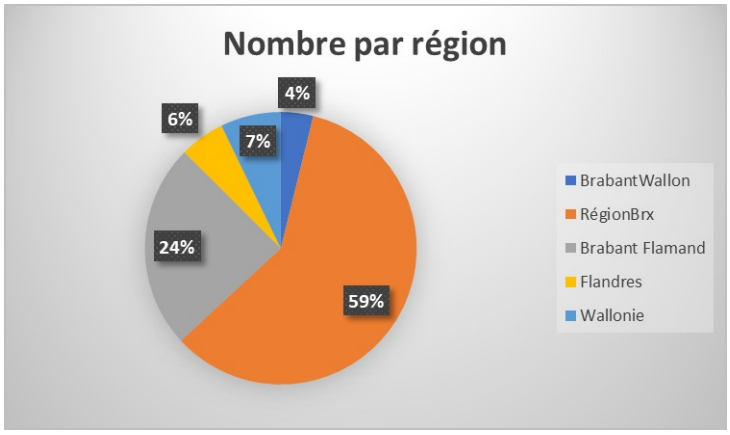

Nombre d'agents selon niveau

Niveau	Nombre	%
A	185	10,64%
B	225	12,95%
C	466	26,81%
D	364	20,94%
E	498	28,65%
Total	**1738**	**100,00%**

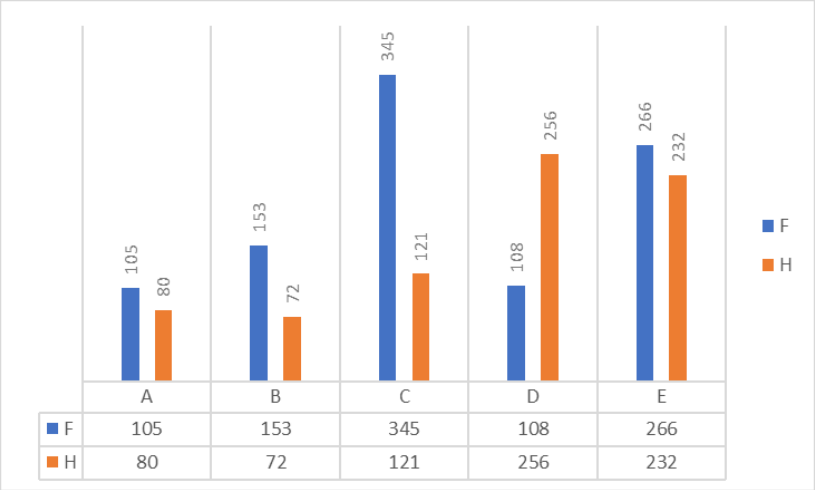

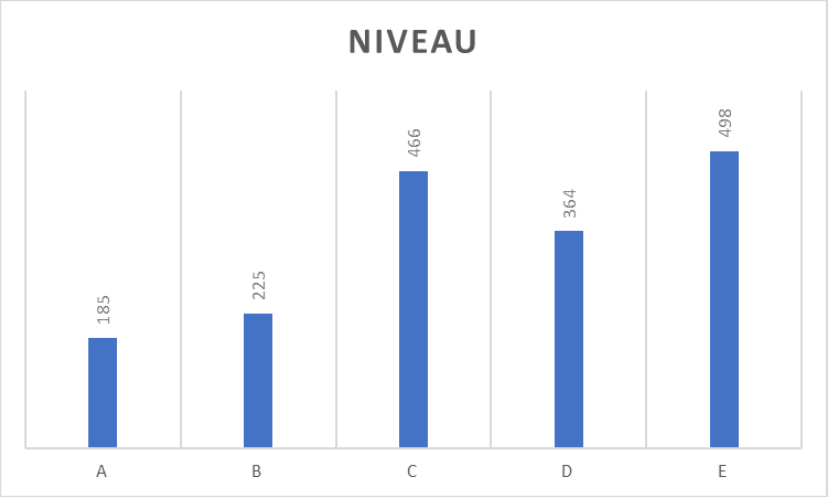

Catégories d'âge

Catégorie d'age	F	M	Nombre	%
20-	1	2	3	0,17%
20+	49	28	77	4,43%
25+	128	73	201	11,57%
30+	124	95	219	12,60%
35+	133	89	222	12,77%
40+	131	114	245	14,10%
45+	116	121	237	13,64%
50+	134	92	226	13,00%
55+	109	102	211	12,14%
60+	52	45	97	5,58%
Total	977	761	1738	100,00%

>50 = 534 = 30,72%

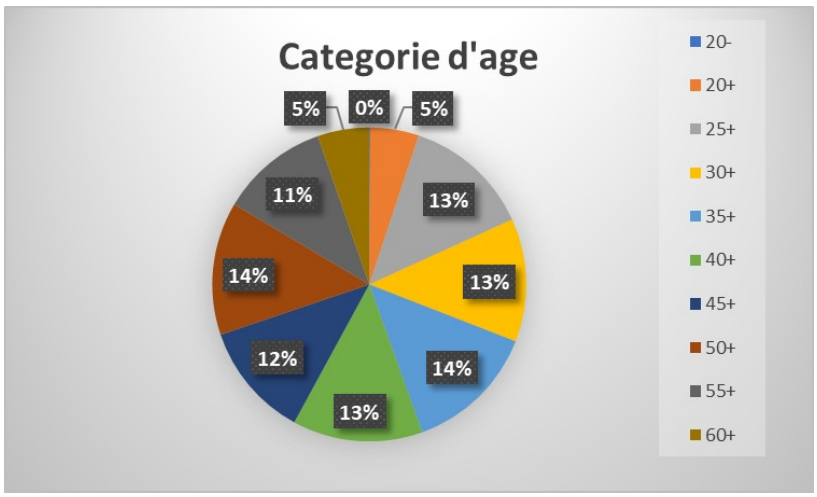

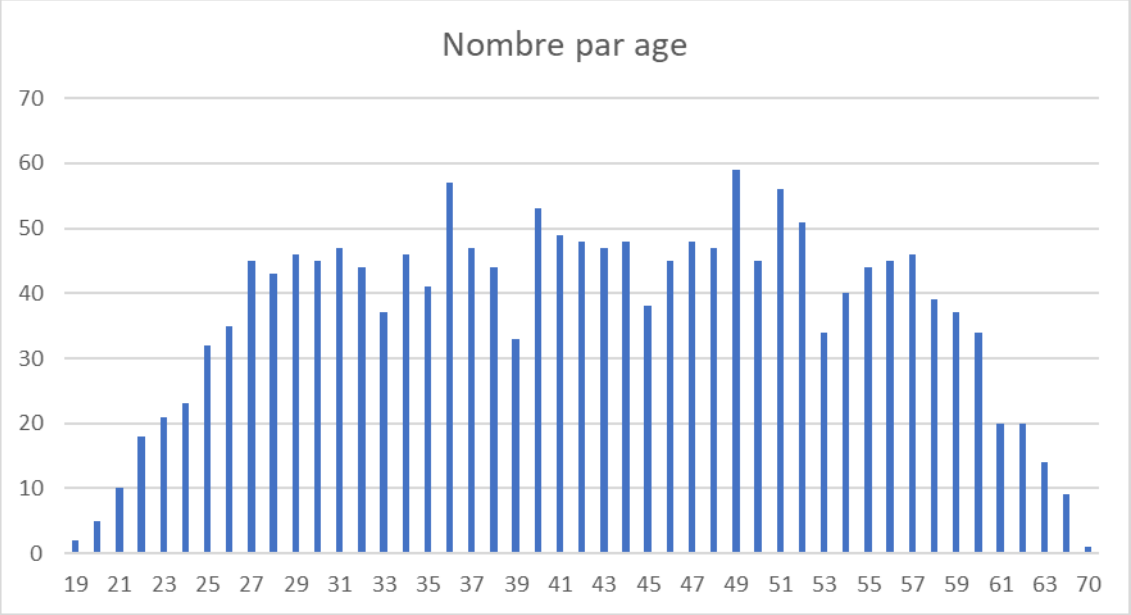

7 FINANCES

7.1 Comptabilié et contrôle budgétaire

Mission du service

La mission du service Comptabilité et Contrôle Budgétaire est de (5 axes) :

1. produire une information budgétaire et comptable fiable et complète
2. fournir en continu un service support professionnel spécifique et de qualité
3. opérer une régulation budgétaire et comptable efficiente et conforme aux législations et règlements internes
4. développer un cadre de travail humain et motivant (en lien avec grh)
5. contribuer à l'optimisation des ressources communales (en lien avec facturation et caisse)

La mission du service se déploie donc autour de cinq axes. Chacun de ses axes est composé de plusieurs tâches . Les tâches sont organisées en pôles homogènes de sorte à en faciliter la coordination. Ces pôles[2] sont au nombre de quatre :

1. Contacts – administration – relations internes et externes – Contrôle des Organismes Sous Tutelle
2. Budget et engagements (contrôle des engagements)
3. Production comptable (imputations, ...)
4. Planification, reporting (mesures clés), processus/procédures et projets clés (amélioration continue, check « qualité » et Système de Contrôle Interne)

Notre travail quotidien est basé sur la continuité. Notre coeur de métier est ainsi centré sur quatre paquets de tâches prioritaires.

Celles-ci sont réalisées quoiqu'il arrive. Ce sont :

1. Enregistrement et aiguillage des pièces entrantes + rappels
2. Imputation, Mandatement et Ordonnancement
3. Production des bons de commandes et des engagements définitifs
4. Contrôle des rapports au Collège / Conseil (BOS)

Projets actuels et nouveaux projets

Nous sommes engagés dans des projets d'ampleur très variée. Le focus actuel porte sur la réorganisation de nos relations avec nos fournisseurs (et à l'amélioration continue). La gestion de projets est de + en + importante et la place laissée aux collaborations horizontales de + en + importante.

Projet 1 (toujours en cours)

Amélioration continue (c'est le levier de notre organisation)

Objectif : tous les trimestres sur base de feedbacks hebdomadaires adapter le fonctionnement interne par et pour l'équipe

Projet 2 (mise à jours – update vers la facturation électronique habituelle)

Mise à jour du document maître et communication des modifications de nos conditions générales d'achats et de paiements (en coordination avec la Centrale d'Achats, le service Juridique, le service des Bâtiments ainsi que la Centrale Administrative des Espaces Publics)

Objectif : Diminuer de 20% le nombre de mises en demeure d'ici fin 2023. Idem pour les montants payés des intérêts de retard.

Projet 3 (lancement)

Plan support : plus large qu'un projet, ce plan vise à solutionner « en amont » les problèmes des équipes départementales chargées des aspects « finances » en général. En pratique, réunion Teams toutes les semaines par direction. Pour le moment, cela fonctionne en test avec la direction du développement de la ville, du secrétariat général, sports, cohésion et affaires sociales au rythme.

Objectif : Diminuer de 50% le nombre d'interactions (e-mails, téléphones, etc.) entre les services métiers « front-office » et la compta « back-office ».

2 Cette organisation par pôle est désormais totalement opérationnelle grâce à une promotion interne.

Chiffres-clés et statistiques

- 21.624 imputations sur le budget ordinaire pour un peu plus de 270 millions d'euros et 1.248 imputations sur le budget extraordinaire pour un peu moins de 50 millions d'euros
- Production de 3.856 bons de commande dont 322 selon la procédure « urgente »
- 6 collègues disponibles en continu toute l'année 5 jours/semaine

7.2 Enrôlement et facturation

Missions du service

Le service Enrôlement / Facturation est chargé de :

Elaborer les règlements de taxes et redevances communales, ainsi que leurs modifications, en étroite collaboration avec les services communaux concernés, et veiller à leur correcte application.

Le service soumet au Collège des Bourgmestre et Echevins et au Conseil communal des propositions d'approbation de règlements (renouvellements, modifications…) de taxes et redevances.

Durant la période du 01/08/2021 au 31/07/2022, les règlements-taxes/redevances suivants ont été approuvés par le Conseil communal :

- Séance du 30/09/2021 :
  Règlement-redevance relatif à la politique communale de stationnement
- Séance du 25/11/2021 :
  - Règlement-taxe sur l'organisation permanente et régulière de manifestations sportives par des associations et clubs sportifs à caractère professionnel ou semi-professionnel
  - Règlement-taxe sur les immeubles dont les façades et la toiture sont négligées ou laissées à l'abandon.
- Séance du 23/12/2021 :
  Règlement du 22 juin 2017 relatif à la perception de taxes et redevances sur la délivrance de certificats, documents et autres prestations administratives. Prolongation.
- Séance du 21/04/2022 :
  Règlement-redevance 2022-2024 pour l'établissement et/ou la délivrance de documents administratifs, pour l'exécution de services administratifs, pour la constitution et la consultation de dossiers administratifs.

Procéder aux enrôlements principaux et complémentaires des taxes communales.

L'enrôlement implique préalablement l'envoi de formulaires de déclaration aux redevables, personnes physiques et morales, et l'encodage des données dans le logiciel informatique ONYX.

L'enrôlement est effectué sur base des déclarations, des constats établis par un agent habilité, et des informations qu'il recueille notamment auprès d'autres services communaux.

En cas d'absence de déclaration, de déclaration incorrecte, incomplète ou imprécise, le service notifie au redevable, par lettre recommandée, le recours à la procédure de taxation d'office, conformément à l'ordonnance du 3 avril 2014 relative à l'établissement, au recouvrement et au contentieux en matière de taxes communales.

Fournir aux redevables une information claire et précise (règlements applicables, bases de calcul, avertissement-extrait de rôle, factures, procédures de recours, etc.).

Gérer le volet financier des sanctions administratives communales.

CHIFFRES-CLÉS :

Infractions de roulage :

	Montant total	Montant perçu
01/08/2021 au 31/12/2021	635.042,00 €	498.301,19 €
01/01/2022 au 31/07/2022	1.487.178,00 €	1.106.176,37 €

Infractions mixtes :

	Montant total	Montant perçu
01/08/2021 au 31/12/2021	20.895,00 €	11.260,00 €
01/01/2022 au 31/07/2022	53.251,00 €	18.246,00 €

225 plans de paiement ont été établis.

Procéder à la facturation de redevances.

Afin d'améliorer le processus des recettes pour la facturation des restaurants sociaux, notre service est chargé de facturer mensuellement les redevances concernant les repas sociaux via le logiciel informatique Onyx.

Il travaille en étroite collaboration avec le service communal des Affaires sociales pour la collecte des données.

Il veille au respect de l'exactitude et complétude des données indiquées dans les fichiers à importer afin d'obtenir les renseignements nécessaires pour la facturation.

Il gère également le volet financier des redevances repas sociaux et en fait le suivi: envoi de factures aux redevables, traitement et encodage des paiements, envoi de rappels, gestion des plans de paiement, établissement des ordonnances de recouvrement, propositions de remboursement et mises en irrécouvrable soumises au Collège des Bourgmestre et Échevins.

CHIFFRES-CLÉS :

Montant des ordonnances de recouvrement : 70.986,90 €

Articles : 1559

Organisation

Le service est constitué d'une équipe de quatre agents.

Chaque membre de l'équipe est gestionnaire de tâches qui lui sont déléguées, en fonction des trois pôles principaux : Taxes – Redevances – Recouvrement SAC.

Cependant, nous accordons une grande importance à la polyvalence de chacun, de sorte que la continuité du service puisse toujours être assurée.

La gestion quotidienne des dossiers nécessite des échanges avec les redevables d'une part, et avec les services communaux d'autre part.

Afin d'exercer ses tâches quotidiennes, le service est doté de logiciels informatiques (Onyx, Inforius).

Objectifs

- Poursuivre le renouvellement de règlements de taxes et redevances qui arrivent à échéance, le cas échéant les modifier ;
- Prévoir dans les règlements une majoration de taux de certaines taxes communales
- Instaurer de nouvelles taxes communales (Parkings, ouverture de snack, logements surnuméraires, résidences secondaires etc…).

7.3 Caisse communale

Mission du service

La mission du service Caisse communale est de :

1. produire une information financière fiable et complète (compte général)
2. concevoir, préparer, exécuter et contrôler les opérations financières (plans de paiement, rappels, mises en demeure, …)
3. fournir en continu un service support professionnel spécifique et de qualité, que ce soit au guichet, par téléphone ou email
4. opérer une gestion efficiente de la trésorerie communale

La mission du service se déploie autour de 3 axes. Chacun de ses axes est composé de plusieurs tâches . Les tâches sont organisées en pôles de sorte à faciliter la coordination. Ces pôles sont au nombre de trois :

1. Recettes
2. Dépenses
3. Coordination / divers

Organisation

Au niveau coordination, chaque pôle est doté d'un responsable et d'un back-up. Au niveau du pôle Recettes, nous nous focalisons principalement sur quatre fonctions :

1. suivi financier de toutes les taxes communales, déclarations de créance, loyers à payer
2. contrôle financier de toutes les recettes perçus par d'autres services (population, écoles, crèches, travaux publics, …)
3. suivi et contrôle des emprunts
4. comptabilisation de toutes les recettes de chaque compte et rédaction de leurs pièces comptables
5. Collecter, contrôler, transmettre les infos pour les abonnements de stationnement (Parking Brussels) et préparer les paiements du personnel communal, enseignant et du C.P.A.S.

Au niveau du pôle Dépenses, nous nous focalisons principalement sur huit fonctions :

1. s'assurer de la légalité et de la régularité des dépenses de l'AC Anderlecht (écoles, crèches, …)

2. produire les listes de paiement
3. effectuer tous types de paiement (remboursement, paiement lié à la comptabilité générale, …)
4. contrôle et paiement des salaires et avances
5. gestion des dossiers cessions et/ou saisies
6. comptabilisation de toutes les dépenses (extraits de compte)
7. archivage de tous les mandats de paiement
8. recherche et remise de preuves de paiement

Au niveau du pôle Coordination, la Caisse se concentre sur trois fonctions :

1. gestion de l'équipe (congés, gestion de projets, recrutement, …)
2. reporting spécifique
3. dossiers contentieux/techniques spécifiques

Projets actuels et nouveaux projets

Nous sommes engagés comme service support dans des projets variés. Le focus actuel porte sur la réorganisation de nos relations avec les services internes.

Projet 1 (en cours)

Réorganisation interne du service (cf Mission, Pôles, ...)

Objectif : moderniser le fonctionnement interne de sorte à pouvoir continuellement répondre aux attentes des clients internes (transversalement pour tout le département finances)

Projet 2 (en cours)

Plan anti-rappels : plus large qu'un projet, ce plan vise à diminuer nos rappels de 50% dans les 12 mois qui arrivent (transversalement avec le service Comptabilité)

Projet 3 (en cours - niveau avancé)

Repenser le travail des 3 services composant le département Finances de sorte à le rendre + horizontal.

Objectif : travailler mieux, + intelligemment plutôt que travailler + (quantité VS qualité)

Chiffres clés et statistiques

- 90 comptes bancaires en gérance
- 20.882 mandats traités (en lien avec la compta)
- 1.537 listes de paiements produites
- 35.991 lignes d'extraits de comptes affectées
- 50 rôles de taxes émargés (dont 2.076 articles de rôle en lien avec facturation/enrôlement)
- 516 bien immeubles/ terrains loués (gestion financière en lien avec Batlog)
- 8 ETP + 1 personne en 4/5 avec une nouvelle super collègue nouvellement recruté

7.4 RH Finances – Rémunérations

Mission et tâches principales du service

Le service gère tout ce qui est lié à la rémunération des agents mais aussi tout ce qui concerne la gestion des dépenses et recettes en matière de personnel.

Tâche principales

- Gestion des dossiers des nouveaux agents : détermination de l'ancienneté pécuniaire, des droits aux congés ancien employeur, ouverture des compteurs de congés pour l'année en cours, etc.)
- Déclaration auprès de la Dimona des travailleurs sous différents contrats de travail (étudiants, article 17, moniteurs de stage, etc.)
- Paiement des personnes engagées sous un des contrats précités
- Paiement de la rémunération des agents : traitement mensuel, prime de fin d'année, pécule de vacances, sursalaires et autres primes récurrentes et ponctuelles
- Déclaration des risques sociaux sur le site de la sécurité sociale et suivi auprès des agents
- Délivrance des documents à caractère social au personnel
- Gestion des questions en lien avec la mobilité des agents (abonnements domicile-travail, abonnements professionnels, indemnité piéton/vélo, déclaration pour la fiche de rémunération servant à la déclaration fiscale)
- Fournir un service orienté client aux agents en leur fournissant une information accessible sur l'état de leur dossier au sein de notre service
- Gestion des dépenses en matières fiscales : précompte professionnel
- Gestion des entrées d'argent : introduction du dossier et pièces justificatives en vue de la récupération des subsides (mobilité, revalorisation barémique, statutarisation, etc.)
- Etablissement et délivrance du C4 et de l'attestation de vacances
- Fournir différentes simulations aux agents (augmentation de salaire, accès à un grade supérieur, etc.) ou aux services (coût annuel pour l'engagement d'un agent)
- Suivi financier et transmission des informations nécessaires aux services en vue de la récupération d'un subside

Contrat de gestion du CPAS

Le département RH Finances rémunérations travaillent aussi pour le CPAS. Un contrat de gestion avec le CPAS a été établi à ce sujet. Une évaluation de ce contrat est en cours. Tout ce qui est lie a la rémunération, la gestion des présences, la gestion administrative des art 60, les pensions et les accidents de travail du personnel CPAS, les titres-repas est géré par la commune. Mais aussi tout ce qui concerne les subsides (statutarisation, revalorisation barémique, bilinguisme, ACS, ISP, INAMI, etc.), les prévisions budgétaires (personnel), le paiement des jetons de présence des membres du Conseil/BP, contrôle ONSS, déclaration du précompte, octroi des Titres-repas etc.

La collaboration avec les services du CPAS dans le cadre de cette synergie est assurée par des contacts réguliers.

Mensuellement une réunion Management Team Finance est organisée par le CPAS. Un agent de service des Rémunérations (communal) assiste à ces réunions, qui traitent surtout des questions budgétaires et financières.

Projets actuels et nouveaux projets

Projet en cours ou terminés

Suite au protocole d'accord sectoriel 2021/1 du comité C – Comité des services publics locaux sous-section Région de Bruxelles-Capitale pour les années 2021 à 2025.

- Instauration d'un deuxième pilier de pension pour les agents contractuels pour l'année 2021.
- Adhésion et recours à la centrale d'achat du Service Fédéral des Pensions ayant pour objet de désigner une institution de retraite professionnelle pour l'instauration d'un deuxième pilier de pension à partir du 1er janvier 2022.
- Octroi des titres-repas au personnel à partir du 1er janvier 2022.
- Augmentation des échelles E et D à partir du 1er janvier 2021.
- Augmentation de l'échelle C à partir du 1er janvier 2022.
- Ajout de la première biennale aux échelles de E à A au 1er janvier 2023.
- Augmentation des échelles B et A au 1er juillet 2023.
- Projet Dunia. Intégration des APL dans les processus ONSS. Déclarations Dimona, DmfA et DRS (ex-ORPSS) sont déclinées vers l'ONSS.
- Participation au projet WePulse

Chiffres-clés et statistiques

Le département RH Finance (Hard) assure le suivi des demandes introduites au département soft.

Calcul, encodage, simulation des traitements, établissements des documents sociaux etc.

En matière de :

Nominations : 95

Démissions : 60

Licenciements :30

Fin de contrats : 46

Engagements :162

Maintiens en service : 99

Promotions : 72

Fonctions supérieures :26

Mutations :31

Interruptions de carrière :133

Prestations réduites16

Dispo pour convenance perso 19

Maternité - écartements 36

Semaine 4 jours (26)

Chiffres clés (mouvements) du CPAS :

CPAS	IN	OUT
Contractuel	56	49
Art.60	207	239
Maribel	5	6
ACS	2	2
Étudiants	23	26
Nomination	4	9
TOTAL	297	331

7.5 RH Finances – Présences

Missions et tâches principales de la cellule

La cellule « Présences » gère la partie administrative des prestations du personnel communal ainsi que du contrôle médical des agents.

Tâches principales

- Gestion et validation des interruptions de service, traitement des congés, des maladies et du pointage dans le système informatique « eRH »
- Traitement des mails concernant les demandes de congés, maladies, disponibilité, interruption de carrière, maladie grave, temps partiel médical, pointage, semaine 4 jours, contrôle médical, questions administratives générales et suivi des évolutions législatives et réglementaires en matière de législation sociale, …
- Gestion des contrôles médicaux
- Encodage des heures supplémentaires
- Encodage des allocations de gardes
- Prise de rendez-vous pour reprise de travail auprès de MENSURA
- Attribution des habilitations aux agents
- Rédaction et suivi du courrier administratif en lien avec les absences
- Suivi et encodage des temps partiels médicaux
- Encodage fin décembre de tous les agents en semaine des 4 jours
- Délivrance attestations de grève
- Analyse des compteurs négatifs de congés
- Traitement des information concernant les reports de congés
- Paramétrage jours fériés dans PERSEE

Projets terminés et projets en cours

<u>Projet terminés</u>

- Suivi des évolutions en lien avec la crise sanitaire et adaptation des procédures s'y rapportant (chômage temporaire en cas de quarantaine, dispense de service en cas de risque de contamination sur le lieu de travail, absences non rémunérées en cas de retour de zone rouge, ect.)
- Suspension du pointage durant la période du coronavirus
- Report de congés pour tous les agents (2021 : 5 jours)
- Paramétrage concernant la proratisation des compteurs maladie
- Cahier de charges contrôle médical 2022-2024 – Nouvelle procédure de contrôle
- Proratisation octroi compteur maladie en fonction du temps de travail réel

Projet en cours

- Réintroduction du pointage pour la plupart des services (Ouvriers + employés)
- Nouvelles règlementations au niveau de la prise de boni et du report autorisé
- Pointage via l'application mobile (phase test) et via eRH
- Report de congés (2022 : 5 jours)
- Paramétrage nouveaux compteurs congés 2023 avec la création d'un nouveau compteur congés réglementaires NA01
- Procédure congés ancien employeur
- Jours maladies sans certificat 2023
- Régularisation de tous les compteurs congés (négatifs,…)
- Paramétrage jours fériés dans PERSEE

Chiffres-clés et statistiques

Gestion et suivi congés, maladies, … eRH Commune	45966
Validation télétravail en eRH commune	19692
Gestion et suivi congés, maladies, … eRH CPAS	31987
Validation télétravail en eRH CPAS	567
Mail PRESENCES	26.377
Mail CIVADIS pour problèmes divers du système	499
Demandes de contrôles médicaux	79
Encodage heures supplémentaires	3276
Encodage habilitations	220
Encodage des gardes	274
Gestion du temps : pointages, horaires,…	1078
Prise de RDV médecine du travail	125
Gestion suivi temps partiel médical	63
Attestations grèves	1230

Lettres (absences injustifiées, compteurs congés négatifs, …)	244
Encodage semaine des 4 jours et adaptation compteurs retrait crédit d'heures	171

7.6 RH Finances – Pensions

Mission et tâches principales du service

Le service gère tout ce qui a trait aux demandes de pension des agents de la Commune et du CPAS ainsi que ce qui se rapporte aux accidents du travail de ces agents.

Tâches principales

Volet pension

- Introduction et suivi des dossiers pension des agents statutaires de la Commune et du CPAS
- Introduction au Collège de la mise à la pension pour les agents contractuels de la Commune et au Conseil pour les agents contractuels du CPAS
- Demande et transmission des simulations de pension des agents statutaires de la Commune et du CPAS
- Paiement du pécule de sortie et des heures supplémentaires restantes lors de la pension du personnel statutaire
- Informer les personnes (le personnel qui en fait la demande?) en matière de droit à la pension
- Gestion des frais funéraires
- Gestion des pensions différées, de survie et d'orphelin
- Gestion des quotes-parts selon le prorata des prestations au sein de la Commune ou du CPAS
- Suivis financiers des dossiers pension
- Gestion des dossiers pris en charge par le Medex en vue d'une pension pour inaptitude physique.

Volet accidents du travail

- Introduction et suivi des dossiers accidents du travail des agents de la Commune et du CPAS
- Etablissement d'une lettre explicative en cas de début d'accident du travail afin de bien expliques la procédure et suivi
- Prise de contact avec les mutuelles concernant le maintien d'une rémunération dans l'attente de la reconnaissance de leur accident du travail et du remboursement des montants versés
- Echanges de courriers par rapport aux informations à transmettre aux agents
- Suivi financier des dossiers accidents du travail

Projets actuels et nouveaux projets

Projet en cours ou terminés

- Gestion et suivi améliorés des dossiers pris en charge par le Medex
- Etablissement d'une procuration pour Ethias concernant le montant à récupérer des dossiers pension pour inaptitude physique suite à une décision du Medex
- Création d'une lettre explicative de l'ensemble de la procédure liée aux accidents du travail et des diverses étapes que ce dernier va passer.

Projet futurs

- Mises à jour des courriers en vue d'adapter le contenu et la mise en forme
- Suivi suite aux changements d'assurance hospitalisation pour le personnel pensionné

Chiffres-clés et statistiques

- Capello
  - Les dossiers non traités devaient être introduits selon différentes échéances à savoir 70 % pour le 01/04/2020, 80 % pour le 01/07/2022, 90 % pour le 01/09/2022 et 100 % pour le 01/01/2023
  - Commune : les dossiers sont entièrement à jour et les demandes entrantes traitées dès réception
  - CPAS : 79 % des dossiers sont validés et le suivi des dossiers restant à traiter est en cours
- Pensions

Pensions	Commune	CPAS
01/07/21 au 31/07/21	0	0
01/08/21 au 30/06/22	39	12
Simulations	5	5

- Accidents du travail

Accidents du travail	Commune	CPAS
01/07/21 au 31/07/21	9	5
01/08/21 au 30/06/22	81	49
01/07/22 au 31/07/22	6	3

7.7 Cadastre

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

- Transmission de rapports quotidiens au Receveur et au SPF Finances
- Introductions des PU octroyés dans URBAIN et transmission au SPF Finances
- Signatures des PV d'expertises et transmission au SPF Finances
- Suivi de l'action « Biens sans conforts » avec le SPF Finances
- Transmission des réponses au SPF
- Constats sur terrain à la demande du SPF Finances et transmission au SPF Finances + ICU

- Constats sur terrain à l'initiative du service et transmission au SPF Finances + ICU
- Transferts de certains constat à Dignity
- Réponses aux citoyens
- Contrôles avec d'autres services communaux et policiers (PE, PU, DUM, ICU et ZP Midi)
- Renseigner les autres services communaux et policiers

Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)

Action « Biens sans conforts » menée conjointement avec le SPF Finances depuis le 04-10-21 → 6.011 biens concernés pour la commune → 250 courriers « simples » envoyés mensuellement et plus ou moins 75 courriers de rappel envoyés mensuellement.

Chiffres clés et statistiques

Evolution du RC depuis 2018 :

2018	2019	2020	2021	2022
69.375.644	70.837.698	72.066.848	73.887.015	74.960.858
0,51%	2,11%	1,74%	2,53%	1,45%

PU octroyés et encodés dans URBAIN du 01-08-08-21 au 31-07-22 : 305 permis.

Action « Biens sans conforts » début le 04-10-21 fin estimée 1er trimestre 2024

Gain estimé par le SPF Finances à la fin de l'opération : ± 1.700.000 € en sus/an pour AC Anderlecht

8 DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE

8.1 Inspection et Conformité urbanistiques

Tâches principales du service

Le service est chargé d'une part de la délivrance de plusieurs attestations liées à la réglementation urbanistique, et d'autre part de contrôler les immeubles sis sur le territoire anderlechtois en vertu de différentes règlementations.

Tâche 1

Délivrance d'attestations ou de documents liés à la réglementation urbanistique.

<u>Renseignements Urbanistiques</u>

Le service est chargé de la délivrance des renseignements urbanistiques en cas de mise en vente d'un bien, tel que cela est défini par les articles 275, 276 et 281 du CoBAT.

<u>Hébergements touristiques</u>

Le service est chargé de la délivrance de l'attestation de conformité urbanistique, dans le cadre de la législation sur les hébergements touristiques.

Avis internes

Le service est chargé de la délivrance d'avis interne dans le cadre des demandes pour exploiter un commerce horeca ou une crèche.

Tâche 2

Contrôle des immeubles sur le territoire anderlechtois.

Vérification des permis

Vérification du respect des décisions liées aux demandes de permis d'urbanisme via des contrôles sur le terrain, y compris pour ce qui concerne la performance énergétique des bâtiments et la transmission des informations à l'administration du Cadastre.

Infractions urbanistiques

Recherche et constatation des infractions urbanistiques, notamment celles liées à la problématique des marchands de sommeil.

Infractions au Règlement Général de Police,art 58, occupation du domaine public et art. 59, présence d'enseignes inutilisées.

Le service est chargé de vérifier le respect du règlement général de police sur l'occupation du domaine public (rôtissoire, terrasse, étalage, distributeur) et de transmettre les manquements au fonctionnaire sanctionnateur communal via un constat administratif, ainsi que de contrôler la présence d'enseignes inutilisées.

Règlements-taxes

Le service est chargé de réaliser les recherches et constats liés au règlements-taxes sur les immeubles dont les façades et la toiture sont laissées à l'abandon ou négligées et au règlement-taxe sur les immeubles et terrains inoccupés, inexploités ou inachevés, à l'exclusion des logements.

Le service est également chargé de coopérer avec le service régional chargé de la recherche et de la répression des logements inoccupés.

Le service est enfin chargé d'aider les services des départements Finance et Juridique lors d'un contentieux lié à une taxe communale, lorsqu'un contrôle sur le terrain est nécessaire.

Projets actuels et nouveaux projets

L'équipe développe actuellement des projets tendant à améliorer la qualité ou l'efficience du service rendu au citoyen.

Projet 1

Participation au développement de la plate-forme « Dignity » qui favorise les synergies entre les services communaux afin de lutter contre les marchands de sommeil.

Le service Inspection et Conformité Urbanistiques est en charge de la préparation en aval d'une opération en informant les différents services partenaires de la situation existante. Il leur fournit la situation de droit ainsi que les plans de l'immeuble. Si une infraction est constatée le service rédige un procès-verbal à l'attention du Parquet du procureur du Roi.

Projet 2

Intensification de la collaboration entre le service Inspection et Conformité Urbanistiques et le cadastre afin de revoir l'imposition cadastrale des biens considérés comme sans confort.

Projet 3

Participation aux actions transversales communales « Quartiers Nets » sur l'ensemble du territoire anderlechtois et « Un quartier, un voisin, ça se respecte » au niveau du quartier Conseil. Durant ces actions nous pouvons apporter notre expertise aux divers services communaux et agir sur un micro-quartier.

Chiffres-clés et statistiques

Renseignements urbanistiques et assimilés

- nombre de demandes de Renseignements Urbanistiques reçues : 1807
- montant des recettes :144.560 €
- nombre de demande d'attestation de conformité urbanistique reçues (hébergements touristiques) : 4
- nombre d'avis internes transmis au service Horeca : 66
- nombre d'avis internes transmis au service Population : 36

Contrôles urbanistiques

- Nombre de procès-verbaux dressés en urbanisme : 23. Sur ces 23 constats, 13 l'ont été pour des logements illégaux, 10 procès-verbaux se rapportent à plusieurs infractions simultanées.
- Nombre de bâtiments pour lesquels une mise en demeure ou un avertissement a été envoyé : 92. Ce chiffre ne prend pas en compte les 23 dossiers ayant fait l'objet d'un procès-verbal.
- -Nombre de constats administratifs transférés au fonctionnaire sanctionnateur concernant des manquements aux articles 58 ou 59 du Règlement général de Police : 8.

Contrôles – règlements-taxes

- nombre de constats transmis à l'administration régionale concernant des logements vides : 22
- nombre de constats menant à une procédure de taxation dans le cadre des immeubles et terrains laissés à l'abandon, inachevés ou inexploités : 19
- nombre de constat dans le cadre des immeubles dont la façade ou la toiture sont négligées : 69

8.2 Mobilité

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

Constitution de Permis d'Urbanisme (PU), études et plans d'aménagement

- PU : dépôt du permis pour le réaménagement de la rue Delwart ;
- PU : avant-projet de réaménagement de la rue Pierre Schlosser et du carrefour Route de Lennik/Rue Alexandre Pierrard ;
- Plans d'aménagement : subsides sécurité routière, arceaux vélo, boxes vélo, abords d'écoles, traversées piétonnes... ;
- Plans d'aménagement : modification de sens de circulation
- Plans marquages : rues cyclables, bandes cyclables suggérée, pistes cyclables marquées
- Plans d'implantation de panneaux directionnels ;

Planification

- PAD : Suivi des projets de PAD « Heyvaert » et PAD « Midi ».
- PPAS :
  - « Biestebroeck II » : lancement du projet ;
  - Abrogation partielle du PPAS « Vallée du Broeck » AR 08/06/1971 : lancement du projet ;
  - « Chaudron » : Adoption définitive par le Conseil communal du PPAS « Chaudron » et de son rapport sur les incidences environnementales ;
  - « Îlot 252 » - AR 18/12/1961 : approbation définitive par le Gouvernement.
- Règlements :
  - Élaboration de Règlements Communaux d'Urbanismes Spécifiques et Règlements Communaux d'Urbanismes Zonés et Rapport d'Incidences Environnementales y afférent ;
  - Participation à l'intégration des Règlements Communaux d'Urbanisme dans NOVA ;
  - Élaboration du Règlement Complémentaire de Police.
- Autre :
  - [he]ARTS SYSTEM : étude d'un concept de développement de l'art dans l'espace anderlechtois ;
  - Participation à différentes études : PRAS, « Plan Opérationnel Neerpede », « Réseaux Écologiques Bruxellois », « Espace Publiek », masterplan « Biestebroeck » - Beliris, …
  - Gestion de « Nova 5 – PPAS »

Cartographie

- Gestion des outils de DAO et cartographie : évaluation des besoins en licences, organisation de formation, aide et fiches mode d'emploi ;
- Gestion du plotter « DUM » et commande de papier pour les plotters communaux ;
- Impressions et reproduction de plans communaux ;
- Réalisations et impressions de cartes thématiques pour les services communaux ;
- Mise à jour et correction des cartes UrbIS (avec le CIRB) ;
- Mise à jour de plans communaux (PPAS, lotissements, classements, …) ;
- Gestion de la « bibliothèque de plans numérisés » à disposition des services techniques ;
- Gestion des arbres : accompagnement des services aménagement et Espaces Verts dans l'exploitation des données créées sur Geovisia ;
- Notifications des nouvelles voiries, adresses, sous-adresses et changement de sens de circulation en collaboration avec les services Population et Travaux Publics ;
- Participation au groupe de travail « Best Address ». Mise en place d'une source authentique nationale des adresses ;
- Participation au groupe de travail « BUNI ». Mise en place d'une source authentique nationale des bâtiments et unités de bâtiment.
- Analyse et avis sur les plans des dossiers de demande de sépulture pour le Cimetière

- Mise à jour de la plateforme eSign avec ses différentes signalisation.

Gestion des autorisations de l'occupation du domaine public (terrasses, étalages, rôtisseries et distributeurs de boissons)

Réalisation du plan concernant les demandes d'occupation du domaine public à la demande du service Développement Economique :

- 56 plans ont été demandés
  soit : 48 terrasses ;
  7 étalages ;
  1 rôtissoire ;
  0 distributeur ;

Développement et suivi des outils réglementaires liés à la mobilité

- Discussions relatives Stationnement + Rédaction du règlement-redevance relatif au stationnement sur la voie publique adapté aux prescriptions régionales ;
- Suivi de l'avant-projet d'Ordonnance portant organisation de la politique du stationnement
- Suivi des Ordonnances et Arrêtés relatifs au stationnement, Ville 30 et Règlement complémentaire de Police.

Accompagnement/suivi de projets et d'études d'incidences et remise d'avis dans le cadre d'études et de projets

- Accompagnement et suivi des grands projets publics et privés en cours de conception sur le territoire communal, tels que le développement de complexes de logements dans le quartier « Trèfles », la reconversion des sites Leonidas et Nestlé rue de Birmingham, la poursuite du développement du complexe d'immeubles mixtes du côté de la Digue du Canal (Atenor-Citydox, Key West), le long du quai Fernand Demets (The Dock, The Quay) et le long du quai de Biestebroeck (Reconversion des parcelles chaussée de Mons 576-604), l'aménagement d'espaces public tels que le Parc de la Sennette, la place Albert 1er, le square Fernand Demets, la place de la Vaillance et son parking en sous-sol, le développement du quartier « Erasme-Chaudron » (notamment les activités autour de l'ULB, Erasmus-sud, Erasmus-Gardens, etc.), l'extension du site de formation Technocity II, le réaménagement du dépôt De Lijn à la Roue, des développements et reconversions plus modestes participant à la revitalisation du quartier « Cureghem », …
- Organisation et/ou participation aux réunions de projet, analyse des projets, rédaction ou relecture et correction des notes de synthèse ; participation aux comités d'avis des concours ;
- Elaboration et mise à jour d'un fichier de suivi de ces projets et des interactions entre-elles ;
- Avis développement urbain sur les demandes de permis d'urbanisme et d'environnement ;
- Avis mobilité sur les demandes de permis d'urbanisme ;
- Suivi et avis sur les grands projets régionaux portés par des instances publiques telles que Bruxelles-Mobilité, Bruxelles-Environnement, la STIB, la SNCB, Infrabel, Beliris, etc.

Mise en œuvre des politiques de mobilité

<u>Commission de Mobilité et de Circulation (CMC)</u>

- Secrétariat de la Commission : 85 dossiers traités entre le 01/07/20 et le 30/06/21. 7 CMC au total.
- Secrétariat de la Commission (OJ, PV, convocations)

- Préparation des dossiers (visite sur place, demande d’un rapport de police….)
- Suivi et traitement des dossiers (Collège, Conseil, réponse aux demandeurs, envoi de notes d’exécution aux services compétents, envoi d’avis et de courriers aux autorités compétentes)

Commission Modes Actifs (CMA)

- Approbation du règlement sur la Commission Modes Actifs qui remplace le règlement de la commission vélo.
- Appel à candidats et lancement de la nouvelle commission modes actifs.
- Secrétariat de la Commission, 4 réunions (Ordre du Jour, PV, convocations)
- Préparation des dossiers (visite sur place, demande d’un rapport de police,...)
- Suivi et traitement des dossiers (réponse aux demandeurs, envoi de notes d’exécution aux services compétents, envoi d’avis et de courriers aux autorités compétentes, planification)

Études

- Contrat Local de Mobilité (CLM) Cureghem: La candidature d’Anderlecht en collaboration avec Molenbeek a été retenue suite à l’appel à candidature lancé par Bruxelles Mobilité en 2020. L’étude CLM pilotée par Bruxelles Mobilité a débuté à l’automne 2020 et s’est terminée en juin 2022. Créé par la Région bruxelloise dans le cadre du plan Good Move, le Contrat Local de Mobilité vise à apaiser les quartiers en réduisant le trafic de transit, en proposant un plan de circulation, en privilégiant les modes de déplacement actifs et les transports en commun et en améliorant la qualité de vie de ses habitants.
- Études mobilité, stationnement, sécurité routière et circulation.
- Suivi plans et projets régionaux (PAD, CRU, etc.)
- Suivi du Masterplan Biestebroeck (Beliris), Espace Jules Ruhl – Delacroix (Perspective), Plan opérationnel Neerpede (Bruxelles Environnement)
- Suivi des plans et projets communaux (Contrat de Quartier Durable (CQD) Peterbos et Bizet, …)

Organisation d’opérations de sensibilisation

- Participation à la Semaine de la Mobilité 16-22/09/2021 : préparation à l'organisation et à la délivrance des dérogations pour le dimanche sans voiture

Plan de Déplacement d’Entreprise (PDE)

- Promotion des vélos de services communaux par une vidéo explicative
- Abonnements Villo! pour le personnel communal ;
- Abonnements Cambio pour le personnel communal ;

Politique cycliste

- stationnement vélos :
    - Suivi pour l’installation de parkings non-sécurisés supplémentaires sur les voiries communales ;
    - Suivi de l’installation des boxes vélos sécurisés subsidiés par la région ;
    - Suivi du déplacement de certains boxes en fonction des circonstances ;

- Réponse à l'appel à subsides régionaux pour des marquages cyclables supplémentaires sur voiries communales + stationnement.

Politique automobile

- Suivi de l'installation de bornes de recharge électrique supplémentaires sur l'espace public ;
- Suivi de l'installation de radars préventifs sur les voiries communales ;
- Suivi de l'installation de nouvelles stations de voitures partagées CAMBIO sur les voiries communales ;
- Étude sur la faisabilité de placement de panneaux de signalisation E9b sur les voiries communales ;
- Suivi pour la création de zone de livraison pour les différents commerçants.
- Suivi des demandes « accès à votre garage » pour marquer des zones d'évitement à proximité des garages des citoyens ayant des difficultés à manœuvrer pour entrer et sortir de leur garage ;

Politique piétonne

- Intégration de la politique piétonne à la commission modes actifs ;
- Rencontre avec la plateforme « Walk » dans le but d'identifier les champs d'actions possibles ;

Participation à des groupes de travail ou commissions externes

- Groupe de Travail Bornes électriques de recharge
- GT Brulocalis Encombrement des trottoirs
- GT Brulocalis Dérogations journée sans voiture

Formations, conférences et voyages d'études

- Formations code de la route et code du gestionnaire Brulocalis
- Voyage d'études à Paris
- Formation en accessibilité
- Formation Conseillers en Mobilité (CEMA)

Fonctionnement du service

- Amélioration des procédures
- Clarification quant à la répartition des tâches
- Entretiens de fonctionnement

Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)

Contrat Local de Mobilité (CLM) Cureghem

Mise en place et suivi du plan de circulation de Cureghem.

Rues scolaires

Maintien des rues scolaires existantes ;

Recherche de solutions pour la gestion des barrières interdisant l'accès aux automobiles ;

Réponse à l'appel à projet « Mobilité durable – mobilité scolaire » de Brulocalis et suivi du dossier pour l'engagement de personnel pour gérer les barrières ;

Plan Communal de Mobilité (PCM)

Anderlecht traduit actuellement les ambitions du Plan Régional de Mobilité Good Move sous la forme d'un nouveau plan communal de mobilité (PCM). L'étude du PCM a été lancée en janvier 2021. Le PCM traduit ces ambitions en actions locales autour de 4 axes de travail :

- Axe 1 : optimiser les réseaux
- Axe 2 : apaiser les mailles
- Axe 3 : encourager les habitudes multimodales
- Axe 4 : réorienter les services stationnement

Le bureau d'études TRIDÉE accompagne la commune pour la réalisation du plan et sa traduction en actions concrètes pour les années à venir. En parallèle, le bureau d'études BRAT réalise un rapport sur les incidences environnementales.

La commune a finalisé le projet de Plan Communal de Mobilité et son Rapport d'Incidences environnementales en vue de l'enquête publique.

Safe Bike Anderlecht

Pour ce projet financé par le Fonds Bikes in Brussels de la Fondation Roi Baudouin, la commune est accompagnée par le bureau d'études Agora. Depuis fin 2020, le projet a débuté pour réaliser une étude et un plan d'actions pour améliorer les conditions de circulation des cyclistes dans les quartiers de Scheut, du Centre, de Biestebroeck et de La Roue. Suite à une grande enquête cyclable en ligne, les points noirs cyclables ont été cartographiés, des fiches d'actions ont été élaborées pour esquisser une sélection d'entre eux.

Projets subsidiés

Suivi des dossiers « subsides 2022 » de la Région dans les domaines suivants :

- Équipement et infrastructures (stationnement vélo) ;
- Investissement pour l'amélioration de la sécurité routière en voirie communale (petits aménagements de sécurisation non-soumis à permis d'urbanisme) ;
- Mise en œuvre de projets Mobilité durable (mobilité scolaire active – rémunération du personnel en charge de la gestion des barrières)

Sous-sous-titre si nécessaire

Chiffres clés et statistiques

Quartiers apaisés (plans de circulation)

Nombre de quartiers apaisés (mailles) en cours : 6 (Cureghem, Neerpede,Moortebeek, Jacques Brel, Trèfles, La Roue.

Politique cyclable

- 98 arceaux vélos placés par « Verhofste » dans le cadre des subsides attribués par la Région en 2021.
- 7 boxes vélos cargos et 4 boxes vélos « classiques » installés par Krinkels dans le cadre des subsides attribués par la Région en 2021.

- 5 nouvelles rues équipées de bandes cyclables suggérées marquées par Trafiroad dans le cadre des subsides attribués par la Région en 2021 ;

demandes d'occupation du domaine public

- 4 plans ont été demandés
  soit : 3 terrasses ;
  1 étalages ;
  0 rôtissoire ;
  0 distributeur ;
- 2 autorisations ont été délivrées
- 0 demandes ont été refusées
- 2 demandes sont en traitement

8.3 Permis d’environnement

Tâches principales du service

Le service a pour objectif d'encadrer des installations ou des activités susceptibles de causer à l'environnement, à la santé ou à la sécurité de la population, en ce compris toute personne se trouvant à l'intérieur de l'enceinte d'une installation sans pouvoir y être protégée en qualité de travailleur.

Tâche 1 : Délivrance « d'autorisation »

Délivrance de permis et de déclaration de permis d'environnement (PE)

Délivrance de permis et de déclaration de permis d'environnement sur base de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement (OPE).

Délivrance d'agrément

Délivrance d'agrément pour les centres de soins, les maisons de repos, les hôpitaux, les écoles de conduite et les centres de tir.

Délivrance de dérogation pour les travaux de nuit ou de week-end

Délivrance de dérogation pour les travaux de nuit (entre 19h00 et 7h00) ou de week-end.

Tâche 2 : Contrôle et Inspection

Contrôle des permis après délivrance

Vérification sur le terrain du respect des conditions présentes dans les permis d’environnement sur base de l'OPE.

Infractions environnementales

Recherche et constatation des infractions environnementales, notamment celles liées à la problématique des exploitations illégales (garages, atelier, dépôts, détention d'animaux,...) sur base du « Code de l'inspection » du 25 mars 1999.

Suivi des plaintes

Suivi des plaintes transmises, par des visites sur place, la médiation entre les parties prenantes ou en faisant intervenir Bruxelles Environnement notamment pour procéder à des mesures de bruits.

Tâche 3 : Délivrance d’avis interne et externe.

Avis internes

Rédaction des avis internes :

- dans l'instruction de permis d'urbanisme pour vérifier si un permis d'environnement ou une modification d'un permis est nécessaire ;
- dans la procédure « événements » afin de vérifier si un organisateur respecte bien la législation environnementale en vigueur et/ou si l'établissement qui accueille cet événement est en ordre ;
- dans les demandes d'exploitation d'établissements Horeca afin de vérifier que ceux-ci ont introduit une demande de permis d'environnement le cas échéant ;
- dans les projets, de plans ou de programmes ayant un impact notable sur le territoire communal.

Avis externes

Le service est également sollicité par des organismes externes à la Commune d'Anderlecht, en particulier, par Bruxelles Environnement dans le cadre des dossiers de permis de classes 1B et 1A ou encore dans le cadre des dossiers sols. Il participe au comité d'accompagnement des études d'incidences et à la commission de concertation.

Tâche 4 : Règlement-taxe sur le dépôt de véhicules usagés ou hors d'usage

Le service réalise les recherches et constats dans le cadre de ce règlement. Il doit ainsi aider les services des départements Finances et Affaires Juridiques pour les enrôlements et lors de contentieux.

Projets actuels et nouveaux

Projet 1 – Ligne de conduite : Délivrance des permis d'environnement dans le cadre du PAD « Heyvaert »

La région a adopté un Plan Aménagement Directeur (PAD) sur le « quartier Heyvaert ». Les activités de commerce de véhicules d'occasion y jouent un rôle très important dans l'aménagement urbain. Or elles sont soumises à l'OPE. En collaboration avec d'autres service, une ligne de conduite relative à la délivrance des permis a été proposée et acceptée par le Collège.

Projet 2 – Règlement-taxe sur les emplacements de parking-

Le service a participé à la rédaction du règlement-taxe sur les emplacements de parking liés aux activités de bureaux, commerciales, industrielles et artisanales.

Projet 3 – Quartiers Net

Le service a participé aux opérations « Quartiers Net ».

Chiffres-clés et statistiques

Délivrance « d'autorisation »

- Nombre de demandes de PE introduites : 250 dont 8 de classe 1A, 86 de classe 1B, 15 de classe 1C, 10 de classe 1D, 89 de classe 2 et 42 de classe 3.
- Nombre d'agréments introduits : 12
- Nombre de dérogation pour des travaux de nuit ou de week-end : 28

Contrôle et inspection

- Nombres de PV dressés : 10
- Nombre de mise en demeure : 13
- Nombre de visite sur le terrain : 172

Avis

- Sur les 250 demandes de PE, 28 dossiers ont nécessité une ou plusieurs commissions de concertation.
- Le service a remis 499 avis internes relatifs à des demandes urbanistiques.
- Le service a remis 305 avis internes relatifs à des événements.
- Le service a remis 93 avis internes relatifs à des dossiers Horeca.

Contrôles – règlement-taxe

- Nombre de contribuables taxés : 47

8.4 Développement économique

Tâches principales du service

Le service a pour mission de soutenir les commerçants et de promouvoir l'activité locale. Au sein de la Maison de l'emploi, le service participe aux synergies entre les différents partenaires de l'emploi. Nos missions sont divisées en trois pôles.

Emploi

Le renforcement des synergies entre les différentes entités de la maison de l'emploi a pour but de mieux fonctionner en réseau et ainsi accompagner les chercheurs d'emploi dans leur parcours de formation et de remise à l'emploi. Une attention est également portée sur les employeurs pour les mobiliser lors d'événements de recrutement et communiquer sur les plans d'embauche.

Économie

Accompagner le commerce et l'entrepreneuriat

Commerçants et entrepreneurs consultent le service pour toutes questions en liens avec leur activités. Afin d'être le plus complet, le service collabore de manière active avec le Guichet d'économie locale mais également avec les organismes tels que hub.brussels, 1819, UCM, Unizo, Actiris, ... Des actions ciblées sont mises en place pour accompagner par exemple la production locale ou la gestion de problématiques propres à un quartier.

Initiatives locales

Le service soutient et mets en place des activités et des projets ayant pour but la dynamisation des artères commerciales en tentant compte des besoins et spécificités de chaque zone commerciale. Un soutien financier est également apporté aux associations de commerçants.

Guichet Unique Horeca

Depuis 1 an, la cellule Horeca délivre les autorisations d'exploitation, anciennement gérées par le service Permis d'environnement. De nombreux établissements ont été invité à se mettre en ordre suite à l'ouverture de plus de 150 dossiers. Nous observons que le fonctionnement du guichet apporte des résultats grâce aux passage sur le terrain, les courriers, les auditions et collaborations avec les forces des police. Dans les mois à venir, des contrôles plus ciblés sur des quartiers seront organisés.

Projets actuels et nouveaux projets

Projet « Maison de l'emploi - Synergies » et Jobday

Afin de développer une vision pluriannuelle pour la Maison de l'emploi, l'ensemble des partenaires ont participé à une Mise au Vert de deux jours. Grâce à ces deux moment, nous avons pu mieux connaitre le fonctionnement des services et développer un plan pour les années 2023 et 2024.

La première Jobday a également été organisée et 20 employeurs étaient présents. Afin de respecter les mesures sanitaires, l'événement s'est tendu en extérieur sous les halles des abattoirs. 125 chercheurs d'emploi étaient présents et l'ensemble des partenaires étaient satisfaits

Chantier Wayez

Le chantier a continué durant cette année. Des actions de mises en valeur des commerces ainsi que 6 événements ont été organisé. Le service a continuer à renseigner et accompagner dans leur démarches de primes l'ensemble des commerçants.

Chiffres-clés et statistiques

Événements

Malgré la succession de mesures covid-19, 9 évènements dont le marché de Noël ont pu être organisés. C'était plus que nécessaire de pouvoir pu maintenir ces événements suite aux différents confinements difficiles pour les commerçants.

Ambulants

Quatre colporteurs circulent sur le territoire communal, cela représente onze véhicules dont dix sont dédiés à la vente de crèmes glacées et de gaufres.

Les autres emplacements sont au nombre de vingt et se compose de trois emplacements fixes, trois emplacements occasionnels et douze emplacements lors des matches du R.S.C.A. et le FAN DAY.

Guichet Unique Horeca

Ce ne sont pas moins de 700 dossiers Horeca qui sont dorénavant gérés au sein de notre service. Durant l'été plus de 130 terrasses temporaires ont pu être maintenues. L'équipe est passée à 4 agents afin d'améliorer le service de la cellule. Des contrôles spécifiques par quartier sont en cours de préparation.

8.5 Permis d'urbanisme

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

Tâche 1

La réception de dossiers de demandes de permis d'urbanisme et l'instruction de ceux-ci par les techniciens et les administratifs du service.

Tâche 2

La commission de concertation : celle-ci s'est réunie 20 fois et a donné son avis sur 284 demandes d'urbanisme.

Tâche 3

Des renseignements divers ont été fournis aux particuliers, aux avocats et aux architectes (par téléphone, par mail et au guichet).

Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)

Permis en ligne

Le projet de « Permis en ligne » initié par la Région se développe en collaboration avec les communes. Depuis juillet, toutes les demandes de permis d'urbanisme doivent être introduites via la plateforme « My permit ». Une version papier est toujours requise actuellement.

Chiffres clés et statistiques

1. Pendant la période susmentionnée, 133 nouveaux bâtiments ont été érigés, 5 ont été démolis, ce qui porte à 21.405 le nombre d'immeubles établis sur notre territoire. Le nombre de logements a augmenté de 809 unités.
2. Il a été délivré 273 permis d'urbanisme, 60 refus de permis d'urbanisme, 18 permis d'abattage d'arbres et 415 dossiers ont été examinés.
3. Le service a également délivré 11 permis pour le placement de panneaux publicitaires et enseignes et 1 refus.

9 CADRE DE VIE

9.1 Aménagement – Travaux publics

Tâches principales du service

Les tâches du service concernent l'entretien extraordinaire et l'aménagement du domaine public, avec l'intervention des entrepreneurs et/ou des bureaux d'études. Notre service a aussi la responsabilité de la gestion des interventions de tiers (impétrants, entrepreneurs privés, transports publics,...) sur le domaine public. Le but premier est d'assurer la sécurité et la viabilité du domaine public.

Domaine Public

- La mise en pratique et la gestion à long terme du domaine public, soucieux du budget et respectant la viabilité du domaine public
- La sensibilisation de la population concernant le respect pour l'environnement, aillant pour but le développement durable.
- Satisfaire tous les usagers du domaine public.

<u>Aménagement et rénovation des domaines publics communaux</u>

Général

- Établissement de suggestions budgétaires (travaux et services)
- Établissement et demandes de permis d'urbanisme.
- Établissement d'études et de projets.
- Analyse et avis sur les demandes de jardinets de façade.
- La rédaction et le suivi des dossiers de soumission pour les travaux et services, rédaction du volet technique des cahiers des charges.

- Suivi des chantiers, des réceptions de chantiers (provisoires et définitives), vérification de la facturation.
- Suivi des dossiers subsidiés.

Fonctions de surveillance

- Surveillance des travaux réalisés et des prestations de firmes privées.

Fonctions consultatives

- Un avis est donné à d'autres services concernant la réalisation de plans, établissement de cahiers des charges du service de l'Urbanisme, des contrats de Quartier et Développement Durable, mais aussi l'avis aux particuliers pour leur demande d'installations, par exemple l'installation d'un jardinet en façade. Cette année nous faisons part du comité technique pour le plan CLIMAT.

Égouttage

- Prévoir, à long terme, une gestion afin de diminuer le risque d'effondrements et d'accidents liés à une rupture soudaine des accessoires de voirie en fonte sur le domaine public.
- Rédaction d'une gestion à long terme de la partie récupération d'eaux de pluies en cas de scindement du système.

Réseaux

- Une viabilité suffisante dans les quartiers pendant la réalisation des travaux indispensables pour la sécurité du domaine public.
- Développer à long terme une vision des réseaux afin de renforcer la sensation de sécurité et de convivialité sur le domaine public.

Cimetière

- Apporter une vision à long terme d'un environnement serein pour l'ultime endroit de repos.

Interventions juridiques

- Diminution du nombre d'incidents sur le domaine public.

Nouveaux projets et projets en cours

- Le projet Bon Air a abouti dans un permis d'urbanisme pour la première phase, qui sera exécuté dans la période qui suit.
- La période août 2021 – juillet 2022 a principalement été consacrée aux travaux des concessionnaires, entre autre dans les quartiers dit « Centre », la Roue et surtout les abords du CERIA, le suivi du chantier de la STIB du réaménagement de la rue Wayez etc...
- Désignation de différents bureaux d'études et démarrage des études concernant les quartiers, « La Roue », la rue Van Soust à hauteur de Moortebeek et l'avenue Romain Rolland et l'octroie d'un permis d'urbanisme pour le renouvellement des ponts Bollinkcx, ainsi que la préparation du marché public pour le bureau d'étude qui créera le projet pour le réaménagement de la place de la Vaillance.
- Plusieurs nouvelles voiries sont ajouté aux patrimoine pendant la période :
    - Manufacture (rue de la)
    - Nieuwmolen (rue du)

- Hof ter Biest
- Filature (rue de la)
- Petite Senne (clos de la)
- Equerre (clos de l’)
- Simone Veil (avenue)
- Pré (rue du)

Avancement des travaux du PTI 2016- 2018 : réaménagement du parc Astrid

Lot 1 et 2: Reaménagement du Parc Astrid fase 4: 2.742.299,83 Euros

Aménagement de l’entrée du parc côté rond-point de Rombaux.

Aménagement de bandes pavées ralentissant l’eau sur les pentes des sentiers.

Placer les portes côté de l’entrée Rombaux.

Inauguration festive d’astridpark.

Curage de l’étang la Banane

Le cahier des charges et coordination de sécurité pour le chantier a été établie afin d’attribuer ce marché en 2022.

Livraison et placement de jeux

Suivi des chantiers, livraison et placement de jeux dans le parc Astrid (canards et manège) et City Dockx, maisonnette et manège.

Projets de plantation

Assurer le suivi des projets de plantation répartis sur l’ensemble de la commune. Il s’agit d’un projet de plantation de plantes aquatiques dans les zones tampons de Neerpede, d’une parterre entre la rue de la Vigne et la rue de Neerpede, d’un projet d’espace vert carrefour Romanstraat – Van Souststraat et des plantations dans le parc Effort.

Nestelbos

Suivi du chantier, en collaboration avec le service développement durable, des travaux dans le Nestelbos (abattage, élagage, nettoyage, construction d’une clôture et de fascines).

Collaboration avec Bruxelles Environnement pour renforcer un réseau écologique – parc du Broeck et parc Grisar

Collaboration avec BL, service développement durable et service développement de la ville pour le renforcement d’un réseau écologique dans les parcs Broek et Grisar.

Remplacement d’une peupleraie autour du RSCA RUGBY

Montant: 144.604,93 EUR

Préparation du cahier des charges et indication des plantations autour du RSCA RUGBY.

Studie: actualisatie GNOP

La réunion de démarrage a eu lieu en septembre 2020 pour l’étude : actualisation du PCDN attribuer au bureau d’étude ANTEA GROUP.

En 2022, le plan d’action a été élaboré ainsi qu’un plan de principe pour l’aménagement des l’espaces verts Aurore et Horsball – Shakespeare. Aussi des plans de gestion pour le parc

Busselenberg et le parc Scherdemael ont été établie. Une proposition pour la plantation des arbres du futur, des projets de déminéralisation et des projets végétalisation.

Dans le cadre du PCDN quelques projets (plans de gestion et aménagement) concrets et actions seront proposés pour des espaces verts communaux.

Des actions seront proposées afin de les réalisés sur court et moyen terme. Le PCDN vise d'être un document de référence pour certaines services (Aménagement, et éventuellement les services Entretien et Développement Durable). Il serait ainsi possible de référer au PCDN dans le cadre des demandes de budgets annuels.

Mission d'une étude pour le corridor vert Shakespeare – Scheutveldpark

Budget: 89.977,68

L'adhésion au centrale de marché de Bruxelles Environnement pour une étude qui cadre dans la vision OPEN BXL.

L'attribution pour l'étude du corridor vert qui s'étend entre le Ring à la hauteur du Westland jusqu'au parc du Scheutveld.

DIV 2019-2020

DIV 2019-20 : Démarrage d'un plan d'investissement triénnal par la désignation d'un bureau d'études. Le projet prévoit le réaménagement de la cité Jardin "Bon Air" en quartier résidentiel.

Fytostudie

Suivi de l'exécution des études phyto pour les arbres sur le territoire d'Anderlecht.

Projet 7: Fleurissement d'été et d'automne

31.572,72 EUR

Fleurissement d'été :

- 88 118 tours

17.389,3 EUR

Fleurissement d'automne :

- Fleurissement durable avec des plantes vivaces et bulbeuses. Neuf emplacements (parterres, rondpoints, bacs) à Anderlecht sont plantés avec des vivaces et de plantes bulbeuses afin d'assurer une floraison de manière durable pendant la belle saison et pendant plusieurs années.

Projet 9: métrage de terrains

Les terrains suivants ont fait l'objet d'un mesurage effectué semon le marché cadre de la CIRB, dans le cadre de dossiers en cours pour les années à venir.

- Place de la Vaillance
- Quartier Bon Air
- Croisement Itterbeeck / Pommier
- Parc de Scherdemael
- Horse ball -Shakespeare

Renouvellement de tapis asphaltiques

Rue du Champion (n°36 à n°45)

Rue P Moermans

Rue A Jonas

Rue Van Soust (de Av Scheut à rue Achille Jonas) et de la rue Puccini à Bld Prince de Liège)

Rue Martin Van Lier

Rue Jean Van Lierde

Rue de la Clinique

Rue Eloy

Rue G Moreau (n°1 à rue de l'Instruction)

Renouvellement de trottoirs

Les trottoirs ont été renouvelés dans les rues suivantes :

- Demosthène entre Prince de Liège et Potaerdenberg,
- Van Soust entre Obus en prince de liège,
- Vigne,
- Achille Jonas,
- Victor et Jules Bertaux

Signalisation routière

L'entretien, le placement et le remplacement de la signalisation verticale est une des priorités de nos équipes. Néanmoins le renouvellement annuel des marquages en peinture et des marquages en thermoplastique est pris en charge par nos soins.

Petites réparations

Les petites réparations des tapis asphaltiques, des trottoirs ainsi que du mobilier urbain sont réalisés en Régie.

Réaménagement de la rue de Neerpede entre le n° 971 et la rue du Pommier

Le réaménagement de la voirie sur fondation en zone résidentiel a commencé durant l'été.

Placement de mobilier urbain avec un entrepreneur sur tout le territoire de la commune

Application de marquage thermoplastiques par un entrepreneur sur tout le territoire de la commune.

Chiffres clés et statistiques

- 1754 dossiers Fix-my-street reçus dont 1153 traités ;
- 10192 dossiers OSIRIS traités ;
- Travaux avec des entrepreneurs pour un budget total de 2.435.458,87 Euro ;
- 4,8 km aménagement asphalte ;
- 3 km aménagements trottoirs ;
- 3701 demandes de mise à disposition de matériel et 866 demandes concernant l'occupation temporaire de la voie publique ont été traitées au guichet ;
- 2200 contrôles de chantiers ;

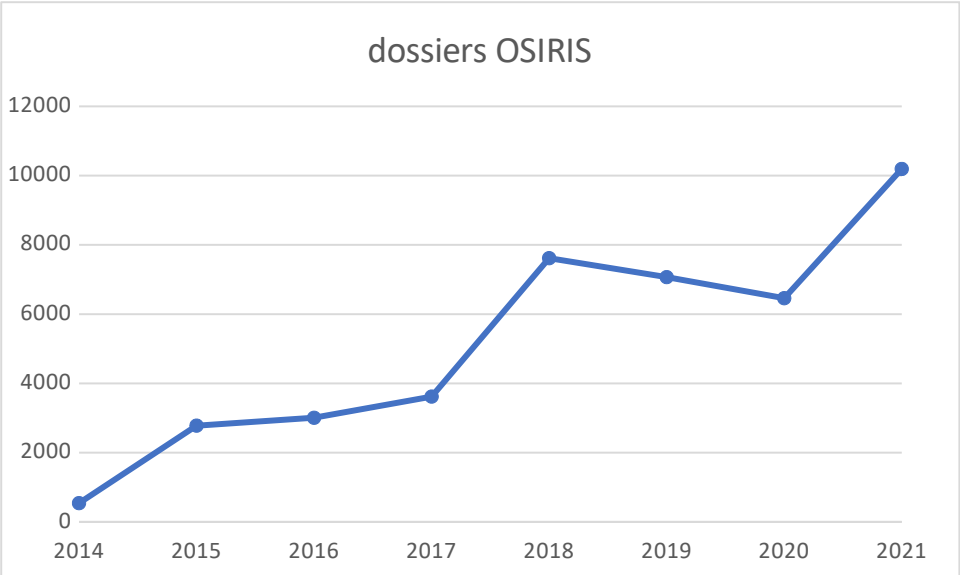
dossiers OSIRIS
12000
10000
8000
6000
4000
2000
0
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021

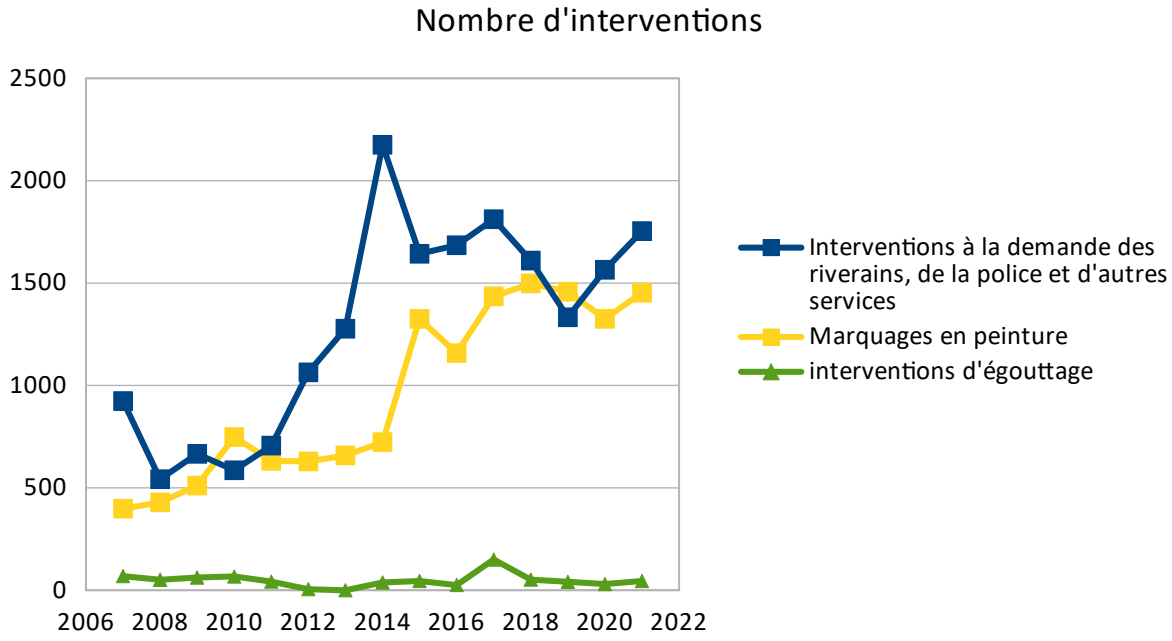
Nombre d'interventions
2500
2000
1500
1000
500
0
2006
2008
2010
2012
2014
2016
2018
2020
2022
Interventions à la demande des riverains, de la police et d'autres services
Marquages en peinture
interventions d'égouttage

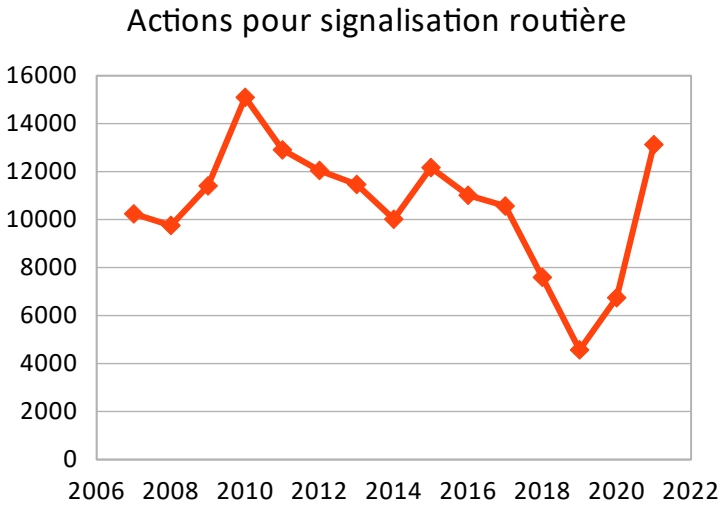
Actions pour signalisation routière
16000
14000
12000
10000
8000
6000
4000
2000
0
2006
2008
2010
2012
2014
2016
2018
2020
2022

9.2 Entretien

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

La tâche principale du service comprend l'entretien ordinaire et extraordinaire des espaces publics.

- balayage
- vidange des corbeilles urbaines et enlèvement des dépôts clandestins
- entretien des avaloirs
- enlèvement des tags/graffiti
- sensibilisation en matière de propreté
- verbalisation en matière de propreté
- entretien des espaces verts
- taille des arbres et arbustes
- entretien des aires de jeux - fontaines et étangs
- placement de nadars et de panneaux d'interdiction de stationnement
- lutte contre le verglas

Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)

Marchés gratuits

Organisation de marchés gratuits où les habitants peuvent déposer et emporter des objets réutilisables.

Encombrants à domicile

Organisation des enlèvements à domicile de déchets (<3m³) et des objets réutilisables qui seront mis à disposition des différents acteurs locaux. Les demandes se font par Irisbox ou via téléphone / mail.

1070 Respect

Collaboration transversale entre le service Prévention, Urbanisme et Police : promouvoir le respect de l'espace public au moyen d'une série d'affiches thématiques concernant la propreté et l'organisation de "quartiers nets" où le quartier est entretenu et contrôlé sur différentes infractions de manière transversale.

Plan corbeilles urbaines et avaloirs

Analyse des corbeilles urbaines à remplacer/à enlever éventuellement et à rajouter.

Uniformiser le type des corbeilles urbaines.

Projet de digitalisation de la fréquence de vidange des corbeilles urbaines et avaloirs.

Adoption d'un miroir d'arbre

Les habitants peuvent adopter un miroir d'arbre et participer à la propreté du quartier de manière active. Les demandes se font par Irisbox ou via téléphone / mail.

Mini-recyparks

La commune offre la possibilité de verser ses encombrants et déchets aux mini-recyparks. Ces parcs à conteneurs mobiles sont présent de façon régulière sur 16 sites dans différents quartiers de la

commune tout au long de l’année. De plus, la RecyMobil, une grande remorque qui permet de trier et recycler beaucoup d’objets, est également présente lors de presque tous les mini-recyparks.

Encombrants : table, chaise, lit, sommiers, matelas, armoire démontée, canapé, fauteuil, mobilier de jardin, mobilier de bureau, frigo, vieux métaux...

Petits déchets d'équipements électriques et électroniques : aspirateur, grille-pain, machine à café, sèche-cheveux, ordinateur, tablette, écran d'ordinateur, télévision, radio, lampadaire, lampe de bureau, lustre, ...

Déchets recyclables : Ampoules, piles, bouchons de liège, cartouches d’encre, cartouche brita, capsules Nespresso, CD/DVD, livres, radiographies, frigolite, textile usagé, terre de pots de fleur

Plan Propreté 2021 (finalisation)

Engager et réorganiser

- Engagement de 70 ouvriers d’entretien
- Nouveaux horaires tardifs, présence d’équipes d’entretien 7J/7 de 7h à 21h
- Équipes mixtes propreté/espaces verts

Prévenir, sensibiliser et communiquer

- 8 mini-recyparks par semaine
- Optimisation et rationalisation des corbeilles
- Guide de bonnes pratiques
- Concours vidéo pour informer sur les règles
- Référent “propreté” par quartier
- Affichage des sanctions
- Collaboration avec l’Enseignement et la Prévention
- Mise à l’honneur de la Propreté

Remédier et innover

- Meilleure gestion des plaintes
- Alternatives locales au système de collecte de déchets
- Nettoyage vapeur haute pression
- Projets innovants à déterminer

Sanctionner

- Renforcement de l’équipe verbalisation
- Augmentation des caméras
- Augmentation des planques
- Augmentation des montants des sanctions

Évaluer et objectiver

- Baromètre de la propreté
- Évaluation continue du plan

Chiffres clés et statistiques

TAXES (1/08/21 au 31/07/22)

Nombre total dont :	1240
Dépôts clandestins de déchets	601
Dépôts de sacs en dehors des heures	442
Dépôts de sacs non conformes	26
Dépôts clandestins encombrants (art 3a)	49
Dépôts clandestins construction (art3b)	11
Dépôts clandestins voitures (art3c)	1
Salissures pour déjections canines	-
Salissures pour avoir uriné	-
Salissures pour nourrissages de pigeons	-
Abandons de petits déchets	110
Tags/graffitis	-
Terrains non entretenus	-
Trottoirs non entretenus	-
Conteneurs de déchets à enlever et à vider/remorques	-
Salissures camions de chantier	-
Affichages sauvages	-
Avaloirs à vidanger, déboucher ou remplacer	-
Nettoyage Marché/Brocante	-
N° de taxes via caméra	485

10 MATIÈRES COMMUNAUTAIRES FRANCOPHONES

10.1 Enseignements

Administration et pédagogie

Tâches principales du service

Au niveau administratif, nous nous occupons principalement de tout ce qui a trait aux membres du personnel enseignant, personnel d'éducation et personnel administratif. Au niveau pédagogique, nous assurons l'intégration et le suivi des nouveaux enseignants au sein de nos écoles fondamentales, secondaires, artistique et de promotion sociale.

Tâche 1

La tâche principale de la Cellule administrative est la gestion de la carrière des membres du personnel engagés dans notre enseignement communal. Cette tâche implique la transmission

régulière de documents divers vers la Fédération Wallonie-Bruxelles (Pouvoir subsidiant).

Transmission vers la FWB

1. Constitution des dossiers d'engagement
2. Élaboration et transmission des demandes d'avance
3. Élaboration et transmission de documents relatifs aux congés et détachements vers d'autres pouvoirs organisateurs

Élaboration et suivi des documents et des désignations envoyés au Collège et au Conseil

1. Désignation des membres du personnel au sein des écoles anderlechtoises
2. Demande d'autorisation de congés : absences et détachements des membres du personnel
3. Nomination des membres du personnel et assimilés
4. Prise en charge des membres du personnel non subventionnés

Gestion et suivi des assurances accordées aux membres du personnel

1. Constitution des dossiers d'assurances collectives lors de l'engagement
2. Modifications des données obligatoires en cours d'année
3. IN/OUT

Organisation de la prestation de serment des nouveaux membres du personnel

1. Élaboration et transmission de documents relatifs aux prestations de serment

La commune d'Anderlecht dispose de deux Inspecteurs pédagogiques qui ont un rôle de suivi et de soutien aux directions et aux enseignants afin de garantir un enseignement de qualité.

Enseignement fondamental

1. Élaboration de la mise en place : affectation des instituteurs, des logopèdes, des auxiliaires, des psychomotriciens, des puériculteurs, des kinésithérapeutes, du bibliothécaire, etc.
2. Il existe une cellule de pilotage afin d'encadrer et de coacher de jeunes enseignants et les jeunes directions.
3. Visites d'inspections en classe afin d'évaluer les pratiques pédagogiques employées par les agents et les conseiller le cas échéant.
4. Élaboration des plannings des cours de natation et des horaires des maîtres spéciaux de religion, morale et CPC.

Enseignement secondaire

1. Supervision des attributions des membres du personnel dans les trois écoles secondaires de la Commune.
2. Facilitation et compilation des sorties et voyages scolaires
3. Visites d'inspections en classe afin d'évaluer les pratiques pédagogiques employées par les agents et les conseiller le cas échéant.

Enseignement artistique et de promotion sociale

1. Visites d'inspections en classe afin d'évaluer les pratiques pédagogiques employées par les agents et les conseiller le cas échéant.
2. Hybridation des apprentissages afin de permettre l'accès aux différents cours sur une

plateforme dédiée à cet effet qui peut être utilisée en présentiel ou en distanciel.

Projets actuels et nouveaux projets

Nouvelle implantation Cours Erasme

La Commune a investi des fonds pour la rénovation d'un immeuble à la Chaussée de Mons afin d'y accueillir l'école de promotion sociale Cours Erasme. Cette implantation accueille également le troisième degré de l'Athénée Joseph Bracops ainsi que certains cours de l'Académie de musique.

Projet Diversité Convictionnelle

Pour la quatrième année consécutive, le Service Enseignement a collaboré avec le Service Prévention pour permettre à des enfants de nos écoles primaires de découvrir les différents cultes à travers un jeu et la visite des lieux associés à ces cultes.

Projet Bénévolat Temps de midi

Le Service Enseignement a lancé durant l'année scolaire 2018-2019 un projet dans lequel les temps de midi sont pris en charge également par des bénévoles. Ces personnes sont des pensionnés qui consacrent deux heures de leur journée (lundi, mardi, jeudi, vendredi) à aider le personnel chargé de la surveillance des déjeuners.

Projet Etudiants Temps de midi

Le Service Enseignement a lancé durant l'année scolaire 2017-2018 un projet dans lequel les temps de midi sont pris en charge par des élèves de 5ème et 6ème année de l'Athénée Joseph Bracops. En effet, ces jeunes sont affectés tant à l'Athénée Joseph Bracops qu'à l'Ecole Secondaire Théo Lambert pour la surveillance des élèves plus jeunes et ceci pour éviter qu'ils ne traînent en rue.

Pôle territoriaux

Les pôles territoriaux, créés dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'Excellence, soutiennent les écoles d'enseignement ordinaire dans la mise en place des aménagements raisonnables et dans l'intégration des élèves à besoins spécifiques. La commune d'Anderlecht a collaboré avec les communes de Saint-Gilles et Ixelles pour la création de notre pôle territorial.

Classe inclusive

Un nouveau projet de classe inclusive a vu le jour au sein de l'école « Maurice Carême » en partenariat avec l'école « Les Acacias » à la rentrée scolaire 2022. Une classe inclusive est une classe d'enseignement ordinaire où les élèves avec et sans différences d'apprentissage apprennent ensemble. L'idée de cette classe qui bénéficie de plus d'encadrement pour moins d'élèves, est d'accompagner les élèves en difficulté afin de les aider à réintégrer in fine une classe « classique », ceci se faisant étape par étape. Les classes inclusives sont accueillantes et répondent aux divers besoins scolaires, sociaux, émotionnels et communicationnels de tous les élèves

Chiffres-clés et statistiques

En ce qui concerne le fondamental, nos écoles ont accueilli plus de 4061 élèves encadrés par 597 enseignants (définitifs et temporaires).

Quant aux écoles secondaires, elles ont accueilli plus de 1934 élèves et près de 307 enseignants (temporaires et définitifs).

L'enseignement anderlechtois se caractérise également par son école de Promotion Sociale « Cours Erasme ». Elle comptait 1298 étudiants encadrés par 50 enseignants. L'enseignement artistique se compose de l'Académie de musique et de l'École des Arts. L'Académie de musique a accueilli 1053 élèves avec un effectif enseignant de 60 personnes. Notre École des Arts rassemblait 448 élèves accompagnés par 12 enseignants.

Auxiliaires

Tâches principales du service

Assurer le bon fonctionnement des garderies du matin et du soir ainsi que les temps de midi et les accompagnements piscines + aide/renfort en classe + sorties scolaires

Tâche 1

Les garderies : les auxiliaires assurent en tte sécurité un accueil avant et après les cours

Tâche 2

Les repas : les auxiliaires ont chacun(e) un groupe d'enfant à encadrer au mieux durant la pause de midi. Repas tartines ou repas chaud

Tâche 3

Les piscines : les auxiliaires sont responsable du groupe du départ de l'école jusqu'au retour.

- trajet ds le bus en respectant les normes de sécurité
- vestiaires : les auxiliaires encadrent la partie mise en maillot et rhabillage et amènent les enfants au bord de la piscine pour les confier aux professeures d'éducation physique.

Projets actuels et nouveaux projets

Projet 1

Formations en vue de l'obtention du niveau D se termine début 2023 pour 85% des participants

Projet 2

Equiper au mieux les garderies , répondre aux besoins (matériel) des auxiliaires

Chiffres-clés et statistiques

Nombre d'auxiliaires : 132 actives

Logistique

Tâches principales du service

Assurer le nettoyage ainsi que la logistique des écoles communales.

Tâche 1

Assurer le nettoyage des écoles francophones et néerlandophones

Tâche 2

Contrôle du personnel personnel d'entretien.

Tâche 3

Gestion des congés et des maladies du personnel d'entretien.

Tâche 4

Gestion du stock.

Tâche 5

Gestion de la formation du personnel

Tâche 6

Faire l'interface entre les écoles et les différents services techniques communaux.

Tâche 7

Assurer le suivi avec l'AFSCA et Brulabo.

Chiffres-clés et statistiques

- 35 écoles
- 128 technicien(ne)s de surface
- 24 art. 60
- 1 stagiaire

Accueil Temps Libre (ATL)

Tâches principales du service

La Coordination Accueil Temps Libre (ATL) gère l'élaboration et la mise en pratique des objectifs quinquennaux d'amélioration de la qualité de l'accueil extrascolaire des enfants de 2,5 à 12 ans au sein de la commune. Ceux-ci sont repris dans le Programme communal de Coordination Locale de l'Enfance (CLE) agréé par l'ONE.

Au sein du service Enseignement, la coordinatrice poursuit principalement la mise en œuvre du projet d'accueil extrascolaire de qualité au sein des écoles communales, subsidié par l'ONE ainsi que les projets de Dispositif d'Accrochage Scolaire (DAS) subsidiés par la Région.

Elle participe à la gestion des stages de vacances communaux en remplaçant le responsable pour certaines semaines.

Tache 1

Poursuite de la mise en œuvre du Programme de Coordination Locale de l'Enfance (CLE) 2016-2021

- organisation des 2 réunions de la Commission Communale de l'Accueil extrascolaire à Anderlecht et rapports à l'ONE
- élaboration du Rapport d'activité et du Plan d'action annuels 2021-2022 pour l'ONE
- participation aux intervisions mensuelles des coordinateurs ATL bruxellois avec la Cocof

Tâche 2

Suivi du projet d'accueil extrascolaire des écoles communales

- organisation des formations pour les auxiliaires d'éducation à partir de 2022
- gestion des appels d'offres et marchés publics pour les formations
- soutien à l'élaboration et diffusion des projets d'accueil extrascolaire spécifiques à chaque école communale
- soutien au lancement des activités liées aux DAS dans les écoles P24 et P6/13

Tâche 3

Gestion des dossiers des 32 projets DAS 2018-2021 des écoles primaires et secondaires francophones et néerlandophones tous réseaux confondus + lancement et gestion de l'appel à projets Renforcement DAS 2021 pour Perspective.brussels

- centralisation et vérification des dossiers annuels d'évaluation et financiers du DAS

- élaboration et suivi des dossiers Collège de paiements et remboursements pour les projets DAS 2021-2026 et projets Renforcement DAS 2021
- élaboration et suivi des dossiers Collège de remboursements pour les projets DAS 2016-2021

Projets actuels et nouveaux projet

actualisation des données d'informations extrascolaires anderlechtoises sur le site www.bruxellestempslibre.be

Chiffres-clés et statistiques

Il y a 32 projets DAS : 16 projets dans le réseau officiel, 12 dans le réseau libre francophones et 4 projets néerlandophones.

Il y a 1 projet d'accueil extrascolaire ONE qui englobe les projets de 23 établissements scolaires.

Stages de vacances

Tâches principales du service

Organisation de stages de vacances et de garderie animées durant les congés scolaires pour les enfants de maternelles et primaires .

Objectif : éveils créatif et récréatif à travers un programme d'activités adaptés à l'âge des enfants

Accès démocratique par une politique de prix bas .

Tâche 1

1. Recrutement des coordinateurs de sites parmi les enseignants et ou les directions de nos écoles communales .
2. Recrutement des animateurs parmi les enseignants et ou les étudiants .

Mode de recrutement pour les coordinateurs

Campagne de recrutement via les candidatures internes

Mode de recrutement pour les animateurs

Recrutement en interne au sein de l'équipe enseignante

recrutement via des annonces aux écoles et via les réseaux sociaux pour les étudiants

Tâche 2

Gestion des coordinateurs de sites , élaboration des horaires d'activités, diffusion des informations relatives à la crise Covid-19 et vérification du respect des règles imposées dans ce cadre.

Tâche 3

Permanence téléphonique pour les parents des stagiaires afin de régler les différents problèmes

Tâche 4

Veiller à la sécurité des activités mises en place ainsi qu'à l'épanouissement des enfants durant les stages

Projets actuels et nouveaux projets

1. Rationalisation des sites d'accueil afin de diminuer les coûts de fonctionnement
2. Diminution du personnel engagé afin de réduire les coûts de fonctionnement

Projet 1 : En période de post-covid , nous tentons de diminuer fortement les frais de fonctionnements en limitant fortement le nombre des sites d'accueil tout en veillant à accueillir tous les enfants dans de bonnes conditions

Projet 2 : Nous tentons de ne pas engager trop de student en tenant compte des vacances ou absences prises par les auxiliaires en formant des groupes allant jusqu'à 16 enfants par animateur.

Chiffres-clés et statistiques

1. Fréquentation variant entre 300 et 650 enfants par semaines
2. Un coordinateur par site , au nombre de 5 par semaine en juillet 2021
3. Un animateur enseignant ou étudiant par tranche de 16 enfants
4. Prix de 20 euros par semaine, gratuit à partir du 3ème enfant.

10.2 Crèches

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

Le service des crèches francophones comprend 12 milieux d'accueil agréés et subventionnés par l'ONE pour les enfants de 0 à 3 ans. Il participe également à la mise en œuvre de nouveaux projets de crèches et applique la politique « petite enfance » en vigueur au sein de la commune et plus largement.

Tâche 1 : Proposer un accueil de qualité aux jeunes enfants ayant entre 0 et 3 ans.

Qualité pédagogique

Afin de garantir la qualité pédagogique de l'accueil, nous veillons à l'application du Code de qualité de l'ONE par le biais des projets pédagogiques mis en place au sein des crèches. Des activités ponctuelles ont également lieu : représentations théâtrales, moments conviviaux avec les parents, collaboration avec des acteurs locaux, journées pédagogiques ...L'ensemble du personnel suit une formation professionnelle continue.

Qualité de l'infrastructure

Une réflexion importante est également menée au niveau des infrastructures et aménagements des crèches du service. La réflexion ainsi que la réalisation des projets se fait en étroite collaboration avec le service des bâtiments et logements.

Favoriser l'accessibilité pour tous

La centrale d'inscription a été mise en place en avril 2018 afin de favoriser et faciliter l'accessibilité de tout public à toutes nos crèches. Les inscriptions peuvent se faire par téléphone (2 permanences/ semaine) ou via le formulaire en ligne.

Les attributions de place se font sur base de l'ordre chronologique d'inscription, la prise en compte des priorités arrêtés par le collège (urgence sociales, personnel communal élargi et anderlechtois) et le nombre de places disponibles.

Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)

Projet 1 : Augmentation de l'offre de places d'accueil en crèche

En 2014, le pouvoir organisateur a introduit une dizaine de nouveaux projets de crèches dans le cadre du « Plan Cigogne » de l'ONE. Depuis d'autres projets s'y sont ajoutés.

Voici un bref récapitulatif reprenant le nom des nouvelles crèches et le nombre de nouvelles places accueil par an :

2021 : 84 places créées pour la crèche « Les Muguets »

2022 : 42 places créées pour la crèche « Les Petits Bateaux ».

D'autres projets sont prévus jusque 2025 avec en moyenne 2 nouvelles crèches par an.

Projet 2 : Élargissement des heures d'ouverture des crèches

Depuis octobre 2021, les crèches communales francophones d'Anderlecht ouvrent 30 minutes de plus par jour selon l'horaire de 6h15 – 18h15.

Projet 3 : Poursuite de la mise en application de la nouvelle réforme de l'ONE

La nouvelle réforme de l'ONE a débuté en 2019 et s'étend jusqu'en 2026. Elle apporte de nombreux changements importants à plusieurs niveaux : encadrement, infrastructure, subsides, capacité d'accueil, horaire d'ouverture, …

Projet 4 : Renforcement de l'accessibilité

Dans une logique d'inclusion, l'accessibilité des crèches a été renforcée notamment pour les familles en situation précaire (enquête sociale), les enfants et/ ou parents porteurs d'un handicap.

Ce travail se fait dès le moment de l'inscription de l'enfant jusqu'à l'accueil en crèche grâce à une collaboration étroite entre le service des crèches (centrale des inscriptions, direction du service, personnel social des crèches), les familles et leur éventuel réseau ainsi que certains intervenants externes.

10.3 Bibliothèque francophone

La bibliothèque de l'Espace Carême

Les services de prêts : sections « jeunesse », « adultes » et ludothèque

Actuellement, les collections de la bibliothèque totalisent **149.872** volumes, parmi lesquels **72.149** sont disponibles en section jeunesse.

La section "ludothèque" compte **396** jeux et nous disposons de **59** abonnements à des revues générales.

Le nombre de lecteurs inscrits - fin 2021 – est de **3.373** dont **2.400** ont moins de 18 ans.

Pendant la période considérée, la bibliothèque a comptabilisé **96.874** prêts de livres et/ou jeux.

Nous ouvrons nos portes plus de 60 heures par semaine (toutes sections confondues).

Les animations

La bibliothèque organise ou participe à de nombreuses animations afin de promouvoir la lecture publique.

Pour la période considérée, elle a proposé **181** animations de promotion de la lecture, du livre, du conte et du jeu.

56 classes de l'enseignement maternel, primaire et de l'enseignement spécialisé sont venu visiter la bibliothèque et écouter des histoires et **13** classes sont venues découvrir différents jeux de la section ludothèque.

9 classes de l'enseignement secondaire, supérieur et d'apprenants français langue étrangère et alphabétisation nous ont également rendu visite pour s'initier à la recherche documentaire.

4 comités d'usagers sont actifs au sein de la bibliothèque et font partager leurs coups de cœur en section adultes, jeunesse (comité « jeunes » - moins d e12 ans et comité Ados) et ludothèque.

Évaluation pour la période écoulée

La principale priorité de la Bibliothèque est de se positionner au centre de la promotion du livre, de la lecture, du conte et du jeu sur l'ensemble de son territoire communale.

Comme le demande le décret régissant l'organisation de la Lecture publique, nous avons élaboré, durant la dite période considérée, en équipe, un Plan Quinquennal de Développement de la Lecture (PQDL). Ce plan part d'une analyse poussée du territoire communal afin d'y extraire ses faiblesses et atouts et ensuite d'élaborer des stratégies de développement.

L'inspectrice en charge de notre bibliothèque vient de remettre un avis favorable pour notre dossier.

Voici les grands axes pour notre prochain PQDL portant sur les années 2021 à 2025. Ces priorités et objectifs ont été définis au cours de la période considérée en sous-groupe par les bibliothécaires :

Priorité 1 : Fidéliser notre public et toucher les publics empêchés et non-lecteurs

- Objectif 1 : proposer une offre d'activités pour toutes les tranches d'âges
- Objectif 2 : proposer une offre d'activités pour l'ensemble du monde éducatif , associatif et culturels
- Objectif 3 : développer des outils de communication et de promotion performants
- Objectif 4 : développer des animations hors les murs
- Objectif 5 : Décentraliser l'offre en matière de Lecture publique

Priorité 2 : Développer la participation à l'expression citoyenne

- Objectif 1 : créer des lieux d'échanges et de participation au sein de la bibliothèque
- Objectif 2 : développer des mécanismes de soutien éducatif et administratif

Priorité 3 : Augmenter l'accès aux nouvelles technologies

- Objectif 1 : Développer un espace public numérique
- Objectif 2 : Organiser des formations pour nos usagers

10.4 Musées d'Erasme et Béguinage

Tâches principales du service

Étude, conservation et exposition du patrimoine mobilier et immobilier des Musées. Expositions temporaires sur différents thèmes. Transmission du savoir à travers des activités diversifiées et une médiation adéquate qui allient présent et passé.

Collections & expositions

Restaurations

Plusieurs projets de restauration sont en cours qui se rapportent au patrimoine immobilier et mobilier des musées Maison d'Érasme & Béguinage et aux jardins et plantations

1. Finalisation de la restauration archtecturale du béguinage

2. Restauration Bannière de St Guidon et sculpture de la Vierge de l'Apocalypse
3. Préparation dossiers : restauration œuvres jardin : Volcan de Vie de Bob Verschueren et Larmes du Ciel de Marie-Jo Lafontaine
4. Etude des arbres du jardin en vue de préparer un dossier de demande de subsides

Acquisitions

1. Dons divers
2. Livres d'Erasme (3 éditions) pour la réserve précieuse

Études

1. Mise en place de notes d'intentions, première sélection des pièces, recherches de pièces dans les autres institution. Finalisaiton programme muséologique. Finalisation parcours
2. Finalisation recherches sur l'architecture en collaboration avec l'ULB (Paulo Charruadas).
3. Etudes des archives ecclésiastiques et testamentaires en rapport avec les béguines.

Expertise - Assurance

1. Expertise + valeurs d'assurance des collections peintures exposées à la Maison d'Erasme (Philippe Sterck).
2. Expertise d'une partie du mobilier du béguinage par Emle van Binnebeke (MRAH).

Informatisation

Finalisation du transfert des collections sur la plateforme collective access + Paramétrage du module collections + livres anciens.

Expositions

1. Exposition temporaire en collaboration de la RHOK Académie (section gravure) « Rhok's eye »
2. Participation à Itinerart (Anderlecht
3. Étude et exposition de plusieurs « objets insolites » issues de notre dépôt et en rapport avec la vie d'Anderlecht.

Publications & outils de médiation

1. Catalogue exposition temporaire en 2 langues (FR-NL)
2. Outil + catalogue (trilingue) sur la réalité augmentée « Un regard inclusif sur le 16e siècle ».
3. Édition FR du livre Érasme à Bruxelles (édition en néerlandais **Kathleen Leys, Erasmus en Brussel)**
4. Acquisition d'un système de caméra enregistreuse >conférences en ligne > chaîne youtube du musée.

Activités

1. Deux concerts de musique expérimentale en collaboration avec Nuit du Beau Tas et Transcultures/semaine du son
2. Cours de Latin
3. Découverte du musée en 3D (3 langues)
4. Dix concerts Erasmusica

5. Journées du Patrimoine
6. Nocturnes des Musées Bruxellois
7. Soilmates : WE festif sur l'écologie
8. Place aux enfants
9. Finissage expo : « Swinging books »
10. Conférences : 4 conférences mercredis d'Erasme / 1 conférence Breughel / 1 conférence Joris Capenbergh
11. Dimanche 11 juillet : 'Brussel danst' spectacle et visites guidées

Communication

Site Internet & réseaux sociaux

1. Suite du développement d'une plateforme de réservation en ligne (subsides) pour les groupes
2. Développent des réseaux sociaux FB + Instagram + linkedin

Amélioration de la visibilité des activités du musée

1. Affichage exposition permanent et temporaire sur mur d'enceinte
2. Vitrine/affiche pour affiches activités sur le mur d'enceinte
3. Signalétique mobile pour les activités extras dans le musée et dans le jardin

Accueil

1. Informatisation de l'accueil

Projets actuels et nouveaux projets

Expositions temporaires et permanentes

1. Préparation exposition d'art contemporain en rapport avec les Adages d'Erasme au printemps 2023 « Festina lente »
2. Préparation futur exposition permanente béguinage
3. Renouvellement des cartels pour le jardin philosophique
4. Activités diverses dans le cadre de la première ouverture du béguinage (découverte de l'architecture après rénovation)

Collective access

1. Suite paramétrage et nettoyage des données

Chiffres-clés et statistiques

Nombre total de jours d'ouverture : 307 jours

Le musée du Béguinage fut fermé à partir du mois de décembre 2020 pour permettre le les travaux de rénovation.

- Total visiteurs Maison d'Érasme, Jardin et Béguinage : 14147
  (groupes scolaire 42; groupes adultes 23 ; atelier plantes 52)
- Total visiteurs plateforme viméo : 1844

- Total visiteurs cours de Latin (confinement) : 210

Réseaux sociaux

FB total abonnés 2.297 /

couverture : 106.552 / visite de la page 2.297

nouveaux followers : 220

Instagram : couverture 1.840 / visites profil 669 / nouveaux followers 148

YouTube : views: 2.575

Google analytics site web :

22.550 utilisateurs

10.5 Monuments et Sites

RAS

10.6 Tourisme

Tâches principales du service

Le Service « Tourisme » se décline en deux aspects : celui du syndicat d'initiatives et celui d'office du tourisme. Il effectue un travail de promotion et de valorisation du patrimoine et privilégie le partenariat.

Syndicat d'initiatives

Le syndicat d'initiatives se charge des missions qui s'adressent au public : le programme mensuel des visites guidées, des expositions ou des événements. La programmation mensuelle de visites et balades guidées pour un large public est dénommée Anderlecht Découvertes.

Les visites guidées, payantes, (une en français et une en néerlandais) ont lieu, en général, un dimanche par mois (sauf jours fériés et hors vacances scolaires) . En 2022, en écho à l'évènement Régional et festif du centenaire des cités-jardins, des visites guidées des 3 cités anderlechtoises ont été organisées lors de chaque semestre.

Les « Escapades Estivales », programme de balades hebdomadaire ouvertes à tout public se sont déroulées aux mois de juillet et d' août 2022.

Au total, 21 visites en français et 21 visites en néerlandais ont donc été réalisées pour la période concernée : 633 personnes y ont participé dont 475 francophones et 158 néerlandophones.

Toutes les informations sont envoyées à Agenda.be, reprises sur le site internet et la page Facebook de la commune et du service. Environ un post Facebook par jour.

Office du Tourisme

Le Service du Tourisme gère la collaboration avec les réseaux et les opérateurs touristiques bruxellois. L'équipe veille à assurer la coordination entre les différents opérateurs touristiques (guides, musées, opérateurs culturels et services de la culture FR et NL de la commune, etc).

Dans ce cadre, il :

- représente la commune lors de manifestations communales, régionales et autres ;

- assure la coordination entre Visit Brussels et la commune et le soutien aux opérateurs touristiques actifs sur Anderlecht afin de stimuler le développement de l'offre ;
- initie et assure la gestion des nouveaux projets;
- assure le développement d'une mémoire (bibliothèque spécialisée) ;
- veille à l'information relative aux attractions touristiques afin de généraliser l'accès à la connaissance du patrimoine à Anderlecht ;
- assure l'alimentation et la gestion des plates-formes sociales et du site communal et assure une présence marquée sur les réseaux sociaux : Facebook (page Tourism Anderlecht et page 1070) ;

Parutions et brochures:

Les brochures du service sont gratuites pour le grand public : elles peuvent être demandées auprès du service et sont mises à disposition du public aux différents lieux d'accueil de l'administration.

- **Anderlecht Découvertes** : un flyer promotionne chaque visite en reprenant toutes les informations nécessaires. Il est imprimé en interne.
- Des **outils pédagogiques** ont été créés, en partenariat avec « Les Classes du Patrimoine », afin de faire découvrir le Patrimoine anderlechtois aux élèves des écoles.

Partenaires: liste non exhaustive

Visit Brussels	Le Foyer Anderlechtois	Anderlechtensia asbl
Escale du Nord	Musée de la Médecine	De Swaene vzw
Maison verte et bleue	Screen brussels	Coordination Senne asbl
De Rinck	la Procession de Saint-Guidon asbl	Urban.brussels
CCN Vogelzang	Luizenmolen asbl	Camp in Brussels
Coop	ULB	

Partenariats avec les autres services :

Les contacts et collaborations avec les autres services sont récurrents tels que : Communication, Prévention, Événements, Bibliothèque francophone, Développement durable, Affaires sociales :Seniors, Logistique, Service des cultes, Monuments et Sites, Solidarité internationale, Classes Moyennes, Musées de la Maison Érasme et du Béguinage, Musée de la Résistance, Batlog, GRH, Enseignement francophone …

Projets ponctuels et nouveaux projets

Participation à des événements :

Accompagnement de divers services pour l’organisation de leurs activités.

Projets 2021 - 2022 :

- Classes du Patrimoine : création d'outils pédagogiques à destination des jeunes qui reprend l'ensemble des activités touristiques et / ou patrimoine (avec Enseignement Fr) ;
- Coop et balisage de quartier : accompagnement du projet;
- Brochure des 4 Vallées ;
- Solidarité internationale : projet Jacques Brel ;
- Le centenaire des « cités-jardins » : mise en valeurs des cités et collaboration avec le service de la Culture NL, le Foyer Anderlechtois, Visit.brussels ;
- Inventaire du patrimoine mobilier de la Commune :
- Gestion du fichier des œuvres d'art de la Commune ;
- Gestion de dons d'œuvres d'art ;
- Gestion des œuvres sur l'espace public ;
- Collaboration avec le Service des Espaces Verts (inauguration Parc Astrid et outil pédagogique);
- Accompagnement de cinéastes sur Anderlecht ;
- Les géants d'Anderlecht : accompagnement ;
- Coordination Senne asbl : La Senne et le canal à Anderlecht : réédition du topoguide et visite guidée en collaboration ;
- Relations avec Screen Brussels ;
- Partenariats: Solidarité internationale, Grh, Affaires sociales : Seniors, Visit.Brussels,
- Réouverture du Béguinage (support aux Musées communaux) ;
- Participation active à l'organisation de la journée du personnel ;
- Urban.brussels : Collaboration pour les Urban archéology days ;
- Collaboration avec Camp in Brussels : Parking pour mobilhomes à Bizet.

Projets 2021- 2022: (à continuer en 2022)

- Développement de l'utilisation de l'outil CIRKWI ;
- Fêtes de l'IRIS 2023 ;
- Année Art nouveau (2023) en collaboration avec la Région
- Collaboration avec le BANAD (Brussels Museum).

Chiffres clés et statistiques

11 MATIÈRES COMMUNAUTAIRES NÉERLANDOPHONE

11.1 Enseignement

Tâches principales du service

L'enseignement néerlandophone communal à Anderlecht est synonyme d'égalité des chances et d'enseignement fondamental de qualité.

Le développement total de l'élève est abordé. Outre les connaissances, les élèves reçoivent également des compétences sociales et des valeurs telles que le respect mutuel. Les tâches principales du service enseignement sont:

1. Garantir la qualité pédagogique
2. Garderie scolaire et plaines de jeux de qualité
3. Initiatives éducatives et «Brede school»
4. Organisation de l'enseignement: politique du bien-être, administration du personnel et finances des écoles
5. Prévoir une capacité suffisante

Garantir la qualité pédagogique

La qualité de l'enseignement dans les huit écoles communales fondamentales néerlandophones est sous le contrôle du service de l'enseignement et de l'inspection flamande de l'enseignement. Cette dernière effectue régulièrement l'audit de l'école. Sur base de ces résultats, les équipes scolaires et le pouvoir organisateur travaillent ensemble pour améliorer la qualité de l'éducation.

Le service enseignement investit fortement dans la formation permanente du personnel enseignant et dans des partenariats avec des partenaires éducatifs.

De plus, les écoles testent régulièrement les connaissances des élèves. La pratique éducative est ajustée en fonction des résultats.

Garderies et pleines de jeux de haute qualité.

Garderie pré- et après scolaire.

Une équipe de 41 auxiliaires a assuré dans chaque école le service de garderie. Cette équipe garantit la sécurité et la qualité de la garderie avant et après les heures de classe. Ils sont guidés dans cette tâche par l'équipe scolaire et par une personne responsable du service de l'enseignement. La qualité est améliorée grâce à l'évaluation et à la formation.

Plaines de jeux

Pendant toutes les vacances scolaires, le service enseignement organise des garderies pour les enfants de l'enseignement (communal) néerlandophone. Le service organise également des plaines de jeux pendant les vacances de carnaval et les vacances de Toussaint. La même chose se passe pendant les vacances de Pâques et d'été en collaboration avec la VGC. Sur ces plaines de jeux de nombreuses activités et des excursions amusantes sont proposées dans un contexte néerlandophone.

Initiatives éducatives et Brede school.

Initiatives éducatives

Chaque année scolaire, le service Enseignement Néerlandophone prend beaucoup d'initiatives éducatives pour les élèves. Il y a les classes de mer de plusieurs jours, les journées sportives, les activités du mercredi après-midi, et les visites de la maison communale.

Brede school

"Brede School Hartje Anderlecht" est une collaboration entre les écoles et les associations de secteurs tels que la culture, le sport et le bien-être. L'objectif de ce projet est d'optimiser les opportunités de développement des enfants et des jeunes qui vont à l'école à GBS Dertien, GBS Veeweide, les écoles primaires Sint-Pieter et Sint-Guido et / ou qui vivent au centre de la commune.

Le travail social en milieu scolaire

Le travailleur social en milieu scolaire fait le lien entre le domaine du bien-être et l'école fondamentale dans le cadre de la promotion de l'égalité des chances pour chaque enfant et du renforcement des familles.

Organisation de l'éducation : politique du bien-être, administration du personnel et finances scolaires

Politique du bien-être

Le service Éducation est responsable du bien-être des élèves et du personnel.

Administration du personnel

Le service Éducation assure une administration du personnel efficace pour environ 200 membres du personnel.

Finances scolaires

Le service Éducation assume une organisation financière efficace des écoles.

Prévoir une capacité suffisante

En raison du grand besoin d'éducation primaire, le département de l'éducation s'efforce de renforcer les capacités de notre communauté scolaire.

Projets actuels et nouveaux projets

Extension de capacité

La capacité de l'enseignement primaire ordinaire a été considérablement accrue (+51 places), notamment grâce à des nouvelles places dans GFS Beverboom (+8), GBS Kameleon (+21), et GBS Scheut (+22).

Guichet temps libre

Permanences pour parents recherchant des activités néerlandophones pour les enfants. C'est un moment de soutien dans l'aspect administrative, un travail première ligne et fortifier la cohésion sociale.

Chiffres-clés et statistiques

Évolution des subventions hautes autorités

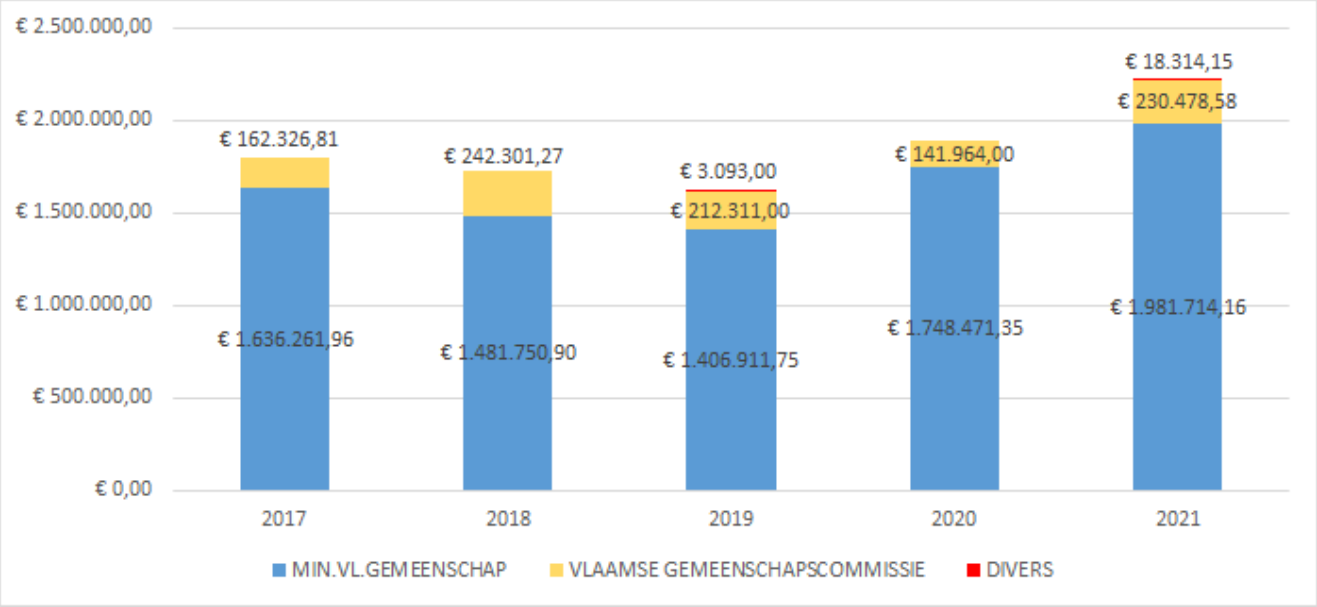

Population scolaire

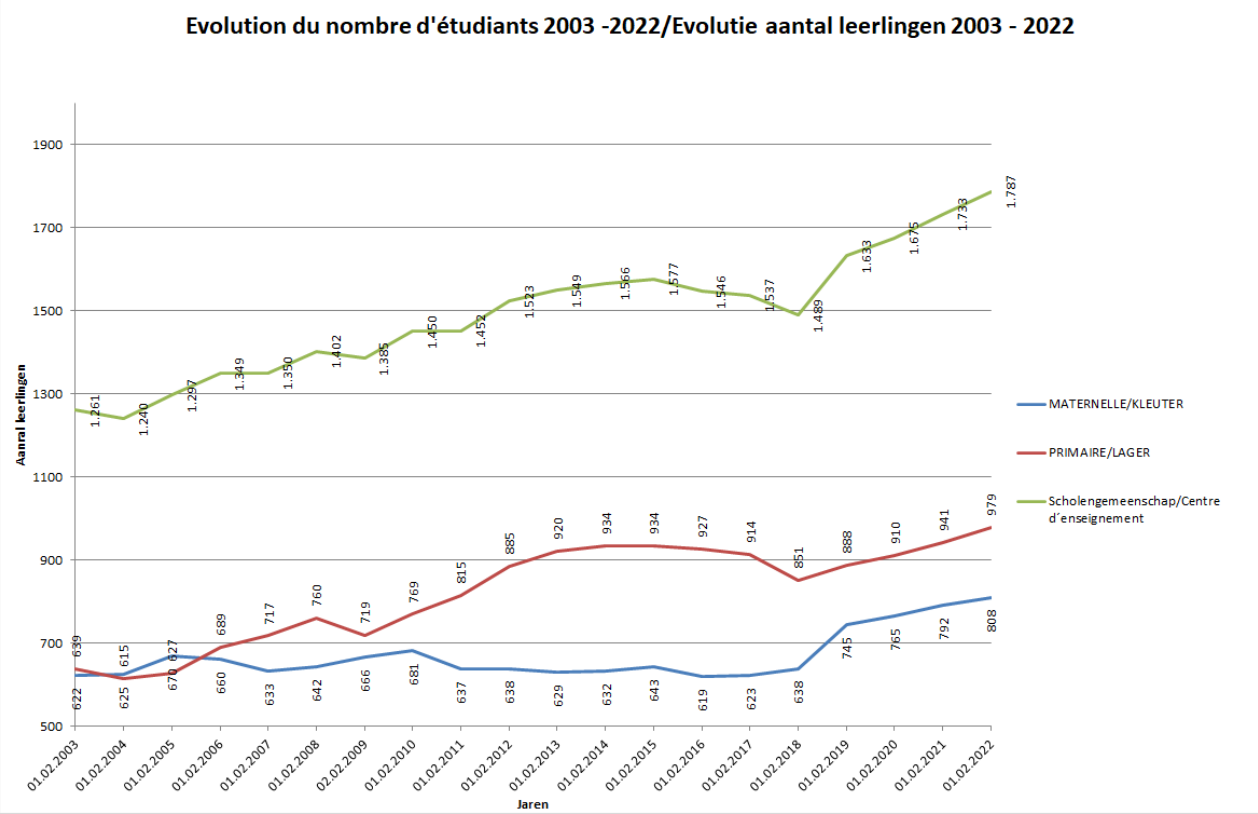

Capacité

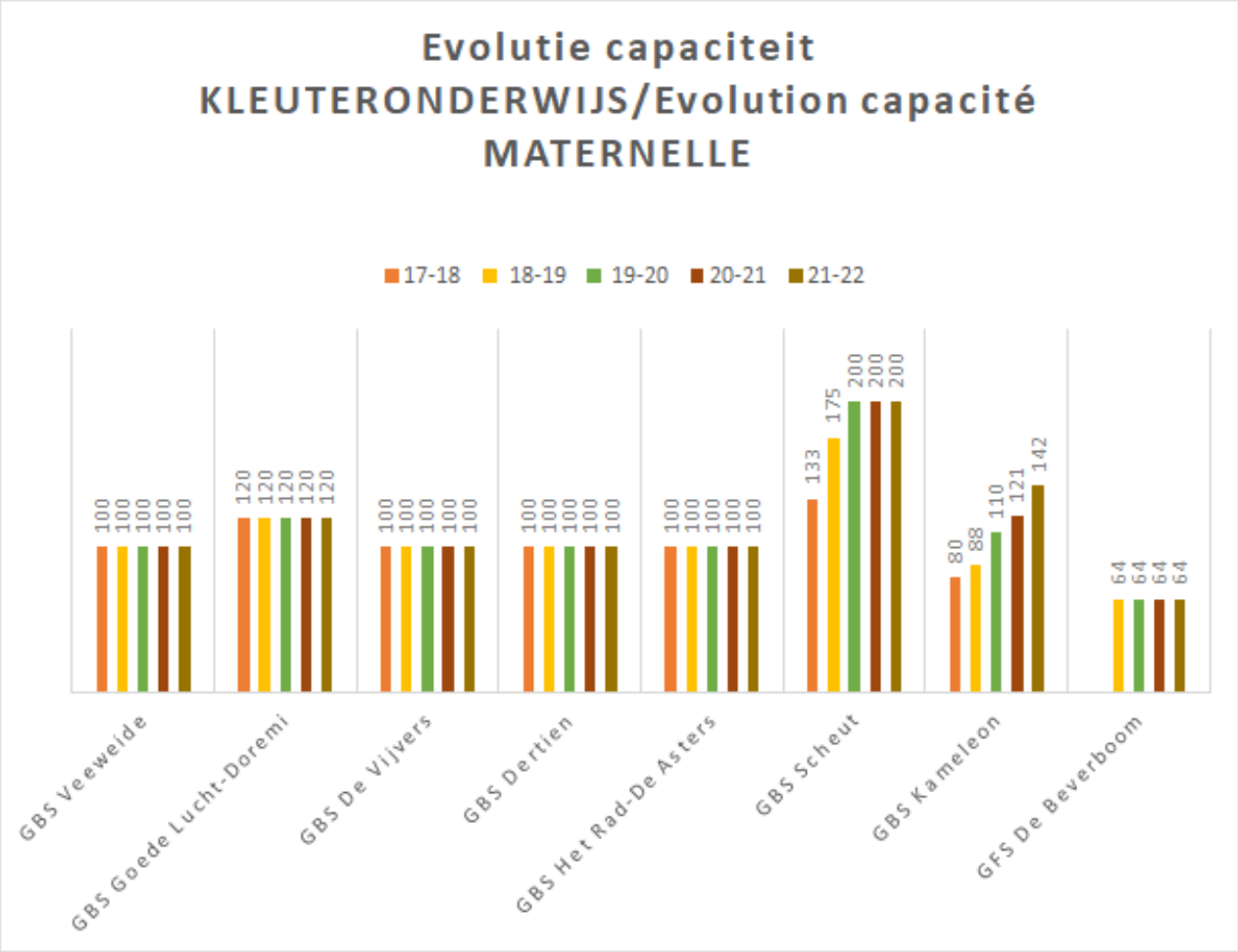
Evolutie capaciteit KLEUTERONDERWIJS/Evolution capacité MATERNELLE
17-18
18-19
19-20
20-21
21-22
100 100 100 100 100
120 120 120 120 120
100 100 100 100 100
100 100 100 100 100
100 100 100 100 100
133 175 200 200 200
80 88 110 121 142
64 64 64 64
GBS Veeweide
GBS Goede Lucht-Doremi
GBS De Vijvers
GBS Dertien
GBS Het Rad-De Asters
GBS Scheut
GBS Kameleon
GFS De Beverboom

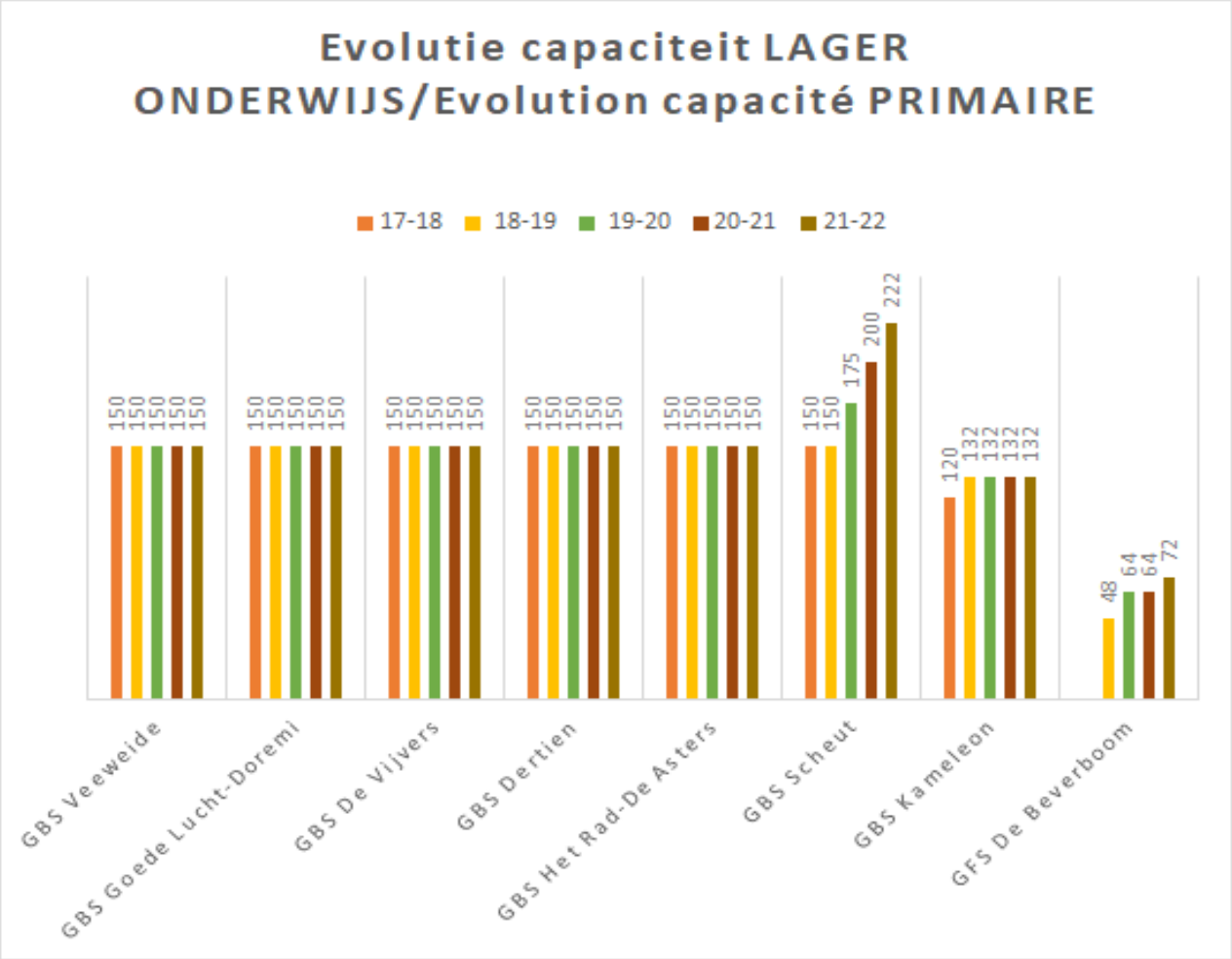

Wonami

Le service de l'enseignement organise des activités le mercredi après-midi pour les élèves des écoles communales. En raison des mesures contre la propagation de Covid-19 et du confinement en mars, le service de l'enseignement n'a organisé que 13 des 20 ateliers prévus cette année. On a proposé des activités en 26 groupes, avec une moyenne de 15 étudiants par atelier, répartis sur neuf sites. Au total, nous avons atteint environ 375 étudiants.

Plaines de jeux

Offre	école	Période	Nombres de places	La fréquentation moyenne
Les vacances d'été 2021	GBS Veeweide GBS Het Rad GBS Doremi GBS Goede Lucht	5-9/07/2021 12-16/07/2021 26-30/07/2021 2-6/08/2021 16-20/08/2021	60 60 30 25	50 40 27 22
Vacances de la Toussaint 2021	GBS Veeweide	3-5/11/2021	95	73
Vacances de Carnaval 2022	GBS Veeweide	28/02 – 4/03/2022	95	82
Vacances de Pâques 2022	GBS Veeweide GBS Dertien GBS Scheut	4-15/04/2022	65 65 65	76 55 63
Les vacances	GBS Veeweide	4-8/07/2022	65	70

d'été 2022	GBS Dertien GBS Scheut	11-15/07/2022 25-29/07/2022 1-5/08/2022 15-19/08/2022	65 65	65 60

11.2 Crèches

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

Le service des crèches francophones comprend 12 milieux d'accueil agréés et subventionnés par l'ONE pour les enfants de 0 à 3 ans. Il participe également à la mise en œuvre de nouveaux projets de crèches et applique la politique « petite enfance » en vigueur au sein de la commune et plus largement.

Tâche 1 : Proposer un accueil de qualité aux jeunes enfants ayant entre 0 et 3 ans.

Qualité pédagogique

Afin de garantir la qualité pédagogique de l'accueil, nous veillons à l'application du Code de qualité de l'ONE par le biais des projets pédagogiques mis en place au sein des crèches. Des activités ponctuelles ont également lieu : représentations théâtrales, moments conviviaux avec les parents, collaboration avec des acteurs locaux, journées pédagogiques ...L'ensemble du personnel suit une formation professionnelle continue.

Qualité de l'infrastructure

Une réflexion importante est également menée au niveau des infrastructures et aménagements des crèches du service. La réflexion ainsi que la réalisation des projets se fait en étroite collaboration avec le service des bâtiments et logements.

Favoriser l'accessibilité pour tous

La centrale d'inscription a été mise en place en avril 2018 afin de favoriser et faciliter l'accessibilité de tout public à toutes nos crèches. Les inscriptions peuvent se faire par téléphone (2 permanences/ semaine) ou via le formulaire en ligne.

Les attributions de place se font sur base de l'ordre chronologique d'inscription, la prise en compte des priorités arrêtés par le collège (urgence sociales, personnel communal élargi et anderlechtois) et le nombre de places disponibles.

Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)

Projet 1 : Augmentation de l'offre de places d'accueil en crèche

En 2014, le pouvoir organisateur a introduit une dizaine de nouveaux projets de crèches dans le cadre du « Plan Cigogne » de l'ONE. Depuis d'autres projets s'y sont ajoutés.

Voici un bref récapitulatif reprenant le nom des nouvelles crèches et le nombre de nouvelles places accueil par an :

- **2021 : 84 places créées** pour la crèche « Les Muguets »
- **2022 : 42 places créées** pour la crèche « Les Petits Bateaux ».

D'autres projets sont prévus jusque 2025 avec en moyenne 2 nouvelles crèches par an.

Projet 2 : Élargissement des heures d'ouverture des crèches

Depuis octobre 2021, les crèches communales francophones d'Anderlecht ouvrent 30 minutes de plus par jour selon l'horaire de 6h15 – 18h15.

Projet 3 : Poursuite de la mise en application de la nouvelle réforme de l'ONE

La nouvelle réforme de l'ONE a débuté en 2019 et s'étend jusqu'en 2026. Elle apporte de nombreux changements importants à plusieurs niveaux : encadrement, infrastructure, subsides, capacité d'accueil, horaire d'ouverture, …

Projet 4 : Renforcement de l'accessibilité

Dans une logique d'inclusion, l'accessibilité des crèches a été renforcée notamment pour les familles en situation précaire (enquête sociale), les enfants et/ ou parents porteurs d'un handicap.

Ce travail se fait dès le moment de l'inscription de l'enfant jusqu'à l'accueil en crèche grâce à une collaboration étroite entre le service des crèches (centrale des inscriptions, direction du service, personnel social des crèches), les familles et leur éventuel réseau ainsi que certains intervenants externes.

11.3 Culture et jeunesse

Tâches principales du service de la Jeunesse et de la Culture

Le service est chargé de mettre en œuvre le décret sur la politique culturelle locale. Cela signifie que le service est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan de politique culturelle (Cultuurbeleidsplan), des plans d'action annuels qui y sont associés et de la présentation de rapports à ce sujet aux autorités subventionnaires (Communauté flamande et Commission communautaire flamande).

Le service stimule la coopération entre différents partenaires locaux afin de réaliser différentes actions pour différents groupes cibles et est responsable du suivi de tous les projets de coopération jeunesse et/ou culturelle du service. En outre, le service est également chargé de l'organisation pratique des événements culturels et de jeunesse.

Le service jeunesse est responsable de la gestion et de la mise en œuvre de la maison des jeunes.

Le service soutient le fonctionnement du conseil de la culture et organise la concertation, la participation et la prise de décision en matière culturelle.

Les organisations et les associations peuvent faire appel à ce service pour obtenir un soutien (y compris l'octroi de subventions).

Projets actuels et nouveaux projets

Plateforme Jeunesse

Le service jeunesse a lancé une plateforme jeunesse (réseau d'animateurs et d'organisations de jeunesse) à Anderlecht. Cela avait lieu quatre fois au cours de cette période. Les organisations de jeunesse apprennent à se connaître et à échanger sur divers sujets.

Maison des jeunes

A la maison des jeunes, les jeunes peuvent se rencontrer et se sentir chez eux. Des ateliers ont été organisés le mercredi après-midi, auxquels les jeunes pouvaient participer librement. Ces ateliers ont connu un succès variable. Des collaborations ont été entamées avec Groep Intro (OKAN) et MJV (jeunes du quartier).

Centenaire des cités-jardins

Les cités-jardins bruxellois célèbrent leurs centenaires. Dans les trois cités-jardins d'Anderlecht (Moortebeek, La Roue et Bon Air), des trajets socio-artistiques entre les habitants des cités-jardins et un artiste ont débuté en 2021, mettant en lumière les aspects historiques et sociaux des cités-jardins. Pendant le week-end festif des 21 et 22 mai, les résultats de ces trajectoires ont été présentés à un public plus large, et d'autres activités ont été organisées en collaboration avec le service du tourisme et d'autres partenaires (visites guidées, etc.).

Radio 1070 (été)

En collaboration avec GC De Rinck, la bibliothèque et le service jeunesse francophone, nous avons organisé un projet de radio itinérante en été. Nous nous sommes rendus avec notre caravane dans différents quartiers d'Anderlecht et avons fait de la radio avec les habitants. En coopération avec des partenaires locaux, de nombreuses activités et des concerts ont été organisés autour de la caravane radio.

Journée de l’art pour les enfants (nov 21)

La première Journée de l'art pour les enfants d'Anderlecht, qui s'est tenue le dimanche 21 novembre, a remporté un grand succès. Une bonne première action du groupe de travail "Art et culture pour les tout-petits", mis en place à l'initiative du « Huis van het Kind Anderlecht ». Une centaine de personnes (jeunes et moins jeunes) sont venues à la Journée des arts au GC De Rinck, où des ateliers et des spectacles ont eu lieu.

Voire la lumière (fin d’année 21)

Le service culturel a participé au projet bruxellois "Voire la lumière". Les gens pouvaient participer de deux manières : se rendre à un atelier dans le quartier ou réaliser eux-mêmes les décorations de fenêtre grâce à la brochure téléchargeable. Nous avons organisé 5 ateliers différents dans différents endroits d'Anderlecht (dans un centre de soins résidentiels, dans une école primaire, au centre de jeunesse, à la bibliothèque et au GC De Rinck). Au total, nous avons touché environ 150 personnes, jeunes et moins jeunes.

Poëzie Promenade (jan 22)

Le Service de la Culture, la Bibliothèque, le GC De Rinck, la Maison Erasme et l'Académie de Musique ont donné le coup d'envoi de la nouvelle année par une promenade poétique au cœur d'Anderlecht à l'occasion de la Semaine de la Poésie. Une dizaine de poèmes étaient exposés dans l'espace public : des poèmes d'étudiants « Woord » de l'Académie de musique et quelques poèmes d'artistes d'Anderlecht. Le temps d'une ouverture, de petits groupes découvrent différentes interventions musicales et poétiques dans divers lieux du cœur d'Anderlecht.

Journée réseau (fév 22)

Les "Brede scholen" (écoles larges), le service de la culture, de la jeunesse et de la Vie associative et la "Huis van het Kind" (maison de l'enfant) ont organisé la journée de mise en réseau, avec une dizaine de sessions animées par des praticiens et des experts de différents domaines (éducation, bien-être et loisirs).

Dikke merci (mars 22)

Un rassemblement physique pour les remercier était encore difficile, nous avons donc lancé une campagne en ligne sur les médias sociaux pour mettre en avant et remercier les volontaires d'Anderlecht.

Brussels Jazz Weekend (mai 22)

Le dernier week-end de mai a une nouvelle fois vu se dérouler le Brussels Jazz Weekend : un programme en extérieur et un circuit en intérieur au centre de Bruxelles. Anderlecht était l'un des lieux en dehors du centre ville où des concerts ont eu lieu le 29 mai. De cette façon, nous rapprochons le Brussels Jazz Weekend des Anderlechtois. En collaboration avec l'Escale du Nord, le Service Culture a donné forme à ces concerts. Elles ont eu lieu sur le bateau de Sémaphore (maison des jeunes francophones).

Chiffres-clés et statistiques

18 projets ont été soutenus au cours de cette période par le biais de subventions de projets du Service Culture et Jeunesse pour un montant total de 22.370 euros.

En 2021, 39 associations des secteurs de la jeunesse, de l'éducation, du socioculturel, des arts amateurs, du troisième âge et de la culture ethnique ont été reconnues comme associations locales néerlandophones. Ces associations ont reçu une subvention de fonctionnement pour un montant total de 23.288 euros.

Des conventions ont été conclues avec Beeldenstorm, Cultureghem, GC De Rinck, Groep Intro, Komplot, Mangoboom In Bloei, Micromarché, Tictac Art Centre, Toestand vzw, Walter Werkt, Volta en Zinnema, dans lesquelles sont incluses les conditions de réalisation des projets du plan d'action 2022 pour la mise en œuvre du plan de politique culturelle.

Toutes ces subventions ont été accordées conformément au règlement communal des subventions, approuvé par le Conseil dans sa séance du 20 février 2020.

11.4 Bibliothèque néerlandophone

Taches essentielles du service

La bibliothèque est un service de base qui offre des opportunités a tout les habitants pour se former tout au long de leur vie, de s’informer et de vivre la culture de manière diverse. La bibliothèque stimule l’expérience culturelle et l’utilisation de l’information. De plus elle soutient la participation active et passive au sein de la communauté, et elle offre une plateforme pour les personnes afin de s’épanouir de manière créative.

Pour réaliser cette mission la bibliothèque investit dans une collection actuelle, qualitative et diverse, et réalise plusieurs projets.

Au cours de l’été 2022 toutes les bibliothèques bruxelloises se sont convenues de passer à un règlement général, ce qui rend l’adhésion gratuite et la durée et conditions de prêt seront identiques pour toutes les bibliothèques. Ce nouveau règlement entrera en viveur au courant de l’automne 2023.

Projets actuels et nouveaux

Les projets de la bibliothèque sont repris annuellement dans le rapport d’état d’avancement intégré, comme demandé par le VGC. Ils sont classés comme suite:

La bibl. mise sur 2 publics cibles

A) La petite enfance (-3 ans) et ses parents (allophones)
Le projet Boekstart a été poursuivi: des colis Boekstart ont été distribué par l’entremise des crèches et des bureaux de consultation. Ils ont également reçu des bons pour retirer des colis

pour tout-petits à la bibliothèque. Dans la bibliothèque rénovée une collection Boekstart est présente.

B) La bibliothèque continue à miser sur sa collection roumaine en collaboration avec le VGC et autres bibliothèques bruxelloises.

Plaisir de lecture grâce à la bibl.

A) Boekenbende aan Huis en Boekenbende Xtra: en collaboration avec des étudiants en orthopedagogie de l'école supérieure Odisee et l'école primaire School Dertien (14 élèves), en automne 2020 ça a eu lieu essentiellement en ligne. Boekenbende Xtra avec des bénévoles pendant la période de janvier-avril 2021 pour 3 enfants de l'école primaire Nellie Melba.

B) Les groupes du Leesjury pour différents âges. Outre les réunions régulières (5x par an) une fête de clôture à aussi été organisée.

La stimulation de la langue, littérature et information

A) Bib aan Huis (Bibl. À domicile): Il y a peu de demande mais ce service est encore proposé.

B) Conférences (d' auteurs) "Opmerkelijke Maandagen": 4 conférences ont été organisées: Jan Delcour sur les moulins à vent le 21/02/2022, Geert van Istendael le 19/03/2022, Lynn Geerinck le 30/05/2022, Ken Lambeets le 20/06/2022.

C) Comptes et heures de lecture ont été organisés pendant les sessions 'Radio 1070' ainsi que mensuellement à la bibliothèque même. De plus en été des lectures ont eu lieux dans le parc et la piscine.

D) Les envolés bilingues, une collaboration avec la bibliothèque francophone, ont été organisées chaque mois.

E) Promotion de la langue, littérature et l'information a été organisée par le biais de la collection en présentant de manière attractive les parties de la collection pour adulte et en mettant en avant les thèmes (p.ex. l'actualité, prix littéraires, couvertures médiatiques, ...) dans la bibliothèque.

Favoriser la digitalisation

Les ateliers Coderdojo ont été proposé chaque mois pour les enfants de 8 à 15 ans.

Activité éducative:

A) Des visites de classe ont été souscrites pour plus de 20 écoles primaires. De plus, des coffrets de livre sur mesure ont été préparé à la demande des enseignants.

B) Jeugdboekenmaand: au courant du mois de mars 2022 des sessions de compte données par des auteurs ont été organisées pour l'enseignement primaire (1er et 2er degré), auxquelles 504 enfants y ont participé.

C) Participation aux projets de promotion à la lecture: au mois d'août un atelier de poésie à eu lieu. À coté de cela, des actions nationales comme 'destination bibliothèque' et 'la semaine de la lecture' sont mises en avant.

Chiffres-clés et statistiques

Possession

Fin 2021 la bibliothèque comptait 42.509 livres et autres matériaux, complétés par 1.342 titres de revues.

Lecteurs et emprunts

De septembre 2021 jusqu'en août 2022, 2253 personnes étaient déjà activement membre de notre bibl. Cela veut dire que durant cette période 2253 personnes ont au moins emprunté 1 matériel. Pendant cette même période 55.318 matériaux ont été empruntés et 18.724 matériaux prolongés.

12 COHÉSION – AFFAIRES SOCIALES - SPORTS

12.1 Cohésion

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

Le service Cohésion fait partie du département Affaires sociales et Cohésion, Sport. Il se compose de plusieurs dispositifs : l'axe Vie associative, l'axe Famille et Enfance, l'axe Jeunesse, l'axe Relations internationales et l'Axe Culte et laïcité. Le service gère aussi une série d'infrastructures de proximité (la Maison de quartier Scheut et son EPN, le PIF et la Maison des voyageurs).

Axe « Vie associative »

Les missions de l'Axe Vie Associative sont :

- Informer et orienter dans les domaines juridiques, statutaires, comptables et organisationnels ;
- Proposer aux responsables associatifs un programme de formations ;
- Assurer le suivi, le contrôle et les réponses à l'ensemble des dossiers de demandes de subventions (appels à projets communaux, Innovation, Impulsion, …) ;
- Gérer et développer les différentes infrastructures de proximité qui sont mises à disposition des associations ;
- Être le premier interlocuteur du monde associatif pour les demandes de locaux permanents ;
- Proposer aux associations des échanges et des actions communes sur diverses thématiques dans le cadre d'ateliers associatifs ;
- Informer le public sur la vie associative locale au moyen : la mise à disposition d'un fichier associatif et de documents de communication des associations.

Axe « Famille et enfance »

L'axe famille et enfance a pour rôle de :

- Soutenir les structures locales d'accueil d'enfants, le tissu associatif et les lieux d'accueil enfants-parents,
- Favoriser l'émergence de nouveaux projets et d'évènements
- Animer un travail de réflexion sur l'enfance et nouer des partenariats sur divers thèmes liés à l'enfance
- Respecter les missions du décret ATL

Axe « Jeunesse »

L'axe jeunesse a pour mission :

- La mise en place d'actions, de projets et d'évènements pour les jeunes

- La coordination d’action d’information et d'éducation pour les jeunes à l'échelle de la commune
- La mise en réseaux des acteurs locaux jeunesse
- Le développement de collaboration externes : identification et mobilisation de partenaires stratégiques

Axe « Relations Internationales »

L’Axe a pour mission de développer, coordonner et mettre en œuvre les projets communaux dans le secteur des relations Nord/Sud, de la solidarité internationale et des jumelages. Cette mission comprend :

La coordination d’actions d’information et d’éducation au développement à l’échelle de la Commune d’Anderlecht

- La gestion de projets de coopération décentralisée et d’échanges entre la Commune d’Anderlecht et des municipalités du Sud
- Le développement d’un réseau de partenaires locaux (ONG, habitants, écoles, associations, …), notamment via la mise en place d’un Conseil Consultatif pour la Solidarité internationale
- La sensibilisation des agents communaux aux enjeux Nord/Sud, et en particulier au commerce équitable
- La gestion d'un comité de Jumelage

Axe « Culte et laïcité»

L’axe Culte et Laïcité a pour mission de coordonner la plateforme interconvictionnelle et de mettre en œuvre des projets (débats, conférences, projection de films, etc...) et évènements ayant pour objectif la cohésion et le vivre ensemble dans un esprit d'ouverture à toutes les opinions religieuses et philosophiques;

Infrastructures de proximité

Les infrastructures de proximité ont pour mission principale de favoriser la cohésion et la rencontre entre les habitants ainsi que de permettre la participation active des habitants à des projets collectifs. Y prennent place des projets éducatifs et culturels pour enfants, adolescents et adultes, adaptés aux besoins du quartier et à leurs évolutions.

Les différentes tâches des infrastructure s'inscrivent dans le mémorandum du Service Cohésion

Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)

Axe « Vie associative »

<u>Permanences</u>

- Les permanences ont continué à raison d’1 fois par mois à l’espace 16 arts jusqu’en décembre 2021;
- La régularité des permanences a été augmentée selon la demande et les subsides disponibles ;
- Des rencontres individuelles et ponctuelles ont également été organisées selon les demandes à raison de 2 à 3 fois par semaine;

- Celles-ci ont permis de répondre aux demandes des anderlechtois désirant soit, de créer une nouvelle association, soit d'introduire une demande de subsides ;
- Ces permanences ont permis également aux opérateurs externes à la commune de connaître le maillage associatif et de permettre de créer de nouveaux partenariats.

Visites de terrain

- Suite à l'engagement d'un nouvel agent les visites de terrain ont été multipliées ;
- Les visites de terrain ont permis de créer des liens plus durables avec les associations anderlechtoises et de garantir une dynamique positive entre les acteurs communaux et le monde associatifs,
- Le suivi de ces rencontres permettent un meilleur encadrement des associations anderlechtoises,
- Environ 2 à 3 visites par semaines sont assurées.

Gestion du tissu associatif

- Le travail de recherche de nouvelles ASBL, la rencontre et l'intégration de celles-ci dans le réseau a continué ;
- Grâce au rôle central du service « Vie associative » en tant qu'intermédiaire entre les services communaux et les associations, des nouveaux liens et partenariats ont vu le jour ;
- Une nouvelle adresse mail générique a été créée afin de faciliter les échanges d'information entre les associations et le service;
- Le listing associatif est constamment mis à jour et il a pu être augmenté d'une trentaine de nouvelles associations suite aux diverses rencontres et partenariats.

Formation à destination des associations anderlechtoises

Afin de mieux soutenir le monde associatifs pour l'obtention des subsides, l'équipe a organisé une formation sur les astuces et les bonnes pratiques pour le remplissage des formulaires.

Appels à projets et fonds destinés aux associations

Appel à projets communal en cohésion sociale

- L'appel à projets communal a favorisé le développement des ASBL et la mise en réseau, la création des synergies entre les associations dans un objectif commun d'innovation et de remobilisation ;
- En 2021, 4 thèmes développés : l'organisation d'événements fédérateurs, la professionnalisation du tissu associatif, la réappropriation des espaces partagés, l'émancipation de la jeunesse
- l'Appel à projet communal représentait un montant de 137.755,24€ ;
- 22 associations ont pu en bénéficier.

Fond d'impulsion

- En 2021, le montant de 127 419€ a été attribué à 16 associations anderlechtoises proposant des projets d'intégration et de renforcement de la cohésion sociale locale.

Rencontres

Plateformes associatives

- Ces plateformes permettent de réunir les associations et échanger sur les activités, les bonnes pratiques et dynamiser le quartier ;
- 6 rencontres organisées et environ 40 représentants des associations anderlechtoises et non anderlechtoises ;
- Ces rencontres ont permis d'échanger sur la dynamiques existantes du quartier et de rencontrer des nouvelles associations désirant offrir leurs services sur la commune.

Concertations locales

- Les concertations locales sont des moments d'échange et de discussion qui réunissent les différentes associations sur la commune d'Anderlecht et qui représentent le contrat communal lié à la COCOF ;
- 6 rencontres ont eu lieu durant la période avec en moyenne 45 représentants du monde associatif anderlechtois;
- Les thèmes abordés étaient principalement liés au nouveau décret de Cohésion sociale (ROI, diagnostic local) géré par la COCOF et à l'appel à projet communal ;

Groupe de travail

- Dans le cadre du nouveau quinquennat du décret de la Cohésion sociale, 11 rencontres ont été organisées avec les associations pour élaborer les nouveaux textes de référence.

<u>Diagnostic local</u>

- Dans l'objectif de mieux identifier les réalités et les besoins des quartiers anderlechtois, le coordinateur local a élaboré, avec le soutien des associations anderlechtoises, un diagnostic local sur l'offre et la demande autour des priorités identifiées par la COCOF ;
- Au total 8 quartiers ont été étudiés et 11 rencontres ont eu lieu ;
- Ce diagnostic permet de soutenir davantage les projets répondant aux besoins identifiés dans le cadre du contrat communal et d'appuyer les propositions/choix lors des jury de sélection des appels à candidatures/projets ;
- Il permet également de poser un cadre fixé par le Décret de Cohésion pour le lancement des agréments des opérateurs reconnus officiellement par la COCOF

<u>Rôle du coordinateur local auprès de la COCOF</u>

- Le rôle imposé par la COCOF à notre administration communale régit les missions obligatoires du coordinateur local (Décret de la Cohésion) ;
- Le rôle principal est d'être le relais entre le Collège communal et l'Administration communale, d'une part, et les services de la COCOF d'autre part.
- Pour cela, il doit entre autres :
    - gérer les nouvelles mesures en lien avec le contexte de cohésion et en situation de crise ;
    - rechercher et diffuser les subsides et les informations importantes ;
    - coordonner les activités des opérateurs agréés de cohésion sociale actifs sur son territoire...
    - analyser de manière continue les problèmes et besoins sur le territoire de la commune éligible ;

- assurer la cohérence de l'action menée par les opérateurs de cohésion sociale entre les différents quartiers de la commune éligible et les quartiers limitrophes des communes avoisinantes ;
- participer à la Chambre des coordinations ;
- …

Contrat communal

- Le Collège de la Commission communautaire française propose aux Communes éligibles de conclure un contrat communal de Cohésion sociale sur un quinquennat avec un montant global de 947.578,63 Euros;
- 21 associations anderlechtoises continue à en bénéficier et permettent de répondre aux besoins de la population ;
- Les associations et projets subventionnés répondent aux axes prioritaires identifiés par la COCOF.
- En mars 2022, le contrat communal a été revu suite à l'arrêt d'une partie d'activité d'un opérateur. Le subside a alors été redistribué ;
- Une analyse complète et un travail de concertation avec les autres opérateurs a été mis en place afin de redistribuer 70 000 euros entre 4 opérateurs afin de répondre aux besoins relevés dans les quartiers.

Travail transversal avec d'autres services/départements

- Lectures des candidatures, participation aux différents jurys et accompagnements des associations dans le cadre du Contrat de Quartier de Bizet ;
- Lectures des candidatures, participation aux différents jurys et accompagnements des associations dans le cadre du plan Good Move.

Axe « Famille et enfance »

ATL

- Le service poursuit son travail autour du dispositif « accueil temps libre » qui vise à améliorer la qualité de l'accueil extra-scolaire des enfants de 2,5 à 12 ans. Pour cela, l'ONE finance deux équivalents temps plein: un au sein du service Enseignement et un au service Jeunesse/axe famille et enfance.
- Le binôme a garanti les engagements de la commune par la :
  - Rédaction du plan d'action annuel et du rapport d'activité en septembre 2021,
  - Organisation des CCA (commission communale de l'accueil) minimum 2 fois par an,
  - Participation aux intervisions régionales 1 fois par mois,
  - Participation aux concertation régionale 2 fois par an.

Festival Bout'choux

- La 6ème édition du festival a eu lieu du 30/10/21 au 12/11/21 ;
- Environ 1080 places réservées en tout public et une fréquentation de l'ordre des 80% ;
- 4 écoles et 10 crèches communales ont également bénéficier d'1 spectacle tournant.

Bouts de ficelles

- Ce nouveau projet se veut un lieu d'accueil parents-enfants dans le quartier Lemmens.
- Il vient répondre aux besoins du quartier en terme d'infrastructures d'accueil ;
- De septembre 2021 à juillet 2022, lancement du démarchage des partenaires éventuels, gestion des réunions collectives avec 4 partenaires identifiés à raison d'une fois par mois pour rédiger le projet d'accueil, le choix du nom et le ROI ;
- Janvier 2022 : obtention d'un subside « Future pour la culture » afin de mettre en place des ateliers parents/enfants ;
- Lancement des ateliers sur l'aménagement et l'habillage du future lieu.

Inclusion

- Le service veille à avoir une approche inclusive dans tous les projets ;
- Le partenariat avec l'asbl Badje, pour inclure des enfants à besoins spécifiques dans les stages de vacances, se poursuit ;
- 5 semaines d'inclusion ont été financées entre août 2021 et Juillet 2022 pour 1 enfant par semaine.

Family'in

- 2021 accueillait la 1ère édition de family'in ;
- Family'in est un espace de loisirs, de culture et de découvertes pour les familles et les enfants. Une programmation spécialement pensée pour respirer, se poser, ralentir, s'épanouir, s'amuser, se rencontrer et profiter d'un moment pour soi à des prix imbattables ;
- Au total 25 activités étaient proposées aux enfants et à leurs familles.

Axe « Jeunesse »

Plateformes jeunesse

- Rassemblement régulier des acteurs de la jeunesse d'Anderlecht afin de permettre l'échange et le soutien de leurs actions avec le public jeunes ;
- 3 plateformes sur la période avec environ 20 associations représentées ;

Radio1070

- Participation du service jeunesse à la conception et à l'organisation du projet radio 1070 en collaboration avec le service jeunesse néerlandophone ;
- Cette caravane se pose dans différents quartiers durant l'été afin de donner la parole aux citoyens à travers différentes animations ;

De espaces d'études pour les étudiants

- Dans la continuation des éditions précédentes, l'axe jeunesse a mis à disposition l'Espace Public Numérique situé à l'Espace Scheut pour préparer les examens dans le calme ;
- Une série d'outils informatiques ont été mis à disposition des étudiants durant le mois de mai et juin.

Etat des lieux et l'évènement « Jeunes faites bouger 1070 ! »

- Rencontres et ateliers avec les jeunes anderlechtois et les associations de jeunesse afin de préparer l'évènement « Jeunes faites bouger 1070 !;

- Réunions préparatoires internes, entre services communaux, pour définir les rôles des services dans le futur plan d'action « jeunesse » ;
- Ces rencontres ont été organisées par quartier et ont permis de récolter les besoins et les désirs des jeunes anderlechtois ;
- Un évènement fédérateur a permis de clôturer ce travail au Royal Sporting Club d'Anderlecht en mars 2022 avec une centaine de participants anderlechtois ;
- Cet évènement a permis de lancer des pistes de travail pour aboutir à un plan d'action pour les années à venir. : 10 axes et 10 tables rondes-.

PIF (Point d'Information et de Formation)

- Les missions principales du PIF sont d'assurer un accueil libre et anonyme aux jeunes cherchant des informations aussi bien en matière d'orientation professionnelle et scolaire que de vie quotidienne (logement, droit, santé, loisirs, culture, mobilité internationale...) ;
- Cette mission est actuellement assurée par nos partenaires comme Inforjeunes, Jeep, lire et écrire et des assistantes sociales ;
- Les petites formations proposées par le PIF vient appuyer le travail d'information. La formation sur le permis théorique a rencontré un succès auprès des jeunes anderlechtois. Celle-ci a été en suspens durant la pandémie, mais elle a pu être relancée ;
- La participation des jeunes est aussi un des objectif du PIF. Nous avons pu constater le rôle primordial de la jeunesse lors des ateliers préparatoires alimentant l'état des lieux de la jeunesse ;
- Les partenariats avec l'antenne scolaire (bourse d'études), la mission locale de l'emploi (jobday), schola ULB (tutorat) sont maintenus ;
- Afin de garantir une meilleure communication avec les jeunes, un compte instagram a été lancé et continue à être alimenté ;
- Des influenceurs ont été engagés pour alimenter également nos réseaux sociaux.

Axe « Relations Internationales »

Plateforme de la solidarité internationale

- Elle réunit des associations des habitants et des associations actifs dans le domaine de la solidarité internationale ;
- Elle a pour mission de développer des actions concertées et coordonnées afin de sensibiliser les Anderlechtois aux thématiques Nord-Sud ;
- La programmation du festival est étudiée avec les membres de cette plateforme ;
- Elle a lieu environ 4 à 5 fois par an.

Festival « Colonisations : terre de peuples, terre de droits ? »

- 19 activés (: théâtre, conférence, danse, exposition, slam, concert, lecture, etc…) ont été proposées aux anderlechtois durant 15 jours ;
- Afin d'atteindre un large public, ces activités ont été proposées dans différents quartiers.

La contextualisation des noms des rues

- Après un travail de longue haleine, les 5 panneaux contextualisant l'espace public ont vu le jour ;

- L’objectif de ces panneaux est de contextualiser les faits historiques liés à la période coloniale ;
- Ces panneaux sont situés à la rue de Transvaal, Sergent de Bruyne, Avenue de Saïo, le Square Vétérans coloniaux et dans la salle des pas perdus de la maison communale.

Les partenariats internationaux

Le CIC

- Depuis 2018, Anderlecht et Marsassoum coopèrent et renforcent la commune de Marsassoum, en Casamance (région Sud du Sénégal) pour un développement économique local durable ;
- Le travail s’est poursuivi et une délégation anderlechtoise s’est rendu sur place durant le mois de juin ;
- Les principales tâches ont consisté à la clôture de l’ancien quinquennat et à la préparation du nouveau quinquennat : réunions, conventions, clôture des comptes, etc. ;
- Le partenariat a été soumis pour les PlatformAWARDS. Ce prix est une récompense européenne pour mettre en avant ce projet de coopération décentralisée.

Les jumelages

- Après avoir repris contact avec les villes partenaires dans le cadre des jumelages, lancés par la Commune d’Anderlecht en 1950, la cellule Relations Internationales a repris contact avec ces villes partenaires dans l’objectifs de connaître la situation socio-économique/urbanistique de chaque ville et l’intérêt de ces villes de reprendre un éventuel partenariat avec la commune d’Anderlecht ;
- Ces villes sont : Boulogne- Billancourt (France), Neukölln (Allemagne) , Hammersmith (Royaume-Uni), Zaandam (Pays-Bas) ,Marino (Italie) et a signé un pacte d’amitié avec Sainte-Maxime (France) ;
- 4 rencontres virtuelles ont été organisées et les relations avec Neukölln et Hammersmith ont été renouées après plusieurs années.

Appel à projets

- Une enveloppe de 13.410 EUR de subsides ont été répartis entre 7 associations actives à Anderlecht. 14 dossiers reçus, 7 projets soutenus ;
- Les projets répondent à la découverte culturelle, historique, géographique, mais aussi aux développement des énergies renouvelables, etc.

Maison des voyageurs

- Diverses activités programmées dans le but de découvrir environ 3-4 pays par an ;
- Durant la période, les Anderlechtois ont pu découvrir à travers des activités ludiques et culturelles la Turquie – juin 2022, le Sénégal – mars/avril 2022, la Belgique – novembre 2021

Axe « Culte et laïcité»

Cartographie des lieux de cultes

- À la suite du recensement des lieux des cultes, une cartographie a vu le jour ;
- Elle permet de situer chaque lieu de culte sur le territoire d’Anderlecht ;

Vaccination et lieux des cultes

- Le service a pu collaborer avec les lieux des cultes pour sensibiliser à la vaccination contre le COVID ;
- Les liens établis avec les cultes ont permis de garantir ce travail et soutenir alors la COCOM

Soutien aux lieux de culte

- Pour l'organisation des abatages rituels ;
- Suivi et soutien des demandes liées au cimetières, à laïd, à l'organisation du ramadan, à l'ouverture d'une nouvelle mosquée,
- Suivi des demandes de subsides pour les églises et la synagogue.

Plateformes

- Les **plateformes inter convictionnelles** regroupent tous les représentants des cultes localisés sur le territoire anderlechtois ;
- Une dizaine de personnes se réunissent en moyenne à raison de 3 fois par an ;
- Une **plateforme destinée aux évangélistes** a également lieu à raison de 2 fois par an et elle permet de traiter des sujets plus spécifiques en lien à la religion évangéliste.

Participation aux groupes de travail transversaux

- Le service collabore avec les différents services communaux - pour apporter son expertise ;
- Entre autres :
    - Travail transversal affaire social - Cultes;
    - Travail transversal cultes - prévention
    - Groupe de travail LGBTQ;
    - Groupe de travail Égalité des chances;
    - Travail transversal service urbanisme;
    - Travail transversal service environnement;
    - Travail transversal avec la police.

Evènement fédérateur des cultes anderlechtois : « Les religions, un atout pour rencontrer les autres ? »

- L'évènement permettait un moment de partage et de rencontre entre les différents cultes présents sur Anderlecht ;
- Au programme :
    - un mini-colloque avec 4 représentants de la culture juive, de l'église catholique, de l'église évangéliste et d'une mosquée ;
    - Un parcours pour visiter une église, une synagogue et une mosquée suivi d'un concert.

L'évènement a rencontré un grand succès . 106 participants en 2 jours en période Covid.

Gestion des infrastructures de proximité

Espace 16 arts

Espace Scheut et l' EPN (Espace Public Numérique)

Lemmens 4

Bloc 4 – Peterbos

Maison des voyageurs

12.2 Affaires Sociales

Le service Affaires sociales est composé de plusieurs pôles, qui ont pour mission de permettre aux Anderlechtois de vivre dans les meilleures conditions possibles en accordant une attention particulière aux personnes fragilisées, aux seniors et aux personnes en situation de handicap.

Il assure également la gestion des centres récréatifs et restaurants pour seniors apellé aujourd'hui les Cafets 1070, de l'Habitat accompagné Van Lierde, résidence pour personnes en situation de handicap, et collabore avec l'asbl Seniors services dans la getsion du Centre de Soins de Jour « Soleil d'Automne », qui accompagne des personnes souffrant de démence et du transport social.

Pôle politique du handicap

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

État des lieux, analyse des besoins et développement de projets

Le pôle politique du handicap procède à l'analyse constante des besoins des personnes en situation de handicap (PSH). Tant ceux rencontrés au sein des services communaux que ceux pour lesquels les PSH ne trouvent actuellement pas de service ou infrastructure pouvant les soutenir. Ces états des lieux et diagnostics alimentent la stratégie en matière de Politique du handicap et le développement de projets spécifiques.

Orientation et information du public

Le pôle politique du handicap en collaboration avec le pôle politique sociale accueille de manière individuelle les PSH pour les informer et les orienter vers les services (internes ou externes à l'administration communale) qui seront les plus aptes à répondre à leurs besoins en fonction de leurs situations personnelles.

Il informe et oriente également de manière individuelle les prestataires de services établis sur le territoire communal au sujet de toutes questions en lien avec l'accessibilité de leurs infrastructures.

Il dispense des informations en lien avec le handicap aux citoyens Anderlechtois par le biais de divers outils de communication.

Service d'habitat accompagné

Un service d'habitat accompagné a été créé en 2016 au sein de l'administration communale. En 2019 et en 2021 des visites d'inspection d'Iriscare, organisme subsidiant, ont eu lieu. Afin de renouveler l'agrément du service les objectifs et missions de celui-ci ont dû être requalifiés. Le ROI et la convention d'accompagnement du service ont été modifiés en conséquence. Le renouvellement de l'agrément a été obtenu en date du 18 juillet 2022.

Conseil Consultatif de la Politique des Personnes Handicapées

Depuis 2013, un Conseil Consultatif de la politique des Personnes Handicapées (CCPPH) a été mis en place. La mission principale du CCPH est de recueillir les besoins des PSH afin d'en faire part aux autorités communales et que ces besoins puissent être pris en compte dans les différentes compétences communales.

Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)

Plan stratégique de la politique du handicap et état des lieux

Un plan stratégique pour la politique du handicap a été élaboré. Celui-ci a été adopté par le Collège des Bourgmestre et Echevins en décembre 2020. Le Pôle Politique du Handicap travaille actuellement à la mise en œuvre des objectifs qui y sont décrits.

Guide « Handi Contact 1070 »

Le service Égalité des chances a obtenu un subside en matière de handicap suite à un appel à projet de Bruxelles Pouvoir Locaux. Avec une part de ce subside, il a confié au pôle Politique du handicap la mission de réaliser un guide d'information pour les PSH. Le guide a été mis à disposition du public en octobre 2021.

Newsletter « Handi Contact 1070 »

Afin de mieux informer les PSH sur l'actualité qui les concerne plus directement, le pôle Politique du handicap réalise une newsletter. Cette newsletter n'est pas publiée à date fixe mais en fonction de l'actualité. Elle est disponible sur simple demande des citoyens auprès du service Affaires sociales.

Groupe de traducteurs en langage Facile à Lire et à Comprendre

Bon nombre de citoyens, qu'ils soient en situation de handicap ou non rencontrent des difficultés plus ou moins importantes en matière d'accès à la lecture et/ou à la compréhension des écrits qu'ils lisent. Le pôle Politique du handicap a obtenu un subside auprès de Bruxelles Pouvoirs Locaux afin de créer un groupe de traducteurs en langage Facile à Lire et à Comprendre (FALC). Le groupe de traducteurs constitué de citoyens volontaires a été formé par l'asbl Inclusion en mai 2022. Il pourra ainsi traduire les principaux documents des services communaux afin de les rendre accessibles.

Jardin des sens

Afin de revitaliser le Jardin des sens de Neerpede, un site internet accessible aux PSH est actuellement en cours de création. Les visiteurs, chacun avec leurs spécificités (handicap, personne seule, visite de groupes adultes, de groupes d'enfants…) pourront ainsi directement télécharger des contenus didactiques accessibles. Ce projet est rendu possible grâce à l'obtention d'un subside auprès de Bruxelles Pouvoirs locaux. La mise en accessibilité des supports physiques sur le site du Jardin des sens sera réalisé dans la suite logique de ce projet.

Divers

D'autres projets sont actuellement en cours de développement : création d'une plateforme citoyenne Handicap, création du service Access 1070 permettant de conseiller les citoyens et les auteurs de projets sur l'accessibilité des logements, organisation récurrente de séances d'information et de sensibilisation sur des domaines spécifiques à l'intention du personnel communal…

Pôle politique social

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

- introduction de demandes de reconnaissances de handicap, de cartes de stationnement, demandes d'emplacements PMR.
- aide aux seniors et aux personnes handicapées.
- coordination de l'aide à domicile (mise en place de repas à domicile, aide ménagère, aide familiale, infirmière).
- accompagnement et suivi social individuels.
- aide alimentaire (chèques alimentaires, colis alimentaires).

- aide administrative (rédaction de courriers, contacts avec d'autres services, mails, explication de courriers, compléter formulaires types,..).
- orientation pour des problèmes d'ordre financier.
- octroi chèques-taxis.

Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)

- Favoriser les contacts en allant à la rencontre des usagers par la propositions de permanences sociales dans différents endroits communaux : cafets, espace 16 Arts, Espace Scheut, Van lierde, Goujons.
- Dignity 1070 : une assistante sociale assure la logistique pour l'organisation des opérations Dignity : réservation de salle, mise en place d'un accueil potentiel de personnes devant quitter leur logement,…
- Attribution des logements sociaux : etude des situations sociale et proposition d'attribution de logements communaux
- Coordination sociale du Peterbos : une assistante sociale participe aux réunions de coordination
- Participation ponctuelle à la coordination sociale du CPAS

Statistiques

Les demandes transmises au service social se font par plusieurs biais :

- des personnes sont reçues lors des permanences sociales :784
- nombre de demandes traitées par téléphone : 4706
- visites à domicile :166
- nombre de mails traités: 1840

Beaucoup de demandes sont des demandes d'informations diverses (sur les services octroyés par les Affaires sociales, sur les autres services communaux, sur toutes institutions existantes, chômage, syndicat, mutuelle, état civil, questions par rapport aux repas (restaurants communaux, logement, Activ'in, surendettement et impôts, vaccination,…)

Beaucoup de demandes sont des demandes d'orientation (expliquer des droits, des démarches, …)

Le rôle primordial des assistantes est un accompagnement dans de nombreuses démarches :

- Intermédiaire avec de nombreuses institutions pour résoudre des situations (CPAS, sociétés de logements sociaux, …
- informations et accompagnement concernant le handicap : explication de documents et recours, comment introduire une demande, où en est le dossier, emplacement PMR, activités et travail pour personnes handicapées, aménagement du logement)
    - allocations de remplacement de revenus et d'intégration : 122
    - allocation aux personnes âgées : 59
    - carte de stationnement : 80
    - nombre de demande d'emplacement PMR : 18 acceptées
    - Formulaires de contact avec Iriscare : 56
- colis alimentaire (demandes, renseignements, octrois): 208

- Octroi de chèques alimentaires : 2
- coordination de l'aide à domicile : 372
- Demandes liées au chèques-taxis : 802 (ce chiffre montre les appels que l'on reçoit pour les nouveaux dossiers, informations, renouvellements). Dossiers effectifs durant la période de référence : 155 dont 13 nouveaux dossiers.

Pôle politique des seniors

Tâches principales du pôle politique des seniors

L'objectif est de développer une politique propice à un vieillissement de qualité, dans tous les domaines qui concernent les seniors : santé, sécurité, mobilité, emploi, accessibilité, logement, solidarité, participation citoyenne, accès à la culture …

Le pôle seniors assure notamment les tâches suivantes : la gestion des restaurants de quartier et centres récréatifs, l'organisation d'animations, excursions et fêtes diverses pour les seniors, l'accompagnement technique des conseils consultatifs des seniors, le développement du programme Activ'in 1070 et Phone Contact.

Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)

Activin 1070 :

La programmation Activin 1070 a pour but de réactiver les Seniors autour activités collectives de loisirs, sportives et culturelles.

Cette programmation est spécialement pensée et adaptée pour les plus des 60 ans et les personnes en situation de handicap.

Elle sensibilise nos citoyens à l' importance du « Bien vieillir ensemble » en favorisant la rencontre et le partage à travers des activités socio – culturelles.

Elle favorise la cohésion et l' entraide sociale, permet de lutter contre l' isolement des publics les plus fragilisés.

Elle permet de redynamiser les Cafet 1070 en lieu de rencontres et de partages en créant une dynamique locale dans les quartiers .

Elle permet également l' intégration d' un public à besoins plus spécifiques (personnes à mobilité réduite et/ ou en situation de handicap) à une vie sociale de quartier

Pour la période de référence, le **programme Activin 1070** a mis en place les activités suivantes :

gymnastique douce et prévention des chutes, expression musicale, artisanat du fil, yoga adapté, marche active, Qi gong adapté , cyclo danse, cours d'informatique.

La programmation Activin 1070 compte aussi depuis février 2022,**une nouvelle programmation d' animations culturelles**:

Cycle de conférences, visites culturelles, balades natures guidées, workshops, festivités Seniors .

Cette programmation culturelle a connu un vif succès et semble correspondre aux attentes des Seniors heureux de pouvoir reprendre une vie sociale après les 2 années de restrictions liées au Covid 19 .

Un **nouveau règlement redevance tarifaire** approuvé par le collège communal en date 30/06/22 de la programmation Activin 1070 entrera en vigueur à partir du 1 septembre 2022 .

Celle çi se présentera ainsi :

Catégorie d'usagers	*Tarifs*	*Cartes participatives*
Usager anderlechtois bénéficiaire d'intervention majorée (BIM)	10 euros 20 euros 30 euros	Carte de 10 cours Carte de 20 cours+ 2 gratuits Carte de 30 cours+ 3 gratuits
Usager anderlechtois (60 ans et plus)	20 euros 40 euros 60 euros	Carte de 10 cours Carte de 20 cours+ 2 gratuits Carte de 30 cours+ 3 gratuits
Usager non anderlechtois (60 ans et plus)	50 euros 100 euros 150 euros	Carte de 10 cours Carte de 20 cours+ 2 gratuits Carte de 30 cours+ 3 gratuits

Summer Activin 1070:

Dans le cadre de la **programmation Summer Activin 202**2, un programme d'activités de loisirs Seniors fut organisé du 11 juillet au 13 août 2022.

Toutes les activités gratuites se déroulaient en extérieur et étaient spécialement adaptées pour des +60ans et les personnes à mobilité réduite : gym seniors ,yoga adapté, Qi gong adapté, assouplissement, pétanque, mini-golf, balade guidée, atelier danse …..

Projets à venir :

La programmation Web Seniors 1070 verra le jour à partir de septembre 2022.

Celle-ci à pour objectif la lutte contre la fracture numérique du public Seniors et des personnes les plus précarisées .

La programmation Web Seniors comportera des modules d'apprentissages d' informatique, des formations en Cyber criminalité , des accueils temps libre et de l' accompagnement individualisé destinés au public Seniors Anderlechtois ;

Cette offre numérique sera encadré par l' équipe de l' EPN Scheut .

Les Cafets 1070 seront également équipées de tablettes numériques afin de faciliter l' accès à l'information des Seniors .

Occupation des locaux :

Pour la période concernée, les organisations suivantes ont occupé régulièrement nos centres :

- Club de Whist « Atout Coeur », tous les lundis et vendredis, de 13 à 18 h, au chalet du parc Effort à Moortebeek ;
- Atelier créatif de Moortebeek, tous les samedi de 9 à 13 h, au chalet du parc Effort ;
- Nostradamat : club de scrabble, tous les jeudi soirs de 18 à 22 h, au centre Forestier ;
- ASBL « Vivre ensemble » dans le chalet du parc du Busselenberg, depuis mai 2021, 5 jours par semaine ;
- Medikureghem , à l'espace Marc Bernard ;
- Centrum Ambulante Diensten (CAD) Werklijn, les lundis et mardis de 8 h à 13 h ;

- Consultations juridiques, au centre Forestier, premier mercredi du mois ;
- Semja, projet préparation et distribution de soupe, au centre Forestier ;
- Comité du quartier Bon Air, réunions mensuelles au centre Craps ;
- Collectif citoyen de la Roue, centre Colombophiles, réunions mensuelles.

D'autres associations ont fait des demandes pour des occupations à partir de septembre 2021 : les amis du Congo Solidarité au centre Busselenberg, Bras dessus bras dessous au centre Peterbos.

Phone contact 1070 :

Les personnes vulnérables sont invitées à s'inscrire auprès du service Affaires sociales. Ces personnes sont alors régulièrement contactées par téléphone pour prendre de leurs nouvelles.

Si une personne signale un problème, les services d'assistance compétents peuvent être contactés.

Initialement prévu pour les périodes de canicule, le projet a été lancé durant le confinement lié au Covid en avril 2020.

Conseil consultatif des seniors :

Depuis 2013, un Conseil Consultatif des seniors a été mis en place. Il a pour objet d'examiner la situation des seniors afin d'émettre des avis et faire des propositions dans le cadre du développement de la politique globale des seniors de la commune. Il est divisé en deux sections : francophone et néerlandophone. Il est constitué de 10 membres pour le CCSFR et de 17 pour le CCSNL.

Anderlecht, commune amie des aînés :

Face au défi que représente l'augmentation de la durée de vie, l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.) a créé le réseau mondial des villes amies des aînés. Toutes ces villes, en adhérant à la démarche, s'engagent à créer un environnement urbain accessible pour sa population âgée. Ces villes font également connaître au réseau leurs projets et actions qui favorisent un « mieux vivre ensemble » à tous les âges.

L'OMS a déterminé 8 éléments clefs qui favorisent un vieillissement actif et en bonne santé :

Espaces extérieurs et bâtiments, habitat, transport et mobilité, lien social et solidarité, participation citoyenne et emploi, communication et information, autonomie services et soins, culture et loisirs.

La démarche comprend différentes étapes :

- L'adhésion du collège/conseil,
- le portrait de territoire ou diagnostic territorial = état des lieux de l'existant,
- le diagnostic participatif, à travers la consultation des habitants dans un premier temps puis des professionnels et associations du secteur,
- l'élaboration d'un plan d'action,
- la mise en œuvre du plan d'action et son évaluation.

Le service Affaires sociales a diffusé début 2021, en même temps que le calendrier adressé à tous les seniors anderlechtois, un questionnaire reprenant les thèmes de la démarche ville amie des aînés. 800 personnes ont répondu au questionnaire.

L'adhésion de la commune à la démarche de l'OMS sera proposée au collège/conseil au mois de septembre 2021.

L’élaboration du plan d’action est prévue pour juin 2022, et le début de mise en œuvre dans le courant 2022/2023.

Pôle CAFET

Restaurants de quartier(CAFET) et centres récréatifs

Le service gère 7 centres récréatifs pour seniors anderlechtois dont 5 sont également des restaurants de quartier :

1. « CAFET Wayez », chaussée de Mons, 593
2. « CAFET Forestier », rue Démosthène, 40
3. « CAFET Colombophiles », parc des Colombophiles
4. « CAFET Peterbos », parc Peterbos, 14
5. « CAFET Craps », rue Ferdinand Craps, 2
6. « Busselenberg », parc du Busselenberg
7. « Moortebeek », parc Effort

La gestion du restaurant Goujons, situé au sein de l’espace Marc Bernard, rue des Goujons 57, est le fruit d’un partenariat entre la commune et l’asbl Idée 53.

Deux nouvelles Cafets sont en construction, une dans le parc Astrid qui devrait ouvrir en 2022. En plus de l’espace repas, elle comprendra une salle polyvalente qui permettra des activités intergénérationnelles avec de jeunes enfants et une ouvrira route de lennik, la Cfer lennik en 2023 ?

Un nouveau règlement redevance concernant le prix des repas est d’ application depuis le 16 décembre 2020.

Les tarifs actuels suivants sont d’application :

Catégorie d’usagers	Tarif (menu consommé sur place et menu à emporter)
Usager anderlechtois senior (60 ans et plus)	4,50 EUR
Usager anderlechtois bénéficiaire d’intervention majorée (BIM)	2,70 EUR
Usager anderlechtois de moins de 60 ans et non BIM	6,00 EUR
Usager non anderlechtois	7,00 EUR

Cette année, le pole cafet a fonctionné avec six contrats communaux, trois agents en 4/5 et deux en congé parentaux, un mi-temps, cinq arts.60 et deux prestataires du Semja 2 jours par semaine.

Nous avons contacté durant l’année 2021 une diminution de 50% de commande de repas dans nos Cafets en cause la covid 19.

Beaucoup de nos usagers avait peur de sortir et d’être contaminés. Nos usagers sont des personnes âgées ou atteint d’un handicap.

Statistiques repas du 01/08/2021 au 31/07/2022

Cafet Colombophile : 18 usagers sont venus manger.

Pour un total de 1.989 repas sur place et 659 repas emportés. Pour une totalité des repas commandés de 2.648 repas.

Cafet Craps : 16 usagers sont venus manger.

Pour un total de 1.684 repas sur place et 1.334 repas emportés.

Pour une totalité de repas commandés de 3.018 repas.

Cafet Forestier : 17 usagers sont venus manger.

Pour un total de 1.863 repas sur place et 750 repas emportés.

Pour une totalité de repas commandés de 2.613 repas.

Cafet Peterbos : 36 usagers sont venus manger.

Pour un total de 4.281 repas sur place et 3.156 repas emportés.

Pour une totalité de repas commandés de 7.437 repas.

Cafet Wayez : 21 usagers sont venus manger.

Pour un total de 3.400 repas sur place et 2.056 repas emportés.

Pour une totalité de repas commandés de 5.436.

Valeur estimative pour toutes les Cafets.

Usagers qui mangent sur place : 70

Usagers qui emportent leurs repas : 37

Repas commandés sur place : 13.217

Repas à emporter : 7.955.

Pour une totalité de 21.152 de repas commandés aux Cuisines Bruxelloises.

Plan Hiver

Potage d'hiver grand froid commandé pour les services communaux.

900 litres de potage ont été commandés pour le mois de décembre 2021

991 litres de potage ont été commandés pour le mois de janvier 2022

1.120 litres de potage ont été commandés pour le mois de février.

1.288 litres de potage ont été commandés pour le mois de Mars.

Pour une totalité de 4.299 litres.

12.3 Sports

Tâches principales du service

Favoriser la pratique sportive pour tous

- Promouvoir l' accroche sportive régulière et le bien être au service de publics variés :enfants,adultes, public précarisé ,seniors à travers une tarification sociale .
- Favoriser la pratique sportive comme vecteur de mixité et de cohésion sociale au sein de notre population anderlechtoise .
- Adapter notre offre sportive en fonction des besoins, attentes et problèmes socio - économiques de notre population .
- Garantir une offre sportive de qualité grâce à nos partenaires sportifs professionnels...

Valoriser les clubs sportifs et les soutenir activement

- Favoriser la collaboration avec les clubs sportifs.
- Les aider à développer leur offre sportive pour des publics fragilisés (public féminin, seniors, personnes en situation de handicap, familles monoparentales)
- Les stimuler à développer l' offre des stages pour enfants anderlechtois .

Mettre à disposition des clubs des infrastructures sportives de qualité

Mise à disposition aux clubs sportifs anderlechtois de terrains de football (gazon et synthétique), d'un complexe omnisports, d'une piste d'athlétisme et de 18 salles de gymnastique situées dans les écoles communales.

Aménager des infrastructures sportives en libre accès

Le service des Sports met à disposition des citoyens anderlechtois des infrastructures sportives de proximité en libre accès tel que des terrains de basket, de foot, des espaces de fitness et des parcs de Street workout.

Mettre en place des événements sportifs et des activités sportives

Projets actuels et nouveaux projets

Favoriser la pratique sportive pour tous

Pour les plus démunis

- distribution de chèques-sports
- mise en place d’activités sportives à des prix démocratiques dans le cadre du projet Sport’In
- mise en place d’activités sportives gratuites dans les espaces publics dans le cadre à des programmations de street sport et de summer sport’in

Pour les femmes

- Mise en place d’activités sportives pour les femmes dans le cadre du projet Sport’In et des contrats de quartier: yoga, cours de danse orientale, Futsal Filles, apprentissage de la course à pied, course Ladies Run
- Mise en place d’un plan stratégique pour le développement du sport au féminin

Pour les seniors

Mise en place d’activités telle que la remise en forme,Yoga seniors, la marche active et l’apprentissage de la course à pied.

Valoriser les clubs sportifs et les soutenir activement

- Répartition d’un subside de 60.000 € entre 72 clubs sportifs Anderlechtois
- Répartition d’un subside de 44.500 € entre 33 clubs sportifs Anderlechtois dans le cadre de la crise Covid

Mettre à disposition des clubs des infrastructures sportives de qualité

- Maintenance et réparation, en collaboration avec le service Espace Verts, de toutes les infrastructures sportives extérieures

Aménager et assurer la maintenance des infrastructures sportives en libre accès

- réaménagement du terrain de basket au parc Verdi

- réaménagement de l'agoraspace au parc du petit Scheut

Mettre en place des événements sportifs et des activités sportives

- Organisation des 12km d'Anderlecht le 25 juin 2021
- Organisation de l'Anderlecht Ladies Run le 21 novembre 2021
- Mise en place des modules « Je Cours Pour Ma Forme » - De septembre 2021 à décembre 2021 et de juin 2022 à août 2022
- Mise en place d'une programmation canicross d'octobre à décembre 2021
- Mise en place des Street-Sports les 6 et 8 avril 2022
- Organisation régulière de réunions avec les clubs sportifs
- Programmation « Sport'in Summer » en juillet et août 2022
- Organisation de l'action « le fair play est un sport » du 8 au 25 septembre 2021

Chiffres-clés et statistiques

- Nombre de clubs sportifs anderlechtois : 127
- Nombre de participants à la Ladies Run édition 2021 : 338
- Nombre de participants aux 12km d'Anderlecht édition 2021 : 883
- Nombre de chèques-sports distribués : 1444

13 PRÉVENTION

13.1 Missions du département

Le département prévention se veut **un département avec un service de qualité et de bas seuil**, proche de la population et qui s'**adapte** en permanence aux **besoins** de celle-ci avec une a**ttention particulière pour la population fragilisée**. La création de **partenariats** avec les autres acteurs de la chaîne de sécurité ainsi qu'avec des structures et asbl spécialisées dans le champ de la cohésion sociale, de la jeunesse, de l'intégration, ... est considérée comme une partie essentielle du travail de prévention.

Les finalités du département sont de

- renforcer les facteurs de protection de la délinquance et de l'exclusion sociale
- diminuer les facteurs de risques de la victimisation et de la délinquance
- d'améliorer le sentiment de sécurité des habitants de la commune

afin d'avoir un impact sur la qualité de vie des citoyens pour que tout le monde se sente bien à la maison, dans son quartier, à l'école, ...

Nous essayons d'atteindre nos objectifs en mettant en place des actions de prévention sociale et situationnelle. Grâce aux différentes équipes multidisciplinaires, la collaboration entre les différents axes et la création continue des partenariats internes et externes, le département prévention réussit à faire un bon diagnostic des problématiques du terrain et des besoins; ce qui permet de mettre en place des projets et des actions en lien avec les problèmes réels.

Notre travail quotidien est présenté de façon succincte dans une vidéo (mise à jour sept 2021) :

https://youtu.be/e-BblcmRp1k/

13.2 Fonctionnement : personnel et organisation

Depuis avril 2019, le service de prévention est devenu le département prévention – Anderlecht Prévention - sous la direction administrative de Katrien Ruysen et la direction politique de l'Échevin de la prévention et de la sécurité urbaine, Monsieur Kestemont.

En interne, le département est dirigé par une fonctionnaire de prévention/directrice de département et organisé sous forme de 2 type d'axes: l'axe transversal et les axes au service du citoyen. Chaque axe est dirigé par un coordinateur. Des réunions 'codaxe', réunissant les différents coordinateurs, la fonctionnaire de prévention et son adjoint, le coordinateur administratif et financier et l'asbl FEFA sont organisées 10 fois par an, afin de promouvoir une connaissance mutuelle des projets de prévention et une collaboration 'interaxes'.

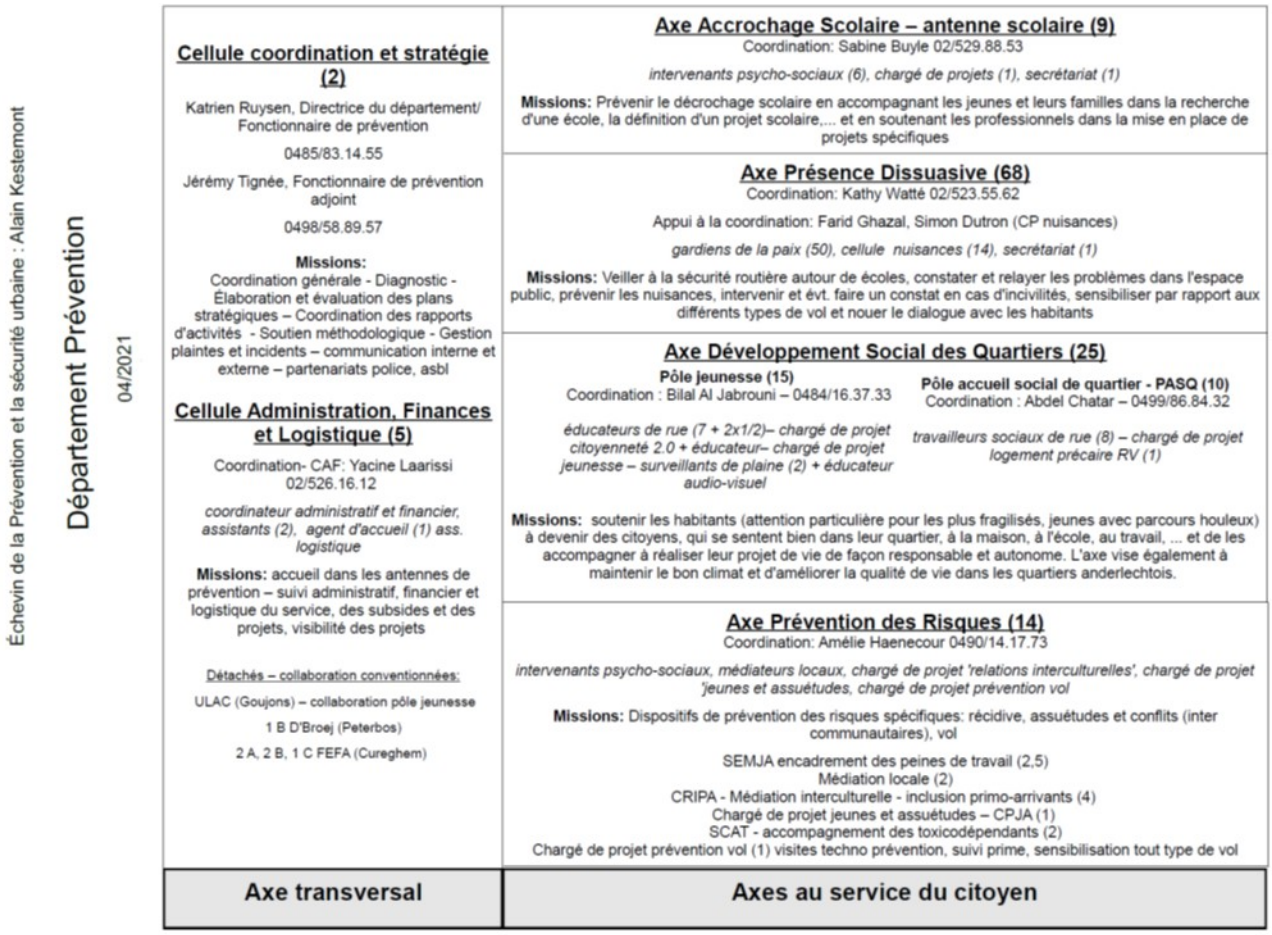

Le département prévention a certains partenariats structurels avec un détachement du personnel ou une convention de subvention. Ces partenariats privilégiés avec des asbl ont été conclus sur base de leur expertise spécifique et/ou leur ancrage dans le quartier.

13.3 Projets actuels et nouveaux projets

Projets et actions novateurs 2021 - 2022

- Axe transversal et gardiens de la paix : Mise à jour du Diagnostic local « Sécurisation aux abords des écoles 2021 »
- Préparation du projet MMM Conseil : un projet de collaboration entre des services communaux et la zone de police avec comme objectif de diminuer les nuisances, incivilités dans le périmètre et renforcer le sentiment de sécurité. La période d'avril à juin, un diagnostic a été fait pour cibler plus objectivement les besoins du quartier.
- Création de la fonction 'chargé de projet Cyberprévention' et création des ateliers de sensibilisation autour d'une utilisation en sécurité d'internet.
- Intégration des GP dans l'antenne de proximité Peterbos en juillet 2021
- Demandes de subsides pour la prise en charge des mineurs étrangers non-accompagnés en errance aggravée
- Création d'un « Pool d'accueillants-GP » pour l'aide à l'accueil de 1ère ligne du public au Département Démographie.
- Présence spécifique et renforcée à la place du Conseil afin de diminuer les incivilités
- Présence préventive des gardiens de la paix et éducateurs de rue le 31 décembre 2021.
- Deuxième édition du projet Anderlecht Animé : élargissement du projet à 3 nouvelles plaines + formation de 14 nouveaux jeunes animateurs bénévoles.
- Création d'une plateforme de concertation travailleurs jeunesse/police en collaboration avec JES vzw. Ces rencontres visent à améliorer l'image mutuelle entre les jeunes, la police et le travail de jeunesse.
- Création de profils Instagram individuels pour les éducateurs de rue pour mieux communiquer avec les jeunes. Ceci a donné naissance au projet de capsules « T'es pas au courant ?! » qui informe les jeunes en matière de droits sociaux, formation, emploi, …
- Mise à jour de la vidéo de présentation d'Anderlecht Prévention https://youtu.be/e-BblcmRp1k/

- Mise en place et coordination d'un « hub Ukraine » avec le service démographie et le CPAS entre mars et début juillet 2022. Accueil, orientation et accompagnement des réfugiés Ukrainiens s'installant à Anderlecht. Engagement d'un pool de bénévoles ukrainophones. 290 dossiers traités (628 personnes).

En 2021-2022 la pandémie de Covid-19 a encore eu un impact fort important sur le déroulement des missions habituelles des GP. Les autres services d'Anderlecht Prévention ont également créé des outils à sensibiliser la population entre autres via le projet TamTam : stand d'information dans les quartiers.

Axe transversal

Cet axe vient en appui aux différents axes, il assure notamment :

- Mise en place d'une stratégie de prévention en collaboration avec l'Echevin de la Prévention et de la sécurité urbaine répondant aux besoins des habitants et aux constats de terrain en tenant compte des directives des différentes autorités subsidiantes
- La promotion et la coordination des collaborations transversales, en interne à la prévention et avec les autres départements de la commune
- Création des collaborations pertinentes avec des partenaires externes dans le cadre de la stratégie de prévention et sécurité urbaine
- La gestion des plaintes et création et suivi des (plans d') actions
- La gestion du personnel
- Le suivi administratif, financier et logistique des projets des différents axes (collèges, conseils, commandes, budget, comptabilité, réservation salles – voitures)
- Suivi administratif et financier des différents subsides

Subsidiation	**2021**
Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention (SPF Intérieur)	**760.277,91** euros
Plan Local de Prévention et de Proximité (Région)	**2.060.027** euros
Région – lutte contre décrochage	**798.093,01 euros**
Contingent complémentaire Gardiens de la Paix 90 (SPF Intérieur)	**5.706,18** euros
Contingent complémentaire Gardiens de la Paix (SPF Intérieur)	**69.411,18** euros
Financement complémentaire GP - ex ACTIVA - PSSP	**258.000,00 euros**
Peines alternatives (SPF Justice)	**130.136,35 euros**
Contrat de Sécurité et Société (SPF Intérieur)	**546.652,45** euros (dont 486.652,45 transférés à la zone de police)
Fedasil	**59.712,00 euros**

- L'accueil à la maison de la prévention – rue du chapelain 2-4
- Suivi logistique des 14 antennes de prévention
- La gestion des conventions : conventions de subsidiation, conventions de partenariat, détachement de personnel

- Le soutien aux différents axes pour la conception et le suivi de projets
- L'évaluation continue des projets
- La mise en place d'outils de travail tels que le diagnostic local de sécurité (DLS), des fiches-projets, des canevas d'évaluation...
- Coordination des rapports d'activités pour les autorités subsidiantes
- La communication interne et externe en collaboration avec les coordinateurs de terrain

Axes au service du citoyen

Axe accrochage scolaire (antenne scolaire)

L'axe favorise l'accrochage scolaire en accompagnant les jeunes et/ou leurs parents dans toutes leurs questions et difficultés liées à la scolarité : inscription scolaire, choix d'études, conflits à l'école, décrochage scolaire, échec scolaire, démotivation scolaire,.... L'antenne soutient également les professionnels (écoles, associations) dans leurs projets de prévention du décrochage scolaire.

- 8 travailleurs sociaux/psychologues équivalent temps plein et 1 personne pour l'accueil
- Accompagnement individuel du jeune ou de sa famille : environ 1100 bénéficiaires sur l'année civile 2022
- Les ateliers d'informations sur le système scolaire à destination des parents et/ou des professionnels ontrepris, notamment pour des parents primo-arrivants.
- Le création et mise à jour de fiches d'information sur des thématiques scolaires. Celles-ci sont notamment disponibles sur le site internet de la commune https://www.anderlecht.be/fr/antenne-scolaire-les-fiches
- 10 ateliers collectifs organisés, en collaboration avec d'autres partenaires, qui ont permis d'aider 125 (27/10) parents/jeunes dans l'introduction de leur demande de bourse.
- 'Parcours ton orientation', le carnet de 40 pages a été mis à jour pour les élèves pour leur permettre de travailler en classe leur orientation scolaire
- Des moments de permanences sur rendez-vous pour aider les parents à pré-inscrire dans l'enseignement néerlandophone
- 12 ateliers de remédiation scolaire durant des congés scolaires ou en semaine, en collaboration avec le CPAS, le service jeunesse et schola ULB, on permis d'aider 90 jeunes.
- Diffusion d'une newsletter trimestrielle pour les professionnels anderlechtois concernés par l'accrochage scolaire
- Présence au Hub Ukraine dans le cadre de l'accueil des réfugiés ukrainiens et aide à la recherche d'une école pour au moins 122 enfants ukrainiens
- Développement de projets spécifiques pour les jeunes majeurs en décrochage scolaire : animation en classe, groupe de soutien à la préparation du jury central,…

Axe présence dissuasive

- Gardiens de la paix

Les gardiens de la paix assurent une présence visible, rassurante et dissuasive dans les espaces publics. Ils rapportent les problèmes aux services compétents, ils sensibilisent par rapport aux phénomènes de vol et répondent aux questions de la population. Ils interpellent les personnes qui ne respectent pas les règlements communaux et les gardiens de la paix-constatateurs peuvent faire un

constat par rapport aux infractions au règlement général de police. Les gardiens de la paix renforcent la sécurité routière autour des écoles, grâce à leur présence aux entrées et sorties de classes devant un grand nombre d'écoles primaires.

- 49 gardiens de la paix divisés sur 6 secteurs, dont 2 Chefs d'équipe
- Présence 7/7 de 8h à 18h en hiver, jusqu'à 21h en été sur le territoire d'Anderlecht, réseau de De Lijn et la STIB inclus.
- Partenaires privilégiés : service propreté, service mobilité, police, STIB, De Lijn, Child Focus, Foyer Anderlechtois
- Encodage de 2.958 nouveaux constats dans FixMyStreet (nuisances, propreté, environnement, voirie, travaux publics,...) (chiffre 2021)
- 59 plaintes d'habitants traitées en 2021
- Sécurisation de 21 écoles maternelles et/ou primaires (surveillance habilitée) et 5 hotspots -où grand nombre de jeunes se rassemble avant et après l'école' à la rentrée scolaire 2021-2022
- Actions prévention/répression autour de 16 écoles pour lutter contre le mauvais stationnement
- Sécurisation de 76 événements et de 40 sessions de mariages/noces en 2021 (15 événements annulés par les organisateurs)

- Cellule nuisances

Cette cellule coordonne la stratégie communale autour de nuisances en organise des actions pour prévenir et constater (pour sanction administrative) des incivilités.

- Un chargé de projet + 13 AC + 1 Chef d'équipe
- Stratégie et actions autour des nuisances et incivilités, sensibiliser par rapport aux incivilités, constater des infractions liées au règlement général de police.
- Pilotage de la stratégie communale 'incivilités et nuisances' avec un volet important lié à la sensibilisation et la prévention.
- 12.387 constatations d'infractions au RGP en 2021 et 11.045 constatations de janvier à juillet 2022.
- Organisation de 27 actions et campagnes de sensbilisation, prévention et répression en 2021 autour des chiens, quartier Net, feu d'artifice,… souvent en collaboration avec la zone de police
- Relance des actions matinales/tardives « stationnement » et « matchs à domicile »

<u>Axe développement social des quartiers</u>

L'objectif de l'axe est de soutenir les habitants à devenir des citoyens, qui se sentent bien dans leur quartier, à la maison, à l'école, au travail, ... et de les accompagner à réaliser leur projet de vie de façon responsable et autonome. L'axe vise également à maintenir le bon climat et à améliorer la qualité de vie dans les quartiers anderlechtois. L'axe est composé de 2 pôles : un pôle jeunesse et un pôle accueil social de quartier.

Pôle jeunesse

Le Pôle Jeunesse accorde une attention particulière aux jeunes des différents quartiers d'Anderlecht ne se retrouvant pas dans l'offre de service classique.

Des éducateurs sont présents en rue pour aller à leur rencontre, les écouter, les informer, les accompagner, les orienter en fonction de leurs besoins et les soutenir dans leurs projets de vie.

L'équipe est également composée de chargés de projet qui créent, organisent et animent des ateliers éducatifs et de sensibilisation à l'esprit critique, à l'usage des réseaux sociaux, et autres thématiques en lien avec la citoyenneté.

Ces projets ont pour vocation d'impliquer les jeunes dans la vie de leur quartier, restaurer du lien social et par conséquent, relancer des dynamiques positives.

L'équipe : 1 coordinateur - 9 éducateurs de rue - 1 éducateur audiovisuel - 2 surveillants de plaine - 1 chargé de projet citoyenneté 2.0 - 1 chargé de projet relations jeunes/quartier/institutions –

- Zonage dans les quartiers (identifier les besoins, aller à la rencontre, créer du lien, …) :
- 15h/semaine/éducateur et plus d'une centaine de rencontres quotidiennes dans les rues d'Anderlecht.
- Accompagnement individuel du jeune (scolarité, formation, emploi, …) : 183 dossiers ouverts.
- Organisation d'activités socio-éducatives : 227 jeunes touchés.
- Animation d'ateliers de sensibilisation à la désinformation dans l'espace numérique : 598 élèves touchés.

Présence sur les réseaux sociaux (partage d'offre d'emploi, de campagne de sensibilisation, …) : +- 400 jeunes touchés

- Mise en place de projets pour et avec les jeunes : randonnées, olympiades interquartiers, mobilisation citoyenne, estime et confiance en soi, atelier d'écriture…
- Plateforme de concertation (déontologie, rôles et responsabilités de chacun) : 13 travailleurs jeunesse / 6 policiers touchés
- Anderlecht Animé (dispositif d'animation socio-éducative de rue, identifiable et intégré à l'espace public) :
  25 jeunes bénévoles formés aux techniques d'animation par JES vzw
  4 associations partenaires
  86 animations proposées sur les 5 plaines du projet
  En moyenne 9 enfants par animation

Accueil et surveillance de la plaine de Liverpool.

Le pôle soutient et développe de nombreux partenariats avec le secteur associatif et institutionnel, notamment avec les écoles, les AMO, les centres de formation et autres associations spécialisées dans l'accompagnement de jeunes.

Pôle accueil social des quartiers

Ce pôle est composé d'agents qui mettent en place un travail social autour des besoins de base et des droits fondamentaux (logement, nourriture, travail/école, liens sociaux, sécurité physique, financière,...) des habitants. Le pôle organise des zonages pour rencontrer les habitants, une permanence pour répondre à leurs questions et analyser leurs problèmes, il offre un suivi et/ou un accompagnement aux personnes et en cas de questions récurrentes, il organise une aide collective dans une perspective d'autonomisation et d'inclusion.

- Composition : Coordinateur - 11 travailleurs sociaux de rue - 1 chargée de projet 'retour volontaire-vie précaire'

- Le service se décline en 3 antennes locales (Cureghem, Centre et Ouest) ainsi qu'une cellule mobile « Vie Précaire ». Le pôle regroupe des profils variés :assistants sociaux, assistants juridiques, éducateur spécialisé, criminologue, sociologues, psychologue, infirmière.
- Offre : accueil de qualité très accessible, transmission d'informations, relais vers des partenaires spécialisés, suivi et accompagnement adaptés, séances d'informations collectives, zonages dans les différents quartiers.
- L'approche du zonage a permis de réaliser plus de 2750 contacts en rue. Nous constatons une évolution considérable du nombre de demandes en 2021 (comparé avec 2020). Les demandes liées à l'aide médicale urgente (AMU) sont passées de 179 à 198 (↗ 11%); celles liées au logement de crise de 71 à 118 (évolution considérable ↗ 66%) ; l'offre d'aide juridique et/ou de soutien juridique s'est également élargie passant de 63 à 82 (↗ 30%).

Nature des demandes traitées

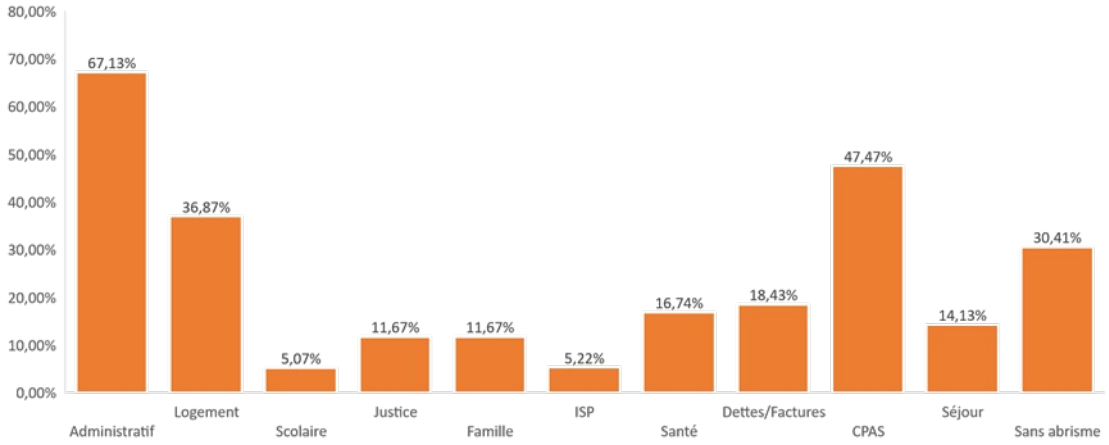

Le projet « Vie précaire et Retour volontaire »

La chargée de projets Vie Précaire et Retour Volontaire est le point de contact pour les personnes qui se retrouvent en situation de précarité, pour les structures communales, les asbl, la société civile au sens large et les autres organisations actives sur le territoire de la commune qui entrent en contact avec ce public. Les personnes en situation précaire sont signalées par différents services communaux et par la police.

- L'implémentation du retour volontaire comme alternative : les personnes sans séjour régulier sont informées des possibilités de retour volontaire dans le cadre d'une orientation future plus large et adaptée à chaque individu.
- 700 dossiers ouverts via les zonages, plusieurs fois par semaine entre 2 et 3h par jour, avec ou sans partenaire, parfois spécifiques, mais principalement pour garder le lien avec la population.
- Certains zonages s'organisent en collaboration avec SOS Jeunes autour de la thématique des jeunes mineurs étrangers non-accompagnés, DoucheFLUX (distribution de matériels), la cellule logement du CPAS (sans-abrisme, aide médicale urgente) et Transit Rue ASBL (distribution de matériels de réduction des risques – consommation de drogues).

Le pôle s'appuie principalement sur le travail en réseau et développe continuellement de nouveaux partenariats.

Quelques actions auxquelles le pôle participe en 2021 – 2022 :

- Procédure squats
- Plateforme Dignity – Lutte contre les marchands de sommeil
- Plan communal d'urgence et/ou de crise
- Plan Hiver – Plan Canicule
- Born in Belgium – Plateforme à destination des femmes enceintes en situation de précarité
- Dénombrement des personnes sans-abri en Région bruxelloise
- Permanence FEDASIL – Informations sur les droits des étrangers
- Permanences sociales HUB Ukraine

Axe prévention des risques

L'axe regroupe 6 dispositifs (au total 15 travailleurs) qui mettent en place des actions par rapport à certains risques spécifiques.

- SCAT : accompagnement psychosocial des personnes présentant une consommation problématique de drogues (alcool, drogues, médicaments, etc.) et un comportement addictif (jeux divers, Internet, etc.).
- Médiation locale : médiation dans le cadre des conflits interpersonnels et prévention des conflits;
- Chargée de projet jeunes et assuétudes
- SEMJA : Encadrement des mesures judiciaires alternatives
- CRIPA : Cellule de relations interculturelle et primo-arrivants – médiation interculturelle
- Chargé de prévention vol

Service d'accompagnement des personnes toxicodépendantes (SCAT)

Le Service Communal d'Accompagnement des personnes Toxicodépendantes s'adresse à tout anderlechtois majeur présentant une consommation problématique de drogue (alcool, drogues, médicaments, etc.) et un comportement addictif (jeux divers, Internet, etc.). Il s'adresse également à l'entourage du consommateur. C'est un service sans conditions.

Les entretiens gratuits et sur rendez-vous se déroulent en toute confidentialité.

Le SCAT offre un soutien psychologique, une remise en ordre socio-administrative, procède à des orientations vers des structures d'aide et de soins ou vers des organismes spécialisés. Le service offre également un accompagnement physique dans les démarches et est un lieu d'écoute, de soutien, d'information et d'orientation pour l'entourage du consommateur.

- 2 intervenants psycho-sociaux
- 60 dossiers actifs dont 9 nouveaux dossiers et 3 réouvertures
- Durant cette période, il y a eu 930 entretiens (téléphoniques et présentiels).

Parmi les personnes suivies nous comptons 45% de polyconsommateurs et 53% d'usagers qui consomment un **produit unique**. Parmi ceux-ci, l'alcool et le cannabis sont les produits les plus consommés. 3% de notre public présente un comportement addictif aux jeux, réseaux sociaux,…

Médiation locale = médiation de conflits

Les médiateurs offrent gratuitement aux citoyens anderlechtois un espace de médiation pour résoudre les conflits interpersonnels. Dans une concertation encadrée par un médiateur, les parties cherchent ensemble, de manière la plus respectueuse possible, une solution équitable et acceptable à leur conflit. L'objectif final étant de clore un différend, mais aussi de rétablir une relation blessée ou rompue.

La participation à la médiation se fait sur base volontaire. Les médiateurs traitent des conflits en matières civiles (conflits de voisinages, conflits locataires-propriétaires, ...) et en matières familiales (disputes, violences, droit de garde…).

- 2 médiateurs
- Pour l'année 2022 (130 dossiers), soit un chiffre similaire à l'année 2021 mais une diminution d'environ 20% par rapport à l'année 2020
- En 2020, le stress engendré par l'épidémie, la présence inhabituelle des enfants dans leur domicile, l'exiguïté de certaines habitations, l'absence de départs durant les vacances, l'extension du télé-travail et dès lors la cohabitation forcée avec les voisins ou des membres de la famille avaient pu certainement expliquer en grande partie l'évolution dans l'afflux de dossiers
- Il y a une possibilité de « médiation élargie » : il s'agit d'inviter à la médiation, avec l'accord des deux parties, d'autres personnes également impactées par le conflit. Nous maintenons, tant que possible, ce type d'intervention qui, manifestement, renforce les effets positifs des médiations.
- Sur ces 130 dossiers, près de 50% des personnes se sont réellement engagées dans le processus de médiation.
- Ce sont toujours les conflits de voisinage qui représentent la plus grande demande d'intervention de notre service (67% en 2021). Viennent ensuite les conflits entre propriétaires et locataires (16% en 2021)
- Les conflits familiaux représentent 14% en 2021.
- Les « autres » conflits (entre amis, collègues, partenaires divers,…) représentent 7,5% des dossiers en 2021.
- L'apparition récente de dossiers à caractère collectif qui relève de situations conflictuelles au sein des quartiers : interventions impliquant des établissements horeca, comités de quartier, groupe de jeunes, associations locales,....

Cellule 'Relations interculturelles et primo-arrivants' (CRIPA)

La CRIPA est composée de 2 médiateurs interculturels avec la connaissance de plusieurs langues, d'un accompagnateur social (engagé en mai 2021), d'un chargé de projets et d'une accueillante. Depuis juillet 202, 2 médiatrices interculturelles chargées de l'accueil des Ukrainiens ont renforcé l'équipe.

L'équipe travaille à plusieurs niveaux: aide individuelle, projets collectifs et communautaires. Elle développe aussi des outils de sensibilisation et de recherche-action, dans la mesure de ses moyens.

Travail d'accompagnement individuel:

550 dossiers traités.

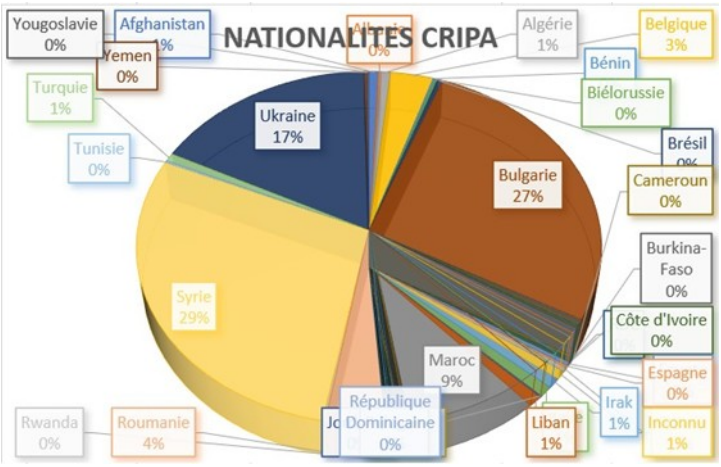

La CRIPA joue surtout un rôle d'accueil, d'information, d'orientation et de soutien moral et facilite l'accès aux droits. Néanmoins la CRIPA sensibilise également autour des devoirs (p.e. obligation scolaire, tri des déchets, …) et le civisme.

Une permanence est organisée 2 matinées par semaine au service démographie afin de faciliter la communication entre le citoyen et le service démographie.

Travail collectif et communautaire :

- En 2021-22, la CRIPA a continué à s'investir dans la question des grossesses et des mariages précoces au sein de la communauté syrienne Dom à travers un travail de « lobbying » et de sensibilisation de divers services (Ecoles, ONE, CPAS, SAJ/SPJ, …).
- 2 projets spécifiques ont été mis en place avec plusieurs écoles localisées à Cureghem :
  - Le projet « Portraits de familles » au sein d'une école primaire de Cureghem qui visait à travailler et mettre en valeur l'histoire migratoire des enfants, le lien parents/enfants, le lien famille/école, etc., de manière créative. Ce travail a abouti en la création d'un site internet disponible aux enfants et à leurs parents.
  - Le projet « Pygmalion » réalisé en partenariat avec le centre PMS libre de Saint-Gilles, actif au sein de plusieurs écoles du quartier de Cureghem. Ce projet est né du constat de la difficulté pour les écoles d'accueillir de manière optimale les enfants d'origine doms et leurs familles dans le cadre scolaire, et des effets « négatifs » que cet accueil difficile pouvait produire sur l'inclusion scolaire de ces enfants. En quelques mots, « Pygmalion » vise à offrir un cadre aux familles et aux enseignants pour se rencontrer de manière positive et à échanger de manière apaisée. En 2021-22, le projet a été déployé sous une forme « pilote » dans 2 écoles de la zone.
- Projet « Bienvenue dans ma commune » :

En partenariat et sur demandes des BAPA Via et Convivial, la CRIPA a organisé plusieurs séances de présentation de l'institution communale aux apprenants de ces ASBL durant leur parcours d'intégration. Ces séances visent à expliquer le fonctionnement d'une commune et de son administration. Elles sont organisées à dessein dans la salle du Conseil de la commune pour marquer symboliquement l'intégration des primo-arrivants en tant que citoyens légitimes,

Sensibilisations :

Une des missions de la CRIPA est également de sensibiliser les professionnels à différentes thématiques liées à la diversité à Bruxelles, et promouvoir la médiation interculturelle comme outil d'intervention. Plusieurs actions ont été menées dans cet objectif :

- Nombreuses formations/sensibilisations sur différentes thématiques : Roms/Doms ; Cureghem ville plurielle ; MENA en errance, …
- Quelques promenades interculturelles à destination, notamment, des professionnels et des étudiants, qui vise à expliquer, dans une perspective sociologique, le quartier de Cureghem comme un quartier de transit (quartier d'accueil de primo-arrivants)

SEMJA (service d'encadrement des mesures judiciaires alternatives)

Ce dispositif de terrain et de proximité, maillon de la chaîne pénale, est chargé de l'organisation concrète de la peine de travail autonome (PTA) et des travaux d'intérêts généraux (TIG) des prestataires qui lui sont envoyés par la Maison de Justice de Bruxelles.

- 2,5 intervenants psycho-sociaux
- 171 dossiers ont été pris en charge par le service durant l'année 2021.
- 9806 heures prestées dans le cadre des dossiers clôturés.
- Prestation de groupe le w-e : nettoyage des parcs, préparation et distribution de soupe pour les plus démunis - 1099 heures de prestation sur le terrain.
- 93,6% concernent des peines de travail et 6,34% des travaux d'intérêt général.
- Au sein du réseau de lieux de prestation (autre que le projet de terrain), 120 postes ont été occupés par les prestataires dans 19 lieux de prestation différents (Services communaux : 45% - ASBL : 55%).
- La répartition de la nature des tâches exécutées par nos prestataires en 2020 se présente comme suit (tenant compte que huit dossiers ont occupé plusieurs lieux de prestation) :
- Travaux manuels : 55%
- Travaux de cuisine : 12,5 %
- Autres : 17,5%
- Combiné : 7,5%
- Administratif : 7,5%

Seuls 15% des dossiers ont fait l'objet d'une interruption définitive en cours de prestation.

Chargée de projets jeunes et assuétudes

La CPJA est chargée de coordonner et mettre en œuvre des actions à destination des jeunes sur la thématique des assuétudes sur le territoire de la commune. Elle est également la personne ressource pour les services internes (travailleurs sociaux de rue, gardiens de la paix, antenne scolaire,) et externes (associations de jeunes, écoles, centre de santé,) qui sont confrontés, de façon directe ou indirecte, à la thématique des assuétudes avec leur public jeune.

<u>Sensibilisation à l'usage de drogues et aux prises de risques qui y sont liées</u>

Milieu de vie Ecoles

- Organisation d'un event festif liant la sensibilisation aux assuétudes : Tkt je gère !, sur le campus du Ceria avec plus de 350 jeunes touchés, mai 2022.
- Mise en place/développement de projets de sensibilisation à destination des jeunes et/ou accompagnement méthodologique/pédagogique des équipes éducatives au sein de 10 écoles et hautes écoles anderlechtoises.

    - Sensibilisation de 500 jeunes à l'HELB en 2 jours en collaboration avec Modus (Projet Drink différent), sensibilisation de 20 jeunes à l'HELDB (Module de 10h) en collaboration avec Le Pélican ASBL/Modus Fiesta/Fares ASBL. Sensibilisation de 250 jeunes à l'IEG et à l'IRP (Projet Tkt, je gère !), sensibilisation de 70 jeunes à la Providence.
    - Création d'un micro-trottoir avec des jeunes de l'IRP sur la consommation de drogues et diffusion sur les réseaux du Campus CERIA : https://youtu.be/eVENz-VON_o
- Accompagnement pédagogique et méthodologique de la personne engagée pour la nouvelle Antenne oasis (antenne de prévention sur le Campus du CERIA), en collaboration avec le CBPS.

Milieu de vie Quartier

- Stands de sensibilisation lors de 4 évènements anderlechtois : Marché annuel, fête de quartier La Roue/Lemmens et Peterbos.
- Organisation de 2 events de sensibilisation pour la Journée Mondiale de lutte contre le sida, en collaboration avec le service Egalité des Chances et la Plateforme Prévention Sida, décembre 2021 : dépistage et sensibilisation IST/Sida/prises de risques (échanges de matériel lors de conso de drogues, rapports sexuels à risques,…), site des Abattoirs + infos au sein de 4 stations de métro => 1500 personnes sensibilisées + 15 dépistages.
- Formation d'éducateurs de 1ère ligne aux outils assuétudes.
- Co-pilotage des groupes de concertation au niveau des quartiers
    - assuétudes - quartier Clémenceau ayant des problématiques de deal et d'usage visible de drogues sur la voie publique.
    - assuétudes-santé mentale pour le quartier du Peterbos ayant des problématiques de deal et d'usage visible de drogues.

Transversalité des milieux de vie

- Participation Réseau Point d'Appui Assuétudes : échanges de pratiques, analyse des demandes (écoles, antenne Lisa, Macadam) et collaboration sur le terrain pour les milieux de vie Ecoles et Quartier.
- Participation Réseau Safe Ta Night + Création d'un site Internet pour la visibilité de nos actions de sensibilisation en milieu festif et des partenaires.
- Création d'un livret fiches produits et de personnes de contact à destination des professionnels (protoxyde d'azote, CBD, cannabis, etc.).

<u>Sensibilisation à l'usage des écrans</u>

- Conception d'un outil « Ecran à Cran » à destination des jeunes de 13 à 16 ans en collaboration avec le Pélican, le Fares, le CBPS - outil en phase test.

<u>Appui des professionnels de 1ère ligne (Personne ressource)</u>

- Analyse des demandes, conseils et orientation si nécessaire (15X)
- Transmission d'infos sur les nouvelles tendances : needle spiking, protoxyde d'azote, puff/billes aromatisées.

<u>Analyse des demandes des parents/jeunes (15X)</u>

<u>Organisation de la concertation EVRAS (Education à la Vie Relationnelle Affective et Sexuelle) avec le service Egalité des Chances</u>

- Copilotage de la Concertation EVRAS
- Mise en place de GT (Communication, stratégies,…)
- Organisation et mise en place du Parcours EVRAS : 492 jeunes de 6 écoles anderlechtoises sensibilisés en 8 jours (2h/40 élèves).

Thématiques des stands : consentement, IST, sexting, influence sociale entre pairs et stratégies pour apprendre à dire non (usage de drogues/prises de risques,…).

Evaluation des jeunes + analyse des questionnaires.

- Organisation de 3 journées de formation (sexting, evras et diversité culturelle et outils).
- Evaluation des acteurs de 1ère ligne sur la concertation, les GT, les formations et le parcours.

Lancement et création de campagnes de sensibilisation

- Journée Mondiale de lutte contre le sida (en collaboration avec le service égalité des chances et la Plateforme Prévention Sida), décembre 2021 : création d'une affiche, article Anderlecht Contact/Intranet, diffusion sur les réseaux sociaux.
- Tournée minérale, février 2022 : article Anderlecht Contact/diffusion sur les réseaux sociaux.
- « Choisis ton son, gère ta conso ! » (en collaboration avec le réseau Safe Ta Night), juillet 2022 : création d'une affiche.

Chargé de projet prévention vol et le chargé de projet cyberprévention

Le conseiller en prévention vol propose aux habitants et commerçants de les guider dans la sécurisation de leur bâtiment. Le conseiller effectue un diagnostic de sécurité pour éviter les cambriolages. Il dispense des conseils personnalisés, adaptés au logement et à chaque budget.

Il est la personne ressource pour les habitants et les commerçants, les services internes (éducateurs, gardiens de la paix, urbanisme, contrats de quartier...) et externes (associations, comités de quartier, écoles, police, sociétés des logements sociaux, ...) en matière de techniques de prévention de vol.

Il est chargé de coordonner des actions / des campagnes de sensibilisation et de prévention des gardiens de la paix sur la thématique des vols (cambriolage, vol à la tire, vol de vélo, vol de voiture, ...) en collaboration avec les partenaires externes (police, service information, service mobilité,...).

Le chargé de projet cyberprévention sensibilise, en organisant des ateliers les citoyens, à la protection des données et à une utilisation en toute sécurité d'internet.

Estimation de 210 personnes qui ont été sensibilisées à l'enregistrement de leur vélo sur la plateforme "mybike.brussels", et conseillées en matière de sécurisation contre le vol de vélos lors de l'action « Semaine de la Mobilité » en septembre 2020 + lors de zonages avec les Gardiens de la Paix de la commune sur tout le territoire d'Anderlecht entre les période d'août 2020 et juillet 2021.

1 action de sensibilisation au vol « Pickpocket » lors du Marché annuel d'Anderlecht

Actions de sensibilisation au vol de et dans les voitures vol et au cambriolage en collaboration avec les Gardiens de la Paix : +/- 250 folders prévention vol habitation et voiture distribués dans les boîtes aux lettres.

58 visites à domicile pour la prévention de cambriolages avec rédaction de diagnostics en technoprévention ont été effectuées par le nouveau conseiller prévention vol communal.

-> 41 personnes ont bénéficié d'une prime communale suite à la mise en place de mesures technopréventives

14 SANTÉ

14.1 Promotion de la Santé à l'École

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

Subsidié par l'Office de la Naissance et de l'Enfance ; les missions principales du service PSE sont définies par le décret du 14 mars 2019 relatif à la promotion de la santé à l'école et dans l'enseignement supérieur hors université. Ce service est gratuit mais obligatoire pour tous les établissements scolaires.

Nos missions

En plus des missions décrites dans le décret, des priorités sont établies par l'ONE afin de répondre aux besoins des élèves et étudiants. En 21-22, le début de l'année scolaire a encore été impacté par la COVID, le tracing ainsi que la vaccination. Au cours de l'année, la priorité a été mise sur la santé mentale des enfants sous-tutelles et de leur famille. En fin d'année scolaire, les services PSE ont dû répondre à l'arrivée importante d'élèves « primo-arrivant » suite à la situation en Ukraine. Depuis la rentrée scolaire 2022, une des priorités sera la santé mentale des adolescents.

Voici une brève description des missions réalisées.

Le suivi médical des élèves et vaccination

Si les élèves bénéficient habituellement de 7 bilans médicaux au décours de leur parcours scolaire, en 20221-2022 la situation épidémiologique et le manque de personnel ont impliqué que seuls des bilans spécifiques ont été réalisés, soit à la demande des parents, soit de l'élève, soit du service PMS ou de l'établissement scolaire.

Nous avons également accordé une importance particulière aux enfants scolarisé dans l'enseignement spécialisé ainsi qu'au dépistage visuel des élèves. Respectivement **141 élèves de l'enseignement spécialisé** ont été vus en bilan de santé et **1 543 enfants** ont bénéficié d'un **dépistage visuel**.

De plus, nous intervenons auprès des élèves « primo-arrivant » dans le but de vérifier leur état de santé et de leur proposer les vaccinations nécessaires en Belgique. **Une augmentation significative des élèves « primo-arrivant »** a été observée, conséquence de l'arrivée de nombreux enfants Ukrainiens sur le sol belge.

Au niveau du suivi médical des élèves, le service PSE est particulièrement impliqué dans la vaccination des élèves fréquentant les établissements scolaires : **2 581 vaccins ont été administrés** lors de cette année scolaire.

Pour finir, le service PSE est sollicité dans les cas de **maltraitance et/ou négligence, 23 cas** ont été enregistrés.

Prophylaxie et dépistage des maladies transmissibles

Le service PSE intervient pour des maladies à déclaration obligatoire ou pouvant avoir des conséquences défavorables pour la santé dans la collectivité scolaire

En 21/22, nous n'avons pas eu d'intervention liée à des cas de méningite ou de tuberculose. Quelques cas de pédiculose, teigne, scarlatine nous ont été rapportés.

Cependant, le service PSE a été mis à contribution jusqu'en novembre 2021 pour réaliser le tracing dans les écoles suite aux nombreux **cas de Covid (plus de 2 189)**. La priorité du service PSE a été de gérer les cas de covid au sein des établissements scolaires, d'informer et accompagner les

différentes parties quant aux règles à respecter. La **particularité de notre public, en grande partie précarisé et /ou primo-arrivant** a impliqué une importante sollicitation et implication de l'équipe PSE.

Dans les priorités énoncées par l'ONE, les service PSE ont également été mis à contribution pour la **vaccination des jeunes de plus de 12 ans contre la Covid**. Cette mission a été très énergivore pour l'équipe avec **83 séances de sensibilisation** réalisées auprès des jeunes. Les parents de tous les élèves de secondaire ont été contactés ; ils ont autorisé la **vaccination pour 9% de ceux-ci (343 doses administrées par le PSE)**.

Le recueil standardisé de données sanitaires

Les données de santé des élèves sont transmises de manière anonyme afin d'être analysées. Grâce à ce recueil de données, des statistiques sont élaborées et servent à ajuster les politiques de santé publique. A ce jour, au PSE d'Anderlecht, **le recueil des données n'est pas informatisé**, nous travaillons toujours avec des dossiers « papier », ce qui implique un important travail d'encodage.

Les animations de promotion de la santé dans les écoles

Après l'arrêt complet des animations de promotion de la santé dans les établissements, l'équipe a eu à cœur de reprendre cette mission. Quelques animations ont pu être mises en place telles que : sensibilisation à une maladie, information et sensibilisation à la vaccination, séance d'EVRAS, animation sur le lavage des mains.

Quels sont les projets en cours

Agrément et projet de service

Le service PSE doit renouveler à partir de septembre 2024 son agrément auprès de l'ONE pour les 6 prochaines années. Ceci implique différents travaux et notamment la rédaction d'un projet de service. L'année **2022-2023 marquera le début** des travaux de rédaction de notre **prochain projet de service, qui orientera notre travail pour les années 2024-2030**.

Celui-ci devra décrire notre service, indiquer les priorités du service, la motivation des choix effectués et la façon de mettre en œuvre la promotion de la santé à travers nos missions ; ce travail de réflexion et d'orientation sera réalisé par l'ensemble de l'équipe, accompagnée par les services de l'ONE.

Autre

Le service PSE ne manque pas d'idées concernant des projets à mener au sein du service.

Nous citerons: la digitalisation/informatisation du service, l'amélioration des collaborations avec les PMS ainsi que la mise à jour des documents de travail et documents à destination des élèves ou des parents.

Chiffres clés et statistiques

Le service PSE en 2021-2022, ce sont :

- 44 établissements scolaires représentant **13 930 élèves** de la maternelle à l'enseignement supérieur.
- 10 infirmières (8,7 ETP), 3 médecins (2,6 ETP), une logopède (0.5 ETP), une assistante administrative (0.5 ETP).
- **2 581 vaccins** administrés dont **343 vaccin contre le covid**

- Au minimum **2189 cas de COVID enregistrés**
- **248 bilans de santé spécifiques**
- **141 bilans de santé dans l'enseignement spécialisé**
- **1 543 dépistages visuels**
- **115 dépistages logopédiques**
- **66 enfants ukrainiens** vus en bilan de santé
- **23 cas de négligence/ maltraitance**
- Environ **300 réunions avec parents, écoles ou partenaires**.

Et une **bonne dose de motivation et d'enthousiasme !**

14.2 Hygiène et Bien-être animal

Tâches principales du service

Hygiène

Il s'agit de prendre en charge la gestion des plaintes en matière de malpropreté, d'insalubrité, d'inhabitabilité et de surpeuplement sur base du Code du Logement Bruxellois.

Outre le ramassage d'animaux morts sur la voie publique, le service assure également l'organisation de la dératisation de celle-ci et des établissements communaux ainsi que la capture des chats errants.

Enfin, les agents de l'Hygiène veillent à la bonne exécution de la désinsectisation des bâtiments communaux et des écoles et prodiguent des conseils aux habitants en matière de nuisibles.

Expertise Vétérinaire

Le service procède à la surveillance de la mise en vente des denrées alimentaires et de la présence d'animaux vivants sur les marchés publics de la commune (marchés hebdomadaires, marché annuel, marché de Noël...).

Le service assure le contrôle des boucheries, poissonneries, boulangeries, snacks, restaurants, épiceries, grandes surfaces établis sur le territoire de la commune.

Les vétérinaires sont aussi responsables du contrôle administratif des vaches, des chevaux et des volailles présentés au marché annuel ou lors de toute autre exposition et contrôlent les ventes d'animaux vivants au marché hebdomadaire des abattoirs.

Bien-être animal

Il s'agit d'assurer le bon fonctionnement administratif des paiements des primes d'identification des chiens et chats, de la stérilisation des chats et des chèques couvrant les honoraires des vétérinaires.

Le service octroie également une carte de nourrissage aux personnes qui souhaitent être autorisées à nourrir les chats errants.

Le service intervient lorsqu'il y a des plaintes de particuliers au point de vue de la détention ou du mauvais traitement d'animaux et ce parfois en collaboration avec le service Bien-être animal de la police zone midi.

Les responsables assistent aux réunions et séminaires organisés par le service bien-être-animal de Bruxelles-environnement.

Projets actuels et nouveaux

Hygiène

Le service a réalisé tout l'été 2021 et le fera aussi en 2022, une campagne contre le nourrissage des pigeons par des toutes boites, des animations dans les parcs et autres lieux fréquentés.

Le service de l'Hygiène fait partie de la plate-forme Dignity qui travaille de manière transversale sur la problématique des marchands de sommeil et fait également partie de la plateforme destinée à la gestion de la problématique des bâtiments squattés.

Bien-être animal

Le service organise chaque année la fête du bien-être animal qui se déroule habituellement au mois d'octobre.

Le service a pris en charge une roulotte permettant la surveillance post-opératoire des chats errants stérilisés par le service.

Fin 2021, au-delà des 5 freedog (enclos de liberté pour chien) déjà existants, un nouveau freedog a vu le jour au Parc Lemaire et dans le Parc Astrid. Un projet pour la création d'un freedog est à l'étude dans le quartier Ninove-Match pour la fin 2022.

Chiffres clés et statistiques

Hygiène

- 242 enquêtes, suivis de mesures appropriées, ont été effectuées par l'inspectrice de l'hygiène et ces adjoints. Ces enquêtes ont en général trait à divers problèmes dans les logements (malpropreté, insalubrité, surpeuplement, habitations non conformes, squats...) et au non respects des normes du Code du Logement Bruxellois.
- 29 bâtiments ou logements ont été fermés pour insalubrité sur base d'un rapport du service de l'Hygiène et d'une prise d'Arrêté de Monsieur le Bourgmestre pour catastrophe ou non-conformité au code du Logement Bruxellois.
- 12 traitements de demandes d'allocation de relogement.
- 54 animaux morts ont été ramassés sur la voie publique.
- 45 chats errants ont été capturés, stérilisés et redéposés sur leur terrain.
- 10 visites pour des problèmes de squats ou d'occupation illégales ont été réalisées.
- 30 enquête pour la plateforme Dignity.
- 3 enregistrements pour l'Aïd.

Au niveau de la dératisation et nuisibles :

- 53 interventions ont eu lieu par notre service sur la voie publique.
- 119 bâtiments privés ont été traités pour des problèmes de rats.
- 2 campagnes de dératisation souterraine ont été organisées en collaboration avec Vivaqua.
- 2 campagnes de dératisation en surface organisée par la société avec laquelle nous travaillons.
- 67 interventions dans les écoles et les crèches communales. Il faut également mentionner la mise en place de 2 campagnes de traitement anti-nuisibles par notre société.

- 54 bâtiments communaux et logements communaux ont été traités contre des parasites (cafards, rats, souris, fourmis, fourmis volantes, poissons d'argent, mouches, puce de papier...).
- 15 visites pour un problème de pigeons.
- 14 nids de guêpes ont été détruits.

Expertise Vétérinaire

- 39 visites de contrôle d'établissements délivrant des denrées alimentaires.
- 17 visites ou interventions concernant le bien-être animal.

Bien-être animal

- 379 Primes de stérilisation pour les chats domestiques ont été traitées.
- 287 Primes d'identification pour les chiens et chats domestiques ont été traitées.
- 286 Chèques vétérinaires ont été traités.
- 16 Cartes de nourrissage octroyées.
- 17 visites à domicile dans le cadre du bien-être animal.
- 2 oiseaux blessés déposés à La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux.
- 2 chats ont été déposés au refuge Help Animals.
- 3 chats ont été en post-opératoire au sein de notre service.

14.3 Promotion et Prévention de la Santé à Anderlecht (PePSA)

Tâches principales effectuées par le service

Le service de Promotion et de Prévention de la Santé à Anderlecht (PePSA) envisage la Santé de façon transversale telle que l'Organisation Mondiale de la Santé la définit : « La santé est un état complet de bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

L'objectif du service est de créer une dynamique au sein de la commune autour de la promotion et de la prévention de la santé. Le service développe la notion du « Bien-être » au niveau Santé du citoyen et au sein des services de la commune en agissant sur les différents déterminants de la santé et en tenant compte des attentes, des besoins et des ressources de la population.

Vu les impacts négatifs de la crise sanitaire sur la santé en général, les missions et enjeux du service s'avèrent plus que jamais cruciaux.

Améliorer l'accessibilité de l'information en ce qui concerne la santé globale pour tous

L'un des objectifs principaux du service est d'améliorer l'accessibilité de l'information en terme de santé globale. Pour ce faire, il :

- va à la rencontre de la population dans son milieu de vie.
- développe des stratégies de communication et des outils de prévention adaptés aux réalités de chaque public.

- organise des campagnes de sensibilisation, de prévention et de réduction des risques sur le territoire anderlechtois.
- soutient et renforce les compétences des acteurs de terrain (échanges de « bonnes pratiques », formations des partenaires, travail intersectoriel et en réseau).
- donne une visibilité aux structures de santé anderlechtoises

Assurer un rôle d'interface entre les habitants, le monde associatif et le pouvoir politique communal :

Le service de la PePSA récolte les attentes et les besoins de la population en matière de santé via des diagnostics communautaires et remonte les constats du terrain aux élus communaux.

Il constitue et coordonne également des partenariats avec le monde associatif et les différents services communaux autour des problématiques identifiées.

Permettre à tout un chacun d'améliorer sa qualité de vie en agissant sur les facteurs qui la déterminent.

Le service de la PePSA essaie de renforcer les capacités du public à prendre soin de lui-même et de sa santé (empowerment), il implique les différents publics et favorise la participation de ceux-ci dans l'élaboration des projets tout en apportant une attention particulière à des publics tels que les personnes vivant dans des situations de vulnérabilité accrue, les femmes, les personnes en situation de handicap, etc.

Projets actuels et nouveaux projets

Après deux années de mise entre parenthèses du service de Promotion et de Prévention de la Santé à Anderlecht (PePSA) principalement dûes à la crise sanitaire, le service a repris ses missions initiales en janvier 2022. Sa première tâche a été de créer un nouveau réseau car beaucoup de structures ont été changées.

Les projets actuels et nouveaux sont mis en place sur base des constats faits lors des différents diagnostics communautaires réalisés auprès des professionnels et des habitants de la commune et en fonction des résultats des études de l'Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale.

Projet diabète

Le Service a mis en place des actions de sensibilisation liés aux facteurs de risques du diabète et a organisé des dépistages du diabète de type 2. Différentes actions ont ou vont avoir lieu :

- Au village santé diabète des Abattoirs le 13 mai 2022 en collaboration avec les Pissenlits, différentes maisons médicales des coachs en diététique et activité physique.
- Lors du village santé du marché annuel d'Anderlecht le 13 septembre 2022.
- Lors du projet Brico dans le quartier du Peterbos le 21 septembre 2022.

Partenariat autour de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS)

Les services communaux PePSA, Égalité des Chances, Prévention et PSE organiseront du 14 au 23 novembre 2022 un parcours de sensibilisation autour de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle via différents stands ludiques et didactiques à l'attention des écoles secondaires de la Commune. Ce parcours offrira un espace de parole sécurisant permettant aux jeunes d'améliorer leurs connaissances concernant l'EVRAS et de poser leurs questions. Ils pourront également identifier les personnes et les structures ressources qui traitent de cette thématique sur le territoire anderlechtois.

D'autres activités tel que des spectacles de théâtre, des projections de documentaires, des animations dans les écoles seront également proposées sur ce thème à l'attention des jeunes.

Partenariat Plate-forme Prévention Sida

Le Service collabore avec la Plate-forme Prévention Sida et Sid'ais migrants pour offrir un dépistage du VIH/SIDA rapide, démédicalisé et délocalisé (anonyme et gratuit).

Des actions de sensibilisation seront organisées dans différentes stations de métro (Clémenceau, Erasme et Céria) le 1er décembre 2022 et des actions de sensibilisation et de dépistage aux Abattoirs le 2 décembre.

Partenariat autour du bien-être et de la santé dans différents projets BRICO (Peterbos, Cureghem et Bizet)

Ce partenariat a été mis en place par le Saamo et la fédération des services sociaux afin d'organiser des journées dédiées à la santé et au bien-être dans trois quartiers anderlechtois. Au programme : des stands d'information et des ateliers ouverts à toutes et tous. La PePSA était présente en tant qu'acteur de la santé.

Partenariat avec le centre de prévention des violences conjugales et familiales (CPVCF)

Afin de lancer le partenariat avec le centre de prévention des violences conjugales et familiales , une rencontre a été organisée avec le Directeur du CPVCF et une femme de terrain. Le service de la PePSa a également participé au colloque organisé par le CPVCF à propos des violences féminines et intrafamiliales.

Le service a participé à la journée internationale des droits des femmes le 8 mars 2022 en collaboration avec le service des Affaires Sociales à l'Espace 16 arts avec différentes ASBL du quartier de Cureghem.

Animations autour de la Santé et du Bien-être

Le Service répond aux demandes des associations et proposent des animations santé « sur mesure » à l'attention de leur public. Les thèmes sont variés et englobent la santé physique, mentale et sociale.

Le service organisera en 2022 un évènement autour du cancer du sein et de la femme intitulé « OCTOBRE ROSE »

Projets futurs

Étant donné que le service de la PePSA est en plein renouvellement, de nombreux projets sont en cours de réflexion ou en développement :

- La semaine de la Santé ou « Salon Santé-Bien-être »
- Les maltraitances et violences intrafamiliales.
- Les journées de sensibilisation aux droits des femmes
- Les sensibilisations et dépistages du diabète
- Les suites d'Octobre Rose à Anderlecht
- La sensibilisation et le dépistage du VIH
- Les ateliers sexualité/ mutilations génitales
- Le sport et la santé
- Le bien-être au travail

Chiffres clés et statistiques

Les différentes actions de sensibilisation au diabète menées dans trois quartiers (Cureghem, centre et Peterbos) nous ont permis de toucher **240 personnes** (glycémies, conseils personnalisés et diététiques,..).

15 DÉMOGRAPHIE

15.1 Population

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

Le service de Population a des missions multiples qui ont pour but de mettre à disposition des documents officiels pour les citoyens tels que la demande et la délivrance de cartes d'identité, passeports, permis de conduire et certificats (résidence, composition de ménage, de vie,...). Il se charge également de la légalisation de signature (autorisation parentale, prise en charge), des copies conformes, des changements d'adresse. En outre, il prend en charge les affaires électorales.

Le service étrangers, de son côté, s'occupe de l'introduction des demandes de séjour (regroupements familiaux, demande de séjour pour circonstances exceptionnelles, asile...), demandes de prolongation de séjour, délivrance de certificats divers (composition de ménage, certificats de résidence, d'inscription...), délivrance des titres de séjours, notification des ordres de quitter le territoire.

Le contrôle interne au centre de l'attention

Après de nombreux mois de recherches durant la période précédant celle observée par ce rapport, le contrôle interne mis en place par les services de Population et Étrangers avait pu informer les services du procureur du Roi de deux suspicions de fraudes. L'une concernait des échanges frauduleux de permis européens et non européens, l'autre une corruption de fonctionnaire où des agents accéléraient, contre rémunération, les rendez-vous de certains citoyens européens.

Ces rapports détaillés ont ensuite été suivis par l'arrestation et l'audition par les services de police judiciaire de plusieurs employés, statutaires et contractuels, du département.

Si le volet judiciaire de ces affaires est toujours à l'instruction, le volet disciplinaire a en revanche abouti au licenciement de six agents dont quatre étaient encore actifs dans les services de population et étrangers.

Création d'une cellule projet au sein du département

Au cours de cette période, face à la nécessité d'affronter et de trouver des réponses à la transformation de la relation citoyen/administration qui constitue le fondement même de ses missions, le département a finalisé la mise en place d'une cellule projet en son sein.

Grâce à cette dernière, la transition numérique et les défis qu'elle comporte mais également la question globale de la relation citoyenne sont abordés de manière transversale et injecté dans la partie opérationnelle au fur et à mesure des avancements.

De nombreux formulaires ont été ajoutés à l'offre Irisbox, le travail interne a été repensé et redistribué, le partenariat avec les services de « Anderlecht Info » a été développé et mis en œuvre etc.

La cellule a également géré certaines crises, notamment au niveau de la logistique et notamment l'accueil, dans les locaux de la Rue de France, des citoyens ukrainiens qui cherchaient à régulariser leur situation administrative sur le territoire du Royaume.

Les projets actuels et futurs

Vers une digitalisation accrue mais maîtrisée

Nous sommes partis du constat implacable que non seulement l'augmentation de la population soumet nos services à une pression toujours accrue mais également que le mode de vie d'une grande partie de cette dernière nécessite de ne plus devoir se déplacer à l'administration.

De là, nous avons estimé que nous pouvions développer une digitalisation accrue de nos services mais certainement pas exclusive. Digitaliser nous permet et nous permettra encore davantage à l'avenir de recevoir moins de personnes mais également de mieux recevoir les personnes numériquement défavorisées.

Concrètement cela s'est traduit par une augmentation du nombre de formulaires et de services offerts via la plateforme régionale IRISbox, par une large réflexion qui se traduira lors du premier trimestre 2023 par l'installation d'un mini EPN, d'abord rue de France et ensuite, de manière plus large, dans les antennes de proximité et d'autres lieux à déterminer. Ce dernier développement multipliera les points d'accès aux formulaires électroniques.

En contrepartie, en collaboration avec Anderlecht Info, des huissiers s'occuperont d'aider les personnes en difficulté avec ces EPN.

Nous avons également réintroduit de nombreuses démarches pouvant être réalisées sans rendez-vous.

En compagnie des services de prévention, nous avons également continué à développer la collaboration avec la CRIPA qui vient en aide notamment aux primo-arrivants mais pas que puisque la CRIPA aide plus largement les personnes perdues dans les démarches administratives sans distinction quant à la condition des administrés.

La digitalisation du bureau des étrangers

Dans le courant de la période examinée, les services de population et étrangers ont exploré deux pistes de digitalisation des dossiers du bureau des étrangers.

Cela a plusieurs buts dont notamment le gain de place, le gain de temps, la possibilité de mettre en place du télétravail pour le back-office en cas de nouvelle crise, l'économie substantielle, pour la commune, de papier, la disparition des espaces de stockage des archives mais également la fin de la perte des dossiers.

Le dossier finalisé a été placé au budget 2023 et devrait donc prendre vie au début du second semestre 2023.

Chiffres clés et statistiques

Du 1er août 2021 au 31 juillet 2022, 14.039 personnes ont été inscrites dans la commune et 11.893 personnes ont demandé leur radiation pour une autre commune ou pour l'étranger. 7.611 personnes ont demandé un changement d'adresse intra-communal.

Environ 25.000 certificats ont été établis.

171 dossiers de cohabitation légale ont été constitués.

6 déclarations de manifestation de volonté concernant le prélèvement et la transplantation d'organes et de tissus ont été délivrées.

29 déclarations relatives aux dernières volontés quant au mode de sépulture ont été enregistrées dans le Registre national des personnes physiques et 21 déclarations anticipées en matière d'euthanasie ont été enregistrées.

11.242 passeports ont été délivrés entre le 1er août 2021 et le 31 juillet 2022.

4.186 permis de conduire et 2.161 permis de conduire provisoires ainsi que 244 permis internationaux ont été délivrés entre le 1er août 2021 et le 31 juillet 2022.

15.2 État civil

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

Le service de l'État civil délivre des extraits et actes d'état civil, se charge des naissances, des reconnaissances, des mariages et des décès. Il s'occupe également de la transcription des divorces et des jugements

Le service du cimetière procède à des inhumations, des enterrements, des dispersions de cendres, des mises en colombariums ainsi qu'à des exhumations. Le cimetière est doté de deux parcelles multiconfessionnelles et d'une parcelle des étoiles. Il dispose également d'une morgue communale.

Une année compliquée par des conditions météorologiques exceptionnelles

Le mois de juillet 2021 a été le théâtre de précipitations exceptionnelles consécutives au blocage d'une goutte froide sur l'Europe occidentale. Si ces précipitations ont malheureusement débouché sur des inondations dramatiques et notamment en province de Liège, elles n'ont pas non plus épargné la commune d'Anderlecht.

Les précipitations de juillet ont gorgé les terres, déjà humides, du fond du cimetière du Vogelenzang et l'absence de longues périodes sèches, ont été à l'origine d'une série d'évènements qui ont obligé la direction du cimetière à prendre des mesures aussi exceptionnelles qu'inédites entre le 15 décembre et le 15 janvier.

En effet, le système de rotation des pelouses oblige actuellement le service à utiliser les pelouses situées à l'arrière du cimetière, lesquelles sont installées sur un ancien marais. L'évacuation des eaux est donc relativement problématique et les fosses creusées pour inhumer ont été régulièrement inondées. En conséquence, le service a dû procéder à plusieurs reprises au placement des cercueils en caveaux d'attente en attendant que l'eau stagnant dans les fosses puisse être pompée.

Plusieurs éboulements de terrain sont également venus compliquer la situation. En conséquence, des caissons de blindage des tranchées ont commencé à être utilisés mais avec des résultats pas toujours concluants, notamment lorsque les précipitations sont trop abondantes.

Plusieurs pistes sont encore à l'étude pour tenter de trouver des solutions pérennes et transposables à l'ensemble des pelouses.

Création d'une cellule projet au sein du département

Au cours de cette période, face à la nécessité d'affronter et de trouver des réponses à la transformation de la relation citoyen/administration qui constitue le fondement même de ses missions, le département a finalisé la mise en place d'une cellule projet en son sein.

Grâce à cette dernière, la transition numérique et les défis qu'elle comporte mais également la question globale de la relation citoyenne sont abordés de manière transversale et injecté dans la partie opérationnelle au fur et à mesure des avancements.

De nombreux formulaires ont été ajoutés à l'offre Irisbox, le travail interne a été repensé et redistribué, le partenariat avec les services de « Anderlecht Info » a été développé et mis en œuvre etc.

Les projets actuels et futurs

Vers une unification des cellules du service de l'état civil

Le service de l'état civil est actuellement composé de quatre cellules amenées à gérer des matières distinctes : nationalité, naissance, mariage et décès.

La volonté du management du service et du département est d'unifier les cellules mariage, naissance et nationalité afin d'avoir des agents polyvalents et interchangeables en fonction des besoins du service.

C'est un exercice compliqué et de longue haleine car bien que regroupées par le code civil, ces matières sont finalement très distantes les unes des autres et leur apprentissage est assez long. Il est donc compliqué de déplacer des agents pour apprendre les autres matières tout en gardant l'efficacité que requiert la pression démographique qui pèse sur les services.

Le travail se poursuit donc doucement au gré des possibilités qui sont laissées au service de l'état civil.

Le cimetière

L'année écoulée a vu l'arrivée d'une nouvelle conservatrice et d'un nouveau conservateur adjoint.

Plusieurs projets ont vu le jour au cours de la période observée et ont abouti. C'est par exemple le cas de la sécurisation des travailleurs lorsque ces derniers doivent travailler en espaces confinés, la réalisation d'un caisson de blindage des tranchées, l'utilisation accrue des machines et la formation continue des machiniste.

D'autres projets ont vu le jour au cours de cette même période mais se poursuivront au-delà. C'est le cas notamment de l'aménagement de la pelouse des étoiles, de la réalisation d'un chemin en pas japonais dans la pelouse de dispersion, la mise à disposition de poubelles de tri sélectif ou de la rédaction de fiches de procédure.

16 BÂTIMENTS ET LOGEMENTS

16.1 Logements

Tâches principales du service

La location des logements communaux

<u>Gestion des dossiers des candidats-locataires</u>

Inscription des nouveaux candidats-locataires et renouvellement des candidatures

Traitements des recours suite à une décision de radiation du registre des candidats-locataires

Réponse aux appels téléphoniques, courriers et courriels (mise à jour des dossiers, demandes diverses, etc.)

Gestion des dossiers des locataires

Indexation des loyers

Décompte des charges

Demandes d'intervention technique

Avenant au bail

Remboursement du précompte immobilier

Attribution des logements communaux

Analyse des dossiers et sélection des candidats

Contacts et visites des appartements

Organisation de la commission d'attribution

Approbation des attributions par le Collège des Bourgmestre et Échevins

Entrées et sorties locatives

Rédaction, signature et enregistrement des baux

Reprise des compteurs

Organisation des états des lieux (facturation, calcul des frais, etc.)

Constitution et libération des garanties locatives

La mise à disposition des logements de fonction

Établissement des conventions d'occupation

L'accompagnement social des locataires communaux

La prévention et la tentative de désamorçage des conflits de voisinage dans le respect du contrat de bail

L'accompagnement dans le surendettement

Les violences conjugales

Les démarches administratives

L'introduction de demandes d'aides (ADILS, Phare, etc.)

Le suivi et l'orientation dans des difficultés du troisième âge etc.…

Chiffres-clés et statistiques

Les logements

474 logements dans le parc locatif en juillet 2022, dont 22 sont gérés par des AIS.

Composition :

- studios : 22
- 1 chambre : 141
- 2 chambres : 168

3 chambres : 116

4 chambres: 27

Dossiers traités :

69 attributions

9 mutations

13 sorties

3 avenants au bail

Les candidats-locataires

860 dossiers actifs sur la liste d'attente

327 nouvelles inscriptions de candidats-locataires

Temps d'attente :

Logements	Inscription la plus ancienne en juillet 2022
Flat	01/2016
1 chambre	03/2007
2 chambres	03/2009
3 chambres	01/2009
4 chambres	05/2004

427 radiations de candidats-locataires suite au non-renouvellement de la candidature en janvier 2022

8 recours introduits

8 radiations confirmées

46 radiations de candidats-locataires pour refus de logement jugé non fondé par la commission d'attribution ou une absence aux visites (sur un nombre total de 59 refus)

9 recours introduits dont 3 ont été considérés fondés

22 demandes de mutation introduites dont 15 ont été jugées fondées

13 sollicitations d’attribution d’un logement par voie dérogatoire dont 9 ont reçu un avis favorable de la Commission d’attribution

L’accompagnement social

2 tentatives de désamorçage de conflit

8 suivis pour arriérés de loyer

1 suivi d’expulsion

5 aides au blocage de la garantie locative

44 visites à domicile

7 introductions de demandes de dérogation auprès de la Commission d'attribution

15 suivis de situations diverses (demandes d'interventions externes (CSD, Régie, CPAS…), sous-occupations, mutations prioritaires...)

Préparation de la socialisation des logements à partir de 2023

Autres

Conclusion de :

1 convention pour la mise à disposition de logement de fonction

1 convention pour une location de parcelle potagère

22 mises en location d'un emplacement de parking

16.2 Bâtiments

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

- la gestion de toute l'infrastructure communale (écoles, crèches, bâtiments administratifs,...).
- la gestion du parc industriel (élévateurs, monte-charges, équipement des ateliers,…).
- la direction du personnel du service même.
- la gestion de l'économie d'énergie des infrastructures communales
- la gestion du patrimoine immobilier communal
- Le service s'occupe également de l'approvisionnement nécessaire aux travaux qu'il réalise en régie. Ceci inclut aussi bien l'achat d'outillage, de machines ainsi que de matériaux de construction.

Cellule administrative

Celle-ci est actuellement composée de :

- 1 chef de division (mis en disponibilité pour convenance personnelle et remplacé par un secrétaire d'administration)
- 1 conseiller adjoint
- 1 juriste
- 1 secrétaire administratif
- 4 assistants administratifs
- 2 adjoints administratifs

Cette cellule est principalement chargée de :

- assurer une mission de secrétariat général du service
- constituer la centrale d'achat du département (élaboration des clauses administratives des cahiers spéciaux de charges, envoi des invitations à remettre offre ou publier, le cas échéant, les dossiers d'adjudication sur e-Notification, ouverture des offres de marchés publics et rédaction des rapports d'analyse des offres)
- la gestion administrative et financière des différents projets

- assurer le suivi de l'exécution des marchés publics sur le plan administratif, financier et juridique (gestion des cautionnements, des états d'avancement des chantiers et des contentieux)
- l'élaboration des propositions budgétaires (ordinaires et extraordinaires) du département.
- rédiger des documents, des rapports, délibérations et conventions à l'attention du Collège et/ou du Conseil.
- la gestion de la facturation, des budgets et des subsides
- développer et mettre en œuvre la gestion du patrimoine communal (gestion administrative et financière des dossiers liés au patrimoine immobilier de la commune, tant au niveau des acquisitions, ventes que de la conclusion des baux à loyer et commerciaux ainsi que des conventions diverses (bail emphytéotique, convention d'occupation précaire, concessions, etc)
- la gestion des dossiers archivés.

Bureau d'études

Le département des Bâtiments et Logements a constitué son propre bureau d'études.

Celui-ci est actuellement composé de :

- 1 ingénieur principal
- 7 secrétaires d'administration techniques / architectes
- 3 secrétaires d'administration techniques / ingénieurs
- 1 secrétaire d'administration technique / géomètre

Cette cellule se charge principalement de:

- la mise en œuvre de la gestion du patrimoine communal :
- l'achat et la vente des propriétés communales
- les expropriations pour la commune
- l'organisation, la coordination et la conduite des travaux visant à la bonne exécution du programme technique.
- les propositions, les études et l'exécution des projets concernant l'entretien, la réfection, les constructions nouvelles et la réhabilitation d'infrastructures communales.
- l'élaboration des plans pour les projets étudiés par le service et collaboration avec les bureaux d'architectes et d'ingénieurs.
- l'élaboration des propositions budgétaires du service.
- l'élaboration des métrés des divers travaux.
- l'archivage des dossiers as-built et plans existants.

Service technique

Celui-ci est actuellement composé de :

- 1 secrétaire technique
- 4 assistants techniques
- 5 conducteurs d'équipe

- 30 ouvriers

Le service technique est principalement chargé de :

- La conclusion et le suivi des contrats d'entretien nécessaires aux installations techniques (détection incendie, anti-effraction, installations d'alarme, cuisine industrielle, installations de chauffage,ascenseurs..).
- Réception des demandes d'intervention techniques des utilisateurs et locataires
- Transmissions des demandes après filtrage / tri vers les équipes de réalisation interne
- Coordination des équipes d'exécution interne (chauffagistes, menuisiers, peintres, ...)
- Gestion des archives techniques
- Interventions sur urgences (incendies, incidents techniques, ...)
- Rédaction de divers types de rapports techniques à usage interne ou externe (assurances,…)

Cellule Sécurité civile

Cette cellule est constituée d'un secrétaire technique et se charge principalement de :

- Tenir à jour le plan d'urgence/ plan catastrophe
- Évaluer les risques en matière de sécurité civile en cas d'évènements
- Rédiger des rapports sur des situations dangereuses sur la voie publique

Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)

Le service bâtiments fait appel à des entreprises spécialisées afin de procéder à l'entretien des infrastructures communales et de préserver ainsi la valeur du patrimoine communal : transformation, maintenance extraordinaire et mise en conformité des bâtiments communaux avec les réglementations en vigueur.

A côté de ces travaux dits « classiques », le service Bâtiments est également en charge de la réalisation de nouvelles constructions et de transformations d'envergure pour lesquelles le service Bâtiments s'adjoint des architectes du secteur privé, qui conçoivent les projets et les mettent en œuvre. En sa qualité de maître d'ouvrage, le service Bâtiments fonctionne en étroite collaboration avec les bureaux d'architecture du secteur privé et veille au respect des procédures et des réglementations en vigueur (notamment en termes de marches publics) tant lors de la phase de planification des projets que lors de la phase d'exécution des travaux sur chantier, ainsi qu'au respect de l'enveloppe budgétaire votée par le Conseil communal

Les projets phares en cours

<u>Rénovation du Musée de la Résistance en vue d'accueillir le projet muséal Maison des Résistances</u>

Rénovation du bâtiment 14 rue Van Lint en vue d'accueillir le projet muséal Maison des Résistances. Le projet, développé par Faidherbe & Pinto architectes, prévoit une première phase de travaux d'architecture confiés à l'entreprise Sotrelco pour un montant de 3.143.134,15 € TVAC. Cette phase, a débuté en novembre 2021 et se terminera milieu 2023. Elle sera suivie de la mise en œuvre du projet scénographique. afin de viser une ouverture du musée pour début 2024.

<u>Collégiale des Saints-Pierre-et-Guidon : Phase 1 - Restauration du mur de clôture et mise hors eau de la Salle du Chapitre.</u>

La restauration de la Collégiale, confiée dans sa conception à Origin Architecture & Engineering, est un projet ambitieux qui se développera en plusieurs phases, allant de la restauration du mur de

clôture du jardin à la restauration intérieure de l’église. La première phase des travaux, attribuée à l’entreprise Monument Vandekerckhove pour un montant de 726.717,63 € TVAC, est maintenant achevée concernant la Salle du chapitre et des toitures de l’église. Les travaux de restauration du mur , des abords et des clôtures en ferronnerie sont actuellement en cour. Un nettoyage complet de l’enceinte à été effectué suivit d’un remplacement des pierres les plus abîmées. La clôture métallique sera bientôt reposée avant la fin 2022.

Restauration du Vieux béguinage

Classé comme monument depuis 1938, le Vieux Béguinage est l'objet d'un projet de restauration : les travaux ont débuté en juin 2021 et se sont achevés le 1er juillet 2022. Ils portent sur la restauration intérieure et extérieure des bâtiments, et plus spécifiquement sur des parois et cloisons en colombage et en torchis ayant une haute valeur archéologique et patrimoniale : elles sont datées de la première moitié du XVème siècle. Le projet prévoit de maintenir la fonction actuelle de Musée d'art populaire et d'histoire d'Anderlecht. Décompte final des travaux : 956.273,27 EUR TVAC (A. Vandendorpe nv) – Bureau d'études : ARTER

Restauration Kattekasteel:

Le projet se situe au 195 rue du chant d'Oiseau. Une réaffectation est proposée pour la villa, dans le cadre d’un projet FEDER, BoerenBruxselPaysans. L'affectation du nouvel équipement est double : il vise d'une part, à pérenniser les activités de sensibilisation du public, en particulier des jeunes et des générations futures en faveur de leur environnement, de leur patrimoine naturel, la biodiversité et du développement durable. D’autre part, la réaffectation permet d'accueillir des infrastructures indispensables au développement d'un espace test agricole offrant un accompagnement et un soutien à de nouveaux agriculteurs-maraîchers bruxellois dans le lancement et la consolidation de leurs activités professionnelles.

Montant d'attribution : 1.255.578,16 HTVA (Bajart)

Bureau d'études : ARCH VERS.A sprl/bvba

Le gros œuvre fermé est à présent achevé, les parachèvement et les techniques spéciales sont lancés et sur le point d’être terminé avant la fin de 2022.

Les travaux des abords commenceront début novembre 2022

Projet de rénovation et d'extension des écoles primaires et maternelles P18/M3/L18/K3

Le projet consiste en la rénovation et l’extension d’un complexe scolaire, dans un îlot complet de forme triangulaire ceinturé de 3 voiries : la rue Pierre Longin, l’Avenue Marius Renard et l’Avenue Romain Rolland.

Dans l’entité existante, sur deux niveaux, l’intervention porte sur le renouvellement de l’enveloppe extérieure de façon à répondre aux dernières exigences d’isolation thermique et l’intégration d’un système centralisé de ventilation double flux. L’extension est érigée en partie haute sur trois niveaux et en deux en partie basse.

L’implantation de cette dernière a été étudiée de façon à répondre aux exigences d’entités devant soit fonctionner ensemble avec des locaux partagés tels que salle de gymnastique ou de psychomotricité, réfectoires, cuisines, etc. soit de façon autonome telles que entrées séparées, locaux propres, etc.

Le marché est scindé en trois tranches

*TF (construction des écoles L18 et K3) - commandée

Montant du BC = 10.019.688,52 € TVAC

*TC1 (construction de l'école M3) - commandée

Montant du BC = 3.385.050,15 € TVAC

*TC2 (rénovation de l'école P18) - pas encore commandée

Bureau d'architecture : Atelier des Architectes Associés sprl

Bureau d'études : Ellyps

Entreprise chargée des travaux : Association momentanée BPC/LDW

Avancement :

- Démarrage des travaux simultanément pour les deux tranches TF et TC1 en septembre 2021.
- Arrêt en janvier 2022 suite au recours d'un riverain au conseil d'état qui ordonne la suspension des travaux.
- Reprise en en septembre 2022 suite à l'obtention d'un nouveau permis d'urbanisme.
- Retrait du permis d'urbanisme et suspension des travaux en octobre 2022 suite à un nouveau recours au conseil d'état.

* Les travaux sont actuellement au stade de réalisation des fondations profondes après démolitions des parties à démolir du bâtiment existant, et terrassements.

<u>Complexe multifonctionnelle drève Olympique</u>

Le programme du projet combine plusieurs entités fonctionnelles dont :

Une salle de fêtes et espaces pour des activités parascolaires avec parking souterrain de 80 places. L'infrastructure étant déjà opérationnelle et consiste à une salle de fêtes pour 500 personnes avec locaux annexes tels qu'un Desk d'accueil, espace scène, arrière-scène, loges, sanitaires, cuisine super-équipée, espace bar et divers. A l'étage se trouvent deux grandes salles dédiées aux activités parascolaires, une structure liée directement au parking souterrain et à la salle par un ascenseur.

Le projet a été basé sur une approche globale en ce qui concerne les futures constructions autour du stade Owens et aussi les espaces de circulation, parkings et zones piétonnes afin d'y apporter une certaine cohérence. Le caractère paysager du site étant primordial, une intégration des bâtiments en l'incrustant dans le talus a été indispensable. Il est à noter que le projet a été élu lauréat Batex en 2013.

Le marché est scindé en trois tranches :

TF+TC1+TC2 (construction de la salle de fêtes+équipement de cuisine+abords) - travaux terminés

Montant du décompte final = 13.466.423,47 € TVAC

Bureau d'architecture : SM Atelier des Architectes Associés /Artema

LA TC 3 (construction d'un hall des sports et un boulodrome)

Cette partie du projet pour laquelle les travaux ont démarré au 15 novembre 2021 , vient dans le prolongement de la salle de fêtes avec une communication au niveau du premier étage. Elle se compose de deux entités sportives distinctes :

* un hall des sports consistant en une salle de sports collectifs avec gradins accessibles depuis l'étage, deux salles polyvalentes, des vestiaires/sanitaires, cafeteria et cuisine de réchauffe, rangements, bureau et divers.

* un boulodrome qui vient terminer l'infrastructure au bout d'une série de bâtiments bien agencés dans le talus et suivant le tournant de la piste d'athlétisme du stade Owens. Cette entité comporte 6

pistes intérieures et 6 autres extérieures, un espace bar, une cuisine de réchauffe, un bureau, une infirmerie, rangements, sanitaires et divers.

Cette infrastructure est dédiée principalement à la pratique de sports collectifs et arts martiaux et divers pour les jeunes de la commune mais aussi pour l'organisation de compétitions à l'échelle régional et national.

Il s'agit de la TC3

Montant du BC = 10.570.429,44 € TVAC

Bureau d'architecture : SM Atelier des Architectes Associés /Artema

Chiffres clés et statistiques

Les principaux marchés publics conclus au cours de cette période :

Administration

Bâtiment sis rue de l'Instruction 56 - Fourniture, pose, raccordement et mise en service du système de datalogging – 1.194,81 EUR ;

Bâtiment sis chaussée de Mons 716 - Remplacement du compteur électrique – 1.871,87 EUR ;

Bâtiment Rue de Veeweyde 90 - Travaux préparatoires pose de panneaux solaires – 21.835,66 EUR ;

Salle Aurore - Construction d'un ensemble de comptage électrique– 2.371,6 EUR ;

Bâtiment rue de Veeweide 90-98-104 - Rénovation et construction bureaux– Décompte final – 1.048.485,20 EUR ;

Dépôt rue de l'Instruction 52 - Fourniture et placement d'un système de rayonnage– 36.214,09 EUR ;

Bâtiment Rue de Veeweyde 90 - Remplacement de la chaudière du– 35.904,87 EUR ;

Bâtiment rue de l'Instruction, 54 - Fourniture et pose d'un volet électrique Service ICT, - 780,45 EUR ;

Service Transports - Travaux de maintenance extraordinaire aux menuiseries extérieures– 45.000 EUR ;

Scans énergétiques de l'ensemble du parc afin d'établir un masterplan énergie à l'horizon 2050 - 193.000 EUR ;

Espace 16 Arts -Travaux de maintenance extraordinaire aux menuiseries extérieures – 2.500 EUR ;

Espace 16 Arts – Remplacement d'une porte en alu – 6.957,50 EUR ;

Bâtiments et Logements - Achat outillage – TRANS/0021 – lot 1 CSC 21/022 – 12.405,89 EUR ;

Acquisition d'une imprimante à badges – 2.022,76 EUR ;

Service Prévention, Chapelain - Lot 2 - alarme incendie - 6.600 EUR ;

Bibliothèque

Espace Maurice Carême. Travaux d'électricité. Décompte intermédiaire – Engagement d'une réserve budgétaire complémentaire – 20.000 EUR ;

Centre de Santé

Service Hygiène, rue Brune 3 – Détection intrusion – 4.800 EUR ;

Centre récréatifs

Sécurisation Centre récréatif Colombophile - Installation d'alarme incendie – 8.000 EUR ;

Pavillon new Astrid - Analyse de risque -– 3.320,24 EUR ;

Crèches

CRECHES –Réparation châssis divers bâtiments –13.000 EUR ;

Crèche « Zonnebloem » - Remplacement portes automatiques– 8.173,55 EUR ;

Crèche « Les Muguets », Rue du Transvaal 30. Travaux de toiture – 28.495,5 EUR ;

Crèche « Les Camélias », Av. de Saïo 20. Remplacement de portes RF - 629,44 EUR ;

Crèche « De Viooltjes » – Travaux de peinture de carrelage mural et radiateurs - 4508,46 EUR ;

Crèche « Les Lilas » - Placement revêtement au niveau de la terrasse - 1637,13 EUR ;

Enseignements

Evacuation et assemblage des classes conteneurs vers Trooz – Décompte tranche ferme - 9.010 EUR ;

Ecole Les Asters (lot 1) CSC 21/054 - Installation d'alarme incendie – 40.000 EUR ;

Ecole Les Peupliers (lot 3) CSC 21/054 - Installation d'alarme incendie – 41.500 EUR ;

Ecole container L18 (lot 5) CSC 21/054 - Installation d'alarme incendie– 3.000 EUR ;

Ecole L6/13 située rue Wayez 56 - Rénovation de la cabine haute tension – 2.528,90 EUR ;

Ecole maternelle K7 sise rue Guillaume Melckmans 18B - Remplacement corniches– 79.000 EUR ;

Ecole M3 - Sectionnement raccordement existant au réseau d'eau potable et à l'égout public – 8.294,19 EUR ;

Ecole P1 « Clair soleil » (phase 2 – Lot 1) - Remplacement menuiseries alu. - engagement d'une réserve complémentaire pour décompte final – 3.588,22 EUR ;

GBS Kameleon. Transformation de la conciergerie en salle des profs et bureaux + travaux de peinture façade. Décompte intermédiaire. Engagement réserve budgétaire complémentaire – 15.000 EUR ;

Ecoles P18/L18 – M3/K3 - Étude construction locaux scolaires– Services complémentaires relatifs au renouvellement des permis d'urbanisme et d'environnement – 13.794 EUR ;

Ecole P1 Clair Soleil - Réparation des façades– 128.500 EUR ;

Ecole P17 - Avenant n° 4 convention d'architecture relative à la mission complémentaire liée à la P.E.B et continuation de l'étude. Réactualisation des honoraires – 100.000 EUR ;

Ecoles P18/L18 – M3/K3. Etude construction locaux scolaires Engagement nouvelle réserve afin d'honorer les honoraires au stade « Suivi pour exécution des travaux pour la construction de L18-K3 (TF du lot 1) et la construction de M3 (TC 1 du lot 1) – 516.981,54 EUR ;

Ecole Kameleon - Extension des systèmes détection intrusion + incendie– 5.898,03 EUR ;

Ecole provisoire (classes conteneurs) sise Rue Van Damme 20 - Enseignement général - câblage informatique– 35.577,63 EUR ;

Ecole Les Petits Goujons - Lot 3 - alarme incendie– 9.500 EUR ;

Ecole GFS Beverboom - Lot 4 - alarme incendie - 9.500 EUR ;

Maison des jeunes Veeweyde - Lot 5 - alarme incendie– 6.500 EUR ;

Ecole L6/13 - Remplacement de portes RF – 2.035,73 EUR ;

Ecole P17 Remplacement d'une coupole– 1.858,18 EUR ;

Ecole P21 - Engagement réserve pour décompte final approuvé par AAC 15/020 – 162.834,36 EUR ;

Ecole P21 - Travaux de ferronnerie + Travaux de plantations et d'amélioration d'installations existantes dans la cour de récréation– 32.477,81 EUR ;

Ecole P21 - Etude restauration. Réactualisation des honoraires – 350.000 EUR ;

ITMR-Annexe, Chaussée de Mons 884 - Inventaire amiante - 623,15 EUR ;

Ecole L1/13 Wayez 56 - Remplacement descente d'eau pluviale et de la coupole– 6.200,89 EUR ;

P18/L18/K3/M3 - Suppression du branchement BT et raccordement d'une cabine HT complexe scolaire – 43.218,62 EUR ;

Ecole Kameleon - Sécurisation verrière hall - CSC 22/030 – 44.000 EUR ;

MONS/0700 - PU modificatif + Réparation porte d'entrée – 14.644,16 EUR ;

Cimetière

Cimetière Vogelenzang, Av. du Soldat Britannique 1 - Remplacement de la clôture – 2.414,14 EUR ;

Logements

Maison des Familles - Lot 6 alarme incendie– 6.800 EUR ;

Immeuble rue L. Deswaef 10A. Remplacement triple vitrage - 5968,86 EUR ;

Bâtiment Chaussée de Mons 202. Travaux d'étanchéité des terrasses – 57.000 EUR ;

Divers logements communaux - Travaux de maintenance extraordinaire aux installations de chauffage dans – 20.000 EUR ;

Logement Square Victor Voets 4. Remplacement de gouttières en acier – 12.558,88 EUR ;

Immeuble sis rue Pol Stoppelaere 46 - Remplacement de la chaudière murale – 2.365,79 EUR ;

Immeuble sis 101 avenue R. Vander Bruggen - Pré-étude HVAC ventilation et chauffage, hors circuit eau chaude sanitaire– Marché public lancé par l'Intercommunale Sibelga agissant en centrale de marchés – 7.361,64 EUR ;

Bâtiment Chaussée de Mons 202. Rénovation des appartements – 105.000 EUR ;

Maison des Familles (lot 4) - Installation d'alarme incendie – 9.000 EUR ;

Bâtiment Chaussée de Mons 202. Remplacement boiler sur gaz – 8.215,52 EUR ;

Logements sis rue de la Poterie 1B boîte 4 et boîte 8 – Réparation de châssis – 2.722,5 EUR ;

Maison des jeunes « Satomi » sise rue de Veeweyde n°78 - Projet de cuisine– 14.988,70 EUR ;

Immeuble rue du Compas 10 - Chaudière– 6.549,18 EUR ;

Immeuble rue des Mégissiers 3 - Chaudière – 3.274,59 EUR ;

Immeuble Ch. Mons 202 - Chaudière– 7.416,66 EUR ;

Immeuble Bld Révision 83 – Chaudière - 3.274,59 EUR ;

Immeuble rue de la Bougie 5 - Chaudière - 3.274,59 EUR ;

Immeuble Bld Révision 77/4 - Chaudière - 3.274,59 EUR ;

Immeuble rue du Compas 14 - Chaudière– 3.074 EUR.

Monuments & sites

Mission de relevé technique de l'église Saint-François-Xavier – 20.146,5 EUR ;

Sports

Stade Vercauteren - Engagement dépense suppl. décompte final vestiaires– 15.168,98 EUR ;

Salle Simonet. Mise en conformité de l'installation électrique – 160.000 EUR ;

Construction salle omnisport / Salle des fêtes - Engagement réserve complémentaire actualisation honoraires– 450.000 EUR ;

Salle H. Simonet - Raccordement basse tension – 1.556,06 EUR ;

Stade F. Vercauteren - Fourniture et pose d'éclairage LED – 36.230,69 EUR ;

Construction infrastructure multifonctionnelle jouxtant le stade Owens - Marché public services d'architecture. Engagement d'une réserve complémentaire – 220.000 EUR ;

Clubhouse hockey - Raccordement à l'égout public du– 20.340,67 EUR ;

Divers

Fonctions de surveillance et d'entretien.

Le service technique s'occupe de la surveillance des infrastructures administratives afin de dépister les défauts et les dangers possibles. Les travaux d'entretien journalier sont réalisés en régie.

Les interventions suivantes ont été enregistrées dans l'année écoulée :

Logements	:	1108	interventions
- Écoles	:	2895	interventions
- Crèches	:	505	interventions
- Troisième âge	:	62	interventions
- Infrastructures sportives	:	132	interventions
- Administration	:	688	interventions
- Infrastructures Culturelles	:	202	interventions
- Centre de santé	:	108	interventions
- CPAS	:	63	interventions

Service de garde.

Le service des bâtiments communaux organise, en dehors des heures de service, un service de garde 24h/24h., afin d'intervenir immédiatement en cas de problèmes techniques.

L'année passée, notre service de garde est intervenu 288 fois.

*Pour l'intervention après alarme hors des heures de service, la firme spécialisée Bevier Security est désignée.

Activités diverses.

Le service a collaboré à diverses activités communales :

- marché annuel.
- fêtes (placement de stands de fancy-fair, renforcements de l'alimentation électrique, éclairage, podiums)
- manifestations culturelles.

16.3 Rénovation urbaine

Tâches principales du service

Le service est en charge de la politique de revitalisation urbaine : Contrats de quartier durable, Contrats de rénovation urbaine, Politique de la ville, Contrats Écoles et plus récemment, Contrats d'axe et Contrats d'îlots (CACI).

Gestion de programmes et de projets

Voir point 2 « Projets »

Coordination générale et tâches transversales

- rédaction des dossiers de candidatures et de demande de subsides
- rédaction des cahiers spéciaux des charges, désignation des prestataires (auteurs de projets, entrepreneurs, ...), suivi des missions d'étude, suivi technique des chantiers et réception des travaux
- suivi administratif et financier jusqu'au décompte final
- soutien administratif aux porteurs de projet
- organisation et secrétariat des réunions publiques (CoQ, AG, ateliers, ...)

Projets actuels et nouveaux projets

Contrats de quartier durable

<u>Canal-Midi</u>

Ce programme est terminé, mais certains travaux complémentaires ou associés sont toujours en cours d'exécution.

Espaces publics (Beliris)

Aménagement par Beliris de la série d'espaces publics situés entre le Monument aux Martyrs juifs et le square J. et E. Miesse.

Le dossier d'adjudication est en cours d'élaboration et le marché de travaux devrait être publié début 2023.

<u>Scheut</u>

Espaces publics (Beliris)

Les travaux de réaménagement complet de la place Henri De Smet, des rues de l'Aiguille, de l'Agrafe, Général Ruquoy (partie) et Denis Verdonck (partie) se sont déroulés par phases.

L’inauguration a eu lieu le 29/06/2022 et la réception provisoire est envisagée après la rentrée scolaire 2022.

Compas

Liverpool - Chimiste

La première partie du chantier de réaffectation de l'ancienne imprimerie Desmedt en pôle socio-culturel est en voie de finalisation. En ce qui concerne la partie nord, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par Beliris, le permis d’urbanisme a été obtenu.

Lemmens 4

Les travaux visant à réaménager le rez-de-chaussée du n° 4 de la place Alphonse Lemmens en salle polyvalente ont été réceptionnés.

Cuylits 44

Un marché de travaux a été lancé par le Community Land Trust Brussels pour la construction d’un habitat groupé composé de 9 logements au n° 44 de la rue Abbé Cuylits.

Biestebroeck

Logements

Construction d'un immeuble de logements à l'angle rue et quai de Biestebroeck : chantier en cours de finition.

Rénovation de l'immeuble rue Wayez 135 : chantier en cours de finition.

Rénovation d’étages inoccupés en logements rue Wayez : trois immeubles sont concernés : la procédure pour l’obtention du permis d’urbanisme (P.U.) pour la rénovation des étages de l’immeuble rue Wayez 74-76 est en cours, le P.U. pour la rénovation des étages de l’immeuble 156 a été octroyé et la réception provisoire des travaux de rénovation des étages de l’immeuble 180-182 a eu lieu en avril. Pour ce dernier projet, la Commune a libéré l’acompte de 70 % de la prime à la rénovation du contrat de quartier et les trois nouveaux appartements sont déjà loués.

Opération mixte de construction de logements chaussée de Mons 438 et 440 : la procédure de revente des immeubles actuels à un investisseur social est en cours d’élaboration.

Infrastructures

Construction d'une crèche et extension de la Maison des artistes rue du Bronze : chantier en cours de finition.

Rénovation de la Maison des Artistes : chantier à l’arrêt en raison de problèmes concernant la stabilité générale et la conformité des installations électrique et techniques. Un nouveau marché de travaux devra être lancé.

Construction d'une annexe polyvalente dans le parc Rauter : chantier en cours.

Espaces publics

Aménagement d'espaces publics dans la rue Wayez, la rue du Bronze, le parc Rauter et la place de la Résistance : les procès-verbaux de réception provisoire des travaux ont été établis le 04/05 pour l’aménagement d’un passage public vers le canal dans le prolongement de la rue du Bronze et le 14/07 pour les aménagements aux abords de l’École Dertien rue Wayez,et dans le parc Rauter.

Aménagement de l'espace public entre le square E. Frison et le quai de Biestebroeck : l’aménagement du quai de Biestebroeck et du chemin Ysewyn a débuté le 27/09 .Les travaux rue Ysewyn et square E. Frison commenceront après les interventions des gestionnaires de réseaux.

Projets socio-économiques

L'administration régionale a établi un tableau récapitulatif des décomptes finaux des opérations socio-économiques.

Peterbos

Infrastructures

Construction d'un pôle d'équipements sportif et associatif : le 21 décembre 2021, le Collège a approuvé l'avant-projet du pôle, et la demande de permis d'urbanisme a été introduite en juillet 2022 auprès de la Région.

Construction d'une nouvelle crèche francophone pour 49 enfants : le 29 mars 2022, le Collège a approuvé l'avant-projet de la crèche, et la demande de permis d'urbanisme devrait être introduite à la rentrée auprès de la Région.

Espaces publics

Le 7 décembre 2021, le Collège a approuvé l'avant-projet des réaménagements qui seront effectués avec les budgets du CQD (+/- 40% du quartier). Suite aux subsides complémentaires qui ont été obtenus en 2021 de la part de la Fondation Roi Baudouin et de Beliris, un avant-projet complémentaire portant sur les 60% restants du quartier a été réalisé par les bureaux d'études et approuvé par le Collège le 19 juillet 2022. En 2022, un subside complémentaire a par ailleurs été obtenu de la part de Bruxelles-Environnement pour augmenter les ambitions du projet en terme de gestion intégrée des eaux pluviales.

Projets socio-économiques

10 des 11 projets socio-économiques soutenus dans le cadre du CQD Peterbos, menés par des services communaux et des asbl à destination des habitants du quartier ont continué leurs activités, le 11ème étant clôturé. Le COVID-19 a toujours nécessité des adaptations pour un bon nombre de projets. L'été 2022 a été à nouveau le théâtre d'un programme d'activités varié pour les habitants du quartier. Les porteurs de projets ont présenté leurs rapports d'activités 2021 devant la CoQ le 31 mars et le 5 mai 2022. Ceux-ci ont été ensuite approuvés par le Collège.

Budget participatif et Networkers

Trois projets d'habitants financés dans le cadre du second appel à projets de 2021 ont été menés à terme. Trois nouveaux projets ont été sélectionnés dans le cadre du 1er appel à projets 2022 dont certains sont encore en cours.

Un deuxième appel à projets « Networkers » autour de la propreté a été lancé en 2022 mais aucun projet n'a été déposé dans ce cadre. L'évaluation de l'appel est dès lors en cours.

Antenne de quartier

L'antenne du CQD est le point de contact pour obtenir des informations concernant les projets du CQD et des locaux sont mis à disposition des projets et permanences (écrivain public, informaticien public, assistants sociaux, psychologue…). Une convention de cogestion a été signée entre la commune et certaines asbl qui organisent leurs activités à l'antenne, afin de développer encore plus la dynamique collaborative mise en place dans les lieux.

<u>Bizet</u>

Infrastructures

Demande de subvention introduite auprès de la COCOF pour la construction de la Crèche.

Une série d’échanges et de rencontres ont eu lieu avec les différents propriétaires, partenaires ainsi que le service juridique de la Commune dans le cadre de la phase administrative relative aux procédures d'acquisition. Des estimations complémentaires ont par ailleurs été demandées en vue de poursuivre les négociations.

Un conseiller a été désigné par le Collège afin de prendre en charge les 3 dossiers d’acquisitions en cours, à savoir :

- Pôle Bizet => Opération 2.3A- Acquisition d’un parking ;
- Pôle Résédas => Opération 3.2 – Agrorésédas - Acquisition d’un garage ;
- Pôle Bizet => Opération 2.1B- Parking Bizet, réaménagement définitif - Acquisition de deux maisons.

Espaces publics

Le programme prévoit la réalisation préalable d’une étude sur la déconnexion des eaux pluviales, qui a pour objectif de définir les principes en matière d’aménagement et de gestion des eaux pluviales sur l’ensemble du quartier. Cette étude, inscrite comme une opération à part entière, est subordonnée à l’appel à projets lancé par Bruxelles Environnement pour lequel une candidature a été introduite mais n’a pas été retenue.

Élaboration des marchés d’études (intégrant l’étude précitée) en cours.

Un appel à manifestation d’intérêt en vue de l’occupation temporaire du parking Bizet a été diffusé le 2 décembre 2021, suite auquel une équipe en charge de la gestion transitoire du site a été sélectionnée. Dès l’été 2022, la parcelle a pu accueillir des activités.

Projets socio-économiques

L'appel à projets socio-économiques a été lancé le 1er septembre 2021 pour les 5 thématiques retenues (vivre ensemble, amélioration du cadre bâti, activation et animation du quartier, agriculture et alimentation durable, amélioration de l’environnement urbain).

Une séance informative a été organisée le 9 septembre 2021 afin de permettre aux candidats de prendre connaissance des modalités de l'appel à projets, de se rencontrer et de trouver d'éventuelles synergies. Une visite du périmètre a également eu lieu le 24 septembre 2021.

Les 21 candidats retenus ont été invités à présenter leurs projets devant les comités d’avis organisés pour chaque thématique, suite auxquels 12 projets ont été sélectionnés au total.

Le 22 mars 2022 l’appel à projet relatif à la thématique « Amélioration du cadre bâti » axe « Commerces et enseignes » a été relancé. Un comité d’avis a été organisé le 18 mai 2022, suite auquel un projet a été sélectionné.

Le 23 et 25 mai 2022, tout le volet socio-économique a été présenté aux membres de la CoQ par la Commune et les porteurs de projets.

Été 2022, mise en route des activités dans le quartier.

Antenne de quartier

L’antenne du CQD, installée au rez-de-chaussée place Bizet n° 35, a été inaugurée le 2 juillet 2022. Elle constitue un point d'accueil et d'information de première ligne pour les habitants du quartier, et est également destinée à accueillir/soutenir diverses initiatives et actions des partenaires ainsi que des acteurs du quartier visant à favoriser la revitalisation socio-économique du quartier.

Les locaux sont mis à disposition des projets socio-économiques du CQD.

Contrats de rénovation urbaine

Gare de l'Ouest

Maison du Peuple

Le projet consiste à réaménager le site de l'ancienne Maison du Peuple (chaussée de Mons 423-427 et quai de l'Industrie 233) en un équipement d'intérêt collectif à vocation socio-culturelle et économique (+ 10 logements de qualité). Une demande de permis d'urbanisme a été introduite.

Gare de Cureghem

L'objectif est de convertir le bâtiment (situé entre le square Eric Vandervelde et la rue Emile Carpentier) en un équipement culturel. La première partie des travaux relatifs à l'étanchéité de la toiture a été finalisée.

Heyvaert-Poincaré

Parc de la Sennette

L'ambition est de relier la porte de Ninove au site des abattoirs avec un parc linéaire sur l'ancien tracé de la petite Senne. L'acte d'achat de la parcelle « BEMA » a été signé. Par ailleurs, une demande de permis d'urbanisme a été introduite par Bruxelles Environnement pour l'aménagement des tronçons Liverpool-Mégissiers, Mégissiers-Bougie et Rosée-Poterie.

Abords du pont Ropsy Chaudron

L'objectif du projet est d'améliorer la qualité de l'espace public qui jouxte le pont Ropsy Chaudron. Une demande de permis d'urbanisme a été introduite.

Politique de la Ville

PdV 2017-2020

Musée des Résistances

La Commune a rentré un décompte intermédiaire pour un montant de +/- 1 M. €, il comprend notamment des factures pour les travaux et des frais du bureau d'étude.

Le gros œuvre qui devait être terminé au printemps est en cours, une première mission de scénographie est prévue et est à charge communale. Un autre CSC pour une scénographie complémentaire en train d'être établi.

Lavoir

Le projet a permis de réaliser un lavoir social au rez-de-chaussée du bâtiment du COOP le long du canal. Il a été inauguré en avril. Depuis, il y a eu l'engagement de 3 personnes art 60, de 2 encadrants et une coordinatrice, le traitement du linge a débuté par le home Van Helmont et est passé de 30 à 100 lits. Il y a eu quelques soucis de recrutement des art 60 avec beaucoup d'absentéisme notamment pendant les vacances.

PdV 2021-2025

Maison du Peuple

Cofinancement du projet Maison du Peuple (chaussée de Mons 423-425-427 et quai de l'Industrie 233) ; ce projet est financé par le programme du CRU et le programme de la Politique de la Ville.

Suite à l'introduction du PU, il y a eu un retour d'Urban pour demander l'ajout d'un rapport d'incidence, celui est actuellement en rédaction.

L'ouverture du marché de travaux est prévue pour le début de l'année prochaine. Les architectes ont déjà été payés de l'avant-projet et du PU qui faisait partie de la tranche ferme.

Reconversion de l'Église Saint-François Xavier

L’église, classée, a été désacralisée et rachetée pour un euro symbolique. Le bureau d’étude, l’association momentanée URA-ALTSTADT, a été désigné, il rédige actuellement la demande de PU (qui correspond à la tranche ferme du marché) et la demande de prime à la DPC pour l’enveloppe.

Le subside PdV 2021-2025 avait pour but d’aménager le lieu en un pôle culturel et sportif, mais aux vues des nouvelles estimations (13M €) et des finances communales, la Commune demande de transférer ce subside pour la poursuite du projet « musée de la résistance » (issu de la PdV 2017-2020) en tant que nouveau projet en PdV 2021-2025. Ce montant servira à un nouveau dossier de scénographie pour un montant de 835.000 €. La Commune va prendre à sa charge le bureau d’étude et continuer à chercher d’autres subsides.

Contrats Écoles

Leonardo da Vinci

Coordinateur « École-Quartier »

Projet porté par la Commune d'Anderlecht. En raison des conséquences de la crisesanitaire, le contrat de M. Houcine Boukbouk, coordinateur du programme, a ét prolongé jusqu’au 31/12/2023.

Actions menées

- organisation d'un tournoi de mini-foot entre PCS et association du quartier pour les enfants de moins de 12ans ;
- rencontres de mise au point sur les attentes et suivi des demandes des différents parties (dont la prévention dans le quartier) ;
- présentation de l'avant-projet (volet investissement) aux acteurs locaux;
- organisation d'événements entre Pierre de lune et les acteurs locaux afin de faciliter l'installation du futur gestionnaire de l'auditorium.

Marius Renard

l’issue de la phase de diagnostic, un programme d’actions et d’investissement a été établi

Fiche 1

Le projet vise à « retourner » le site scolaire vers la rue Deleers afin d’augmenter la visibilité de l’école, d’offrir aux élèves un environnement scolaire de qualité et d’améliorer la cadre de vie des habitants du quartier.

La phase d'attribution du marché d’étude est en cours. La mission du bureau d'études débutera en novembre 2022.

Fiche 2

Le Coordinateur école quartier a pour mission principale de créer des liens pérennes entre l’école et le quartier (en élargissant l’offre d’activités extrascolaires, en activant les différents espaces ouverts en dehors des heures scolaires, etc.). Une fête en début d'année et en fin d'année ont été organisées à cette fin.

Fiches 3 et 4

"Réduction de la fracture numérique" et "Un pocket parc actif et partagé".

Un appel à projet va bientôt être lancé pour ces fiches projets.

Fiche 5

Le projet consiste à mettre en place une interface permanente entre l’école et l’AMO Sésame afin d’étendre le travail de prévention aux élèves et de répondre à leurs besoins. Le projet vise à améliorer les relations sociales à l’intérieur de l’école et entre cette dernière et son environnement (quartier, acteurs extra-scolaires).

Le projet passe par la mise en place d’ateliers d’expression et d’éducation aux médias avec les jeunes et des visites et rencontres avec les habitants du quartier.

Sur cette base des projets médias sont mis en place où les jeunes initient une réflexion sur la vie à l’école et dans le quartier.

Trois thématiques sont ressorties :

- les conflits entre jeunes/le harcèlement/le cyberharcèlement
- les discriminations
- l’impact environnemental/le tri des déchets

Feder

École des Vétérinaires

Rénovation basse énergie du bâtiment communal de l'ancienne école des Vétérinaires, sis rue des Vétérinaires 41-47. Le bâtiment transformé comprend 5 plateaux destinés à accueillir des entreprises, un espace de co-working, une salle de conférences et un restaurant/salle d'expositions.

L’inauguration a eu lieu dans le 22 juin 2022.

L'exploitant poursuit la commercialisation des espaces dévolus aux entreprises, ralentie en raison de la situation sanitaire.